

**Occupation du sol**  
BD Carto & Corine Land-Cover

- Urbain continu
- Urbain discontinu
- Zones indus. ou commerciales
- Réseau routier et ferroviaire
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Chantiers
- Équipements sportifs et de loisir
- Terres arables
- Vignobles
- Vergers et petits fruits
- Prairies
- Syst. cult. parcel. complexes
- Territ. agric. et végét. naturelle
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages nat.
- Landes et broussailles
- Forêt végét. nat. en mutation
- Marais intérieurs
- Tourbières
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau

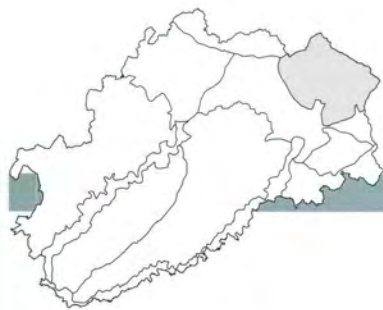
- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



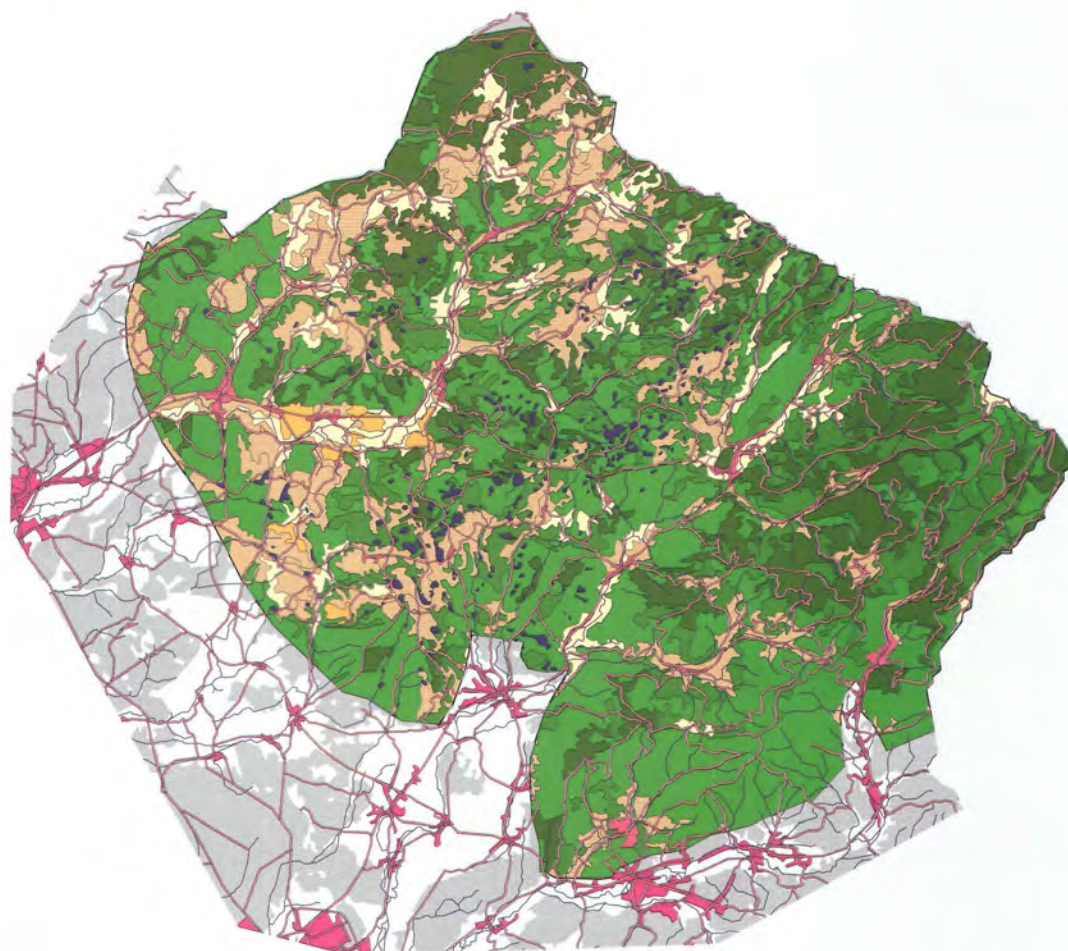
**Synthèse des caractères**  
croisement du relief  
et de l'occupation du sol

- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies  $P \leq 7^\circ$
- Prairies  $P > 7^\circ$  Rb
- Prairies  $P > 7^\circ$  Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture  $P \leq 7^\circ$
- Polyculture  $P > 7^\circ$  Rb
- Polyculture  $P > 7^\circ$  Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus  $P \leq 7^\circ$
- Feuillus  $P > 7^\circ$  Rb
- Feuillus  $P > 7^\circ$  Rh
- Résineux - plat
- Résineux  $P \leq 7^\circ$
- Résineux  $P > 7^\circ$  Rb
- Résineux  $P > 7^\circ$  Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche  $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche  $P > 7^\circ$  Rb
- Mixte, friche  $P > 7^\circ$  Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain





## LES VOSGES SAÔNOISES



### Occupation du sol version simplifiée BD Carto & Corine Land-Cover

- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Agriculture hétérogène
- Forêt de feuillus
- Forêt de conifères
- Forêt mixte et friche
- Zones humides et plans d'eau

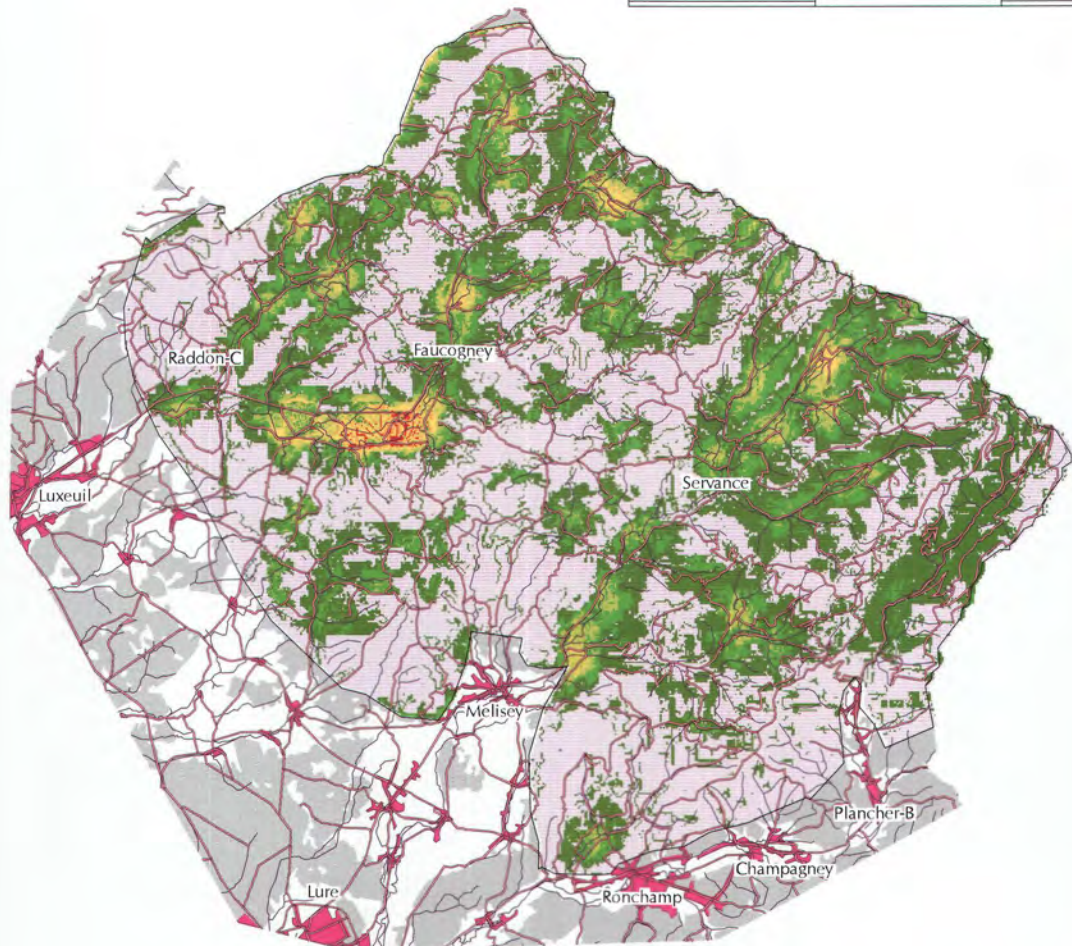
- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



### Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

- Courbes de niveau  
équidistance 100m
- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies  $P \leq 7^\circ$
- Prairies  $P > 7^\circ$  Rb
- Prairies  $P > 7^\circ$  Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture  $P \leq 7^\circ$
- Polyculture  $P > 7^\circ$  Rb
- Polyculture  $P > 7^\circ$  Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus  $P \leq 7^\circ$
- Feuillus  $P > 7^\circ$  Rb
- Feuillus  $P > 7^\circ$  Rh
- Résineux - plat
- Résineux  $P \leq 7^\circ$
- Résineux  $P > 7^\circ$  Rb
- Résineux  $P > 7^\circ$  Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche  $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche  $P > 7^\circ$  Rb
- Mixte, friche  $P > 7^\circ$  Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain





**Soumission  
à la vue**  
depuis l'espace proche

- Non renseigné
- Vu depuis plus de 45 ha
- Vu depuis 37 à 45 ha
- Vu depuis 31 à 37 ha
- Vu depuis 25 à 31 ha
- Vu depuis 18 à 25 ha
- Vu depuis 12 à 18 ha
- Vu depuis 7 à 12 ha
- Vu depuis 2 à 7 ha
- Vu localement

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



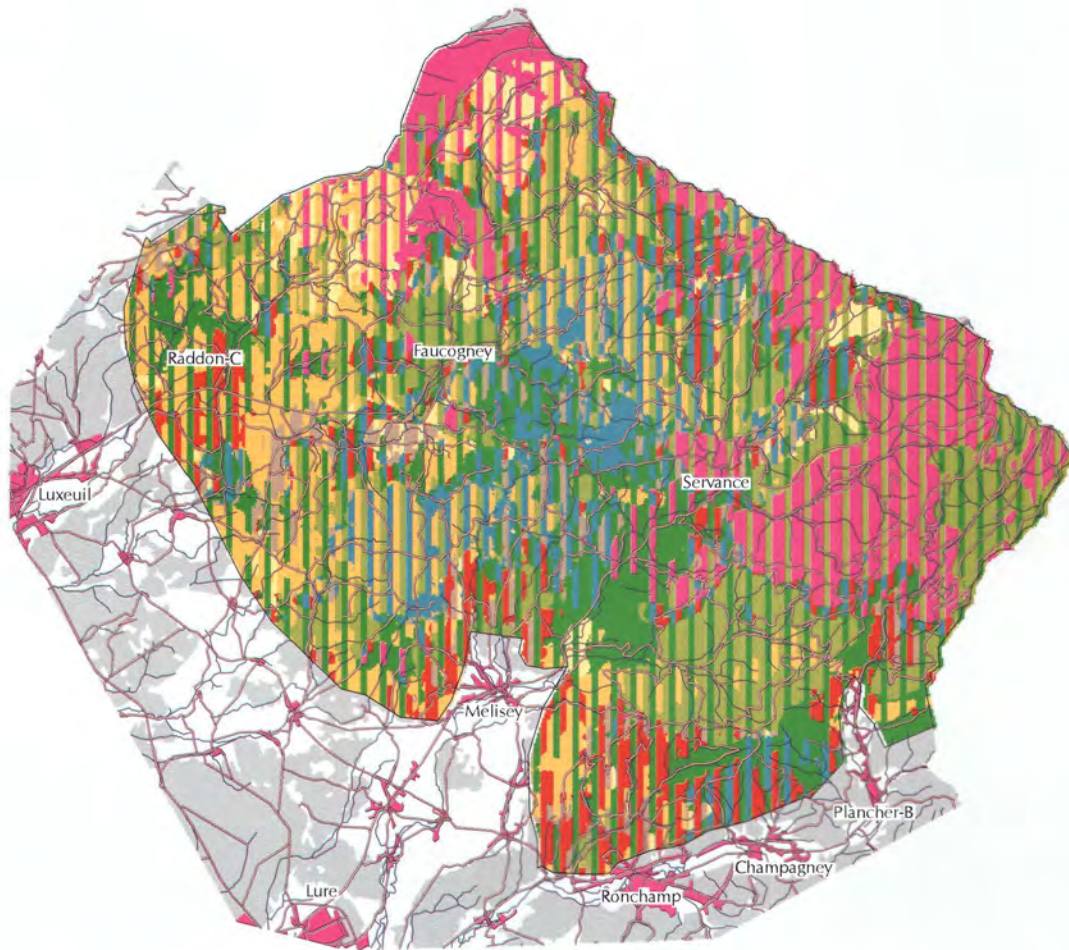
**Ampleur  
de vue**  
sur l'espace proche

- Non renseigné
- Voit plus de 62 ha
- Voit 50 à 62 ha
- Voit 45 à 50 ha
- Voit 37 à 45 ha
- Voit 31 à 37 ha
- Voit 25 à 31 ha
- Voit 18 à 25 ha
- Voit 12 à 18 ha
- Voit 7 à 12 ha
- Voit 2 à 7 ha
- Voit localement





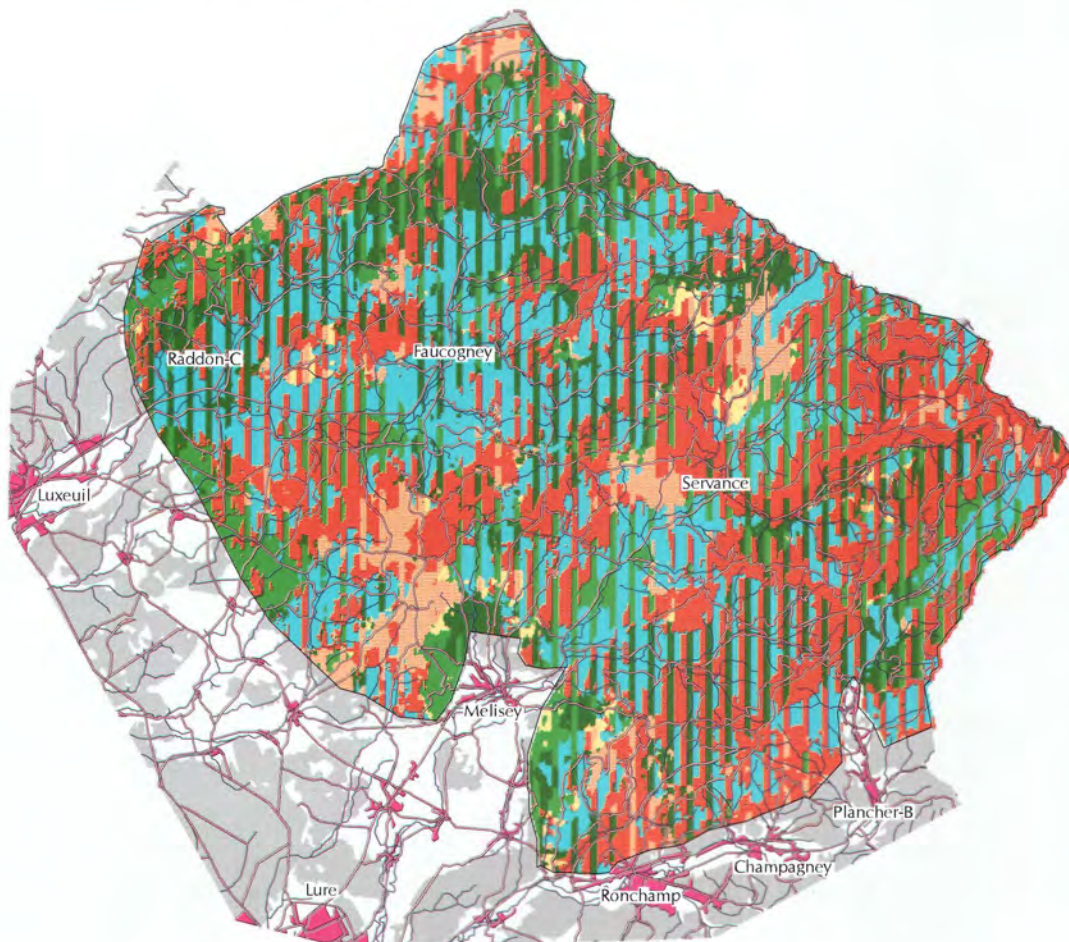
## LES VOSGES SAÔNOISES



### Objets que l'on voit

- Non renseigné
- Paysages d'eau
- Forêt mixte - friches
- Forêt de conifères
- Forêt de feuillus
- Agricole hétérogène
- Prairies
- Cultures
- Fortement humanisé

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



### Formes que l'on voit

- Non renseigné
- Formes composites
- Versants longs
- Versants courts
- Crêtes et sommets
- Fonds de vallée
- Plat



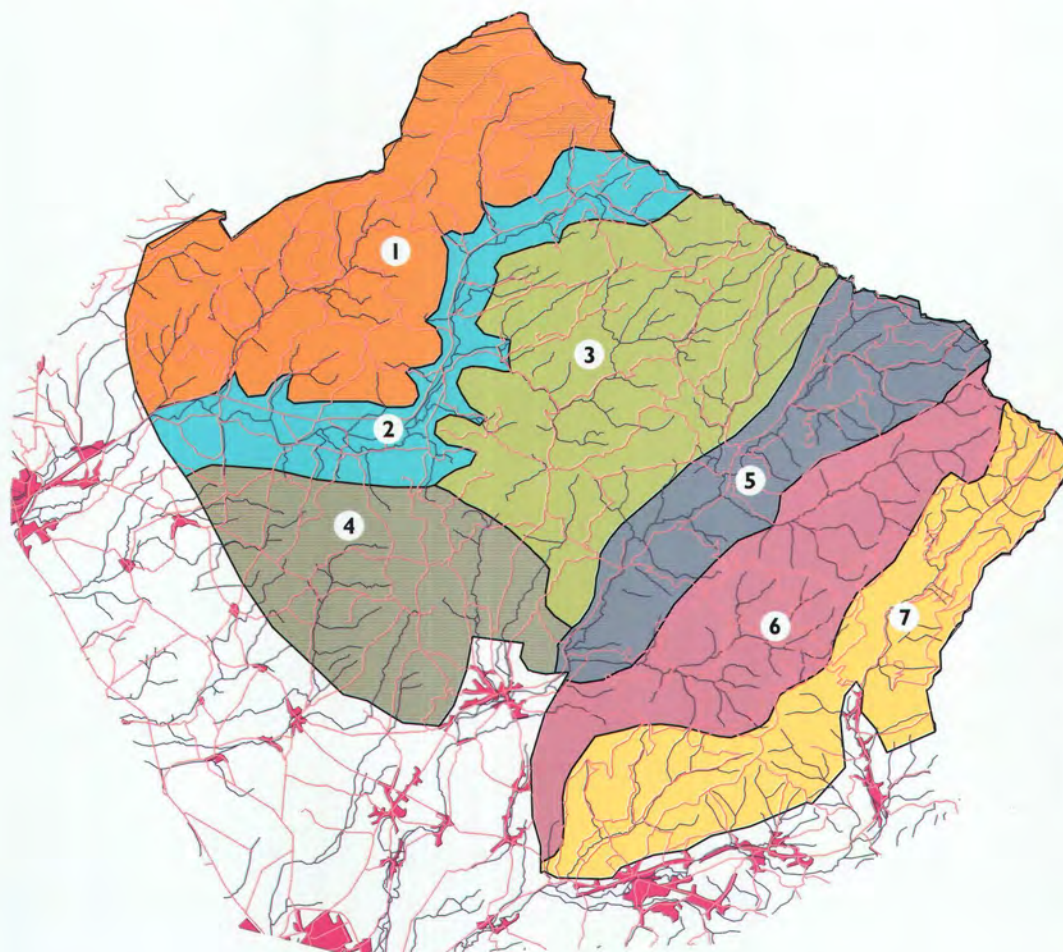
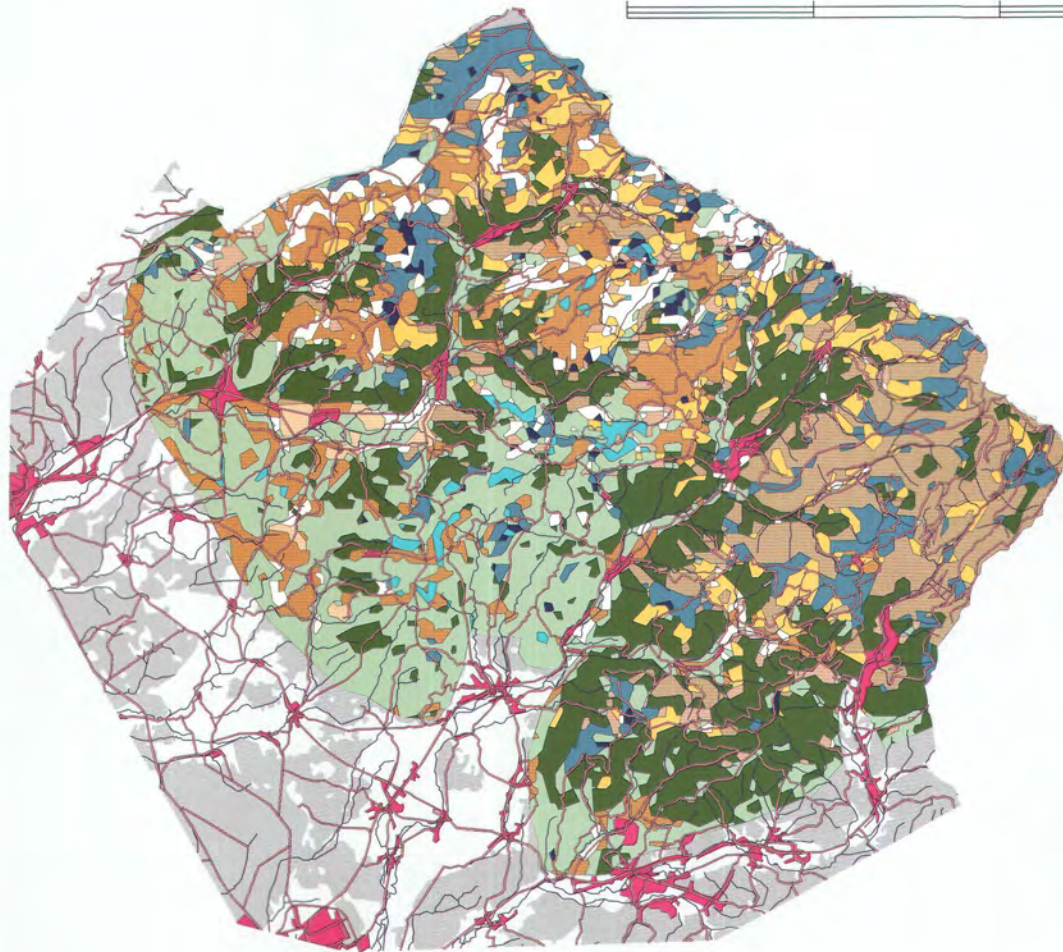


### Analyse multicritère et classification

croisement de l'occupation du sol, des altitudes, des formes topographiques et du rayonnement solaire

- Paysages d'eau
- Finage en culture
- Feuillus en plaine
- Friche ou déprise sur plateau
- Polyculture en topo. calme
- Prairies en topo. calme
- Feuillus en topo. calme
- Feuillus des gorges et faisceaux
- Prairies et broussailles en adret
- Résineux et prairies d'altitude
- Broussailles et résineux
- Montagne : résineux, friches et prés-bois
- Espace bâti
- Non renseigné

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



### Sous-Unités

- 1 - Plateau de Saint-Bresson
- 2 - Vallée du Breuchin
- 3 - Plateau de Milles Étangs - nord
- 4 - Plateau de Milles Étangs - sud
- 5 - Haute vallée de l'Ognon
- 6 - Massif de Saint-Antoine
- 7 - Vallée du Rahin





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

### A l'ouest du Breuchin

A l'ouest de la vallée du Breuchin, un élément topographiquement contrasté s'appuie sur la crête qui domine le Val d'Ajol. Les altitudes passent de 600 m au sud à 800 m au nord au-dessus de la vallée de la Moselle. Un réseau hydrographique actif individualise de lourds bassellements partiellement recouverts de forêts mélangées (feuillus et résineux). Le reste de l'espace est occupé par des prairies piquetées d'arbres, par des bosquets et par des friches.

## LES VOSGES SAÔNOISES



Les Maires d'Avaux



Les Granges-du-Bois

Séparée par le Breuchin du plateau principal des Mille Etangs, cette zone de Saint-Bresson, n'en présente pas moins les mêmes caractéristiques paysagères. La forte identité de tout l'ensemble tient à son passé glaciaire. En effet, lors des périodes froides du Quaternaire, le glacier qui remplissait la vallée de la Moselle a débordé sur son flanc sud recouvrant et réaménageant toute la topographie du plateau. Au moment du réchauffement, les parties basses surcreusées ont été reprises par des étangs et des marais délivrant un paysage qui rappelle ceux du Grand Nord. Cette impression est renforcée par la couverture forestière qui associe feuillus (bouleaux) et résineux. Dans ce secteur ouest plus étroit, le plateau est retaillé de nombreuses vallées secondaires qui assurent un drainage important ; la densité d'étangs est donc moindre que de l'autre côté du Breuchin.



Saint-Bresson



Mont du Tronc



Mont du Tronc



Saint-Bresson





## sous-unité I

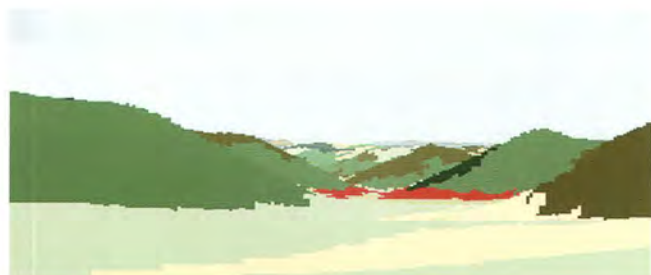
### Plateau de Saint-Bresson



Ce secteur est caractérisé dans sa partie aval par une large vallée accueillant les villages des Maires d'Avaux et de Saint-Bresson et dans sa partie amont par un plateau agricole étendu encadré à l'ouest par des forêts et comportant les petites localités de la Montagne et de la Rosière ainsi que de nombreux écarts. Une usine de tissage aux Maires d'Avaux a aujourd'hui cessé ses activités. Le patrimoine architectural de la sous-unité est essentiellement représenté par l'architecture rurale traditionnelle vernaculaire des Vosges saônoises, souvent restaurée ou réhabilitée (ferme à « chari » en grès rose avec présence ou non de bâtiments annexes). Ainsi au hameau de la Grosse Grange, elle se compose d'un bâtiment principal, d'un corps de ferme (ferme-bloc à « chari ») et de dépendances telles que la soue (hutte à porc), le chalot (grenier à grain) et le four à pain. Les localités les plus peuplées présentent de belles églises du XVIII<sup>e</sup> siècle comportant un clocher carré à toit à l'impériale. On remarquera également une belle fontaine et un joli calvaire du XVIII<sup>e</sup> siècle à la Rosière.







- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

### La vallée du Breuchin

*La vallée du Breuchin est issue des premiers contreforts des Vosges. Elle s'enfonce perpendiculairement dans le massif qui la domine d'un jet de 300 m. Les versants abrupts sont couverts de feuillus, de friches et de quelques résineux. Le fond plat de cette ancienne vallée glaciaire recueille l'essentiel de l'habitat groupé : On distingue ici Faucogney-et-la-Mer au débouché de la vallée sur le plateau.*

## LES VOSGES SAÔNOISES



La vallée du Breuchin qui s'inscrit dans le plateau fut, elle aussi, façonnée par les glaciers. Elle présente, en effet, un profil typique en auge, avec un fond plat et des versants redressés. Longitudinalement, on repère des ombilics où la vallée s'épanouit et des verrous, secteurs où les versants se resserrent. Cette alternance se traduit dans la structure visuelle des paysages. Avec les zones élargies, les vues intègrent prairies, cultures et constructions ; avec les rétrécissements, le regard se bloque sur des versants raides et boisés.







Raddon

## sous-unité 2

### Vallée du Breuchin

L'urbanisation, le long de la Départementale 6, est principalement d'origine industrielle : Cités industrielles à la Longine, à la Rochotte et à Corravillers. La densité humaine est forte, surtout en aval de Faucogney-et-la-mer. Le caractère montagnard de l'urbanisation s'affirme au nord de ce village : Dispersion plus grande et villages moins peuplés.

Ainsi à la Longine, le bâti ancien s'aligne le long de la rue. Aujourd'hui il ne reste que quelques fermes, les autres ayant été démolies ou complètement transformées. Celles qui restent ont leurs pignons accolés à la rue et une cour ouverte disposée transversalement.

Dans la vallée du Breuchin, tous les villages comportent de belles églises. Citons celle de Raddon du XIX<sup>e</sup> siècle et sa façade monumentale en grès rose, celle de Corravillers assez imposante dominant tout le pays de son beau clocher carré à trois étages. Cette sous-unité se caractérise également par son grand nombre de calvaires : À Raddon et surtout à la Longine et à Amont-et-Effreney (deux très beaux calvaires classés).

À Faucogney-et-la-Mer, petit bourg de 700 habitants, le visiteur pourra admirer de nombreux monuments inscrits à l'inventaire des monuments historiques : église St Georges, église St Martin perchée sur la montagne, une tour du XI<sup>e</sup> siècle : vestige des anciens remparts médiévaux et la très belle fontaine de la place Poirey. Enfin cette localité comporte de belles maisons anciennes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

La vallée du Breuchin s'est bien développée dans les années soixante : implantations industrielles et artisanales, tourisme (campings, nombreux gîtes ruraux, sentiers balisés...), constructions nouvelles à Raddon-et-Chapendu, Ste-Maire-en-Chanois et Faucogney-et-la-Mer.



La Longine



Faucogney



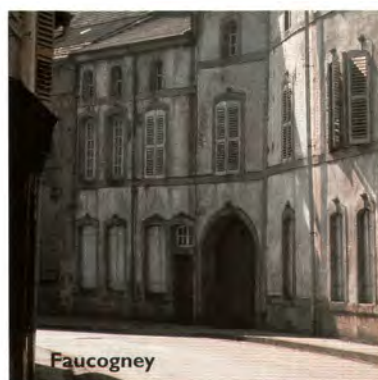
Faucogney



Faucogney



Sainte-Marie-en-Chanois



Faucogney



Corravillers





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturels complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

### Un plateau parsemé d'étangs.

Entre la vallée du Breuchin et le cours supérieur de l'Ognon en amont de Servance, s'établit un plateau au relief peu tranché, parsemé d'innombrables pièces d'eau. Bien que les friches et la forêt mélangée tendent à limiter l'extension des pâtures, le paysage reste ouvert. Au-delà de la vallée de l'Ognon, la vue bute sur le versant méridional des Vosges.

## LES VOSGES SAÔNOISES



Beulotte-Saint-Laurent



La Breuche

C'est dans cette partie que le Plateau des Mille Étangs mérite le mieux son vocable de Petite Finlande même si, à mesure que l'on suit la pente inclinée vers le sud, les résineux se font moins abondants. Au delà de sa couleur exotique particulière, le paysage est caractérisé par un cloisonnement extrême des vues. En effet, le défrichement n'a pas donné lieu à des clairières aux formes nettes en raison d'aptitudes agricoles extrêmement variées dans le détail. Ce morcellement fait que le regard se bloque très vite sur une lisière au delà du plan d'eau ou de l'espace découvert immédiat.



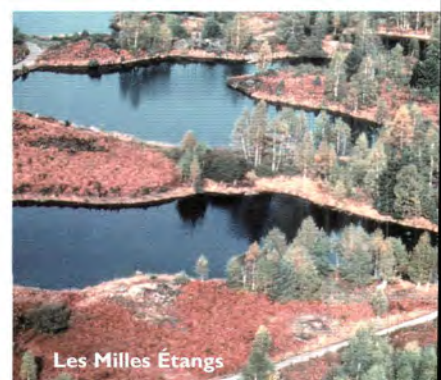
Les Mille Étangs



Beulotte-Saint-Laurent



La Saulotte



Les Milles Étangs





Beulotte-Saint-Laurent

### sous-unité 3

## Plateau des Mille Étangs Nord

Paysage de plateaux pourvus de nombreux étangs (plateau des Mille Étangs), l'habitat est très dispersé dans de petits hameaux au milieu de clairières agricoles occupées principalement par des prairies. Lorsque les fermes sont isolées, elles sont implantées à mi-pente, le pignon face à la vallée. Elles sont majoritairement de type « monobloc à chari ». Lorsque les hameaux sont linéaires, comme à Montandré au sud de la sous-unité, les fermes sont implantées soit le long du chemin, la cour étant alors transversale et le mur gouttereau perpendiculaire au chemin, soit elles sont en recul et la cour prend alors place entre le mur gouttereau et le chemin. Dans ces hameaux, l'habitat est très souvent dispersé puisqu'entre les fermes, les pâtures arrivent au bord du chemin. Cette région exerce aujourd'hui un fort attrait touristique auprès des allemands et des suisses qui achètent les fermes traditionnelles pour en faire des résidences secondaires. La déprise agricole, la pression extérieure sur le patrimoine immobilier et foncier rendent le paysage traditionnel particulièrement vulnérable. Malgré la loi Montagne qui interdit la construction sur une distance de 300 mètres par rapport aux rives des plans d'eau et la vigilance des élus et de l'administration, des cabanons en bois se sont nichés au bord des étangs. Un grand nombre de calvaires, croix et statues se découvre au bord des routes : Vierge de Beulotte-St-Laurent, curieux calvaires en granit et en grès à Esmoulières et calvaires très anciens à Melay. Enfin signalons la belle chapelle du XVIII<sup>e</sup> siècle de St-Hilaire.



Beulotte-Saint-Laurent



Beulotte-Saint-Laurent



Servanceuil



Servanceuil



Melay



Esmoulières



Le Montandré





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturels complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

### Un piémont parsemé d'étangs

Au sud et en contrebas du précédent plateau (sous-unité 3) s'étend, entre Luxeuil-les-Bains et Melisey, un piémont marqué dans le détail par son héritage glaciaire. Les thèmes paysagers les plus caractéristiques sont ici aussi la présence de l'eau, des friches et des formations agricoles complexes.

## LES VOSGES SAÔNOISES



Dans sa partie terminale, le Plateau des Mille Etangs voit sa physionomie se modifier quelque peu : Les résineux se font plus rares dans la couverture forestière, l'occupation humaine qui est le fait d'implantations diffuses devient un peu plus dense. Cependant, la structuration de l'espace opère selon les mêmes thèmes avec un cloisonnement en petites cellules paysagères organisées autour des étangs.







La Lanterne-et-les-Armons

## sous-unité 4

### Plateau des Mille Étangs Sud

La sous-unité se caractérise par une succession de clairières séparées les unes des autres par des rideaux de boisement et comme dans la précédente, l'habitat est très dispersé. En dehors des trois petits villages de la Corbière, d'Écromagny et de la Lanterne-et-les-Armons dont aucun ne dépasse 70 habitants, le bâti traditionnel apparaît dans de petits hameaux et des fermes isolées dont l'architecture est très proche de la sous-unité précédente. La désertification est importante, notamment à Belmont et à la Corbière, mais les exploitations agricoles sont transformées en résidences secondaires. Le type de construction le plus fréquemment rencontré est la ferme à chari à trois travées, encore couverte par endroit, de laves en grès et qui comporte un ou plusieurs bâtiments annexes.

En parcourant les petits villages, on peut remarquer, notamment à Écromagny, quelques belles constructions traditionnelles, une belle maison à tourelle du XVI<sup>e</sup> siècle ainsi que l'église du XIX<sup>e</sup> siècle comportant un clocher à fenêtres à meneaux et à toit à l'impériale. A la Corbière, sur une ancienne route, on trouve un lavoir couvert de façon traditionnelle en plaques de pierre.



Écromagny



Belmont



La Lanterne



Écromagny



Écromagny





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

### La haute vallée de l'Ognon.

La vallée supérieure de l'Ognon en amont de Melisey présente deux versants dissymétriques. Le versant oriental est dominé par un massif qui culmine à plus de 1100 m tandis que son homologue occidental est bordé par une crête irrégulière d'une altitude inférieure d'au moins 400 m. Les versants, tout aussi raides dans un cas comme dans l'autre, sont recouverts d'une forêt de feuillus au sein de laquelle quelques parcelles de résineux et de friches apparaissent. Au fond de la vallée, Servance est caché à la vue par le relief.

## LES VOSGES SAÔNOISES



Haute vallée de l'Ognon et Servance



Servance

Cette sous-unité correspond strictement à la haute vallée de l'Ognon dont le tracé rectiligne est une fois de plus guidé par une fracture. Le façonnement glaciaire est moins lisible ici car la vallée, mieux calibrée, présente un fond en moyenne plus étroit que celui du Breuchin. De plus, le plancher alluvial ne fait pas l'objet d'une mise en valeur continue par la prairie et les vues sont coupées par la forêt qui peut descendre jusque là. L'enrésinement actuel ne fait que renforcer le phénomène ; il gagne aussi les pâtures et les prés de fauche situés sur les versants de part et d'autre. Dans ce contexte, Servance constitue un pôle d'activité et d'animation singulier.



Le Haut-du-Therm



Melisey



L'Ognon non loin de Ternuay



Belonchamp





Haut-du-Them

## sous-unité 5

### Haute Vallée de l'Ognon

L'habitat est fortement conditionné par le relief. Les trois villages de Ternuay, Servance et du Haut-du-Them sont linéaires et suivent le fond de la vallée. Ses ressources agricoles étant faibles, la haute vallée de l'Ognon s'est tournée aux siècles derniers vers l'exploitation du bois, des mines de plomb argentifère et de cuivre et l'utilisation de l'eau pour les tanneries et le tissage. L'architecture reste fortement marquée par ces activités industrielles dont une grande partie ont aujourd'hui disparu.

Chaque village comporte d'anciens bâtiments industriels dont certains ont été réhabilités et on trouve deux petites cités ouvrières à Belonchamp dont celle du Raddon construite par l'usine de tissage. De nombreuses fermes isolées se remarquent également soit au fond de la vallée, soit sur les hauteurs notamment au nord de Servance (fermes d'alpages de la commune du Haut-du-Them-Château-Lambert). Vallée très touristique aujourd'hui, de nombreuses résidences secondaires se sont construites ces trente dernières années et constituent un mitage de loisirs.

Le patrimoine architectural, tant privé que monumental est bien représenté. On trouve de nombreuses fermes traditionnelles à chari. Le Musée départemental de la Montagne de Château-Lambert montre au visiteur l'architecture et les activités traditionnelles des Vosges saônoises au début du siècle. A Ternuay, une belle église en grès rose et clocher carré se dresse au milieu de la place du village. A Servance le visiteur pourra admirer un ancien château seigneurial du XVIII<sup>e</sup> siècle, une maison ancienne à la Bourgagotte et surtout la belle Mairie du XIX<sup>e</sup> siècle qui comporte deux petits clochetons.



Belonchamp



Château-Lambert



Ternuay



Servance



Le Raddon





### La vallée du Raddon (Fresse)

La vallée du Raddon est, comme les précédentes (la vallée du Breuchin et celle de l'Ognon), une vallée étroite, encadrée de montagnes aux formes adoucies. Les versants sont raides et couverts de forêts de feuillus ou de résineux et de friches. Le fond de la vallée est tapissé de champs, où bosquets et haies ne sont jamais absents. La Fresse se localise à un coude du Raddon.

## LES VOSGES SAÔNOISES



En rive gauche de la haute vallée de l'Ognon, le bassin versant qui s'y rattache se développe jusqu'à la ligne de faite qui court du Ballon de Servance jusqu'au Roc du Plainet au dessus de Champagny. La physionomie des vallées secondaires qui drainent cet ensemble est comparable à celle du collecteur principal. Dans les fonds plats consacrés à la polyculture et aux prairies, le paysage reste assez ouvert ; là se concentre l'essentiel de l'habitat. Les versants striés de petits ravins, sont irrégulièrement défrichés et laissent progressivement place à la forêt. Les lignes de crête sont en général cassées par un aplanissement que des pâtures mettent à profit, la vue s'ouvre alors sur de vastes panoramas.







Belfahy

## sous-unité 6

### Massif de Saint-Antoine

Sous-unité très montagneuse et très forestière, ce secteur est entaillé par deux longues vallées étroites et une clairière villageoise d'altitude : Belfahy.

La vallée de la Doue de l'eau est très peu habitée et est assez sauvage. L'exploitation du bois constituait et constitue toujours aujourd'hui dans une moindre mesure, l'activité principale. Elle comprend trois petits hameaux de quelques maisons : la Grève, les Fréchins et Miellin.

La vallée du Raddon, moins encaissée, est beaucoup plus peuplée. L'habitat, très dispersé comprend trois noyaux de peuplement ancien : le Magny, le Volvet et Fresse. Vallée très touristique de nombreuses résidences secondaires dont des chalets en bois se sont construits ces trente dernières années et ont accentué la dispersion de l'habitat. Des abris de jardin et même des caravanes s'y sont également implantés.

Belfahy, petit village le plus élevé de Haute-Saône, dont l'élevage constituait autrefois l'activité principale, comprend le hameau ancien implanté linéairement le long de la rue principale et une couronne étendue de constructions plus récentes (résidences secondaires) implantées anarchiquement sur les pentes environnantes. La ferme-typique de la sous-unité est de petite taille, monobloc à chari. On la trouve souvent adossée à un talus ce qui permet accéder directement par une porte intégrée au bardage bois du pignon du chemin du grenier, l'étable prenant place contre ce talus. Les ouvertures sont petites et peu nombreuses, le toit en pente, adapté à la neige abondante de l'hiver.



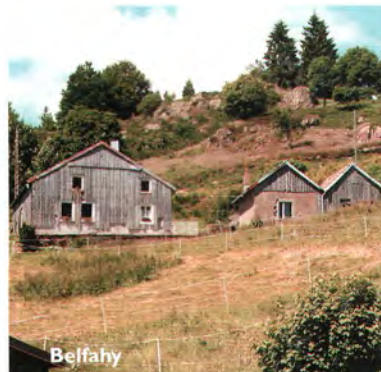
Les Potets



Miellin



Fresse

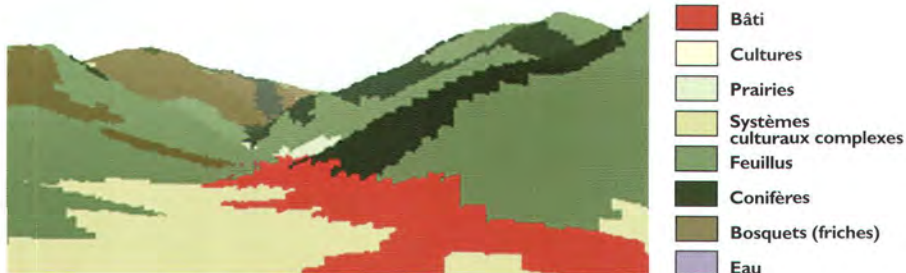


Belfahy



Fresse





### La vallée du Rahin.

Le massif vosgien saônois est composé d'une succession de vallées séparées les unes des autres par des crêtes dont l'altitude croît du sud vers le nord. Comme les précédentes (la vallée du Breuchin, de l'Ognon et du Raddon), la vallée du Rahin présente une pente forte. Elle est encadrée par des versants abrupts d'une amplitude de 500 à 600 m. Les friches semblent surtout affecter la rive gauche (sur Belfahy et le plateau de Bravouse notamment) tandis que les résineux couvrent une bonne partie de la Forêt de la Beusinière. Au fond de la vallée, la petite ville de Plancher-les-Mines est allongée dans le sens de la rivière, colonisant le bas du versant.

## LES VOSGES SAÔNOISES



Plancher-les-Mines



Plancher-les-Mines depuis l'ouest

Comme ses voisins de l'ouest, la haute vallée du Rahin a connu un important façonnement glaciaire mais ici, le flux était concentré sur un axe unique sans les apports latéraux de vallées affluentes. La tête de bassin est totalement recouverte d'une forêt où les résineux se mélangent au hêtres. La ligne de fond de vallée ne se libère de la forêt qu'aux abords de Plancher-les-Mines. Le contraste est alors total puisque nous entrons sans transition en connexion avec le bassin minier de Ronchamp. La vallée forme alors une sorte d'avenue densément construite dans un cadre de versants en forêt.



Ronchamp



Plancher-les-Mines



Plancher-les-Mines





Plancher-les-Mines

## sous-unité 7

### Vallée du Rahin

Deux vallées entaillent le massif vosgien, celle du Rhien, la moins longue et celle du Rahin où se concentre l'essentiel de la population de la sous-unité. La vallée du Rhien dans sa partie aval (la partie amont est très encaissée, forestière et sauvage) comprend deux petits hameaux, la Mourière et le Rhien et de nombreuses fermes disséminées sur les premières pentes. Les constructions nouvelles, nombreuses (essentiellement des résidences secondaires) ont comme dans la sous-unité précédente accentué la dispersion de l'habitat. La célèbre chapelle de Notre Dame du Haut, construite en 1950 par Le Corbusier, aujourd'hui monument classé et dont le site est également inscrit à l'inventaire des monuments historiques représente un des plus beaux exemples d'architecture contemporaine religieuse française.

L'industrie a beaucoup marqué l'architecture de Plancher-les-Mines : De nombreux bâtiments industriels dont certains sont aujourd'hui désaffectés et surtout la cité ouvrière Jeanne d'Arc qui comprend six bâtiments. Chacun d'entre eux était divisé par quatre logements comportant de petits jardins accolés.

La construction de nombreuses maisons depuis la dernière guerre, dont un certain nombre sont des résidences secondaires, donne aujourd'hui une urbanisation continue de la sortie nord de Plancher-les-Mines au lieu-dit « la Montignotte » jusqu'à l'entrée sud de Plancher-Bas. Le centre de Plancher-les-Mines compte de beaux immeubles anciens et une belle église reconstruite au XIX<sup>e</sup> siècle comportant un clocher porche couvert d'une terrasse à pinacle.



Les Roches



Rondramp



Plancher-les-Mines

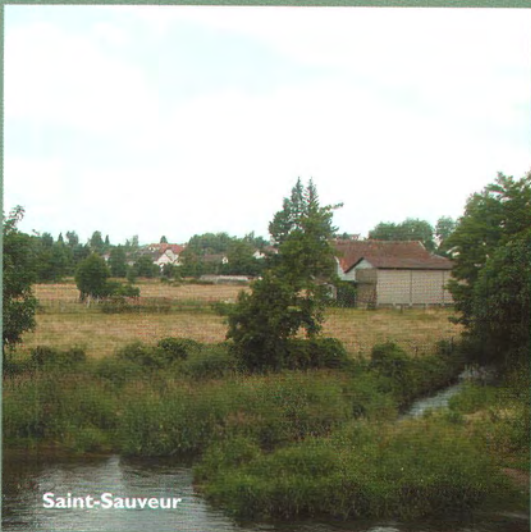


Plancher-les-Mines



Plancher-les-Mines

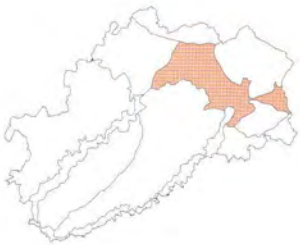








FROTEY-LES-LURE



## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE

Ce type de dépression est caractéristique des bordures de massifs anciens. Ces formes s'installent là où les roches du socle laissent place aux couches sédimentaires périphériques plus récentes. Les eaux souterraines qui circulent le long de cette zone de contact se chargent de minéraux ; leurs qualités thermales sont souvent intéressantes et expliquent l'installation de la ville de cure de Luxeuil avec son paysage urbain caractéristique. En d'autres endroits, comme à Ronchamp, le sous-sol renferme du charbon qui a fixé en son temps une activité minière encore lisible dans le paysage. Sur cette bordure sud des Vosges, la dépression ne s'inscrit pas en auréole régulière mais elle est fragmentée en plusieurs bassins mal reliés entre eux (Saint Loup, Luxeuil, Champagny). Les rivières qui descendent des Vosges ont réaménagé la topographie des bassins en y laissant des dépôts d'origines et de calibres variés. A cet égard, les glaciers qui couvraient autrefois les Vosges ont fourni aux rivières des débris en abondance. Les étangs résiduels qui subsistent en grand nombre confèrent une marque distinctive aux paysages de la dépression sous-vosgienne.



La campagne Fougerollaise

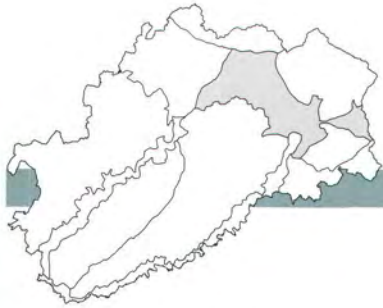


La Nouvelle-les-Lure

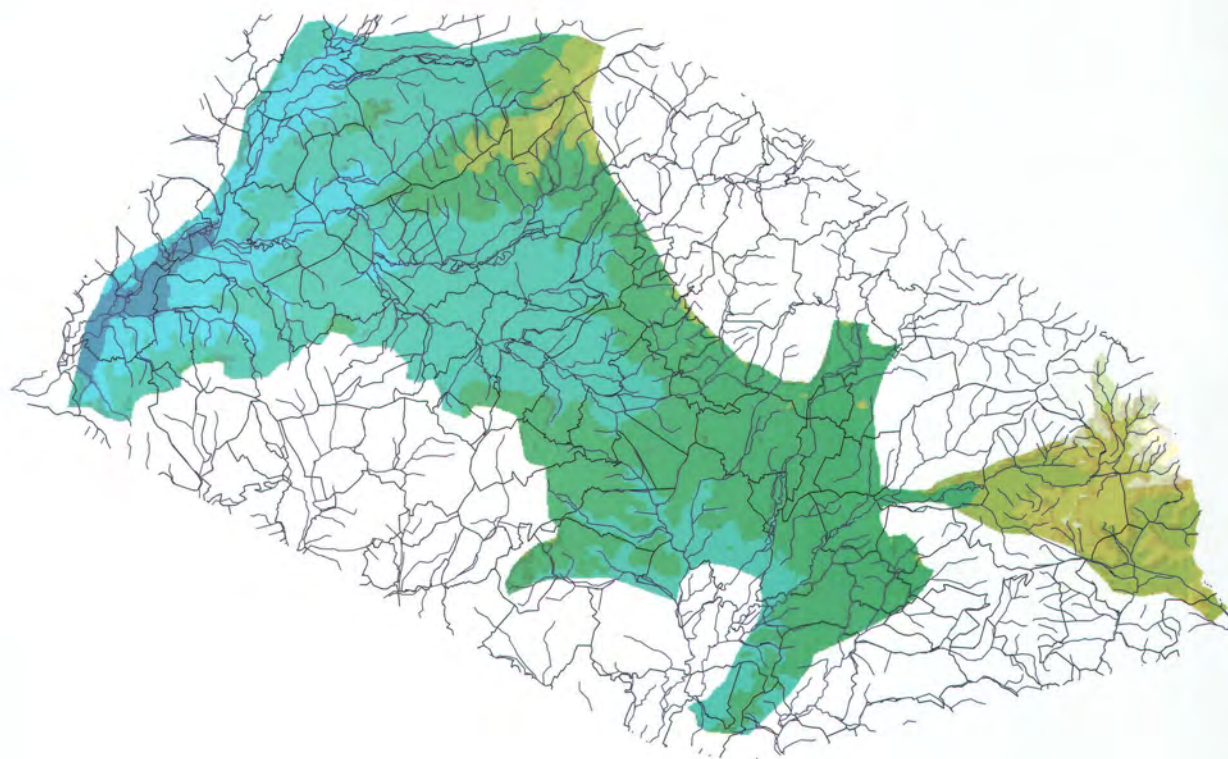


Mersuay

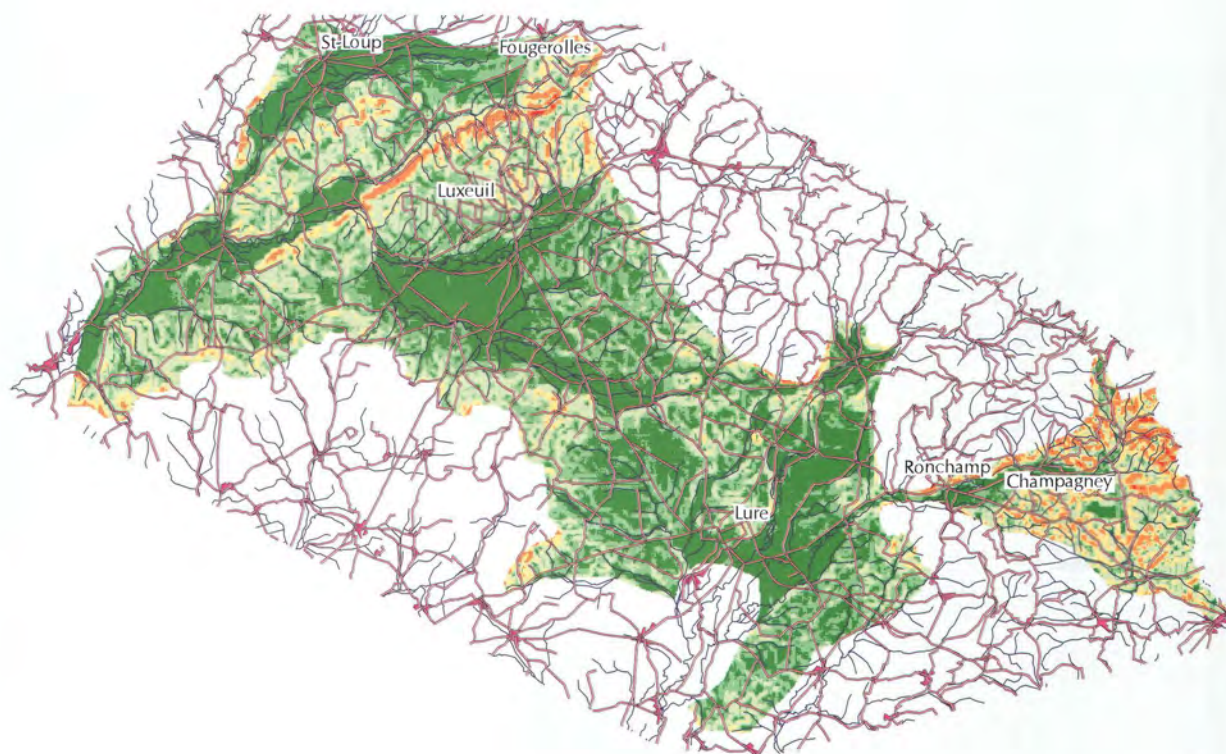
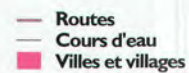
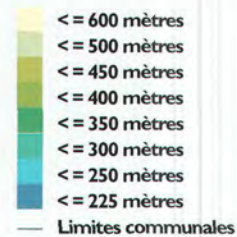




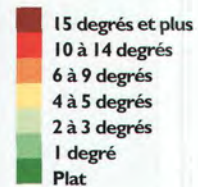
## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE



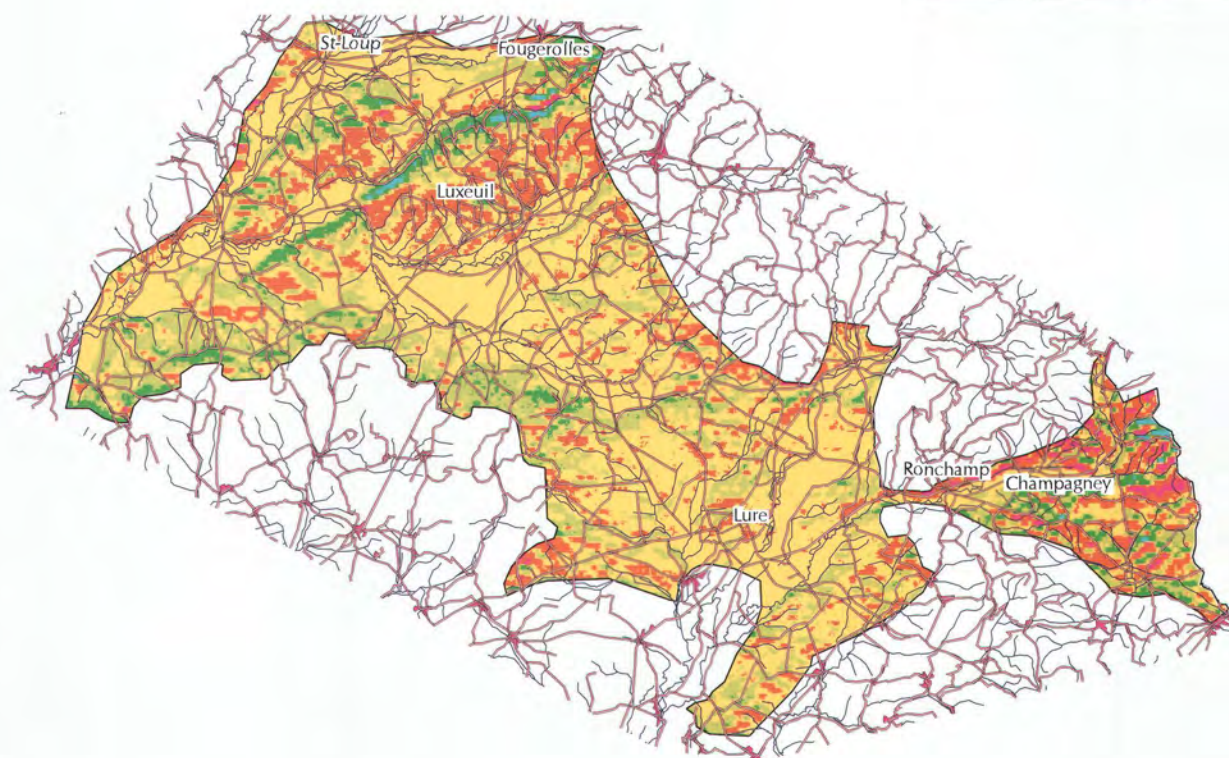
### Altitude et limites communales



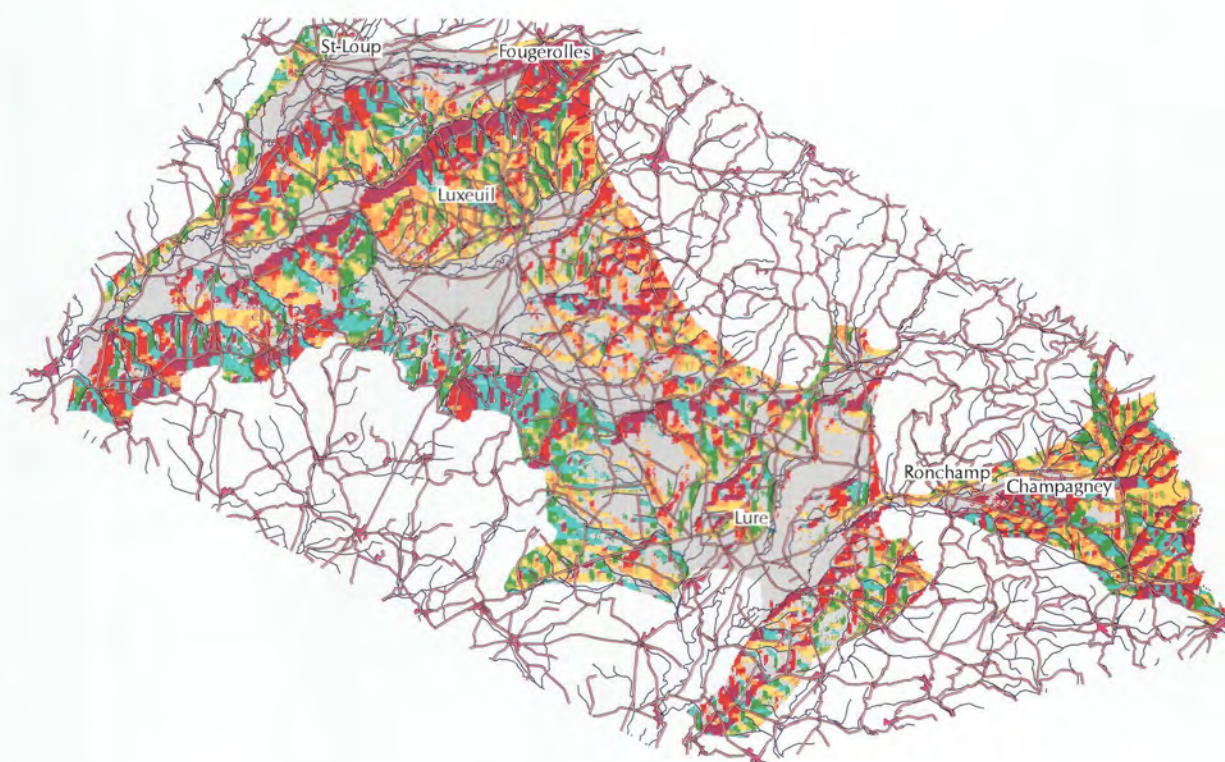
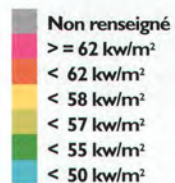
### Pentes







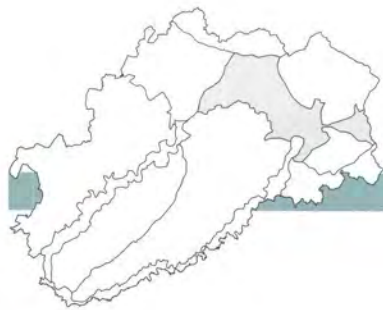
**Rayonnement solaire**  
pour une journée d'équinoxe



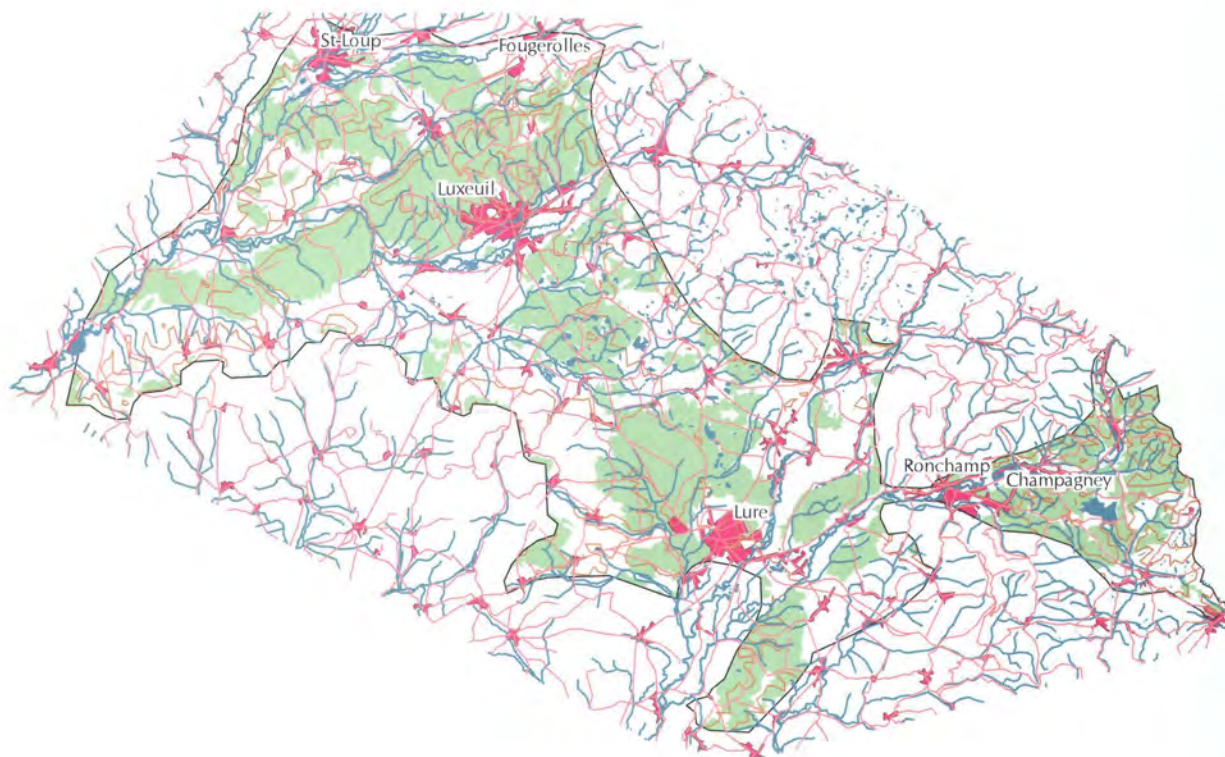
**Orientation des versants**







## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE

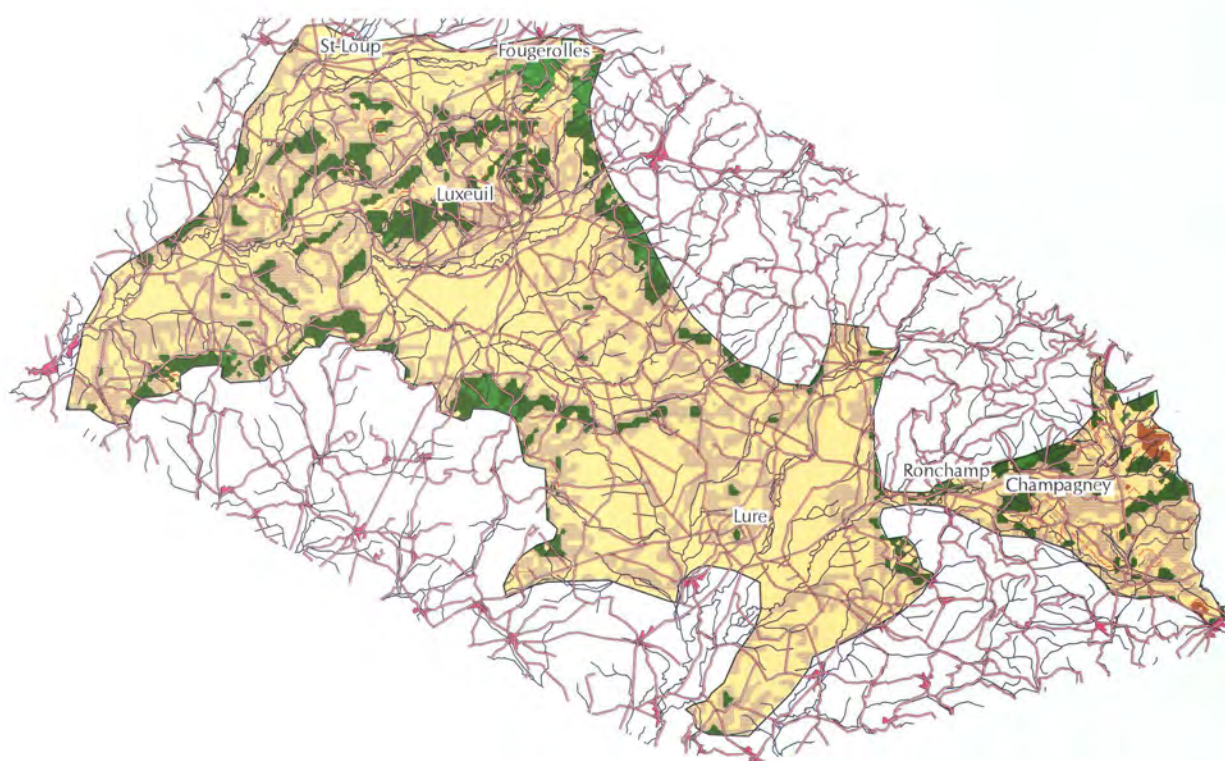


### Réseau hydrographique

BD Carto & Corine Land-Cover

- Cours et plans d'eau
- Forêts
- Courbes de niveau équidistance 100 m

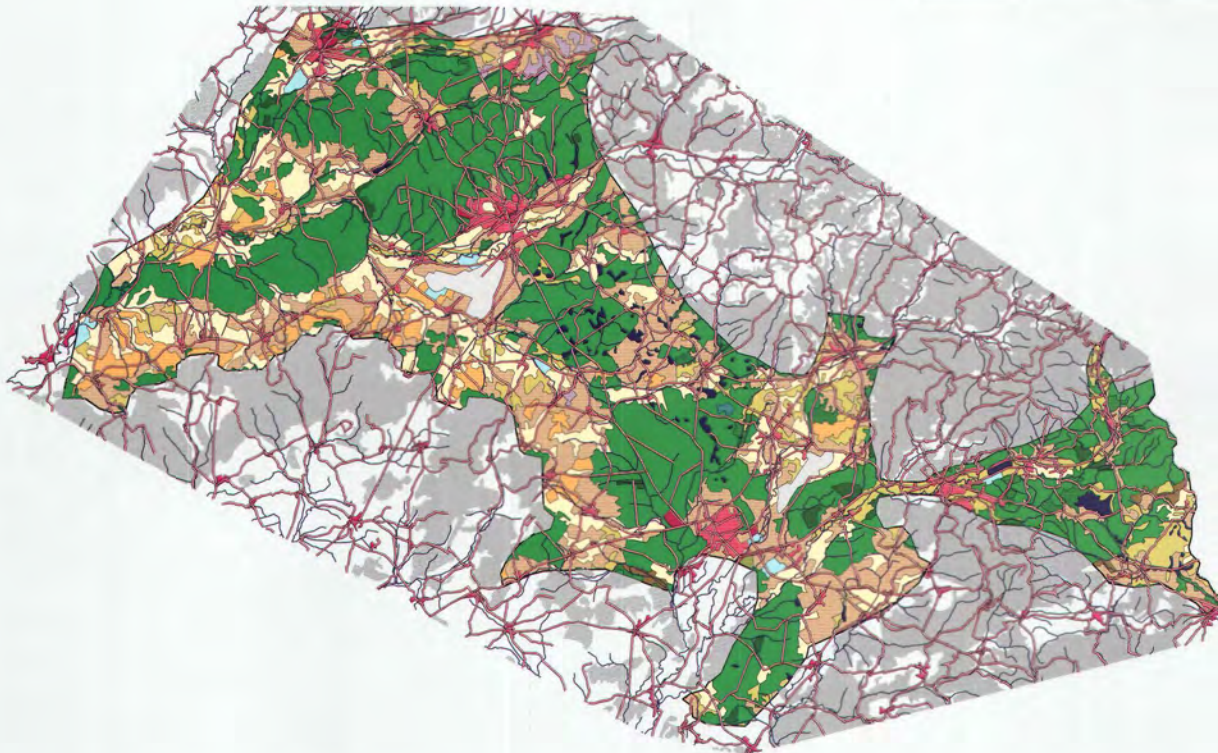
- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages



### Formes topographiques

- Non renseigné
- Forme composite
- Versant long ( $\geq 800m.$ )
- Versant moyen ( $< 800m.$ )
- Versant court ( $< 500m.$ )
- Crête
- Talweg
- Glacis
- Plat



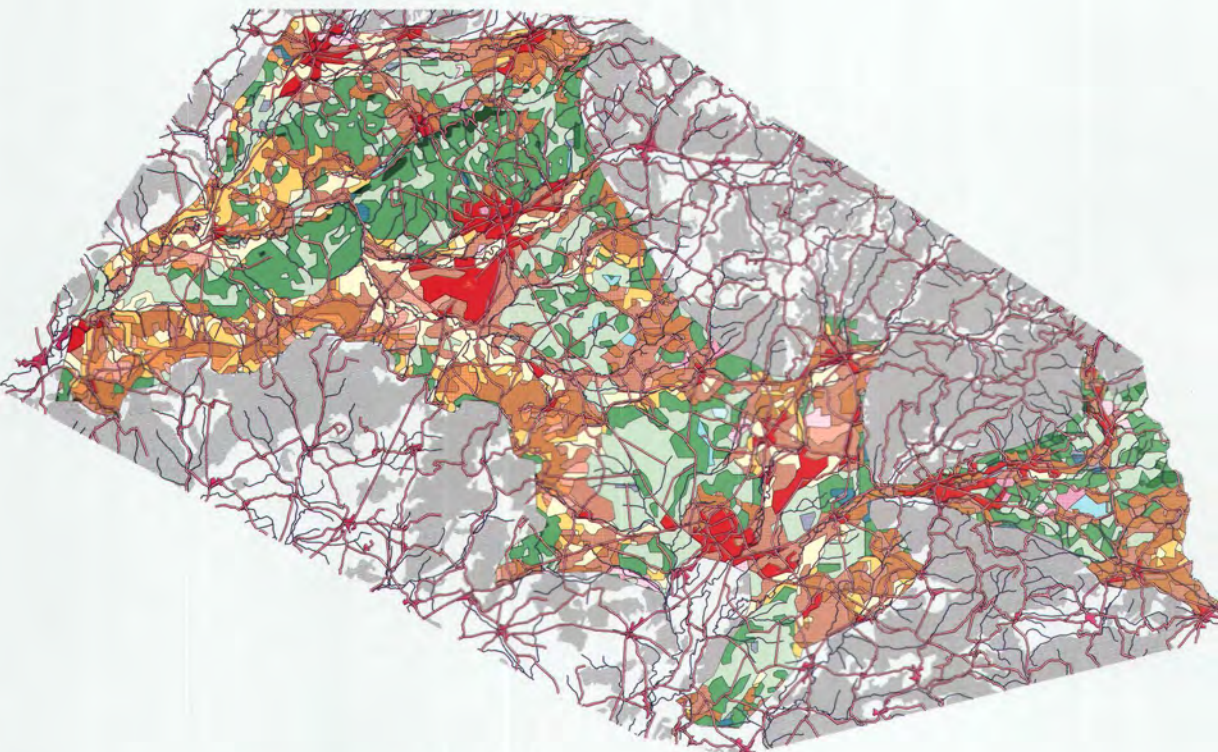


**Occupation du sol**  
BD Carto & Corine Land-Cover

- Urban continu
- Urban discontinu
- Zones indus. ou commerciales
- Réseau routier et ferroviaire
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Chantiers
- Équipements sportifs et de loisir
- Terres arables
- Vignobles
- Vergers et petits fruits
- Prairies
- Syst. cult. parcel. complexes
- Territ. agric. et végét. naturelle
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages nat.
- Landes et broussailles
- Forêt végét. nat. en mutation
- Marais intérieurs
- Tourbières
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

**Synthèse des caractères**  
croisement du relief  
et de l'occupation du sol



- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies  $P \leq 7^\circ$
- Prairies  $P > 7^\circ$  Rb
- Prairies  $P > 7^\circ$  Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture  $P \leq 7^\circ$
- Polyculture  $P > 7^\circ$  Rb
- Polyculture  $P > 7^\circ$  Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus  $P \leq 7^\circ$
- Feuillus  $P > 7^\circ$  Rb
- Feuillus  $P > 7^\circ$  Rh
- Résineux - plat
- Résineux  $P \leq 7^\circ$
- Résineux  $P > 7^\circ$  Rb
- Résineux  $P > 7^\circ$  Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche  $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche  $P > 7^\circ$  Rb
- Mixte, friche  $P > 7^\circ$  Rh
- Marais
- Eau libre
- Urban





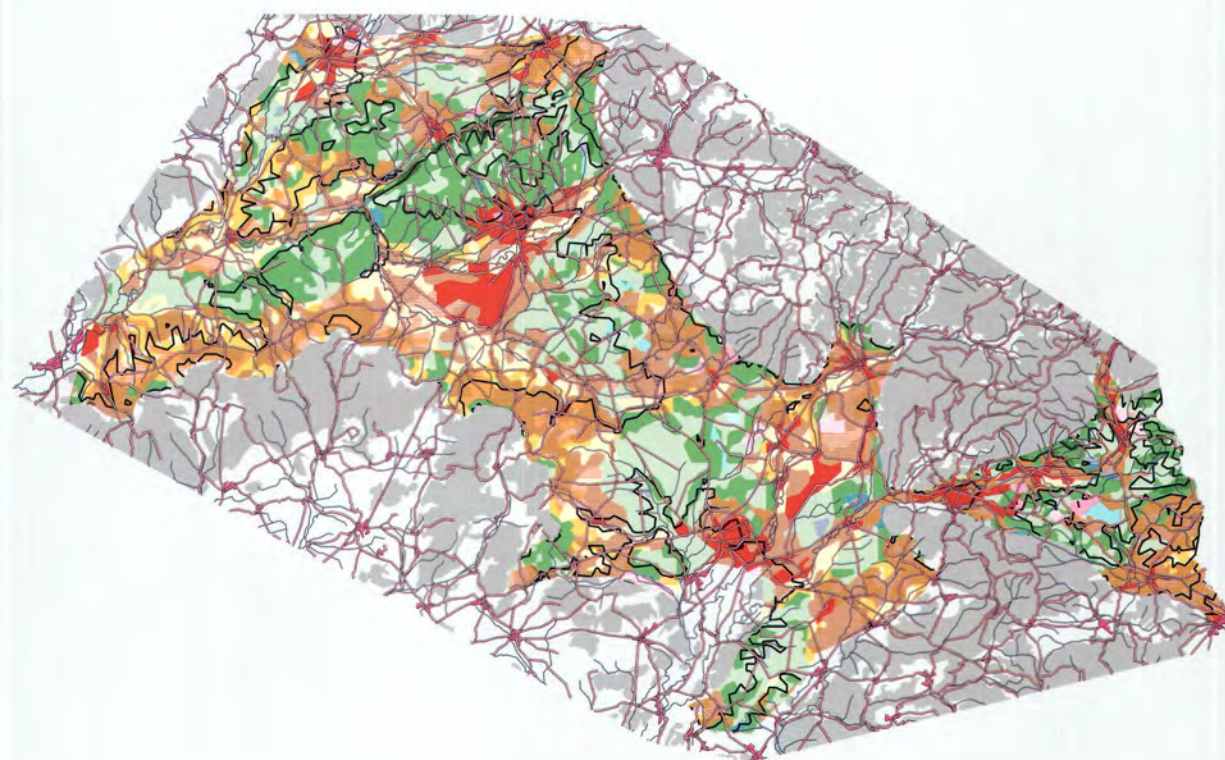
## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE



### Occupation du sol version simplifiée BD Carto & Corine Land-Cover

- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Agriculture hétérogène
- Forêt de feuillus
- Forêt de conifères
- Forêt mixte et friche
- Zones humides et plans d'eau

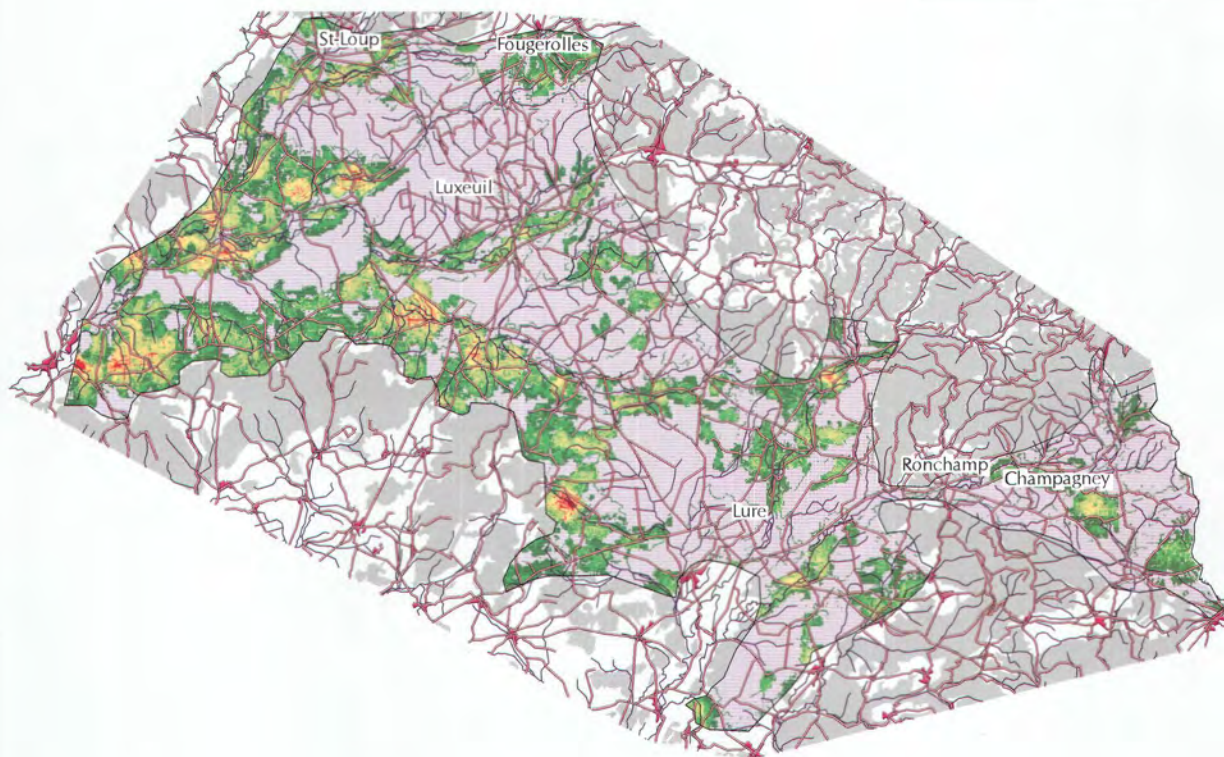
- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



### Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

- Courbes de niveau  
équidistance 100m
- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies  $P \leq 7^\circ$
- Prairies  $P > 7^\circ$  Rb
- Prairies  $P > 7^\circ$  Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture  $P \leq 7^\circ$
- Polyculture  $P > 7^\circ$  Rb
- Polyculture  $P > 7^\circ$  Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus  $P \leq 7^\circ$
- Feuillus  $P > 7^\circ$  Rb
- Feuillus  $P > 7^\circ$  Rh
- Résineux - plat
- Résineux  $P \leq 7^\circ$
- Résineux  $P > 7^\circ$  Rb
- Résineux  $P > 7^\circ$  Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche  $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche  $P > 7^\circ$  Rb
- Mixte, friche  $P > 7^\circ$  Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain

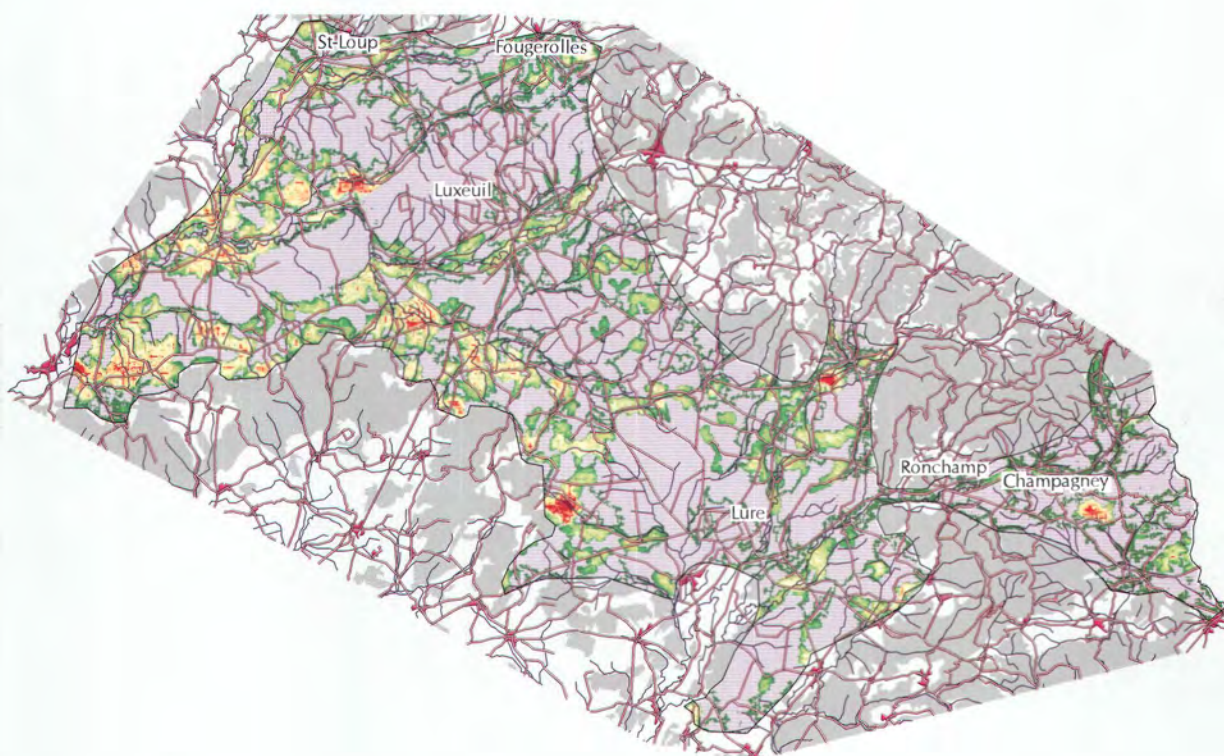




**Soumission  
à la vue  
depuis l'espace proche**

- Non renseigné
- Vu depuis plus de 45 ha
- Vu depuis 37 à 45 ha
- Vu depuis 31 à 37 ha
- Vu depuis 25 à 31 ha
- Vu depuis 18 à 25 ha
- Vu depuis 12 à 18 ha
- Vu depuis 7 à 12 ha
- Vu depuis 2 à 7 ha
- Vu localement

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



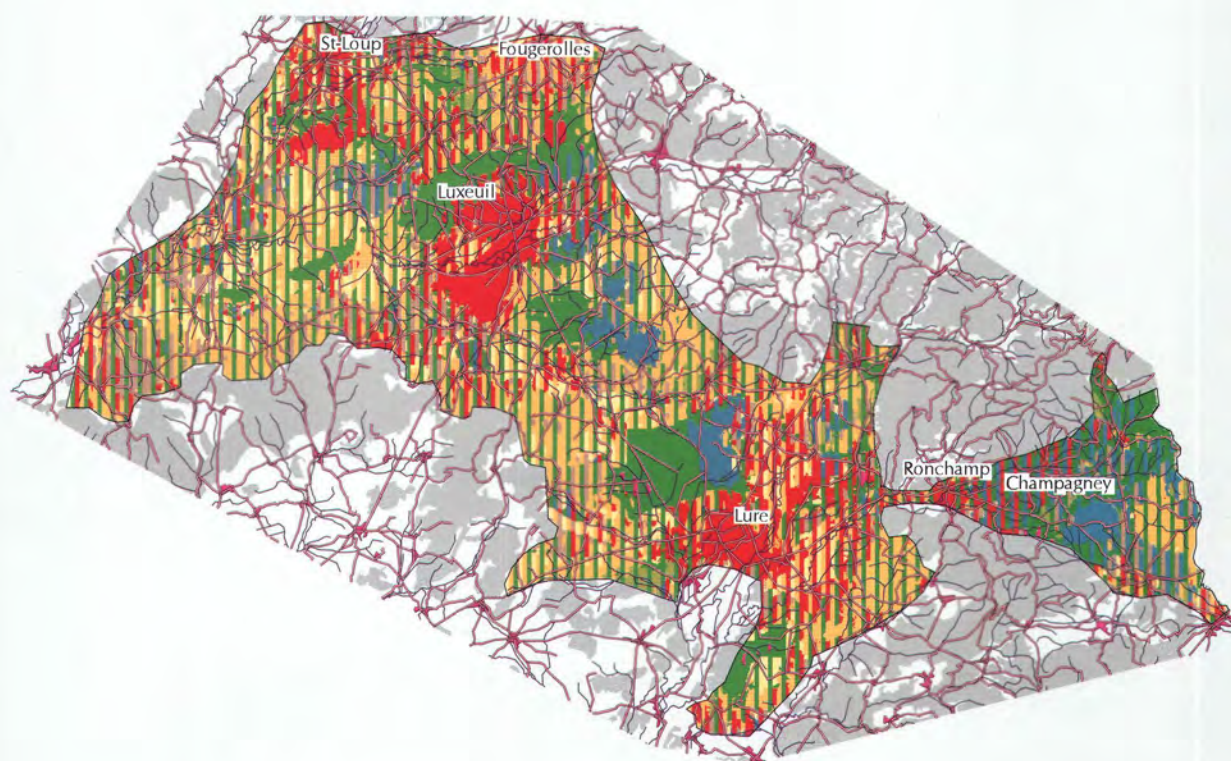
**Ampleur  
de vue  
sur l'espace proche**

- Non renseigné
- Voit plus de 62 ha
- Voit 50 à 62 ha
- Voit 45 à 50 ha
- Voit 37 à 45 ha
- Voit 31 à 37 ha
- Voit 25 à 31 ha
- Voit 18 à 25 ha
- Voit 12 à 18 ha
- Voit 7 à 12 ha
- Voit 2 à 7 ha
- Voit localement





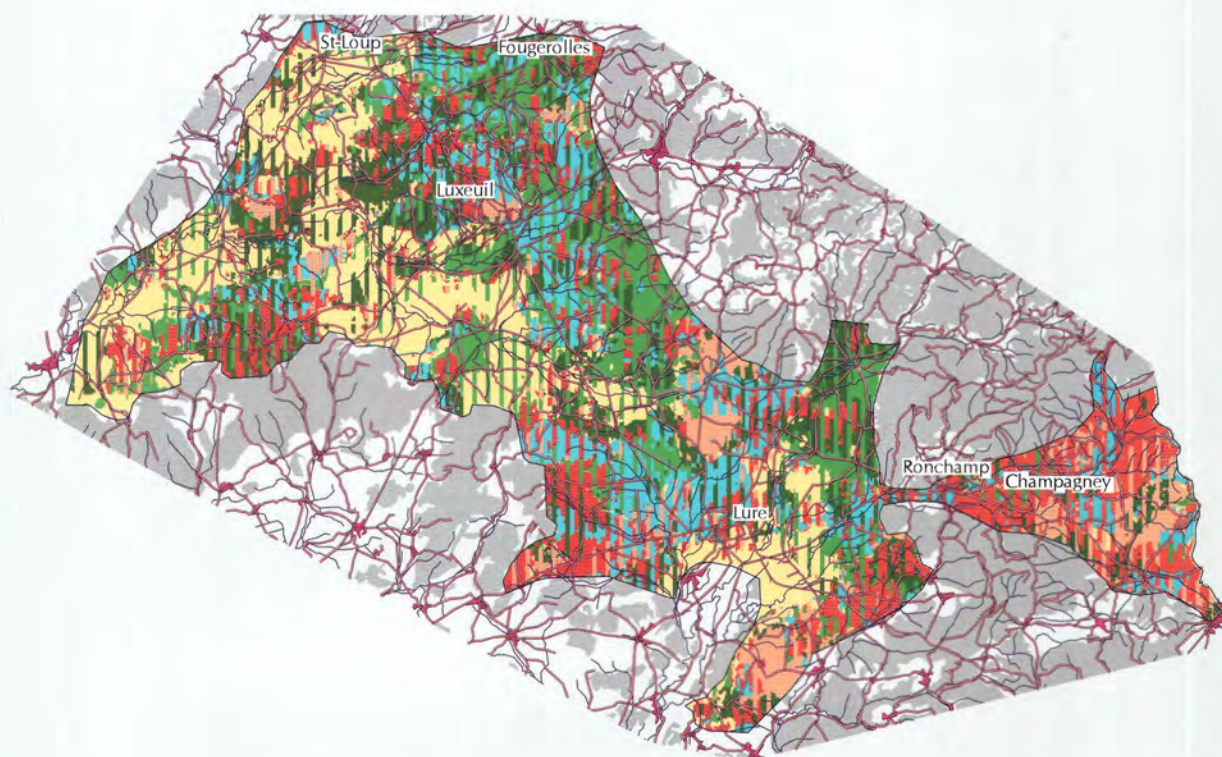
## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE



### Objets que l'on voit

- Non renseigné
- Paysages d'eau
- Forêt mixte - friches
- Forêt de conifères
- Forêt de feuillus
- Agricole hétérogène
- Prairies
- Cultures
- Fortement humanisé

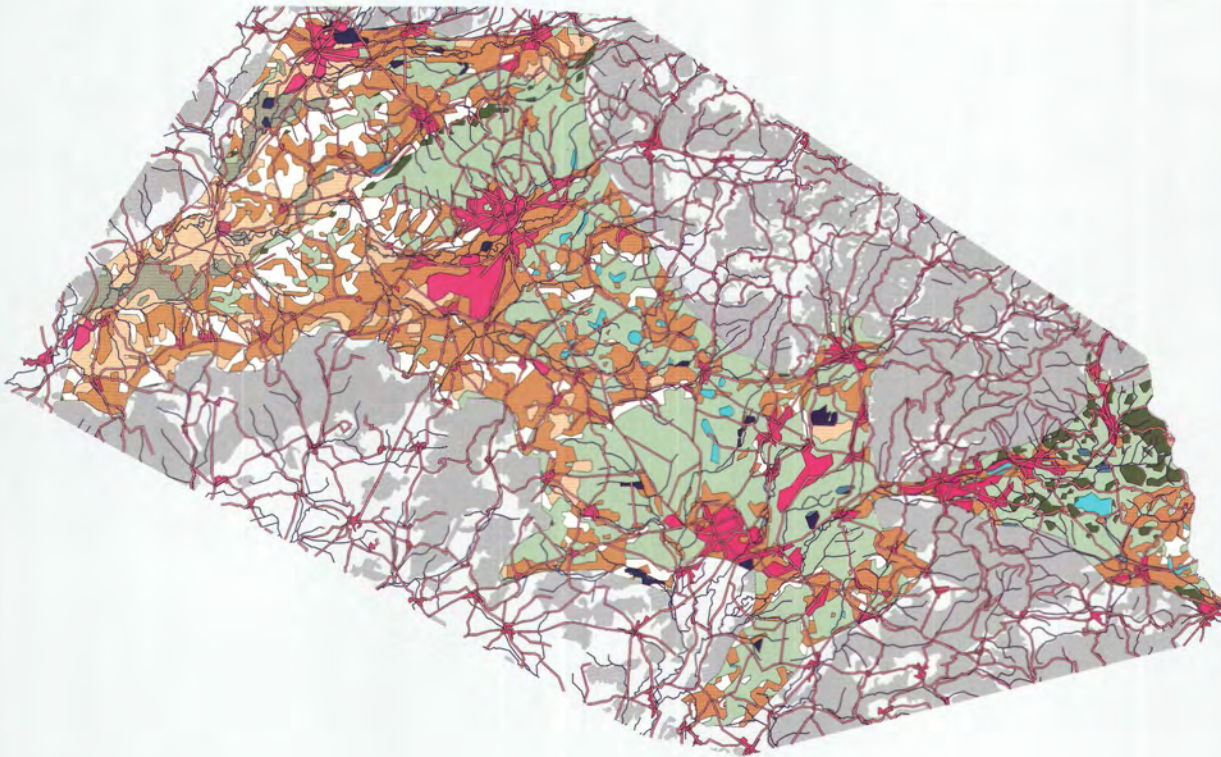
- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



### Formes que l'on voit

- Non renseigné
- Formes composites
- Versants longs
- Versants courts
- Crêtes et sommets
- Fonds de vallée
- Plat



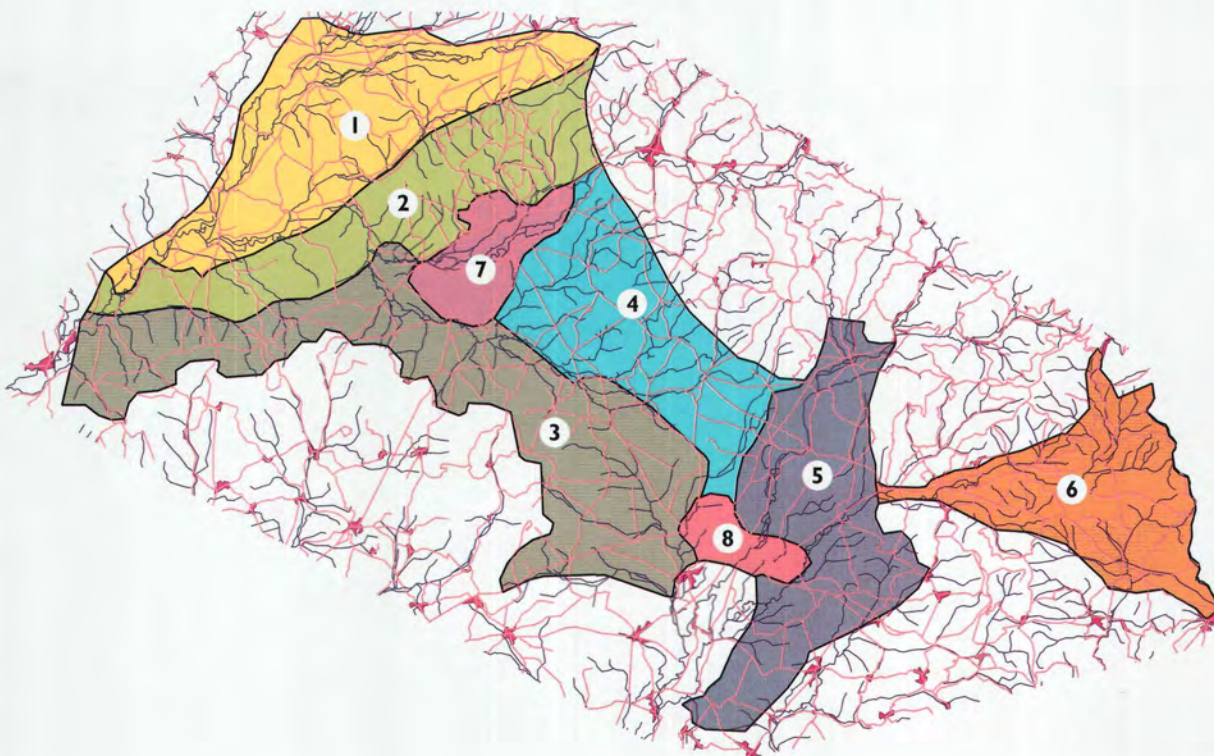


### Analyse multicritère et classification

croisement de l'occupation du sol, des altitudes, des formes topographiques et du rayonnement solaire

- Paysages d'eau
- Finage en culture
- Feuillus en plaine
- Friche ou déprise sur plateau
- Polyculture en topo. calme
- Prairies en topo. calme
- Feuillus en topo. calme
- Feuillus des gorges et faisceaux
- Prairies et broussailles en adret
- Résineux et prairies d'altitude
- Broussailles et résineux
- Montagne : résineux, friches et prés-bois
- Espace bâti
- Non renseigné

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



### Sous-Unités

- 1 - Entre Combeauté et Lanterne
- 2 - Grands massifs forestiers du nord
- 3 - Plaine et basse collines de la partie centrale
- 4 - Confins sud du Plateau des Mille Étangs
- 5 - Bassin alluvial des vallées (Ognon Rahin Rognon)
- 6 - Pays de Champagne
- 7 - Agglomération luxovienne
- 8 - Agglomération luronne



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

### A l'ouest du Breuchin

*Conflans-sur-Lanterne, adossé contre une terrasse, se localise dans un petit bassin où affluent plusieurs rivières : La Lanterne, la Semouse et le Planey parmi les plus importantes. Malgré des haies et des bosquets d'arbres dispersés, le paysage est assez ouvert. L'humidité des sols mal drainés en raison de la pente nulle limite l'extension des cultures au rebord des terrasses. Derrière la ville, des bois et des forêts de feuillus bloquent la vue.*



## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE



Les Chavannes



Fougerolles



Plainemont



Hauteville



Fougerolles

Au contact du glaciaire bordier de la Vôge, cette sous-unité s'inscrit dans la continuité structurale directe du pays d'Amance mais les rivières qui viennent converger ici se connectent en amont sur des bassins qui mordent très au nord en englobant le cœur même de la Vôge. Ce lien fonctionnel important avec le massif ancien amène à classer cette zone avec l'ensemble de la Dépression Sous-Vosgienne. Les dépôts transportés par les cours d'eau ont permis la construction de grands plans alluviaux, autour des confluences surtout, comme à Saint-Loup-sur-Semouse ou à Conflans-sur-Lanterne. Les activités industrielles imposent leur marque dans le paysage des villes et des villages de ce secteur qui s'affranchissent ainsi d'un caractère rural exclusif.



Plainemont



Varigney



La Semouse





Fontaine-les-Luxeuil

## sous-unité I

### Entre Combeauté et Lanterne

Cette sous-unité comprend une vallée très urbanisée, celle de la Combeauté où est localisée une grande partie de la population : 10 000 habitants à Fougerolles, Corbenay et Saint-Loup-sur-Semouse.

Ville très industrielle au siècle dernier (filatures, tissages, moulins, tanneries, forges, ameublement...), St-Loup-sur-Semouse est restée aujourd'hui un centre important du textile et de l'ameublement (meubles Parisot). Ainsi le Château de Bouly classé monument historique et construit au XVIII<sup>e</sup> siècle était une ancienne résidence de maître des forges. La ville comporte également un petit quartier ancien au bord de la Semouse et autour de l'église reconstruite au XVIII<sup>e</sup> siècle autre petite ville de la sous-unité, Fougerolles, doit sa renommée au kirsch qui est encore une de ses principales activités économiques. L'église de Fougerolles reconstruite au XVIII<sup>e</sup> siècle a été classée récemment monument historique.

Ces deux villes se sont bien développées depuis les années cinquante : Zones industrielles et nombreuses maisons individuelles construites en lotissements ou en secteur diffus.

Conflans-sur-Lanterne, gros village, comprend un petit noyau d'immeubles anciens qui lui donne un caractère très urbain. L'église et le Château Maillard sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

Dernière localité importante, Fontaine-les-Luxeuil, ne laisse pas le visiteur indifférent. Le centre du village est en effet bien marqué par la grande mairie construite en belles pierres de taille de grès rose et par l'église néogothique comportant un clocher carré à toit en flèche.



Conflans-sur-Lanterne



Conflans-sur-Lanterne



Fougerolles



Conflans-sur-Lanterne



Saint-Loup-sur-Semouse



Le Breuchot





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

### Une longue échine boisée.

*Cette sous-unité correspond à une longue échine issue des crêtes vosgiennes et recouverte de bois compacts.*

## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE



Vers le hameau de Blanzey



Saint-Valbert

Cette longue ride boisée constitue un ressaut qui barre en écharpe la Dépression Sous-Vosgienne. S'élevant en pente douce vers le nord-est, elle se raccorde sans rupture au Plateau des Mille Etangs dont elle constitue une sorte de diverticule. Souligné dans sa limite ouest par un escarpement, cet ensemble s'individualise d'autant mieux qu'il est recouvert par une forêt qui en épouse strictement le contour. En dehors de l'étroite percée de la Lanterne dont les rives ont été défrichées et de la clairière de St-Valbert, le paysage est dominé par une physionomie de sous-bois.



Bourguignon-les-Confans



Saint-Valbert



Saint-Valbert



Saint-Valbert





Bourguignon-les-Conflans

## sous-unité 2

### Grands massifs forestiers du nord



Fougérolles



Saint-Valbert

Le seul village de Saint-Valbert, une petite partie est de Bourguignon-les-Conflans et les lieux-dit Chez Liegeon, La Chiquerie et Les Forges constituent les seuls secteurs construits de cette sous-unité presque entièrement boisés. Le village de Saint-Valbert concentre l'essentiel du bâti. Son centre est bien marqué par l'église reconstruite au XIX<sup>e</sup> siècle et un beau lavoir octogonal de la même époque. Enfin, signalons l'ermitage de Saint-Valbert, témoin architectural du VII<sup>e</sup> siècle et classé monument historique.



Saint-Valbert



Saint-Valbert



Ermitage de Saint-Valbert





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

### Au sud de Luxeuil

Au sud-est de Luxeuil, le versant nord et ouest d'un petit massif en arc de cercle apparaît comme très homogène. Les pâtures et les prés de fauche alternent avec des taillis et des bosquets tandis que les cultures, éparpillées autour des villages se réservent les secteurs les moins humides. Adelans-et-le-Val-de-Bithaine au premier plan marque cet espace ouvert.

## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE



Breurey-les-Faverney



Mersuay

Cette longue dépression arquée est sous la dépendance du front de côte qui marque la terminaison des Plateaux Centraux. La configuration classique de relief qui en résulte est ici soulignée par la forêt qui est en concordance avec l'ossature du front de côte ; le finage en contrebas fait l'objet d'une mise en valeur agricole complète à l'exception de quelques bosquets. Dans ce paysage découvert, les villages, très visibles, se disposent en chapelet selon l'axe de la dépression.



La campagne des environs d'Équevilley



Équevilley



Mersuay





Breurey-les-Faverney

## sous-unité 3

### Partie centrale

Sous-unité correspondant à la partie la plus basse et la plus plate de la dépression sous-vosgienne, elle est très peuplée. Une vingtaine de villages occupent le centre de terroirs agricoles fertiles. Le peuplement est souvent organisé en village-rue à structure urbaine lâche comme à Quers, Citers, Brotte-les-Luxeuil, la Chapelle-les-Luxeuil, Ehuns et Equevilley. Ils sont de taille moyenne, leur population variant de 150 à 600 habitants. Tous comportent un patrimoine architectural privé important constitué de maisons traditionnelles rurales. Elles sont de deux types : à l'ouest, il s'agit de la ferme « monobloc » de polyculteur des plateaux que l'on rencontre dans la région de Vesoul ; à l'est c'est la ferme à « chari » du même type que celle des Vosges saônoises.

Le patrimoine public est également bien présent. Citons les belles églises d'Equevilley, de Villers-les-Luxeuil (cette dernière étant inscrite à l'inventaire des monuments historiques), la grande mairie de Breurey-les-Faverney, la maison communale de Quers installée dans un ancien château classé. Tous les villages comportent une ou plusieurs fontaines-lavoirs, les plus intéressantes étant à Amblans et Velotte (inscrite à l'inventaire des monuments historiques), à Velorcey (fontaine sous pavillon), à Villers-les-Luxeuil, à Meurcourt et à Visoncourt (3 fontaines-lavoirs).

Ormoiche, Breurey-les-Faverney, Ailloncourt et Abelcourt comptent également de belles maisons anciennes. Enfin terminons ce rapide tour d'horizon du patrimoine architectural de la sous-unité en citant les petits châteaux de Breurey-les-Faverney et de Genevreuille ainsi que l'ancienne abbaye de Notre-Dame de Bithaine, inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

Ces quarante dernières années, l'urbanisation a été modérée sauf à l'entrée de quelques villages situés dans l'aire d'attraction de Luxeuil-les-Bains ainsi qu'à Citers et Adalans.



La Villedieu-en-Fontenette



Brotte-les-Luxeuil



Breurey-les-Faverney



Equevilley



Breurey-les-Faverney



Villers-les-Luxeuil



Breurey-les-Faverney





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

### Un pays parsemé d'étangs

*Le piémont des Vosges est caractérisé par une topographie plane avec, émergeant çà et là, des collines au sommet arasé. L'ensemble de ce pays a été, au cours du quaternaire, au contact avec les glaciers vosgiens qui arrivaient ici en bout de course. Les torrents pro-glaciaires qui en étaient issus ont étalé des moraines. Cet espace est pauvre pour l'agriculture comme en témoigne la faible densité des villages. Le paysage est constitué d'une alternance de bois, de forêts, de taillis et de prés humides piquetés d'étangs.*

## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE



L'association de forêts et d'étangs dans un environnement paysager confiné présente une parenté évidente avec le Plateau voisin des Mille Etangs. Mais ici, les données topographiques sont différentes puisque le plancher de la dépression offre un modelé insensible : nous sommes dans la zone marginale de l'ancien glacier, là où les eaux de fonte ont abandonné et redistribué leurs dépôts pour construire localement une plaine d'épandage. En dehors de quelques clairières, forêt compacte et topographie plane se conjuguent pour que le confinement des vues soit extrême avec des dégagements visuels réduits aux seuls plans d'eau.







Les Fouilles de Brest

## sous-unité 4

### Confins sud des Mille Étangs

Contrairement à la sous-unité précédente, l'habitat est très dispersé : quelques villages-centres et de nombreux hameaux et écarts occupent ce territoire très forestier et parsemé d'étangs. Même dans les villages-centres, la structure urbaine est très lâche, les maisons laissant des espaces importants entre elles. Cette organisation spatiale du bâti donne l'impression d'une forte concentration humaine des espaces découverts.

L'architecture traditionnelle des fermes se rapproche beaucoup de celle du secteur sud des Mille Etangs des Vosges saônoises : ferme à « chari » à trois travées encore couverte par endroit de laves en grès et qui comporte un ou plusieurs bâtiments annexes.

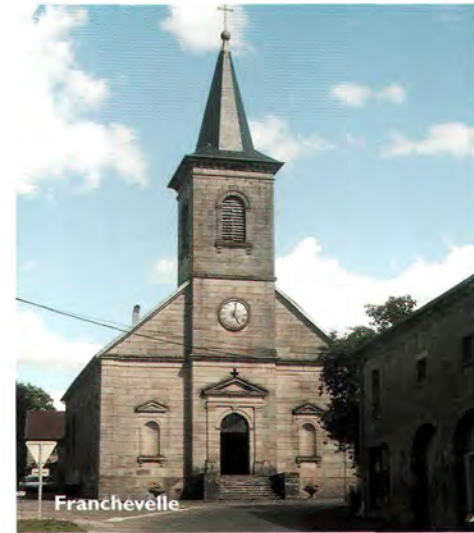
Situées entre Lure et Luxeuil et bénéficiant d'un cadre de vie agréable (étangs, forêts), les communes de la sous-unité se sont bien construites ces trente dernières années : constructions (résidences principales et secondaires) en secteur diffus qui accentue la dispersion de l'habitat et petits lotissements à Linexert, Lantenot et Francheville où se sont implantés également des bâtiments industriels.



Rignovelle



Magnivray



Francheville



Linexert

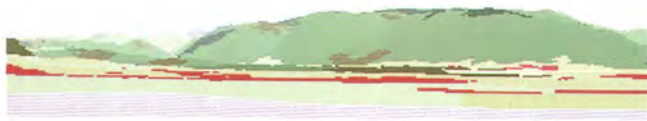


Magnivray



Magnivray





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (fiches)
- Eau

### La vallée de l'Ognon en aval de Melisey

*Entre Lure et Melisey, l'Ognon coule au milieu d'une clairière qui héberge plusieurs bourgs (Saint-Germain au premier plan, Melisey, Saint-Bartélémy). La topographie calme favorise l'activité agricole. Ce petit bassin, limité de toutes parts par la forêt, heurte les premiers contreforts des Vosges (Bois du Mont de Vannes).*

## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE



Saint-Germain



La Nouvelle-les-Lure



La-Nouvelle-les-Lure

Parcourue par l'Ognon, cette partie du Piémont Sous-Vosgien et du système de dépressions qui le caractérise a fonctionné comme une vaste aire de collecte des rivières issues des Hautes-Vosges. L'abondance des eaux et des débris fournis par les glaciers proches se sont traduits par un colmatage alluvial considérable. Les sols qui en résultent présentent des aptitudes agricoles inégales : étangs et marais résiduels marquent une tendance à l'engorgement ; la forêt conserve une place importante au côté de la polyculture et des prairies.



Magny-d'Anigon



Saint-Barthélémy



Mélisey





Melisey

## sous-unité 5

### Bassin Alluvial du Rahin

Située dans l'aire d'attraction urbaine de Lure, les villages de la sous-unité sont de taille moyenne, leur population est comprise entre 100 et 500 habitants. Trois d'entre eux sont nettement plus peuplés : St-Germain : 1166 habitants, St-Barthélémy : 1000 habitants et Melisey, chef lieu de canton : 1800 habitants. La structure urbaine est très lâche et les maisons sont bien dispersées depuis le centre, le long de la ou des rues principales. La ferme à chari comme dans les Vosges saônoises représente l'habitat rural traditionnel. On constate une forte poussée urbaine depuis les années cinquante dans presque toutes les localités de la sous-unité. Elles sont devenues les villages dortoirs de l'agglomération luronne. Le patrimoine bâti a fortement augmenté notamment à Malbouhans, St-Barthélémy, Frotey-les-Lure et Lyoffans. Des bâtiments industriels ont également été construits à Melisey et à St-Germain. Ainsi entre Malbouhans et Melisey et entre Andornay, Magny-Jobert et Lyoffans, il n'existe plus d'espaces importants non construits et les centres anciens des villages sont maintenant situés bien à l'intérieur. Ils ne manquent pas d'intérêt architectural : églises dont la plus ancienne et la plus belle est sise à Melisey et est classée monument historique. Cette localité au caractère urbain marqué comprend de belles maisons anciennes dont l'une d'entre elles remonte au XVI<sup>e</sup> siècle. Citons également Lyoffans, village fleuri où se trouve le plus grand nombre de fontaines et de lavoirs de la sous-unité : cinq fontaines et cinq lavoirs anciens en état de fonctionnement.



Andornay



Magny-d'Anigon



La-Neuve-les-Lure



La-Neuve-les-Lure



La-Neuve-les-Lure



Melisey



Melisey



Melisey





### La vallée du Rahin.

Le réservoir de Champagny est séparé de la vallée du Rahin par une petite crête recouverte de friches et de formations agricoles complexes. La montagne vosgienne est divisée en plusieurs massifs par de profondes vallées. Les versants sont recouverts de feuillus et de friches.

## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE



Frahier



Errevet

Fermement encadré par des versants redressés, le bassin houiller de Champagny est séparé par un étranglement topographique du reste de la Dépression Sous-Vosgienne. Cette identité singulière est renforcée par l'héritage minier dont l'empreinte reste encore sensible dans le paysage du secteur à l'urbanisation caractéristique. Latéralement, le passage à la forêt est rapide sans le tampon d'un espace agricole conséquent. La Chapelle de Notre-Dame-du-Haut constitue un point d'appel dans le paysage qui permet d'en fixer l'image.



Le Bassin de Champagny



Ronchamp



Errevet



Le Ban de Champagny





Ronchamp

## sous-unité 6

### Pays de Champagney

Près de 8000 habitants vivent dans les trois petits bourgs de Ronchamp, Champagney et Plancher-Bas.

Les activités minières liées à l'extraction de la houille ont cessé de fonctionner au début des années cinquante et l'architecture des communes de Champagney et de Ronchamp est caractéristique de ce passé industriel : Cités ouvrières, maisons de maître, anciens puits de mine, bâtiments industriels.

Plusieurs types de constructions s'y rencontrent : Ferme à chari traditionnelle des Vosges saônoises, maisons ouvrières à deux niveaux du début du siècle et nombreuses habitations récentes.

Les trois localités les plus peuplées présentent au visiteur averti quelques points forts architecturaux. A Plancher-Bas une belle église et ses statues classées, la maison Georges Brassens et l'école maternelle qui sont de beaux exemples d'architecture contemporaine. A Champagney et à Ronchamp le visiteur pourra admirer les églises dont la première renferme un carillon de 35 cloches et la seconde du XIX<sup>e</sup> siècle qui est de style néogothique. A Ronchamp, signalons également le bel aménagement paysager des quais du Rahin.

Située dans l'aire d'attraction urbaine de Belfort, l'urbanisation des quarante dernières années a été importante. De l'entrée de Plancher-Bas à Plancher-les-Mines, les constructions récentes se sont implantées entre les principaux petits hameaux de la commune. Déjà bien urbanisés Ronchamp et Champagney sont également marqués par les nouvelles maisons qui accentuent le mitage déjà existant. Paradoxalement, bien que plus proches de Belfort, Frahier et Chatebier, Echevanne et Errevet se sont moins construits.



Ronchamp



Champagney (Éboulet)



Frahier



Plancher-Bas



Champagney



Le Ban de Champagney



Éboulet



Champagney (Éboulet)





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

### Luxeuil-les-Bains

*Luxeuil-les-Bains est localisé au pied d'une longue échine, au fond de la vallée du Breuchin. La ville est entourée presque de tous côtés par la forêt. Seul le sud offre une ouverture où siège l'aérodrome de Luxeuil-Saint-Sauveur. Les cultures entourent ce dernier.*

## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE



Le site de la ville thermale de Luxeuil s'enfonce en coin dans le Plateau des Mille Etangs et se découpe à l'emporte-pièce sur un cadre naturel où la forêt et l'eau dominent. Les lisières sont toujours proches, aussi la vue sur la ville ne déborde que très peu du site lui-même. A celui-ci, il convient d'adjoindre l'aérodrome militaire qui étend l'emprise urbaine au sud vers le cœur même de la Dépression Sous-Vosgienne.







Luxeuil

## sous-unité 7

### Luxeuil

Cette petite sous-unité comprend l'agglomération luxovienne et la base militaire 116 et est très urbanisée.

Luxeuil-les-Bains, ancienne ville romaine déjà connue à l'époque pour la qualité de ses eaux thermales, est d'un grand intérêt tant du point de vue architectural que du point de vue historique. On trouve des monuments, des hôtels particuliers et des immeubles datant du Moyen-Age au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le quartier ancien comporte de très nombreux monuments classés et inscrits : maison dite du « Cardinal Jouffroy » du XV<sup>e</sup> siècle dont la façade a gardé intacte son caractère gothique et qui est décorée d'un élégant balcon aux dessins flamboyants, maison Thiadot ou maison du Bailli du XV<sup>e</sup> siècle qui renferme aujourd'hui la bibliothèque, hôtel Pusel du XVI<sup>e</sup> siècle de style renaissance, hôtel François I<sup>er</sup> de la même époque. Enfin terminons ce trop rapide tableau du patrimoine monumental de Luxeuil-les-Bains en signalant la tour des Échevins, beffroi à quatre étages rappelant ceux du nord de la France, l'église St Pierre et Paul avec son palais abbatial et son cloître construit entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle et enfin les beaux bâtiments de style classique du XVIII<sup>e</sup> siècle des thermes entourés d'un parc à l'anglaise.

La ville s'est beaucoup développée au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée du chemin de fer et du casino et surtout au XX<sup>e</sup> siècle après la seconde guerre mondiale : Zone industrielle à l'ouest, lotissements importants et nombreuses maisons individuelles construites en secteur diffus.

La même évolution urbaine a eu lieu dans la commune de St-Sauveur et surtout dans celle de Froideconche. Par contre, situés dans la zone de bruit de la base militaire 116 de Luxeuil, qui interdit dans un certain périmètre les constructions nouvelles, les villages de Breuches et Baudoncourt se sont peu développés.



Luxeuil



Luxeuil



Baudoncourt



Baudoncourt



Baudoncourt



Luxeuil



Breuches



Luxeuil





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Lure.

*Lure est, comme Luxeuil-les-Bains, environné de forêts. Ici aussi, les ouvertures visuelles se font dans la direction nord-sud, conformément à l'orientation locale de la vallée de l'Ognon. Cette dernière, tapissée de prairies, bute contre les avancées les plus méridionales du massif vosgien.*

## LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE



Comme Luxeuil, la ville de Lure est cernée de forêts mais dans le contexte topographique atténué d'une plaine d'épandage alluvial. Là où la couronne forestière se desserre, prend place un réseau de noyaux villageois connectés à la ville et assurant une transition avec le contexte paysager rural plus éloigné.







Sous-Préfecture de Lure

## sous-unité 8

### Lure

Cette sous-unité est peu étendue mais très urbaine et regroupe le village de Roye et la ville de Lure, soit environ 10 000 habitants. Le noyau urbain ancien de Lure (localité existant déjà à l'époque romaine) s'inscrit dans un carré coupé dans le sens nord-sud par la rue principale (avenue de la République, rue Carnot), qui comporte de chaque côté de belles façades d'immeubles à trois niveaux de la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle. Les points forts du patrimoine architectural dont la plupart sont classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques sont les suivants : palais abbatial du XVII<sup>e</sup> siècle aujourd'hui Sous Préfecture, situé juste à côté du parc au milieu duquel sort la résurgence de la Font, église St-Martin du XVIII<sup>e</sup> siècle et son beau clocher carré comportant des oves de style renaissance, hôtel de ville construit en 1832. On remarquera au hasard des rues de belles maisons canoniales construites près du palais abbatial et quelques demeures anciennes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce patrimoine bâti privé a été rénové dans le cadre d'une OPAH qui concernait toute la ville ancienne. Naturellement le village de Roye (1200 habitants) renferme un patrimoine architectural plus modeste : belle église du XVI<sup>e</sup> siècle et quelques belles maisons anciennes caractéristiques. Lure est avec Vesoul, la ville de Haute-Saône qui s'est le plus développée depuis la dernière guerre. De grands ensembles et des lotissements constituent aujourd'hui les quartiers est des Gleux et du Mortard. D'autres lotissements ont vu le jour également ainsi que quelques bâtiments industriels au sud ouest de la ville (quartiers de la Pologne et de St Quentin), qui sont entourés au nord de la déviation routière de la RN 19 achevée à la fin des années quatre-vingt. La commune de Roye, aujourd'hui village dortoir dont les habitants travaillent à Lure, Ronchamp ou Belfort, s'est également beaucoup construit : nombreuses maisons individuelles à la verrerie et le long de la D 262 à l'entrée de la localité et deux lotissements au Creux d'enfer et à l'Epenotte, ce qui fait que le tissu urbain de Roye est maintenant en continuité avec celui de Lure.



Lure : Quartier du Mortard



Gare de Lure



Lure



Entrée nord de Lure



Quartier de la Pologne

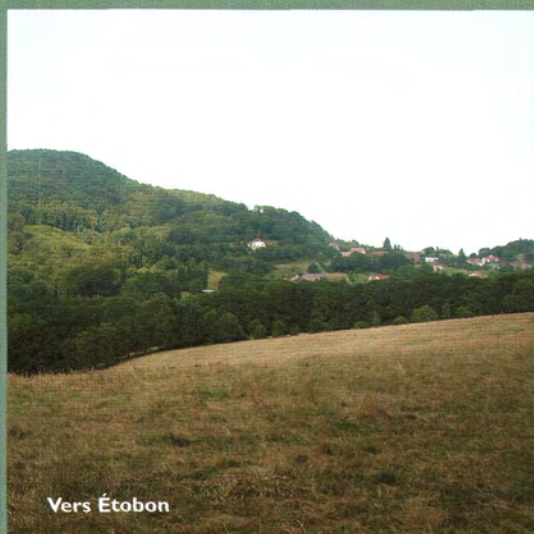


Lure



Lure





Vers Étobon





## LE « DÔME » SOUS-VOSGIEN

Ce type de dépression est caractéristique des bordures de massifs anciens. Ces formes s'installent là où les roches du socle laissent place aux couches sédimentaires périphériques plus récentes. Les eaux souterraines qui circulent le long de cette zone de contact se chargent de minéraux ; leurs qualités thermales sont souvent intéressantes et expliquent l'installation de la ville de cure de Luxeuil avec son paysage urbain caractéristique. En d'autres endroits, comme à Ronchamp, le sous-sol renferme du charbon qui a fixé en son temps une activité minière encore lisible dans le paysage. Sur cette bordure sud des Vosges, la dépression ne s'inscrit pas en auréole régulière mais elle est fragmentée en plusieurs bassins mal reliés entre eux (Saint Loup, Luxeuil, Champagny). Les rivières qui descendent des Vosges ont réaménagé la topographie des bassins en y laissant des dépôts d'origines et de calibres variés. A cet égard, les glaciers qui couvraient autrefois les Vosges ont fourni aux rivières des débris en abondance. Les étangs résiduels qui subsistent en grand nombre confèrent une marque distinctive aux paysages de la dépression sous-vosgienne.



Vers Chatebier



Belverne

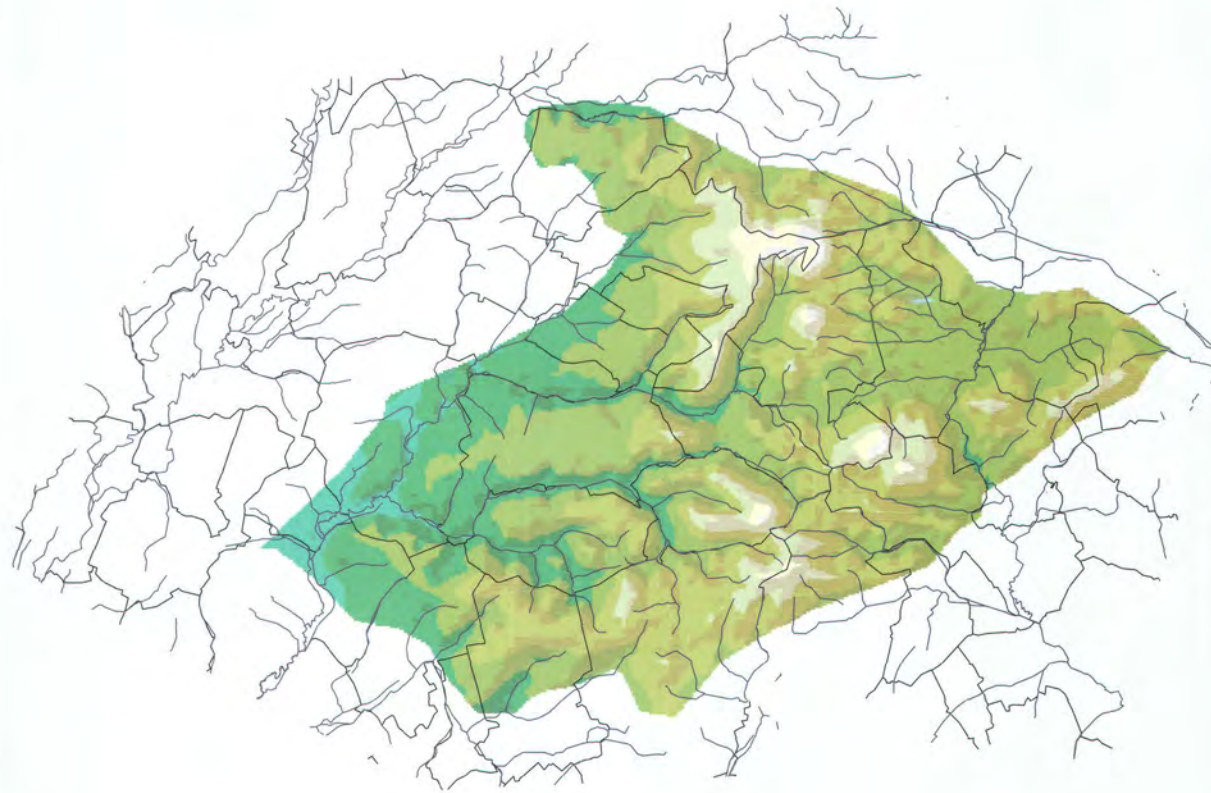


Le bois de Chatebier près de Châlonvillars



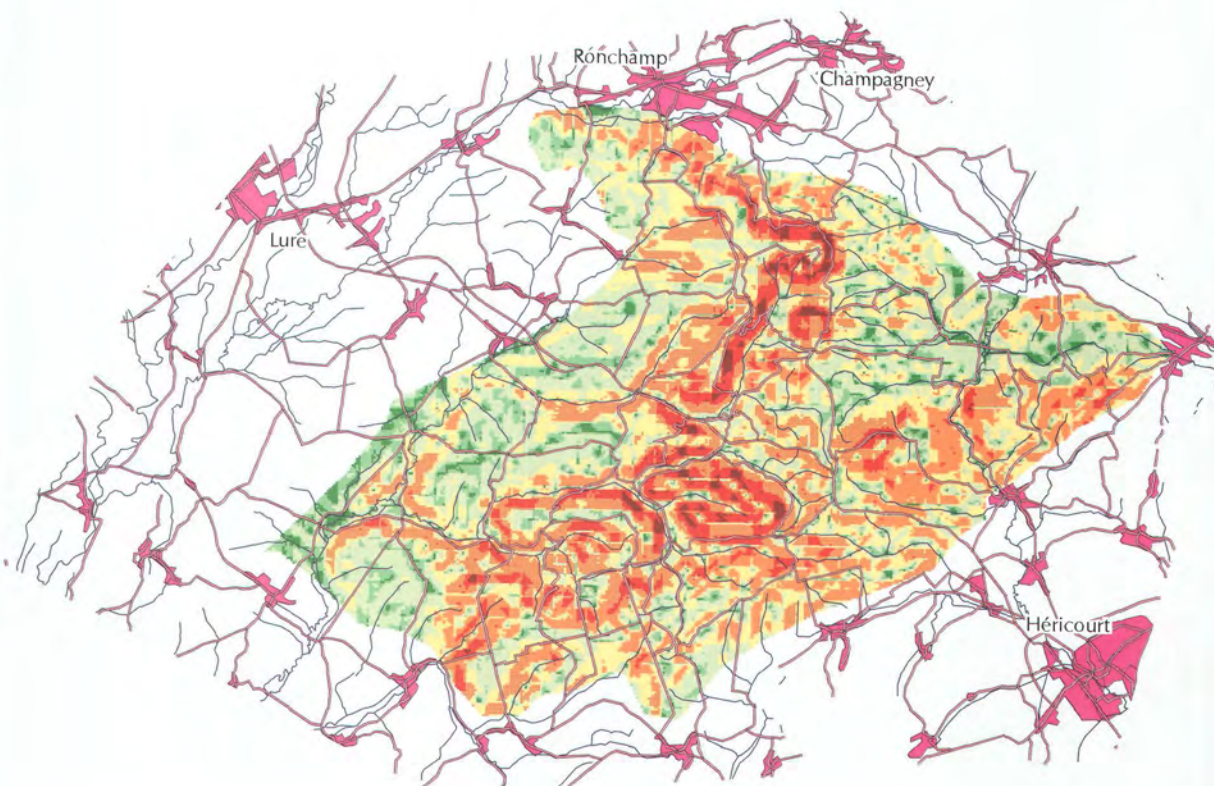


## LE DÔME SOUS-VOSGIEN



### Altitude et limites communales

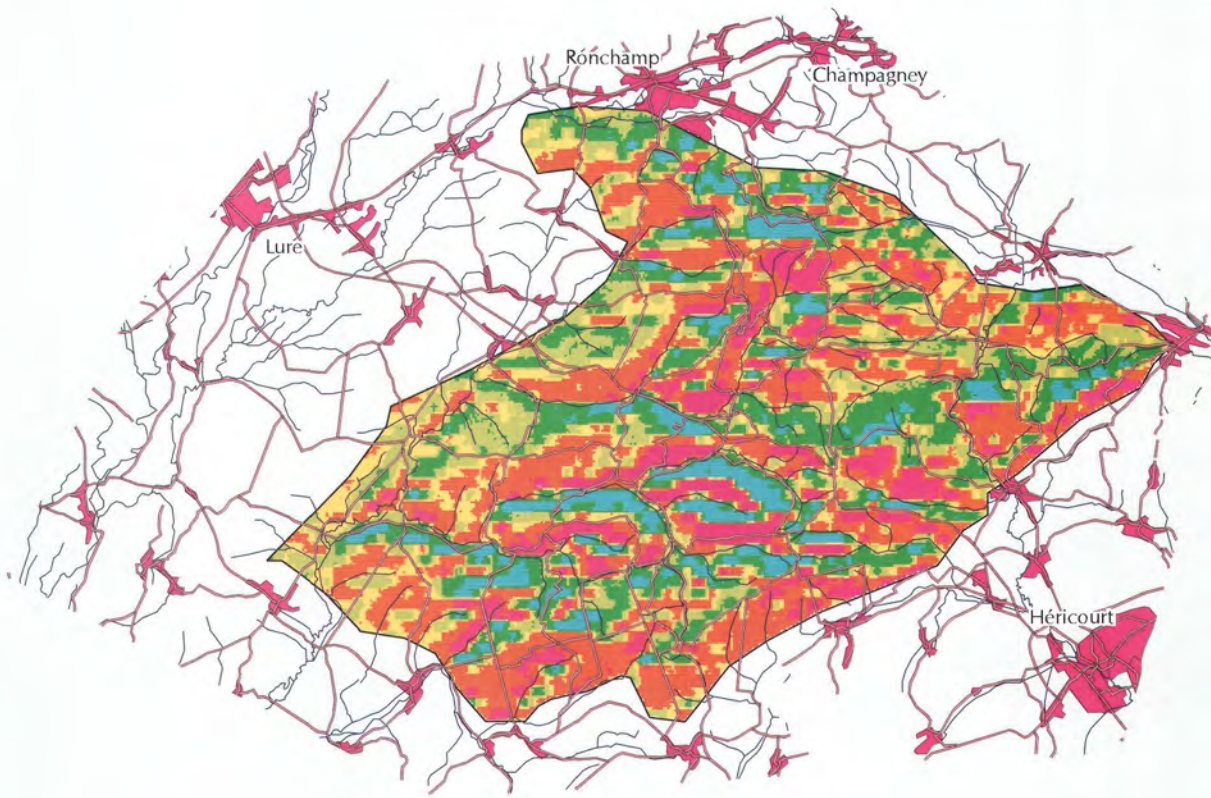
- <= 600 mètres
- <= 500 mètres
- <= 450 mètres
- <= 400 mètres
- <= 350 mètres
- <= 300 mètres
- Limites communales



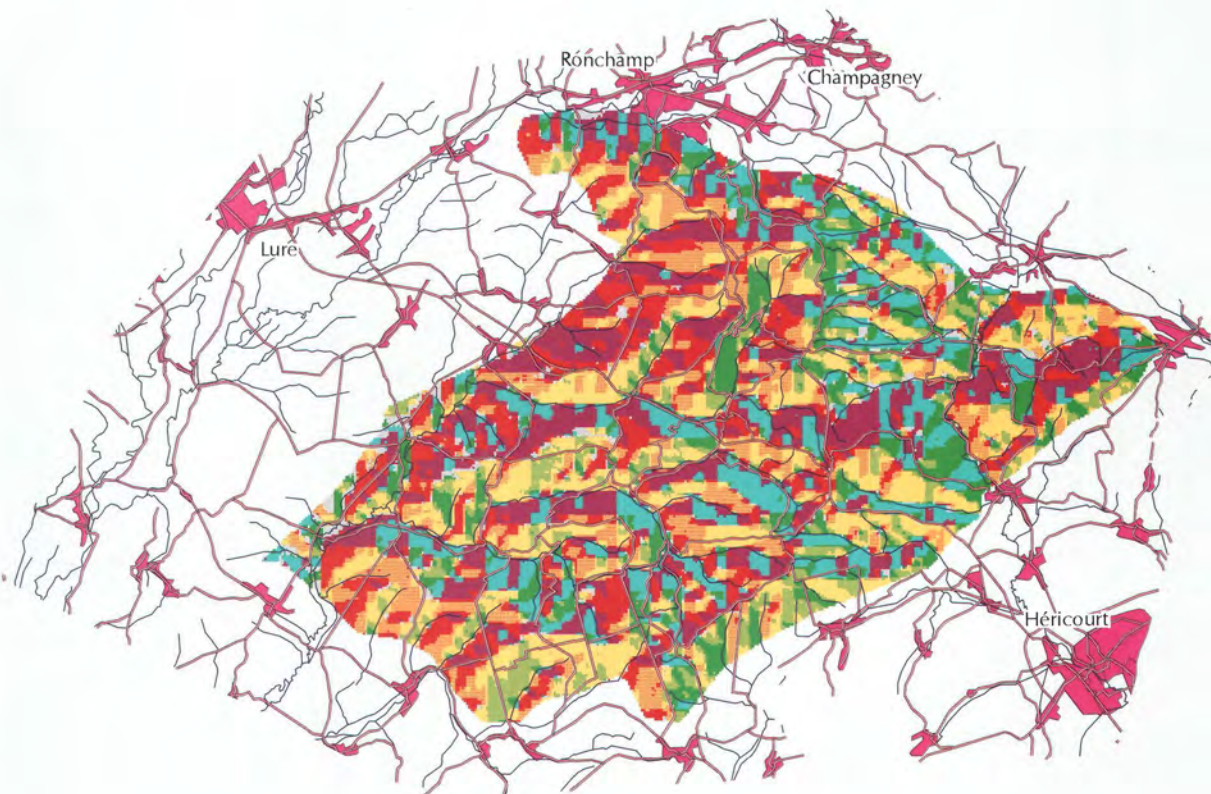
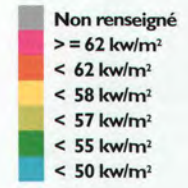
### Pentes

- 15 degrés et plus
- 10 à 14 degrés
- 6 à 9 degrés
- 4 à 5 degrés
- 2 à 3 degrés
- 1 degré
- Plat





**Rayonnement  
solaire**  
pour une journée d'équinoxe



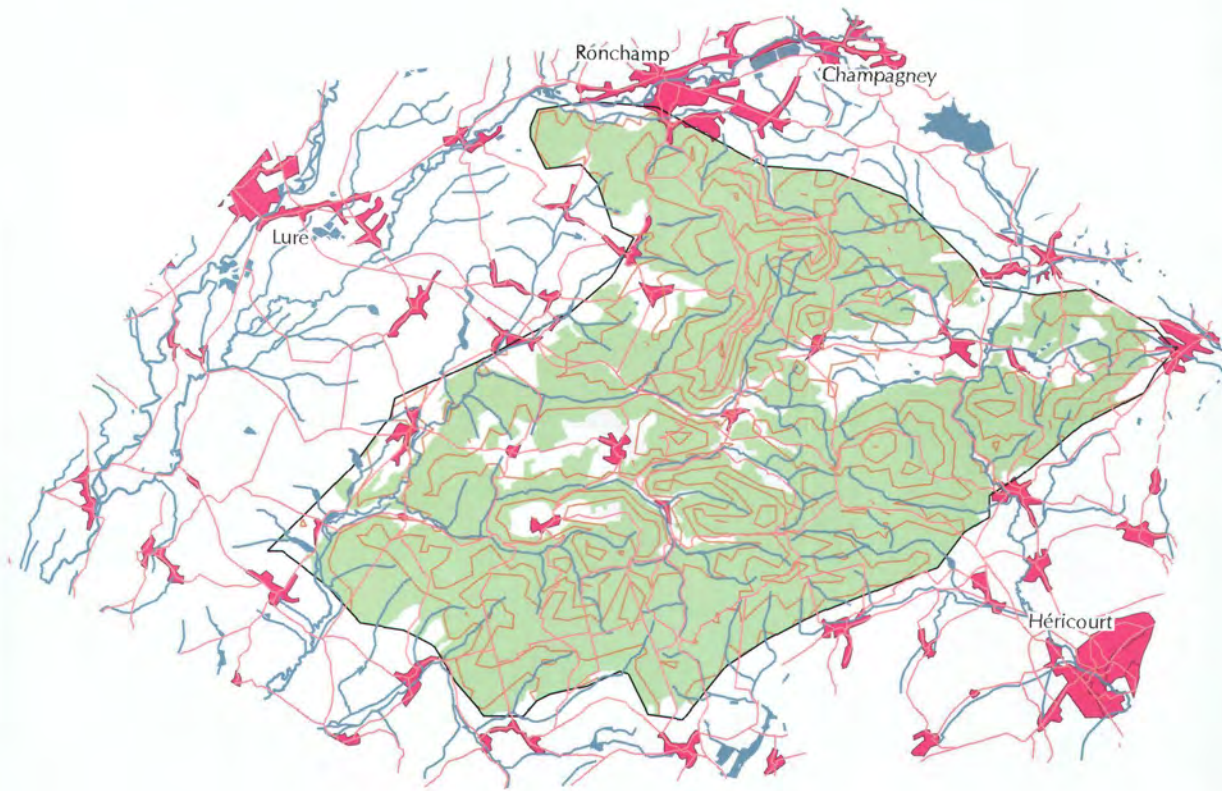
**Orientation  
des versants**













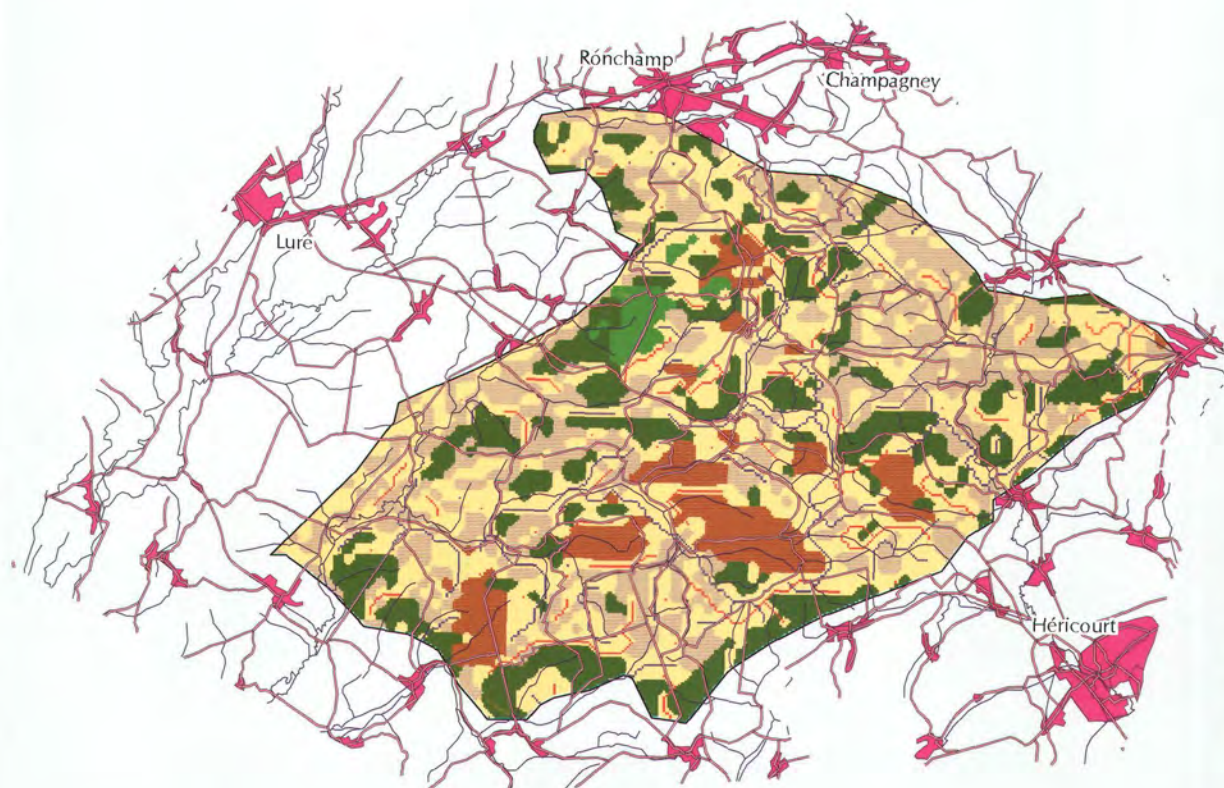
## LE DÔME SOUS-VOSGIEN












### Réseau hydrographique BD Carto & Corine Land-Cover

-  Cours et plans d'eau
-  Forêts
-  Courbes de niveau équidistance 100 m

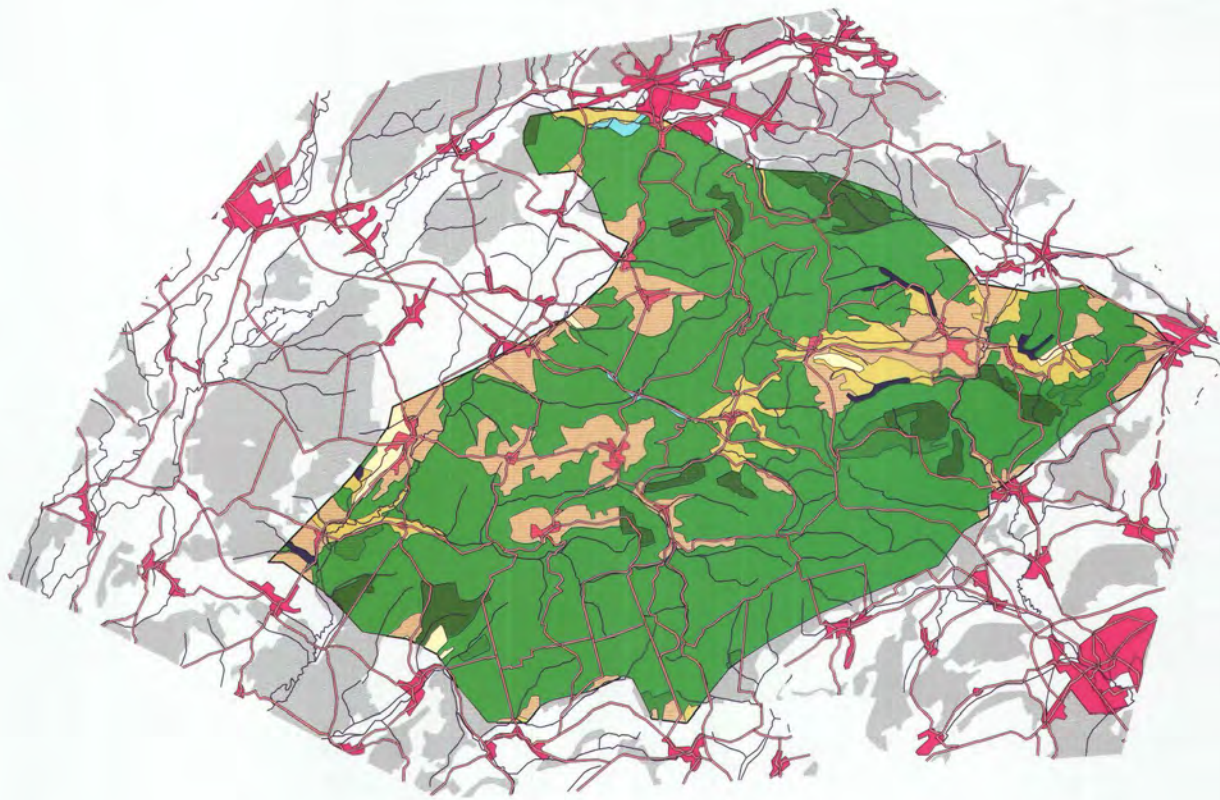
-  Cours d'eau
-  Routes
-  Villes et villages



### Formes topographiques

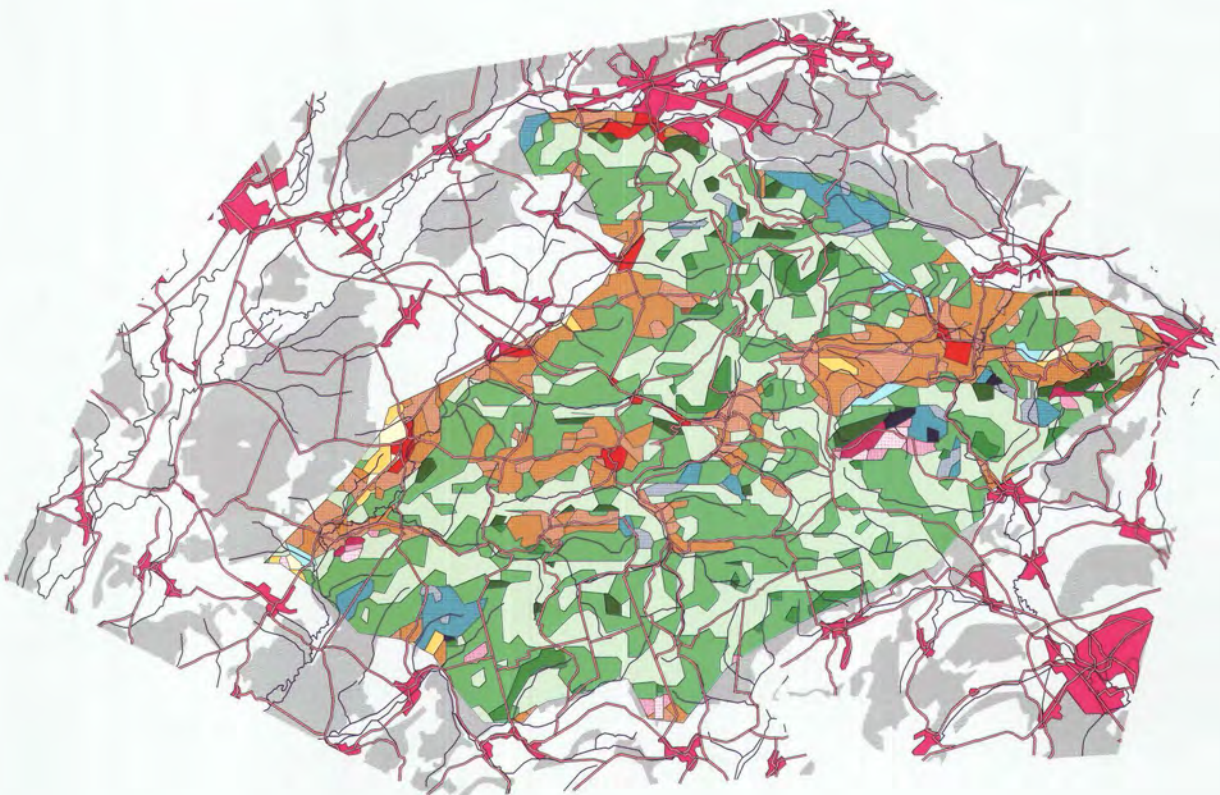
-  Non renseigné
-  Forme composite
-  Versant long ( $\geq 800\text{m.}$ )
-  Versant moyen ( $< 800\text{m.}$ )
-  Versant court ( $< 500\text{m.}$ )
-  Crête
-  Talweg
-  Glacis
-  Plat





### Occupation du sol BD Carto & Corine Land-Cover

- Urbain continu
  - Urbain discontinu
  - Zones indus. ou commerciales
  - Réseau routier et ferroviaire
  - Aéroports
  - Extraction de matériaux
  - Chantiers
  - Équipements sportifs et de loisir
  - Terres arables
  - Vignobles
  - Vergers et petits fruits
  - Prairies
  - Syst. cult. parcel. complexes
  - Territ. agric. et végét. naturelle
  - Forêts de feuillus
  - Forêts de conifères
  - Forêts mélangées
  - Pelouses et pâturages nat.
  - Landes et broussailles
  - Forêt végét. nat. en mutation
  - Marais intérieurs
  - Tourbières
  - Cours et voies d'eau
  - Plans d'eau
- 
- Routes
  - Cours d'eau
  - Villes et villages
  - Forêts



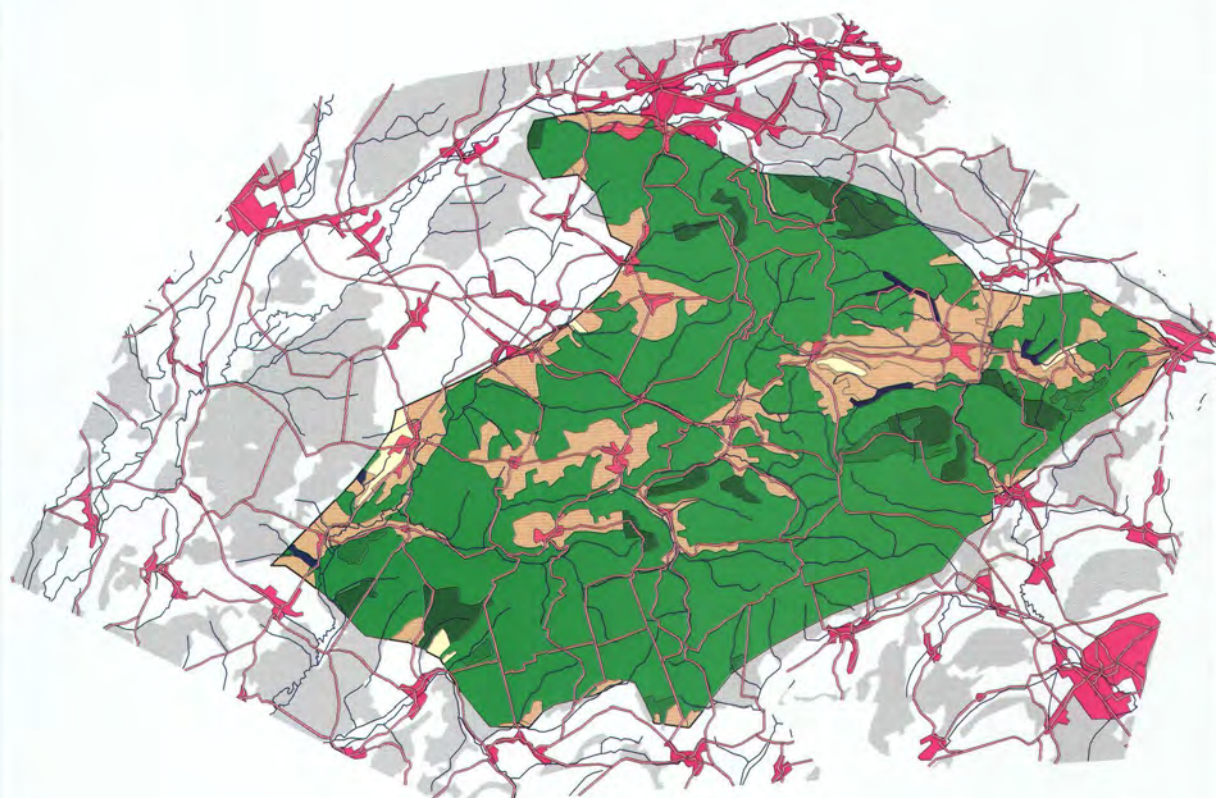
### Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies  $P \leq 7^\circ$
- Prairies  $P > 7^\circ$  Rb
- Prairies  $P > 7^\circ$  Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture  $P \leq 7^\circ$
- Polyculture  $P > 7^\circ$  Rb
- Polyculture  $P > 7^\circ$  Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus  $P \leq 7^\circ$
- Feuillus  $P > 7^\circ$  Rb
- Feuillus  $P > 7^\circ$  Rh
- Résineux - plat
- Résineux  $P \leq 7^\circ$
- Résineux  $P > 7^\circ$  Rb
- Résineux  $P > 7^\circ$  Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche  $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche  $P > 7^\circ$  Rb
- Mixte, friche  $P > 7^\circ$  Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain





## LE DÔME SOUS-VOSGIEN

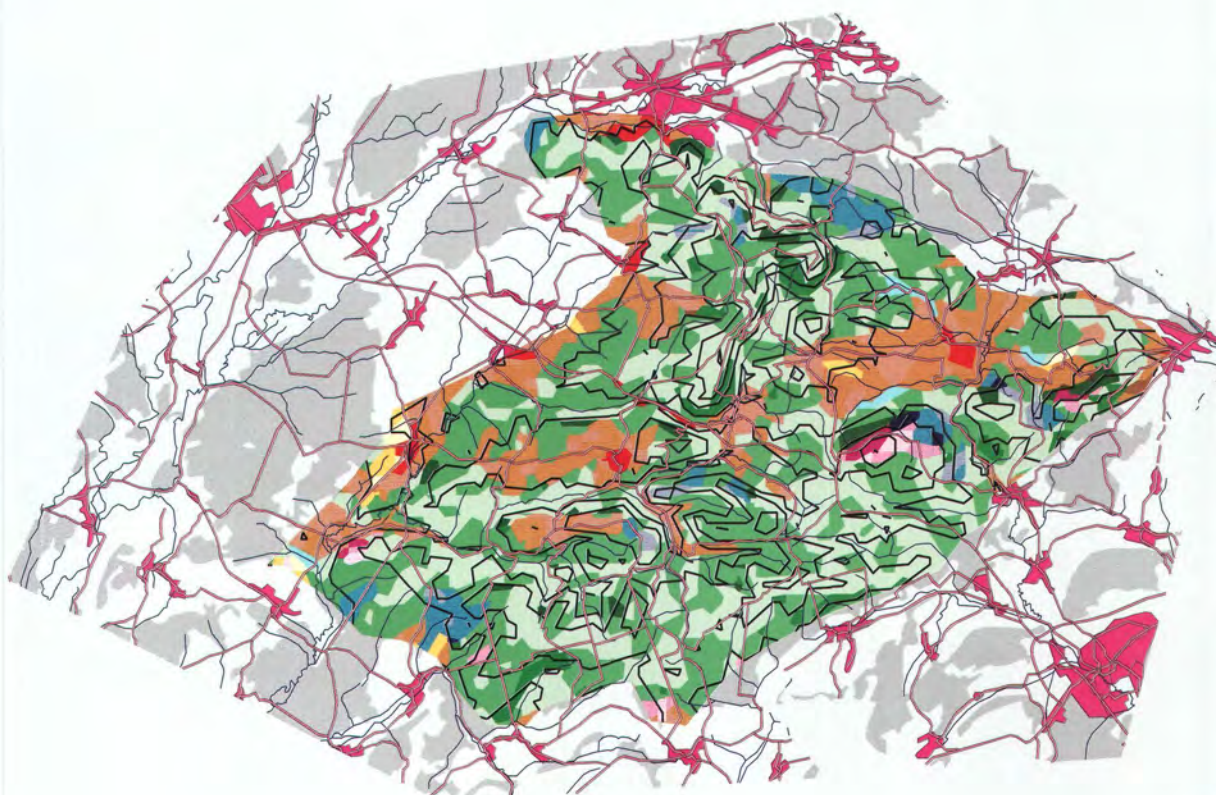


### Occupation du sol version simplifiée

BD Carto & Corine Land-Cover

- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Agriculture hétérogène
- Forêt de feuillus
- Forêt de conifères
- Forêt mixte et friche
- Zones humides et plans d'eau

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

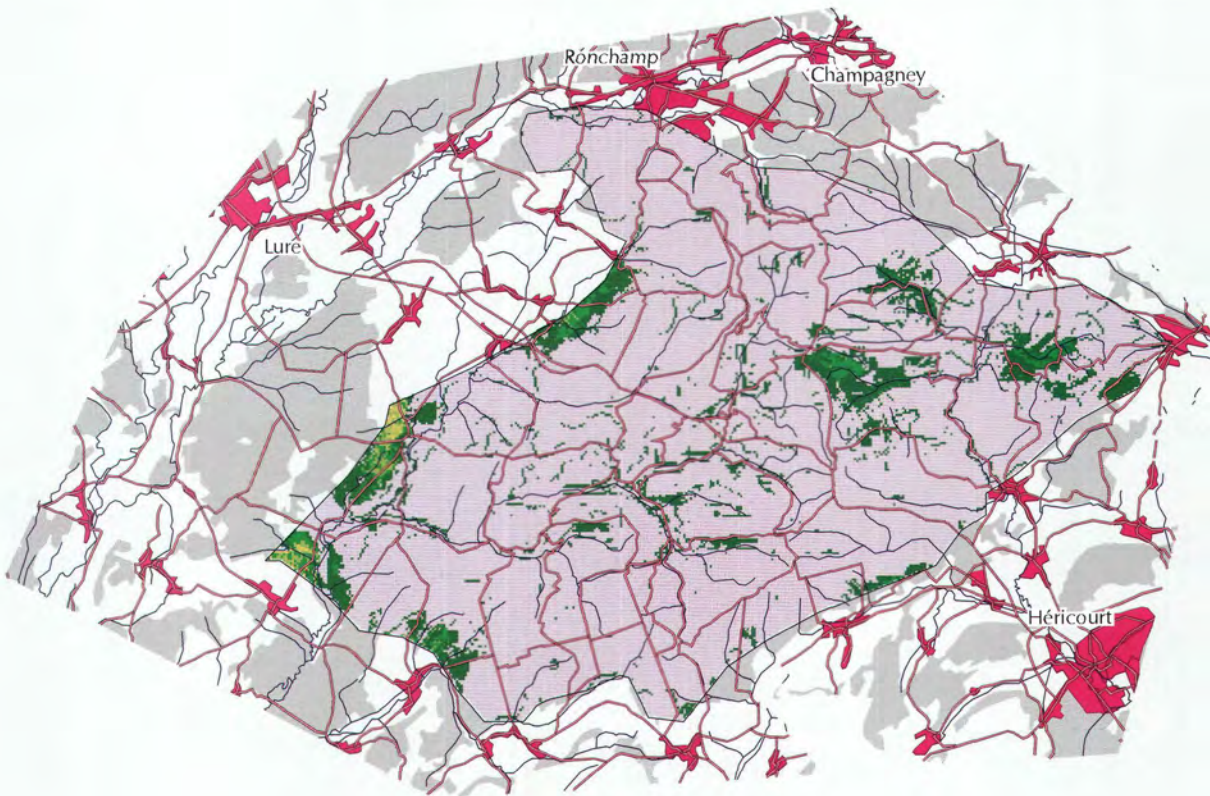


### Synthèse des caractères

croisement du relief  
et de l'occupation du sol

- Courbes de niveau  
équidistance 100m
- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies P<=7°
- Prairies P>7° Rb
- Prairies P>7° Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture P<=7°
- Polyculture P>7° Rb
- Polyculture P>7° Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus P<=7°
- Feuillus P>7° Rb
- Feuillus P>7° Rh
- Résineux - plat
- Résineux P<=7°
- Résineux P>7° Rb
- Résineux P>7° Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche P<=7°
- Mixte, friche P>7° Rb
- Mixte, friche P>7° Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain

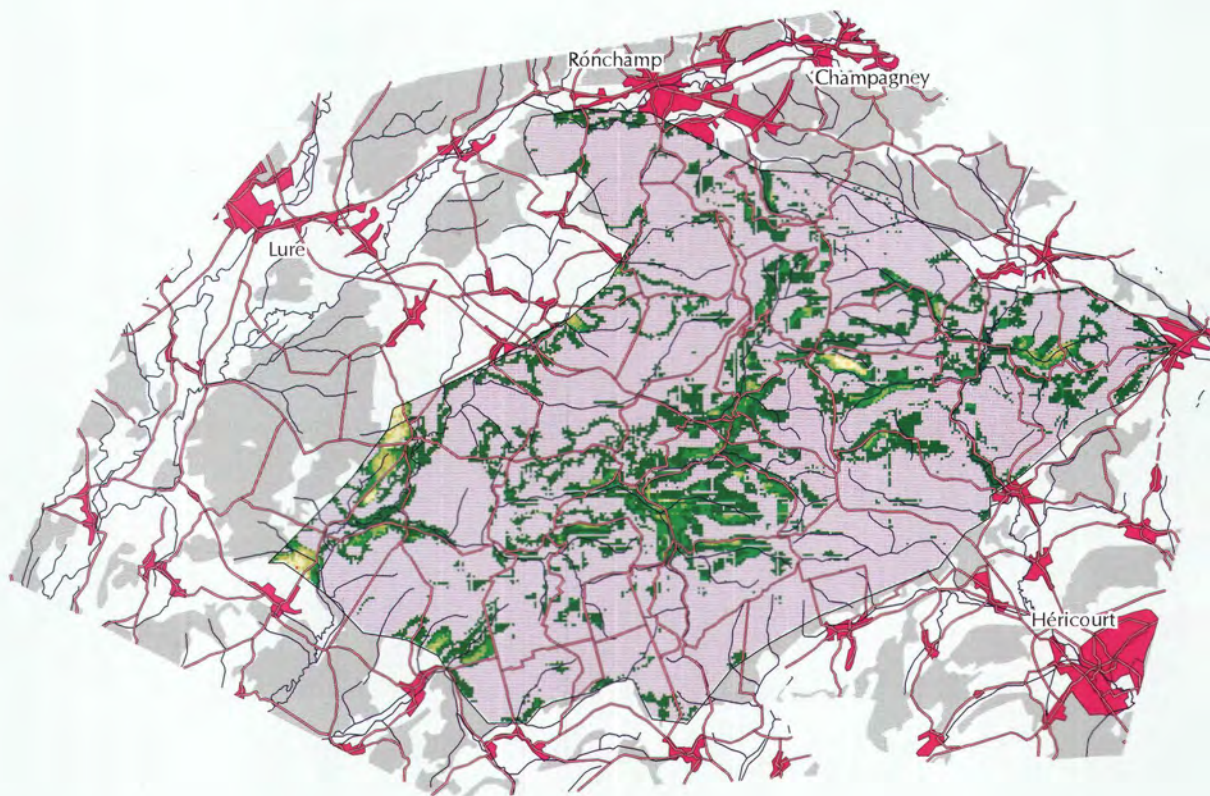




**Soumission  
à la vue  
depuis l'espace proche**

- Non renseigné
- Vu depuis plus de 45 ha
- Vu depuis 37 à 45 ha
- Vu depuis 31 à 37 ha
- Vu depuis 25 à 31 ha
- Vu depuis 18 à 25 ha
- Vu depuis 12 à 18 ha
- Vu depuis 7 à 12 ha
- Vu depuis 2 à 7 ha
- Vu localement

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



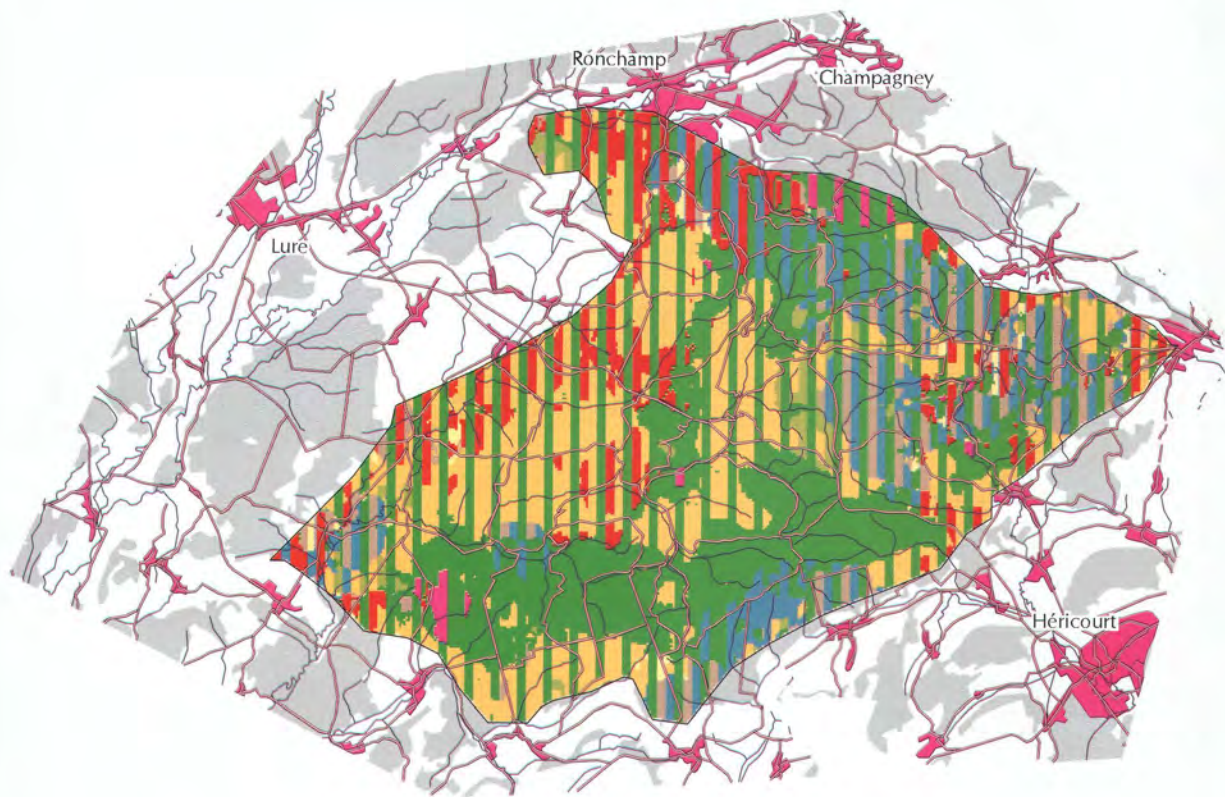
**Ampleur  
de vue  
sur l'espace proche**

- Non renseigné
- Voit plus de 62 ha
- Voit 50 à 62 ha
- Voit 45 à 50 ha
- Voit 37 à 45 ha
- Voit 31 à 37 ha
- Voit 25 à 31 ha
- Voit 18 à 25 ha
- Voit 12 à 18 ha
- Voit 7 à 12 ha
- Voit 2 à 7 ha
- Voit localement





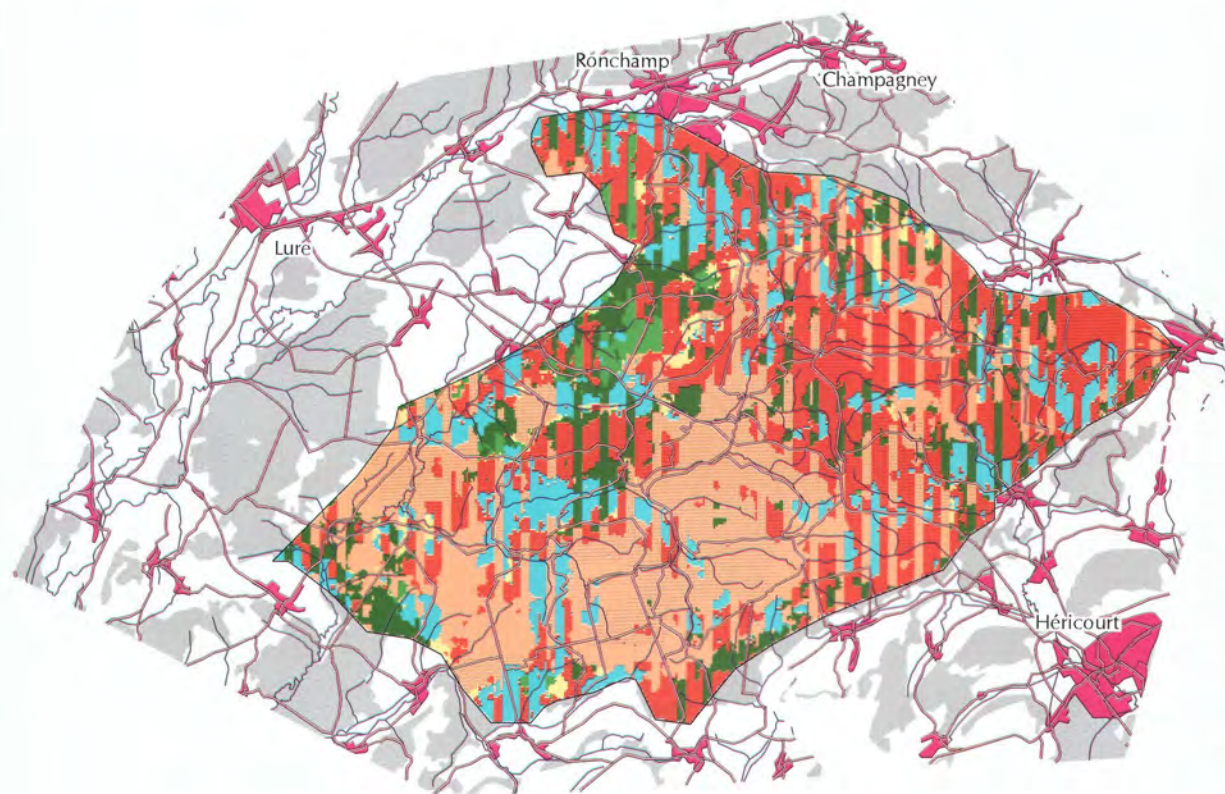
## LE DÔME SOUS-VOSGIEN



### Objets que l'on voit

- Non renseigné
- Paysages d'eau
- Forêt mixte - friches
- Forêt de conifères
- Forêt de feuillus
- Agricole hétérogène
- Prairies
- Cultures
- Fortement humanisé

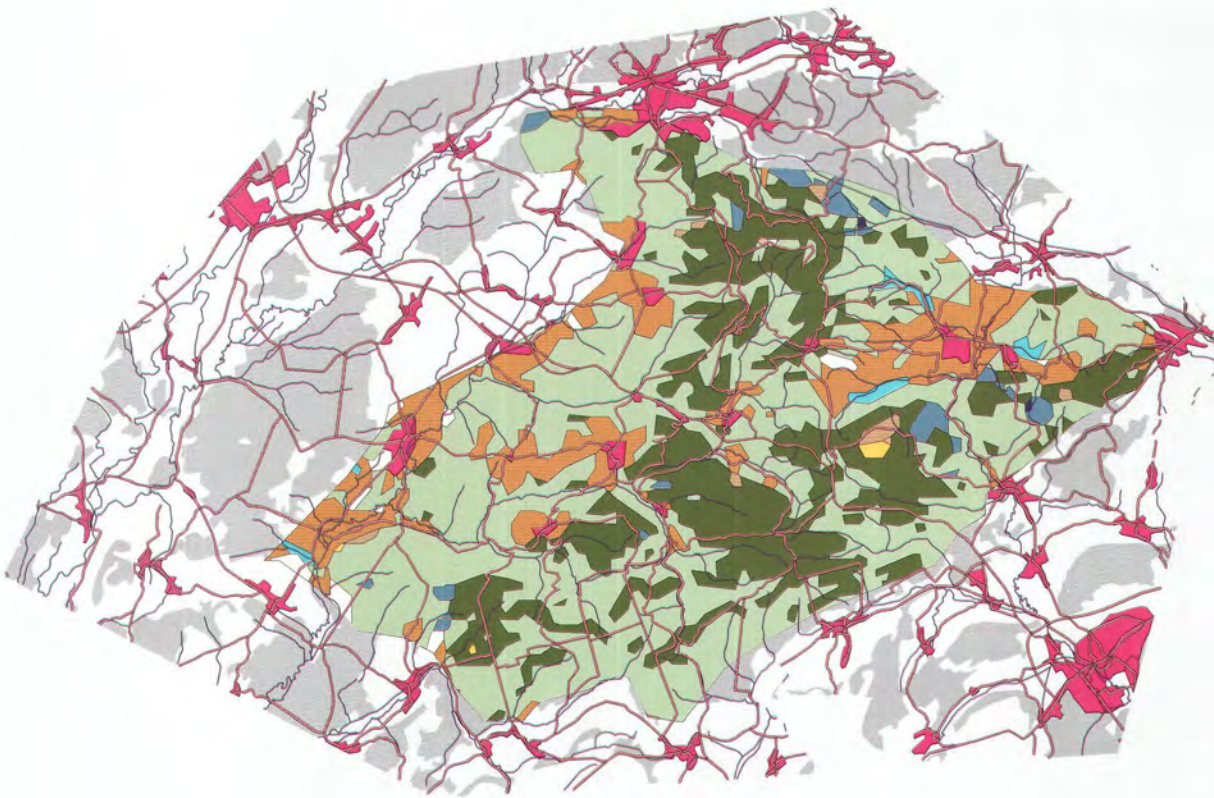
- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



### Formes que l'on voit

- Non renseigné
- Formes composites
- Versants longs
- Versants courts
- Crêtes et sommets
- Fonds de vallée
- Plat

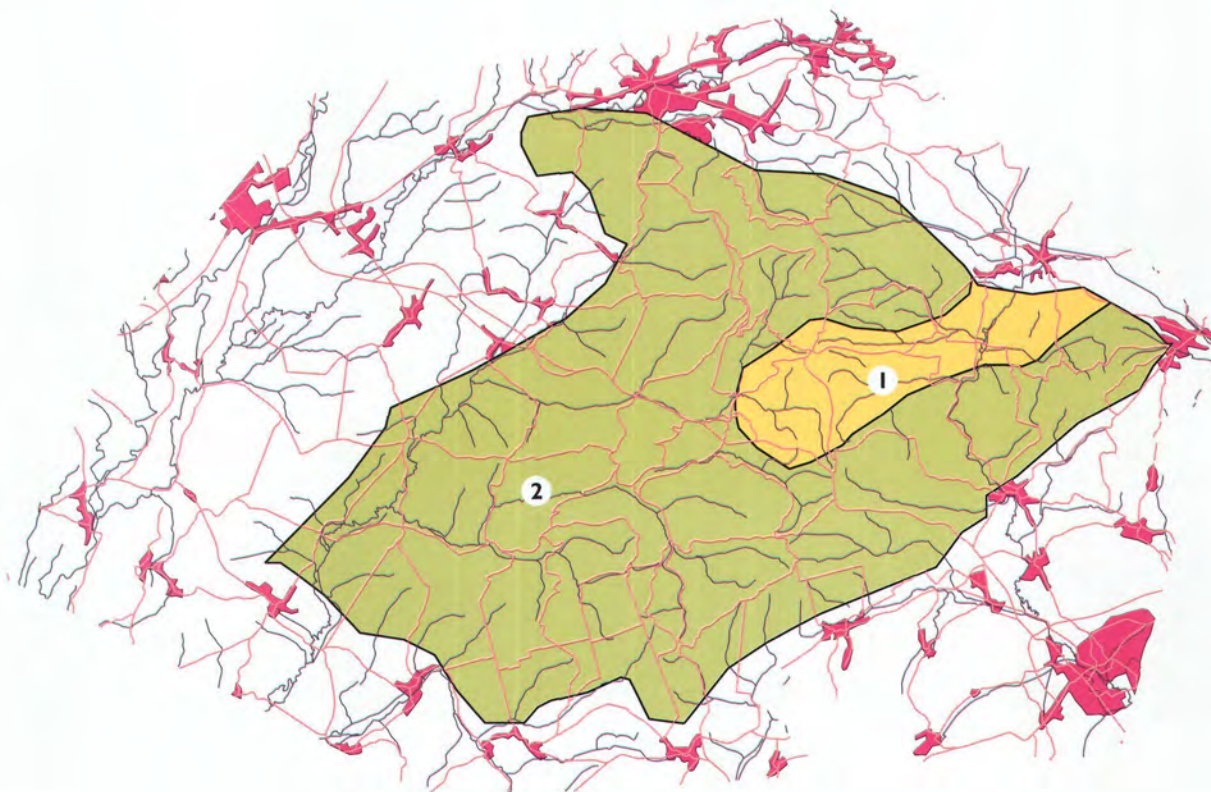




**Analyse multicritère et classification**  
croisement de l'occupation du sol, des altitudes, des formes topographiques et du rayonnement solaire

- Paysages d'eau
- Finage en culture
- Feuillus en plaine
- Friche ou déprise sur plateau
- Polyculture en topo. calme
- Prairies en topo. calme
- Feuillus en topo. calme
- Feuillus des gorges et faisceaux
- Prairies et broussailles en adret
- Résineux et prairies d'altitude
- Broussailles et résineux
- Montagne : résineux, friches et prés-bois
- Espace bâti
- Non renseigné

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



**Sous-Unités**

- 1 - Bassin de Chenebier
- 2 - Reliefs du Dôme sous-vosgien





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

### Le vallon de Chenebier et Etobon.

*Le dôme sous-vosgien est décomposé en deux blocs principaux séparés par un vallon qui abrite les villages d'Echavanne, de Chenebier, d'Etobon et de Belverne. Dans ce petit secteur, la forêt a reculé pour laisser la place à des formations ouvertes (pâtures, prés de fauche, champs cultivés) au milieu desquelles prennent place bosquets, haies et taillis.*

## LE DÔME SOUS-VOSGIEN



Le haut bassin de la Lizaine s'épanouit sur une vaste conque qui éventre le petit massif du Chérimont. Dans le détail, le réseau hydrographique se ramifie à l'extrême en une multitude de petits ravins qui griffent les versants. De multiples étangs parfois minuscules jalonnent la plupart des fonds de vallon. La mise en valeur agricole par la polyculture a mordu sur les basses pentes où les villages se sont installés. Malgré ce cadre topographique qui ne manque pas d'ampleur, les vues restent réduites car les masques forestiers ne sont jamais loin.







Belverne

## sous-unité I

### Bassin de Chenebier

Cette petite sous-unité comprend les villages de Belverne, d'Etobon et de Chenebier qui totalisent près de 1000 habitants. Les contraintes topographiques ont conditionné leur implantation initiale.

Ainsi Belverne est assez resserré dans une sorte de petite conque entourée de tous côtés par de fortes pentes couvertes de forêts. Les maisons en grès rose, souvent anciennes, longent la rue principale, le temple du XIX<sup>e</sup> siècle et la fontaine monumentale à piliers se trouvent respectivement au centre et à la sortie nord du village (une dizaine de maisons se sont construites aux entrées de l'agglomération).

Etobon est situé dans un secteur moins accidenté à flanc de versant au nord et sur une petite crête correspondant à la ligne de partage des eaux des bassins de la Lizaine et du Fau Rau. Les maisons s'étirent le long de la rue principale, deux d'entre elles portant encore les dates de 1654 et 1658.

Le site du dernier village, Chenebier, est plus plat et plus découvert et les maisons sont bien dispersées dans l'espace. Les constructions des dernières décennies ont encore accentuées ce phénomène de mitage.



Belverne



Etobon



Echavanne

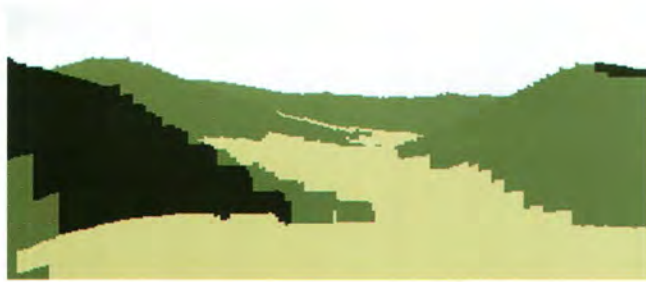


La Nouvelle (Chenebier)



Etobon





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

### Une forêt presque compacte.

Les versants du dôme sous-vosgien ont comme caractéristiques communes d'être presque entièrement recouverts de forêt. Seules quelques clairières qui se prolongent en lanière au fond des vallons surgissent au détour d'un chemin. La clairière du village de Lomont et son extension le long du ruisseau de Courmont présente une telle structure.

## LE DÔME SOUS-VOSGIEN



Frédéric-Fontaine



Courmont



Faymont

L'ensemble du Dôme Sous-Vosgien est le résultat d'une déformation géologique locale importante qui a porté à l'affleurement des couches de l'ère primaire. Les paysages qui en résultent sont la réplique de ceux que l'on rencontre plus au nord, dans les Vosges elles-mêmes. Un lacs de vallées très ramifiées dissèque cet ensemble en une multitude de petits bassins aux versants raides et aux ravins bien incisés. La forêt où l'on distingue quelques enrésinements occulte ce modelé vigoureux que l'on peut parfois apprécier depuis les rares fonds de vallée défrichés. Des villages-clairières ont mis à profit les quelques replats sommitaux suffisamment étendus.



Clairegoutte



Courmont



Lomont





Clairegoutte

## sous-unité 2

### Le Relief du Dôme

Comme pour la sous-unité précédente, la topographie a joué un rôle important dans la localisation des villages. Frédéric-Fontaine, Moffans et Vacheresse sont situés à la périphérie sur les premières pentes ouest du Dôme sous vosgien. Ce sont des villages assez linéaires, la rue principale du premier remontant la pente et celle du second suivant le flanc du relief. Par contre Lomont, Lomontot et Faymont occupent des positions de belvédaires sur les sommets. Enfin, dernier cas de figure, Courmont est implanté au fond d'un vallon bien encaissé. Les fontaines-lavoirs sont très présentes dans les villages. A Lomont, on pourra admirer une fontaine circulaire couverte (inscrite à l'inventaire des monuments historiques) qui rappelle un kiosque à musique. Frédéric Fontaine, comme son nom l'indique, comprend huit fontaines. A Moffans également, on remarquera la belle fontaine sous pavillon et le lavoir carré à pilastre. Enfin signalons l'église de Moffans au clocher carré dont le toit pyramidal est surmonté d'une flèche remarquable. Durant ces quarante dernières années, l'urbanisation a été variable d'un village à l'autre : assez importante à Moffans et Vacheresse, elle a été moyenne dans les autres localités (une dizaine de maisons nouvelles en moyenne dans chacun d'entre eux).



Lomont



Frédéric-Fontaine



Frédéric-Fontaine



Lomont



Frédéric-Fontaine



Courmont



Clairegoutte



Lomont



Clairegoutte



ÉVOLUTIONS DU PAYSAGE

---

CHAPITRE 2



## PRÉAMBULE

Le paysage change.

Les mutations du paysage sont rapides et flagrantes lorsqu'elles concernent des bâtiments ou des équipements tels que les routes, les ponts ou les lignes électriques. Elles sont plus lentes mais tout aussi radicales en cas d'enrésinement ou de déprise agricole.

Elles peuvent également ne pas se manifester franchement lorsqu'elles résultent d'une multitude de transformations, parfois infimes, fait de nombreux acteurs, sur une longue période. Prises une à une, elles paraissent peu importantes : modification de façade, réduction de trottoir, installation de panneaux, de mobilier urbain, mais aussi, abattage d'un arbre ou d'une haie, abandon d'une clôture ou d'un hangar, désherbage chimique d'un chemin... Pourtant, l'accumulation de ces « détails » peut entraîner un renversement du paysage.

Comment influencer positivement l'évolution du paysage ?

C'est pour mesurer les transformations qualitatives du paysage, pour avertir les pouvoirs publics et leur permettre de prendre les décisions correctives fondées sur une observation fine, que la conception de la troisième partie de l'atlas s'est imposée : **photographier les lieux quotidiens, comparer des vues actuelles à des clichés anciens et cartographier les évolutions de l'usage du sol.**

Nos préoccupations rejoignent ici celles :

-de l'Etat qui avait décidé, lors du Conseil des Ministres du 22 novembre 1989, la création de l'Observatoire Photographique du Paysage sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement. Il avait pour objectif de constituer un fonds photographique qui permette d'analyser les mécanismes de transformation des espaces.

Dans le même esprit que « l'état photographique du paysage français des années 80 », réalisé par la mission photographique de la DATAR, l'Observatoire Photographique du Paysage avait associé à son programme des artistes-photographes. Leur contribution fut capitale pour les réflexions qui touchent à l'évolution du cadre de vie. Les thèmes qu'ils cadraient contribuèrent à l'émergence d'un regard contemporain sur les territoires,

-de la Région qui, dans le cadre de la loi du 2 février 95, dite loi Barnier, a mis en place un Comité Régional de l'Environnement,

-et des Départements dont la compétence en matière d'aménagement nécessite une connaissance des évolutions.

L'originalité du travail entrepris par l'Atlas des Paysages de Franche-Comté est une combinaison de deux approches. L'une, fondée sur l'analyse comparée de l'évolution des lieux vue par un piéton. L'autre basée sur une comparaison d'images satellites. Leur complémentarité procède du rôle essentiel de l'évolution de l'occupation du sol dans la dynamique paysagère.

L'exploitation des images satellites apporte des informations cartographiques et statistiques sur les changements d'usages du sol : avancée de la forêt, de la friche, des zones périurbaines. Un des principaux avantages de cette approche est d'être systématique sur l'ensemble d'un territoire. Toutefois, la dimension sensible du paysage n'y est pas révélée. Seule la photographie prise au sol montre le paysage tel que nous le voyons et surtout tel que nous l'apprécions.

Cette dernière partie de l'atlas, s'attache donc à caractériser finement les paysages, par l'identification des éléments de mutations : éléments de banalisation et par conséquent de dévalorisation, éléments de qualité et de vitalisation... pour l'émergence de programmes novateurs et qualitatifs.



ÉVOLUTIONS DU PAYSAGE

---

CHAPITRE 2



# I<sup>re</sup> PARTIE

## PHOTOGRAPHIES DES ÉVOLUTIONS DU PAYSAGE

Ce constat photographique est illustré selon les thèmes suivants :

### 1- Espaces agricoles, forestiers, naturels

#### 1-1 Agriculture et paysage

- . Paysages agraires
- . Déprise agricole et enrichement
- . Traces des anciennes structures agraires
- . Bâtiments agricoles

#### 1-2 Forêt et paysage

- . Enrésinement

#### 1-3 Infrastructures et paysage

- . Grands itinéraires, facilités routières
- . Routes et chemins
- . Lignes électriques
- . Signalétique, panneaux, publicité

#### 1-4 Sites d'extraction de matériaux

- . Carrières, mines, gravières

#### 1-4 Espaces de loisirs

- . Parcs d'attraction, dancings
- . Terrains de sports
- . Bases nautiques, plans d'eau, cours d'eau
- . Campings

### 2- Espaces urbanisés

#### 2-1 Composants urbains

- . Places et rues
- . Sols
- . Mobilier urbain
- . Nouveaux espaces
- . L'art dans la ville
- . Pratiques urbaines : stationnement
- . Pratiques urbaines : lignes électriques
- . Pratiques urbaines : lumières dans la ville
- . Pratiques urbaines : fontaines et lavoirs

#### 2-2 L'eau et le végétal

- . Cours d'eau, plans d'eau, ponts
- . L'arbre, parcs et jardins publics
- . Fleurissement, décorations, façades végétalisées

#### 2-3 Évolution architecturale (édifices publics)

- . Lieux de culte
- . Lieux de pouvoir : mairies
- . Services publics : postes, gares, hôpitaux,
- . Nouveaux équipements
- . Établissements d'enseignement : écoles, pôles éducatifs, lycées

#### 2-4 Évolution architecturale (édifices privés)

- . Styles d'architecture
- . Habitat collectif
- . Réhabilitation
- . Façades commerciales
- . Auberges, hôtels, restauration rapide
- . Bureaux

### 3- Le péri-urbain

#### 3-1 Les entrées de ville

- . Déviations, échangeurs, ronds points

#### 3-2 Zones d'activités

- . Centres commerciaux
- . Zones industrielles
- . Affichage, panneaux, publicité

#### 3-3 Habitat

- . Lotissements, pavillonnaire

La présente sélection de photographies montre les grandes tendances d'évolution du paysage du Jura. Celles-ci s'appuient sur une sélection de clichés issus des sources suivantes :

- une collection de 2 000 photographies de cartes postales anciennes provenant des Archives Départementales du Jura et de collectionneurs privés.

- une collection de 20 000 photographies réalisées par le C.A.U.E. du Jura dans les 545 communes du département.

- une collection de 10 000 photographies sur la Franche-Comté appartenant à l'École d'Agriculture Saint-Joseph de Levier.



**I. ESPACES AGRICOLES,  
FORESTIERS, NATURELS**





## AGRICULTURE ET PAYSAGE

L'évolution du paysage est liée aux changements des rapports de la société locale avec son territoire, à la modification des pratiques et des politiques agricoles.

Département très rural, la Haute-Saône est aussi l'un des plus boisés de France. Son agriculture qui repose essentiellement sur l'élevage bovin et les grandes cultures a été capable d'évolutions profondes pour s'adapter aux contraintes de la politique agricole communautaire : quotas laitiers, gel des terres, limitation de certaines productions. Peu à peu, les exploitations les plus fragiles économiquement ont disparu entraînant une restructuration au profit des grosses unités.

En effet, depuis 1988, le nombre des exploitations agricoles a diminué d'environ 4 % par an, ce phénomène touchant principalement les exploitations de 20 à 50 ha.

La réduction sensible du nombre d'exploitations a permis de libérer des surfaces qui ont servi à l'agrandissement des autres et la superficie moyenne des exploitations a ainsi doublé en 25 ans.

Au fil du temps, la Haute-Saône, sous la domination des productions bovines, voit progressivement reculer la prairie au profit des cultures et particulièrement des oléagineux.

Ce recul s'est accéléré depuis la mise en place des quotas laitiers et l'amorce de la réforme de la politique agricole commune (PAC).

L'élevage laitier s'est fortement restructuré par l'augmentation de la taille des troupeaux et de la productivité des vaches laitières. Les producteurs de lait incités par des primes à la cessation d'activité laitière ont réorienté leur production soit vers les cultures, soit vers la viande bovine.

La réforme de la PAC visait essentiellement la régulation des marchés des produits agricoles. Elle s'accompagne aussi de mesures « agro-environnement » visant à encourager les exploitants à maintenir, rechercher et mettre en oeuvre des pratiques de productions compatibles avec les exigences de l'environnement et l'entretien de l'espace rural.





Fresnes-Saint-Mamès



Avrigny

## paysages agraires



Saint-Loup-sur-Semouse



Vers Colombier



Munans



Pesmes

Le territoire agricole se réduit chaque année au profit de l'urbanisation et du boisement. La politique agricole européenne et ses incitations financières, encourage les agriculteurs à faire le choix de la diversification. Ainsi, les cultures gagnent sur les prairies, les céréales reculent, les oléagineux connaissent un fort développement, les cultures fourragères sont en progression.

Au début des années 1980, la Haute-Saône était partagée en trois secteurs bien typés. Depuis l'évolution de l'agriculture a accentué les différences.

Les plaines de l'ouest imposent un grand damier nu où se succèdent au fil des saisons, le brun des labours, le vert des céréales, le jaune éclatant du colza, l'or des moissons.

Le sud-ouest du département affirme sa vocation aux grandes cultures avec des exploitations importantes et bien structurées.

Les grandes cultures se caractérisent par l'exploitation de vastes territoires ininterrompus, en l'absence de repères, la perception du paysage en trois dimensions disparaît pratiquement.

Les surfaces structurées pour une exploitation industrielle et mécanisée sont scandées par les lignes électriques, les silos agricoles. L'uniformité des textures végétales atténue le relief et engendre la monotonie.

Le paysage traditionnel rythmé par les bosquets, les haies, les chemins ruraux, des murgers qui délimitaient de petites parcelles se trouve profondément modifié par les remembrements qui se sont réalisés depuis une quarantaine d'années.

Au nord-est, le secteur vosgien et sous-vosgien se vide de ses agriculteurs ; seul l'élevage est pratiqué dans les petites fermes qui subsistent.

La partie centrale est plus diversifiée. Les bovins dominent, mais on y trouve aussi les gros troupeaux de moutons.





Colombe-les-Vesoul



Colombe-les-Vesoul

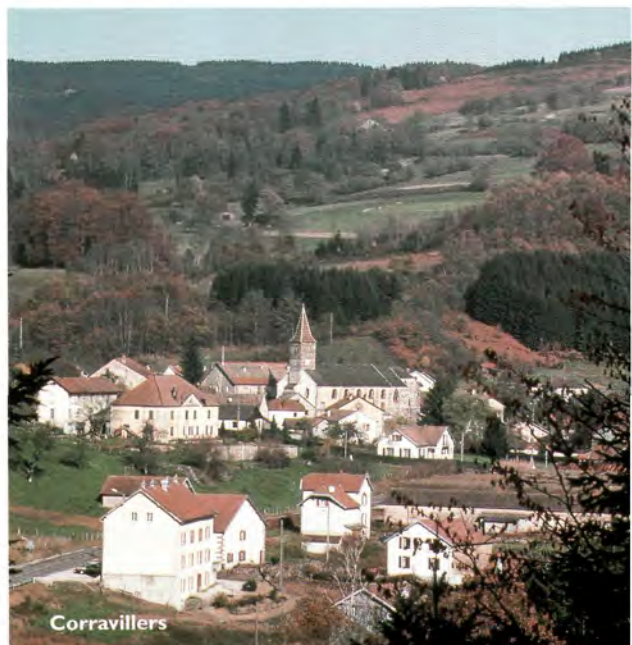
## déprise agricole et enfrichement



Andelarre



Champlitte



Corravillers

Le phénomène de la déprise agricole et de l'enfrichement peut s'observer notamment dans les Vosges Saônoises, sur les plateaux calcaires et dans les cantons du nord-ouest du département.

La transformation du paysage rural des Vosges Saônoises s'est opérée de façon perceptible par la reconquête des anciennes parcelles agricoles par la végétation : plantation de résineux et progression de la friche. Le recul de l'agriculture a largement contribué à la fermeture du paysage, les espaces les plus reculés : hautes vallées terrains en pente se sont enfrichés ou bien ont été plantés de résineux. Friches, landes et épicéas se partagent donc ces espaces délaissés par l'agriculture.

La fermeture du paysage s'opère de façon anarchique, cloisonnant certains espaces, obstruant des cônes de vue : les haies et les prairies traditionnelles ont pratiquement disparu au détriment de l'identité de la montagne vosgienne.

Dans le cadre de l'opération locale « Vosges saônoises de Haute-Saône » (mesure agro-environnementale), des agriculteurs ont pu bénéficier d'aides spécifiques lorsqu'ils s'engageaient à maintenir des pratiques agricoles extensives et traditionnelles pour la préservation des paysages typiques sur les versants de la vallée et dans les zones d'abandon qui présentent un intérêt paysager ou environnemental.

Ces incitations ont permis aux agriculteurs d'intervenir sur des espaces voués, dans un futur proche, à l'abandon mais ne permettent pas d'enrayer le phénomène de la déprise agricole lorsque celui-ci est bien installé.

Le vignoble des plateaux calcaires du département a été atteint par le phylloxéra et malgré des initiatives prises au début du siècle pour le reconstruire, on peut constater une désintégration sensible du vignoble dans les années 1930. La reconversion dans l'élevage s'effectue lentement entre 1914 et 1930, et brutalement après 1945. Les vignes en plaine les premières arrachées sont transformées en prés ; sur les coteaux, les bois, les prés et les friches transforment le paysage.

Grâce au Fond de Gestion de l'Espace Rural (FGER), des agriculteurs des plaines céréalières ont pu réinvestir quelques parcelles sur les « pelouses sèches des Monts de Gy » pour y développer de l'élevage extensif.

Enfin la déprise agricole touche également les cantons de Jussey, Combeaufontaine et Scey-sur-Saône où il existe pourtant des sols de bonne qualité.



Champlitte





La Corbière



Borey

## traces des anciennes structures agraires



Exemple de drainage par modelé superficiel



Champlitte



Maizière



Exemple de drainage par modelé superficiel

### Murgers, haies, bosquets

L'agriculture industrielle et le remembrement ont fait presque totalement disparaître les haies et bosquets qui rythmaient les paysages agricoles des campagnes de nos grands parents.

L'utilisation du tracteur a révélé l'exiguïté des parcelles et chacun a supprimé un talus, une haie, un bosquet, un muret afin d'agrandir au moins à un hectare la dimension de ses parcelles.

Enfin on a essayé de remembrer les propriétés. Mais devant le problème géométrique de faire coïncider les limites des nouvelles parcelles agrandies avec l'ancien maillage, la solution radicale de tout raser a parfois été choisie avant de redessiner.

### Drainage par modelé superficiel

La Haute-Saône connaît des périodes de très grande humidité surtout en hiver et particulièrement sur le nord-est du département. L'excès d'eau hivernal nécessite depuis toujours un drainage efficace des pâtures et des cultures. Traditionnellement, ce drainage a été effectué par modelé superficiel. Ce modelé ou profilage s'exprime par une morphologie en « vagues » très visible et caractéristique des régions humides : les « planches ». Ces « planches » font partie du paysage agricole haut-saônois traditionnel au même titre que les vergers, les fermes.

Selon une géométrie stricte, des bosses longitudinales parallèles et d'une largeur comprise entre cinq et dix mètres alternent avec des fossés plus ou moins prononcés pour strier les parcelles. Dans ceux-ci s'accumule l'humidité pendant que sur les bosses, le sol reste relativement sec. Ici, des arbres fruitiers sont souvent plantés pour former des vergers en bandes. Parfois le parcellaire qui existait avant le remembrement peut apparaître : sur une même pâture, on peut observer plusieurs géométries de « planches » juxtaposées.

Ces techniques de drainage par modelé superficiel sont abandonnées au profit du drainage enterré qui permet de labourer une surface parfaitement lisse, mieux adaptée aux techniques agricoles actuelles.



Bucey-lès-Gy





La Grange du Bois



Pennesières

## bâtiments agricoles



La Vaire



Pont-du-Bois

Les constructions agricoles traditionnelles sont à l'origine de nos villages. Ce sont elles qui forment l'essentiel de leur bâti, tout simplement parce que la société rurale était d'abord agricole. Elles répondaient aux besoins liés aux pratiques agricoles d'alors, s'adaptant subtilement aux contraintes naturelles (relief, climat) et aux ressources locales (matériaux disponibles et savoir-faire). Aujourd'hui l'agriculture a évolué, l'échelle des bâtiments agricoles est sans commune mesure avec celle des fermes traditionnelles. Pour respecter la réglementation sur le plan sanitaire ou urbanistique, les bâtiments d'élevage sont contraints à des règles de recul vis à vis des bâtiments d'habitation. Rejetés à l'extérieur des villages, les bâtiments ont un fort impact dans le paysage. La qualité de leur insertion apparaît aujourd'hui comme un enjeu de l'agriculture contemporaine.



Colombier



Velleuxon



Route D.10



Neurey-en-Vaux





## FORÊT ET PAYSAGE

La Haute-Saône est l'un des départements les plus forestiers de France : la forêt occupe entre 42 et 44 % du territoire. C'est dire son importance dans le paysage. Même dans la partie occidentale du département, la forêt est toujours présente. Son plus grand développement se rencontre dans les Vosges saônoises, la Vôge et le massif de Chérimont. Les taux de boisement dépassent 50 %, atteignant par endroit 70 % notamment dans les cantons de Champagny, Melisey et Héricourt. Les essences dominantes des forêts haut-saônoises sont les feuillus (par ordre d'importance les chênes, les hêtres, les charmes et les frênes). Par contre dans les hautes Vosges et dans le nord ouest du canton de Faucogney, les résineux (sapins et épicéas), seuls ou associés à des feuillus, représentent près de 70 % des peuplements forestiers.

La forêt dans le paysage haut-saônois n'a pas toujours eu la même place depuis un siècle. Faisant suite à plusieurs siècles de défrichement (mise en culture et surtout exploitation du charbon de bois des forêts pour de très nombreuses forges), le XX<sup>e</sup> siècle a connu, comme dans les autres départements franc-comtois, une progression des surfaces boisées surtout dans les cantons de Melisey, Faucogney et Champagny. Dans cette région, la révolution industrielle a eu pour conséquence le déclin et la disparition des petites industries artisanales. Toute une population d'ouvriers-paysans et de paysans a abandonné des terres qui se sont transformées en forêts privées de résineux. Après les années cinquante, l'intensification de l'agriculture et la disparition progressive des petites exploitations familiales ont fait perdurer cette tendance à l'enrésinement jusqu'à nos jours. Ainsi le paysage très ouvert de la montagne vosgienne du début du siècle s'est-il fermé progressivement. La forêt est partout, accentuant d'une certaine manière le caractère montagnard des Vosges saônoises.

Ailleurs, plus à l'ouest, pendant les mêmes périodes, le paysage forestier a moins changé. Les surfaces occupées par les forêts sont restées les mêmes.

En conclusion, les espaces forestiers sont aujourd'hui moins diffus que par le passé. Ils s'opposent nettement par leur compacité aux espaces découverts agricoles. Actuellement, cette simplification, qui est loin d'être arrivée à son terme et qui est inégale selon les secteurs géographiques (elle n'est pas observée sur les plateaux calcaires au sud-est de Vesoul), se poursuit encore mais de manière plus lente. La structure de la forêt elle-même a changé également. Les essences moins diversifiées lui confèrent une certaine monotonie quand on la parcourt. Les anciennes laies forestières au tracé parfois sinueux envahies par les herbes, disparaissent au profit de larges chemins d'exploitation rectilignes. Cependant quelques sentiers de randonnée aménagés ou balisés reprenant d'anciens chemins forestiers rompent un peu cette monotonie.





Faucogney



Faucogney

## enrésinement



La Montagne



Vosges Saônoises

L'agriculture à temps partiel des vallées vosgiennes qui dépendait des industries textiles ou métallurgiques s'est effondrée avec ces dernières. Les reboisements individuels ont créé un paysage si anarchique que les cultivateurs demandent un zonage pour reconstituer des exploitations viables.

Une donnée majeure de ces paysages, qui vers 700 mètres séparait les conifères sombres des arbres à feuilles caduques, a disparu avec cet enrésinement des vallées.

Sur les plateaux calcaires de Vesoul et les monts de Gy, la transformation des paysages forestiers a été la plus forte. Depuis une cinquantaine d'années, une double tendance s'observe. D'une part, la forêt progresse par transformation progressive des friches agricoles en bois (l'intensification de l'agriculture entraînant l'abandon des plus mauvaises terres ou de celles qui sont le plus mal placées) et par quelques nouvelles plantations de résineux et de feuillus.



Colombe-les-Vesoul



Belfahy



Belfahy





## INFRASTRUCTURES ET PAYSAGE

La Haute-Saône est un département assez peu doté en infrastructures de communication. Aucune autoroute n'y passe et seulement deux nationales la traversent : la RN 19 d'est en ouest (sur 99 km) et la RN 57 du nord au sud (sur 84 km).

La RN 19 assure la liaison de Paris à Belfort, Delle, puis la Suisse, en passant par Vesoul et Lure. La RN 57 assure celle de la Lorraine aux Alpes, via Luxeuil et Vesoul, puis Besançon et Pontarlier.

Les aménagements routiers de ces dernières années, engagés dans le cadre des contrats de plan État-Région, ont surtout intéressé ces deux axes. L'un des principaux travaux restant à réaliser est le contournement de Luxeuil - Saint-Sauveur. La RN 19 verra également son tracé modifié à partir de Lure. A terme, elle passera par Héricourt.

Les voies ferrées sont peu présentes. Les deux principales lignes voyageurs sont Paris-Mulhouse-Bâle via Vesoul et Nancy-Belfort via Lure. Sur ce point, le département est nettement désavantagé et cette carence est une des causes de sa stagnation. La liaison Vesoul-Besançon est assurée par des cars.

Les voies navigables constituées par la Canal de l'Est et la Saône canalisée permettent un développement du tourisme fluvial.

Avec les infrastructures, notre siècle surajoute à nos paysages des traits conçus à une autre échelle que celle de l'organisation locale : voies rapides, lignes à très haute tension...

Leurs directions rigides et leurs courbes très ouvertes inscrivent une nouvelle architecture dans le paysage, parfois en harmonie avec les lignes du relief, souvent étrangères au reste du tableau.

Les bandes boisées qui suivent les voies ajoutent des éléments très visibles mais sans liens logiques avec l'habitat rural et le dessin des champs.





## grands itinéraires, facilités routières



Aucune autoroute ne traverse la Haute-Saône, cependant trois axes à grande circulation (la RN 19 Paris-Bâle, la RN 57 Nancy-Besançon et la D 474 Vesoul-Dijon) y passent.

Elles ont été beaucoup transformées ces vingt dernières années. Plusieurs tronçons de la RN 19 ont été mis à trois ou quatre voies (sortie ouest de Vesoul, entre Vesoul et Lure et surtout entre Lure et Héricourt).

La RN 57 a également été élargie au nord de Saulx et surtout entre Vesoul et Besançon.

Ces aménagements ont également été accompagnés de la construction de nombreuses déviations : Charmoille, Pusey, Lure, Vesoul sur la RN 19, Luxeuil, Vellefaux, Rioz, Voray-sur-l'Ognon sur la RN 57 et Frétingney, Bucey-les-Gy, Gy, Choye et Mantoche sur la D 474.

Enfin de nombreuses aires de stationnement ont vu le jour sur ces grands axes et parfois sur les déviations. Elles vont des plus simples qui comportent un espace goudronné ou un petit parking placé sur la voie de dérivation aux plus élaborées comprenant haies, plantations, panneaux d'information, tables avec bancs, toilettes et sur lesquelles est implantée une restauration rapide.

Ces chaussées élargies et ces aires de stationnement ont ainsi généré leur propre paysage qui coupe brutalement celui de la campagne environnante. La végétalisation de ces nouvelles emprises routières est souvent réduite à un traitement horticole standardisé qui masque mal la cicatrice laissée dans le paysage par ce type de travaux.







## routes et chemins



Les routes et les chemins en Haute-Saône comme dans le reste de la région marquent les paysages. Ils donnent des perspectives, des points de repère ou forment même parfois des micro-paysages. La Haute-Saône, département rural, comporte un réseau de routes et de chemins très dense. Tous goudronnés sauf quelques routes forestières très peu fréquentées, la majorité d'entre eux ne l'était pas, il y a encore soixante ans. Le développement de la circulation automobile et sa logique (rapidité de circulation, sécurité...) les a rapidement transformés. La route et le chemin sont devenus chaussée de circulation. Ils ont été aménagés, standardisés, normalisés, réempierrés, goudronnés, marqués et signalisés... Leurs bords sont devenus accotements dans les campagnes et trottoirs dans les villages. Ce qui pouvait être d'une certaine manière un obstacle visuel ou point de repère a été enlevé (haies, arbustes, plantations d'arbres, hautes herbes). Contrairement au paysage agricole et forestier, le paysage des routes et des chemins est devenu plus complexe à cause de la signalétique routière et publicitaire.

Cependant ces dix à vingt dernières années, une certaine idée du cadre de vie et de l'écologie a fait son chemin. Les aménagements paysagers apparaissent notamment sur les plus grandes routes : plantations, engazonnement, aire de repos, fleurissement...).





Frasne-le-Château



Belfahy

## lignes électriques, antennes, émetteurs



Vauconcourt

La multiplication des antennes s'opère selon une logique commerciale attisée par la concurrence que se livrent les concessionnaires : France Télécom, SFR et Bouygues.

Une antenne en treillis de métal, haute de quarante mètres, dépare le paysage, elle vient gâcher des perspectives fameuses à l'heure où les lignes électriques commencent enfin à être enterrées.

Par souci d'efficacité, les pylônes ont été plantés souvent à l'entrée des villages ou encore sur des collines.

Aujourd'hui l'implantation de ces antennes est recommandée sur un point haut déjà existant (château d'eau par exemple), les armoires techniques sont masquées dans des bâtiments ou enterrées.



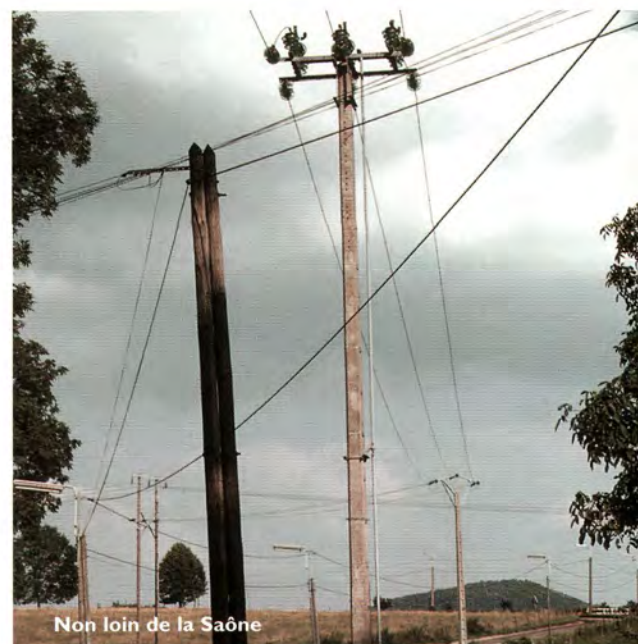
Saulx



Colombier



Froideconche



Non loin de la Saône





La Neuville-les-Scey



Port-sur-Saône

## signalétique, panneaux, publicité



Vaivre



Grattery



Montigny-les-Vesoul

La publicité est de plus en plus présente dans la vie quotidienne, c'est sans doute un des traits caractéristiques de la société du XX<sup>e</sup> siècle.

Statique ou dynamique, douce ou agressive, belle ou détériorée, la publicité fait partie intégrante de l'environnement.

Son rôle est de faire connaître mais aussi d'inciter à l'achat ou à l'utilisation de tel ou tel produit, également de vanter les qualités d'une ville ou d'un « pays ».

Mais la profusion de panneaux publicitaires perturbe souvent la signalisation et la perception même des différents messages. L'efficacité est nulle et l'environnement dégradé.



Vaivre



Fougerolles



Pusey





Avrigny

## SITES D'EXTRACTION DE MATÉRIAUX

Carrières et gravières fournissent la matière première indispensable aux industries du bâtiment et des travaux publics.

Les carrières en activité se localisent sur les plateaux pour le calcaire, dans les Vosges pour les roches cristallines.

Les gravières sont nombreuses mais l'épaisseur des gisements qui dépasse rarement quelques mètres explique que les exploitations occupent de vastes espaces.

Les vallées alluviales les plus exploitées sont celles de l'Ognon tout au long de son cours, de la Lanterne et de ses petits affluents vosgiens.

Dès le Moyen-Age, de nombreux lieux d'extractions de matériaux (carrières, gisements de minerai de fer et de filons métallifères) étaient exploités artisanalement. En effet la nature du sous-sol haut-saônois est variée et riche.

Six grandes familles de formations géologiques ont été exploitées :

- Des roches volcaniques a été extrait l'andésite à Courmont.
- Les roches cristallines des Vosges saônoises contenant des filons métallifères ont été exploitées notamment à Plancher-les-Mines qui fut un grand centre minier.
- Les terrains houillers de la région de Ronchamp. Jusqu'en 1958, du charbon a été extrait des 1000 mètres d'épaisseur des schistes et des grès du bassin de Chérimont.
- les séries calcaires et marneuses aux faciès très variés dont certaines comportent des filons ferrugineux furent exploitées pour le minerai de fer et ont été à l'origine de l'industrie métallurgique haut-saônoise des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Aujourd'hui tous ces gisements ont été abandonnés mais certains sont encore visibles, notamment celui situé dans la tranchée de la voie ferrée au sud-ouest de Charmoille. Les calcaires haut-saônois ont également servi traditionnellement comme matériaux de construction. Certains sont de très bonne qualité comme les calcaires coquillers, compacts ou à tubulure, ces derniers ayant été utilisés comme matériaux de construction pour de nombreuses églises de la région de Gray et de Pesmes.
- Les grès et notamment les grès à Voltzia dans le nord et l'est du département ont été exploités en de nombreuses carrières de Passavant-la-Rochère à Chagey.
- Les sables dans les environs de Gray, riches en fer, ont également été utilisés .

Aujourd'hui les alluvions des principales rivières de Haute-Saône fournissent la moitié de la production de granulats du département, le reste provenant des trente-deux carrières de calcaire essentiellement localisées sur les plateaux de Haute-Saône et de quatre carrières de roches éruptives. L'impact visuel des anciennes mines dans le paysage est pratiquement nul. Par contre les gravières et les carrières ont ouvert dans les paysages des cicatrices qui ne disparaissent pas avec la cessation d'activité. Dans les secteurs où ces exploitations sont abondantes se pose le problème de leur discrétion pendant leurs périodes de fonctionnement et celui de leur résorption ensuite. Des démarches s'attachent à traiter ce problème. Des plantations sont susceptibles de masquer tout ou partie des installations, les espaces délaissés notamment par les gravières sont affectés à d'autres usages, notamment à caractère touristique comme à Favorney ou à Bonnal.





Saint-Loup-sur-Semouse



Ternuay

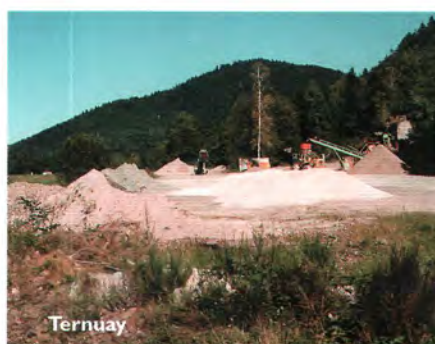
## carrières, mines, gravières



Scey-sur-Saône



Ronchamp



Ternuay



Gy

Indispensables à la vie économique, gravières et carrières ouvrent dans les paysages des cicatrices qui ne disparaissent pas avec la cessation d'activité. Dans les secteurs où elles sont abondantes, elles posent le problème de leur discrétion pendant la période d'exploitation et celui de leur résorption ensuite. Des démarches s'attachent à traiter ce problème par des plantations susceptibles de masquer tout ou partie des installations, par une remise en état au moins partielle, par l'affectation des espaces délaissés à d'autres usages : gravières transformées en plan d'eau le long de la vallée de l'Ognon... Étant donné le caractère escarpé des carrières, cassure verticale ou en très forte pente laissant apparaître la roche nue, la revégétalisation y est très difficile voire impossible. Même si elle est réalisable, elle laisse apparaître cette forte rupture de pente dans le paysage. L'exploitation en gravière des plaines alluviales change ce même paysage en paysage aquatique. Ici on assiste à une transformation profonde et pérenne dans le temps.



Colombe-les-Vesoul



Avrigny





## ESPACES DE LOISIRS

La Haute-Saône, département un peu méconnu en Franche-Comté, ne possède pas de château célèbre, ni d'imposantes cathédrales, mais elle a le charme de ses paysages paisibles et variés et de ses villages. Ainsi, par exemple le pays gylois est une région pittoresque autour des monts de Gy aux pelouses arides et sauvages et aux vallées truffées de grottes et de sources résurgentes.

Peu fréquenté des touristes, à part les Vosges saônoises, il y a trente ans, l'analyse des statistiques des vingt dernières années indique une progression du marché touristique dans notre département. Les équipements sportifs et de loisirs (parcs de loisirs, golfs, piscines, appontements...) ainsi que la capacité d'accueil ont beaucoup plus progressé que dans les autres départements franc-comtois.

Ainsi le nombre de campings a été multiplié par trois entre 1979 et 1998, passant de 18 avec 853 places à 44 avec 2012 places.

Les espaces de loisirs et réservés à l'hébergement marquent très inégalement le paysage. Imperceptibles en ce qui concernent les gîtes ou l'hôtellerie, discrets dans le cas de la signalétique des sentiers de randonnée ou de l'aménagement de la plage d'un étang, ils sont bien visibles lorsqu'il s'agit d'abris de pêche ou de petits cabanons. Ils marquent une empreinte forte dans le paysage lorsque ce sont des campings, des piscines, des bases nautiques et des parcs d'attraction.

Situés à la périphérie des zones habitées, ces aménagements, surtout lorsqu'ils occupent un espace important comme dans le cas des parcs d'attraction, provoquent souvent une rupture visuelle à la fois avec le paysage agricole et avec les espaces urbanisés existants. Des aménagements paysagers bien conçus (plantations d'arbres, promenades...) peuvent cependant adoucir et harmoniser cette dichotomie.





Fresnes-Saint-Mamès



Vaire

## parcs d'attraction, dancings



Fresnes-Saint-Mamès



Espres



Vesoul



La Roche-Morey

Ce type d'aménagement et d'équipement destiné aux loisirs très en vogue aujourd'hui, surtout pour les parcs d'attraction, marque bien de son empreinte certaines communes de la Haute-Saône : La Roche Morey, Fresnes-Saint-Mamès, Vaire, Autet, Saint-Valbert...

En ce qui concerne les parcs d'attraction, les surfaces concernées sont assez étendues et forment une sorte de pays en modèle réduit. Ce sont des espaces fantaisistes, fondés sur la création d'un paysage idéal maîtrisé, permettant au visiteur de s'évader vers un ailleurs bucolique. Formant une marge, une parenthèse artificielle dans le paysage, ils constituent une zone où les lois économiques du territoire alentours se trouvent suspendues et où l'architecture ne correspond à aucune réalité locale

Souvent, à travers d'une appellation exotique pour ces parcs, d'autres lieux excitants sont évoqués. Leur pratique cependant fonctionne selon les lois internationales de l'amusement.

Le cas des dancings est bien différent. Construits rapidement et à l'économie, ces constructions souvent à bardage métallique, ressemblent beaucoup à certains bâtiments rencontrés dans les zones industrielles. A l'écart des zones habitées, ils offrent également une architecture très disharmonieuse, situés au milieu des champs et des cultures et précédés de vastes aires de stationnement très peu aménagées.





Genevrey-Bellevue



Champagny

## terrains de sports



Port-sur-Saône



Saulx

Ils se caractérisent par une surface au sol importante surtout en ce qui concerne les golfs et une architecture fonctionnelle mais très variable suivant les cas : tribunes, gymnases, halles de sport, vestiaires...

Une grande partie des communes dont la population dépasse plusieurs centaines d'habitants comporte de tels équipements dont certains sont toutefois de taille modeste.

La Haute-Saône compte deux golfs, celui de Genevrey-Bellevue à la sortie nord de Saulx et celui (swing-golf) de Noidans-le-Ferroux.



Bucey-les-Gy



Noidans-le-Ferroux



Conflans-sur-Lanterne





Conflans-sur-Lanterne



Scey-sur-Saône

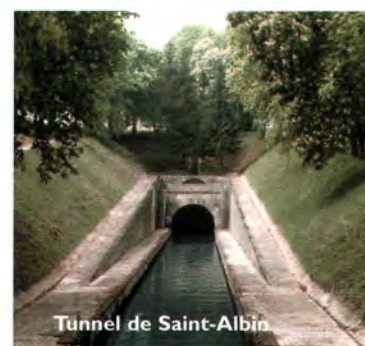
## bases nautiques, plans d'eau, cours d'eau



Les Mille Étangs



Port-sur-Saône



Tunnel de Saint-Albin



Port de Seveux



Champagney

Le territoire du département est caractérisé par une grande diversité des milieux et des paysages : la ressource en eau y est abondante et les milieux aquatiques diversifiés. Bon nombre d'entre eux possèdent une richesse écologique indéniable : forêts alluviales du Val de Saône, plateau des Mille Étangs, tourbières des Hautes-Vosges, résurgences karstiques... La Saône est le milieu structurant de ce territoire. L'attrait touristique de cette région est à souligner, le département de Haute-Saône étant pour la pratique de la pêche, le second département français et la navigation de plaisance est en plein essor.

Le canal de la Saône témoigne du dynamisme de l'économie d'autrefois ; le développement du tourisme fluvial favorise la redécouverte d'ouvrages d'art de qualité et la protection d'un patrimoine industriel important.

Le paysage du Plateau des Mille Étangs doit beaucoup à l'action de l'homme. De nombreux étangs ont été aménagés pour les loisirs et s'accompagnent de résidences secondaires, anciennes fermes rénovées, chalets de toutes tailles, parfois simples cabanes et abris en planches. Alors que les terres agricoles sont très dépréciées et tournent à la friche ou à la plantation d'épicéas, les étangs apparaissent comme la vraie richesse foncière de la région et conservent une valeur spéculative élevée.





Mélisey



Camping d'Autrey-le-Vay

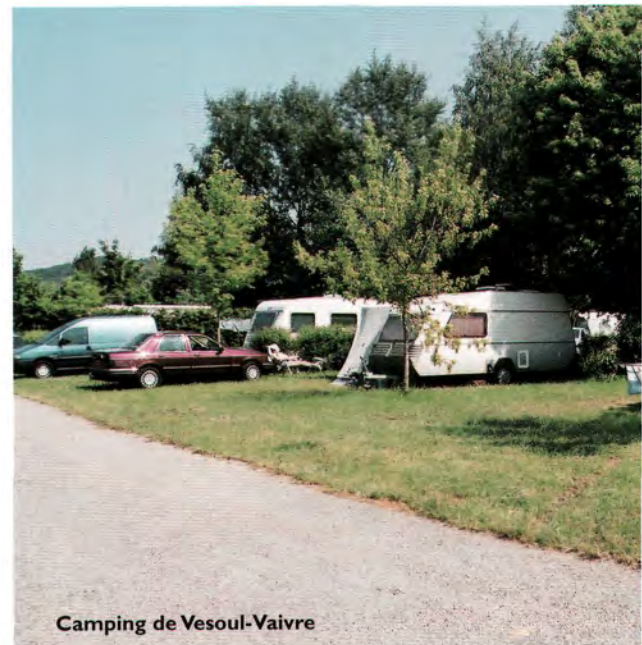
## campings



Autet

Les campings constituent une forme d'hébergement touristique de plein air correspondant à des emplacements libres destinés à la location de tentes, de caravanes ou d'habitations légères de loisirs. On peut distinguer quatre types de campings : les campings à la ferme, les aires naturelles de camping, les camps de tourisme et les camps de loisirs classés de 1 à 4 étoiles suivant leur niveau de confort et enfin les parcs résidentiels de loisirs accueillant au moins 35 habitations légères.

L'impact paysager des campings est très variable et dépend principalement des facteurs suivants : le nombre d'emplacements et donc la surface du camping, la présence d'équipements annexes tels que piscines, courts de tennis ou services de restauration et surtout leur degré de visibilité depuis l'extérieur. Certains campings sont « cachés », entourés de bosquets ou d'alignements d'arbres et d'arbustes, d'autres s'imposent au regard formant des ensembles voyants de tentes, de caravanes ou d'habitations légères.



Camping de Vesoul-Vaivre



Vaivre



Camping d'Autrey-le-Vay



## 2. ESPACES URBAINS





## COMPOSANTS URBAINS

Ce chapitre tente d'aborder l'ensemble des éléments composant l'espace public et les pratiques urbaines dont les interactions constituent la ville et la font vivre. Ces éléments sont déterminants pour l'émergence de l'urbanité, ils sont des indicateurs de la cohérence des fonctionnements urbains et des stratégies engagées pour l'avenir. À travers des thèmes variés traitant d'une part des espaces publics de la ville et des éléments les plus significatifs qui les composent (sols, mobilier urbain, ...), et d'autre part de leur pratique, nous tenterons de dresser un portrait contemporain de « l'urbain local ». Les sous-chapitres suivants abordent les différents thèmes sous l'angle descriptif sans vouloir instaurer une hiérarchie.

La trame essentielle des ensembles urbains français s'est pour la majeure partie constituée au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette trame, dans les centres villes, a été contrainte de s'adapter aux évolutions du XX<sup>e</sup> siècle et aux besoins qui se sont manifestés notamment dans le domaine de la mobilité. De ce fait certains composants urbains constitutifs du XIX<sup>e</sup> siècle se voient attribuer de nouveaux rôles ou transposés dans un contexte qui a changé. Une valeur nouvelle leur est attribuée, le regard que l'on y porte se voit transformé. La nouvelle lecture qui en découle est un des éléments qui constitue la conscience urbaine actuelle.

Les démarches à l'origine de ces changements profonds et irréversibles seront documentées et interprétées dans les sous-chapitres suivants.





Arbecy



Arbecy



Lure : Place de la Gare



Lure : Place de la Gare



Vouhenans au début du siècle...



... aujourd'hui



Rupt-sur-Saône



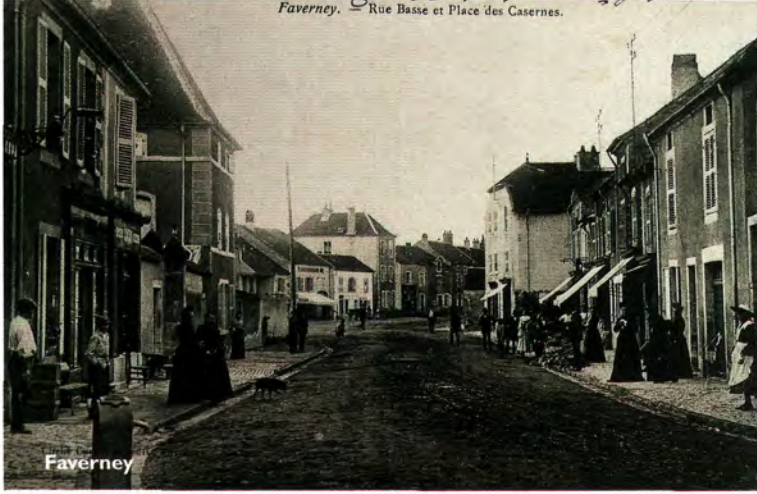
Crevans-et-la-Chapelle

Générées avant l'existence des cadastres par des attributions foncières, par la pratique de chemins, par la transformation en place publique d'anciens lieux de rassemblement ou de vente, ensuite reliées par la construction des voies royales, puis nationales, les communes rurales se sont structurées au cours des siècles. L'espace libre entre les entités bâties est devenu domaine public, lieu des pratiques sociales. Ainsi, les modèles de la place et de la rue sont devenus en France les figures urbaines génériques. Les différentes époques y ont laissé leur empreinte et ont ponctué l'espace par des signes de pouvoir ou des aménagements au service de la population (monuments, fontaines, balances, plantations d'arbres...). Le dictionnaire caractérise la place, à la fois comme « un espace où s'exercent certaines activités » mais aussi comme « un lieu public découvert, généralement entouré de constructions ». Ce cadre physique cependant, hormis les bâtiments publics et religieux, est érigé par des initiatives privées. Dans certaines villes importantes, très tôt, des réglementations d'urbanisme ont imposé des contraintes aux initiatives privées de construction. La prise de conscience que l'espace urbain est d'intérêt public a fait son chemin et est traduite aujourd'hui par les Plans d'Occupation des Sols, les Permis de Construire, etc. ....

Au cours du xx<sup>e</sup> siècle avec le développement de l'automobile, les places et rues des villes et villages ont subi de très profondes transformations d'usage et d'aspect : la place, lieu d'échange, de fête a été vidée de sa substance pour faciliter le trafic automobile ou le stationnement. Sur l'ancienne morphologie de la ville ou des villages se sont greffées de nouvelles formes, exprimant les conditions actuelles d'urbanité : façades commerciales, affichages, horodateurs, etc. ....

Les photographies comparatives du début du siècle et de l'année 1999 donnent un éventail des multiples changements mineurs qui composent par accumulation une nouvelle image de la ville et du village.





## places et rues







Lure



Chariez

## sols



Conflans-sur-Lanterne



Ronchamp

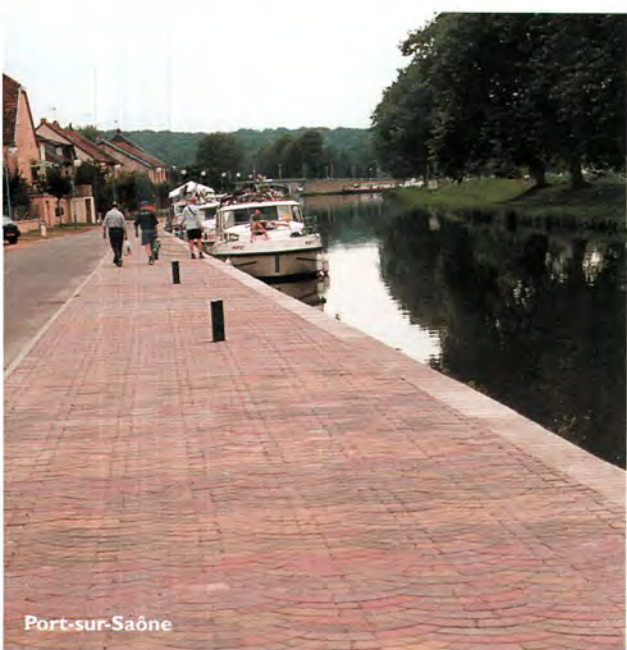


Ronchamp



Mignavillers

Les photographies comparatives du début du siècle et de l'année 1999 illustrent l'évolution qu'ont connue les traitements des sols. De nombreuses prises de vue anciennes montrent des rues en terre battue sans différenciation entre un espace piéton ou de circulation. L'évolution de l'après-guerre avec l'accélération de la mobilité et un souci croissant d'hygiène a engendré une politique du « tout goudron » qui a atteint l'ensemble du territoire français jusqu'au moindre village retiré. Depuis une dizaine d'années, une recherche vers des esthétiques rappelant l'ancien fait son chemin, afin de contrer les effets nocifs sur l'urbanité des aménagements routiers (pavés, sols stabilisés...). A l'issue d'un grand projet communal ou d'un aménagement urbain global, on voit apparaître des traitements de sol à concept artistique. Les images donneront l'occasion de juger du degré d'insertion de certains revêtements dans leur contexte.



Port-sur-Saône



Charmoille





Le Tremblois



Noïdans-le-Ferroux

## meublier urbain



Luxeuil

Le mobilier urbain est un des composants urbains le plus sujet au vieillissement et, de ce fait soumis aux effets de mode. Un autre élément qui conditionne sa rapide évolution est la volonté d'une municipalité d'afficher son dynamisme, qui peut être exprimé de manière rapide et efficace à travers le mobilier urbain. Le changement accéléré des besoins en nouveaux petits équipements ajoute à cette dynamique. De ce fait on compte dans ce chapitre aussi bien les bornes anti-circulation que les bancs, les abribus ou encore les conteneurs de tri sélectif.

Répondant à ces programmes changeants, dans certains espaces urbains, on peut constater un afflux massif d'objets qui désordonnent les lieux. Chaque commune, à ce jour peut choisir entre une multitude de produits qui affichent chacun une image singulière, indépendante. La cohésion d'un espace public est ainsi menacé par trop d'initiatives juxtaposées.



Héricourt



Saint-Loup-sur-Semouse



Gray



Raze





Dampierre-sur-Salon



Dampierre-sur-Salon

## nouveaux espaces



Lure



Ronchamp

Une catégorie à part des éléments urbains constitutifs des villes et villages européens, français et haut-saônois comme les places et les rues, forment les lieux que nous sommes contraints de traiter comme « nouveaux espaces », terme qui traduit l'absence de qualification claire, car la pratique sociale de ces espaces n'a pu générer une appellation qui leur est spécifique. À l'issue d'un grand projet communal, de la restructuration de l'espace public ou encore à la suite d'une démolition de bâtiments vétustes, de nouveaux espaces publics apparaissent soudainement. Aucune histoire propre ne les restitue dans un vécu commun des habitants. Conséquence de cette genèse abrupte, et conçus de manière très volontaire, ces nouveaux espaces demandent à se situer dans la constellation socio-spatiale de l'urbanité actuelle.



Plancher-Bas



Bucey-les-Gy



Bucey-les-Gy





Noidans-le-Ferroux



Héricourt

## l'art dans la ville



Ronchamp



Héricourt

De tout temps, l'art a joué un rôle identificateur et symbolique pour la cité. Symbole des événements ou des rites fondateurs de la patrie ou de la ville ou figuration de personnages représentatifs, sous forme de sculpture le plus souvent, l'art public a été un des éléments urbains à travers lequel la population adhère à cette idée de cité, de communauté.

La reconnaissance et la possibilité d'identification personnelle exprimée par les œuvres d'art étaient d'une nécessité de tout premier ordre. La représentation jouait un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'art ponctuant l'urbain.

Ce rôle de l'art dans la ville n'a pas été modifié. Si la signification fédératrice est toujours primordiale, sa matérialisation a cependant profondément changé. Ainsi jusqu'au dernier village haut-saônois, l'expression contemporaine artistique s'exprime par l'érection de sculptures abstraites comme acte d'achèvement de nouveaux aménagements urbains.

Le caractère généralement abstrait des œuvres rompt avec le caractère évocateur des statues de la Vierge, des monuments aux morts, etc... et introduit une lecture nouvelle.

Cependant l'art représentatif a conquis un nouveau terrain : les fresques murales. Nombreux sont les pignons aveugles, souvent résidus de démolition, qui sur une initiative communale, reçoivent des images, souvent en trompe l'œil, représentant généralement des scènes, des personnages ou des bâtiments représentatifs de la commune, une sorte d'auto-représentation.



Vesoul



Ormoy





Vesoul



Ludolac à Vaire

## pratiques urbaines : stationnement



Ronchamp



Belfahy



Vaire



Champagny

Les pratiques urbaines changent plus rapidement que la structure des villes. C'est dans l'aménagement des espaces, les façades commerciales, le mobilier urbain etc... que se manifestent ces changements. Le stationnement en est un élément à la fois souple et vidant. Tout programme architectural à ce jour est accompagné obligatoirement de création de places de stationnement, le choix d'un terrain commercial se détermine par le nombre de véhicules pouvant s'y garer. Dans la trame ancienne des villes constituée à l'ère d'avant la généralisation de l'automobile, les espaces publics des rues et places ont été aménagés pour accueillir le flot des véhicules. Cette pratique a entraîné une politique du « tout goudron » pour répondre aux besoins comme la pose de bordures de trottoirs pour contrer le stationnement sauvage. La comparaison de photos anciennes avec la juxtaposition du même point de vue aujourd'hui révèle l'impact spatial et visuel qu'a entraîné la banalisation du véhicule individuel.



Héricourt



Port-sur-Saône





Conflans-sur-Lanterne



Plancher-Bas

## pratiques urbaines : lignes électriques



Belfahy



Saulx



Maizières

C'est par les lignes électriques que se manifeste le plus clairement l'évolution des conditions techniques de vie.

Survenue sur une structure pré-électrique, cette infrastructure apparaît comme une greffe qui génère ses propres formes indépendantes.

Le réseau filaire aérien, ponctué par des poteaux en béton découpe la vision du ciel et des bâtiments selon un graphisme qui, subtilement, lie tous les lieux d'activité humaine entre eux.

Contrairement à l'éclairage public et le mobilier urbain, le réseau électrique n'a jamais fait l'objet d'une considération en tant qu'élément urbain. Il est resté jusqu'à présent au stade de sa technicité pure.

La réaction récente, face à cet état de fait, est l'enfouissement du réseau EDF et Télécom qui est entrepris à grand frais par un nombre croissant de communes.



Linxert



Franois



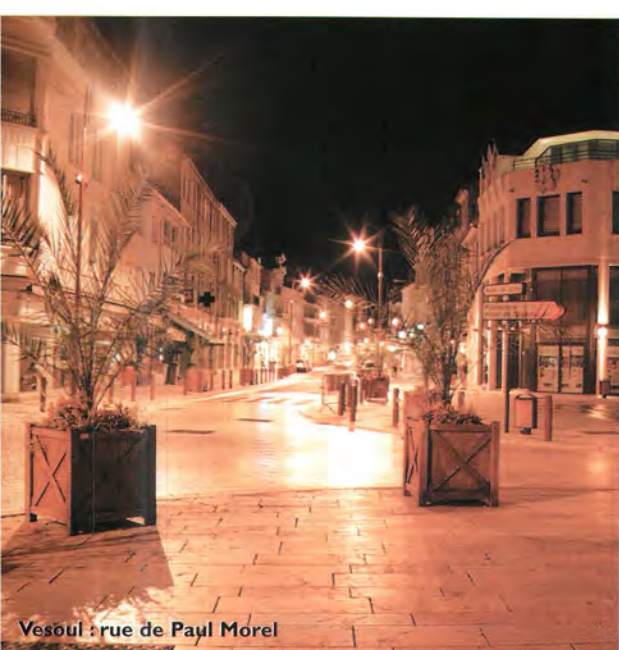


Vesoul : Place de la République



Vesoul : rue d'Alsace-Lorraine

## pratiques urbaines : lumières dans la ville



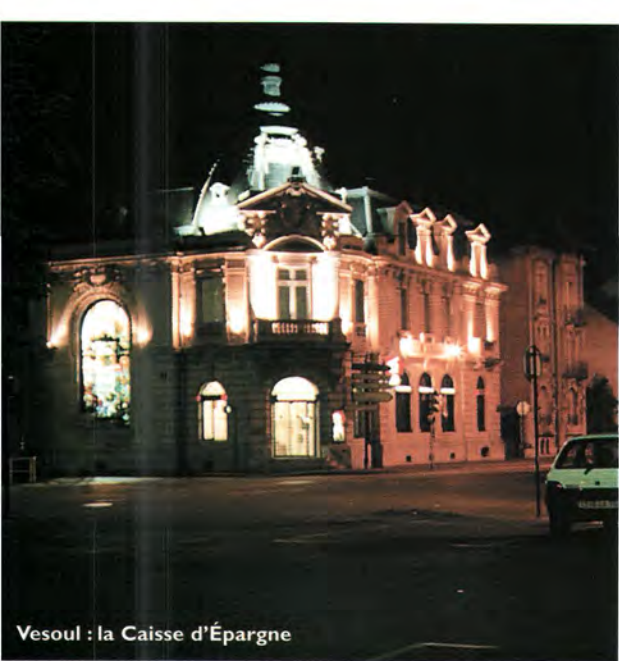
Vesoul : rue de Paul Morel



Vesoul : Place de l'Église



Vesoul : rue du Breuil



Vesoul : la Caisse d'Épargne

L'appréhension de la ville a certainement le plus changé en terme d'illumination. Aujourd'hui, l'obscurité est pratiquement évacuée des centres urbains. Par mesure de sécurité, soutenues par des réglementations, les communes se doivent d'éclairer le domaine public, jusqu'à la dernière maison du lotissement péri-urbain. Ainsi se forment la nuit les fameuses cloches de lumière, par lesquelles l'automobiliste peut apprécier la distance jusqu'au prochain pôle urbain. Mais cette illumination nocturne de la voirie n'est pas la plus explicite pour aborder l'évolution des lumières en tant que pratique urbaine qui existe par la mise en scène volontaire de bâtiments ponctuels et la lumière comme moyen de sécréter une image de marque. Chaque village a aujourd'hui installé les projecteurs qui, pendant la nuit baignent son église ou son château dans une lumière colorée ; les logos multicolores des grandes entreprises accueillent le voyageur nocturne aux abords des agglomérations ; les discothèques des banlieues guident leurs clients par la projection de rayons lasers articulés qui éclairent la face inférieure des nuages... : la nuit urbaine est devenue le domaine des signes et des messages qui engendre une certaine contradiction.

La mise en lumière des églises est représentative de cette contradiction. Les églises sont aujourd'hui quasiment absentes dans la pratique d'une ville ; souvent elles sont davantage visitées par des touristes que par les fidèles d'une commune, néanmoins, la nuit célèbre leur enveloppe et les réhausse de sens ; les supermarchés, la nuit, sont encore plus visibles que le jour quand ils sont ouverts ; les rues sont baignées d'une lumière abondante mais désertes.





Belverne

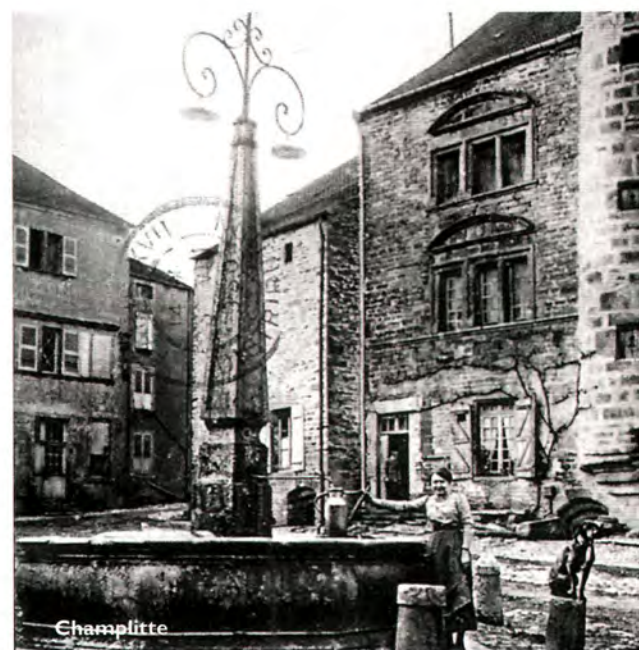


Montbozon

## pratiques urbaines : fontaines et lavoirs



Confracourt



Champlitte

En 1858, le Préfet de la Haute-Saône écrivait : « Pour un peu moins de 600 communes, on trouve dans le département, le nombre considérable de 1851 fontaines et lavoirs, soit une moyenne d'un peu plus de trois fontaines ou lavoirs par commune.

De plus c'est un trait caractéristique de notre département, les fontaines et les lavoirs haut-saônois présentent une qualité architecturale tout à fait exceptionnelle ».

La plupart ont été édifiés entre 1820 et 1880.

Les fonctions qui justifiaient ces édifices ont aujourd'hui disparu, ceux-ci n'ont plus le même rôle à jouer dans les villages.

Les lavoirs sont des monuments témoins de la vitalité passée de nos communes et contribuent par leur seule présence à la qualité du cadre de vie.

Ils convient donc de les protéger. La démarche de restauration passe par le respect de l'édifice, des techniques et matériaux utilisés à l'origine ce qui n'a pas toujours été le cas dans les différentes interventions sur ce patrimoine.



Oyières



Faucogney





## L'EAU ET LE VÉGÉTAL

Source de vie, l'eau a déterminé les premières implantations humaines structurées qui se sont développées le long des axes fluviaux, principalement le long de la Saône et de l'Ognon. Plus récemment, du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, elle a permis le grand essor des industries métallurgiques.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce aux revenus des bois communaux gérés par la maîtrise des Eaux et Forêts, pour des raisons militaires (amélioration du réseau routier pour les transports de troupe) et religieuses (meilleur accès aux lieux de culte pour une population en plein essor), de grands travaux routiers ont été entrepris ainsi que la construction et la reconstruction de ponts sur tous les cours d'eau.

Ainsi de très jolis ponts de cette époque, quelquefois peu visibles, parfois doublés par un ouvrage d'art plus récent, se remarquent à l'entrée ou au centre des villages.

L'arbre et plus généralement le végétal au sens large, contribue à affirmer et à valoriser l'identité des bourgs et des villages. Une place plantée d'arbres, un parc, des façades végétalisées et surtout le fleurissement des espaces et des édifices publics ou privés, par le dialogue de leurs couleurs avec les formes architecturales, enrichissent les ambiances urbaines.

Cette utilisation du végétal témoigne également d'une volonté forte des habitants et des municipalités d'améliorer leur cadre de vie quotidien.





Marnay



Marnay

## cours d'eau, plans d'eau, ponts



Filain



Raddon



Vaivre

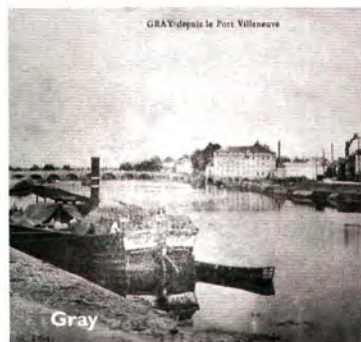
Le lac de Vaivre, pour sa part, est emblématique d'une transformation du rapport homme-eau. Aménagé dans la plaine humide du Durgeon, à l'ouest de Vesoul et conçu comme lac de plaisance, cet « équipement » a favorisé l'implantation de nombreuses installations à vocation touristiques et sportives, c'est un exemple de la nouvelle économie aquatique.

Cet équipement a été entièrement conçu comme un produit de consommation, sa création ne répond en effet ni à des besoins de l'industrie, ni à des préoccupations écologiques.

Les ponts, dont de nombreux ont été construits au XVIII<sup>e</sup> siècle, marquent de leur belle architecture et de leur harmonie avec le cours d'eau qu'ils traversent, l'image urbaine du village. Les plus importants sont ceux qui enjambent la vallée de la Saône, à Port-sur-Saône et à Gray.



Port-sur-Saône



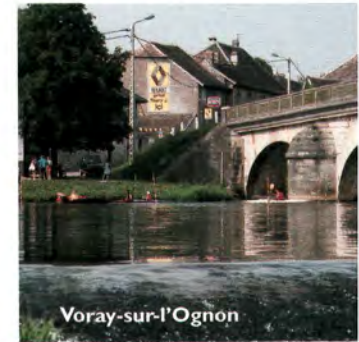
Gray



Gray



Vaivre



Voray-sur-l'Ognon





Vaire



Vesoul

## arbre, parcs et jardins publics



Lure : Square de la Pologne



Lure : Square de la Pologne



Vesoul



Vesoul



Vaire

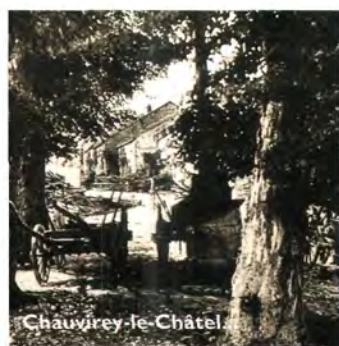


Qu'il s'agisse de sujets isolés, groupés ou alignés, leur rôle dans la cité est varié :

- l'arbre unique domine le lieu, accompagnant dans les bourgs un bâtiment public, un lieu sacré...
- sur une place, l'arbre urbain participe à la composition et à l'esthétique de l'ensemble.
- des alignements d'arbres-tiges bordant une route permettent de canaliser simplement les regards vers l'entrée de la cité à l'image d'un seuil à franchir.

Même si dans notre département, la nature est présente ou très proche des agglomérations, l'arbre urbain ne doit pas être oublié, il ponctue l'espace et rompt l'aspect très minéral des constructions ou des voies.

Dans les villages d'une certaine importance, dans les bourgs et surtout dans les villes, les parcs et jardins publics ont toujours été depuis qu'ils existent (les premiers ont vu le jour en France à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle et se sont beaucoup développés au XIX<sup>e</sup> siècle), un lieu de vie collective privilégié, différent de ceux des places, des abords d'églises, des marchés ou des lavoirs. Les cartes postales anciennes du début du siècle nous indiquent qu'ils étaient nombreux dans les bourgs et les villes de Haute-Saône. Aujourd'hui la plupart d'entre eux existent toujours. Ils sont souvent bien différents de ceux de nos grands-parents : les plantations, les massifs de fleurs, les cheminements piétonniers, les bancs publics..., parfois tout a été transformé, seule une colonne, une borne, une vasque de pierre... sont restées debout. Des jeux et des aires de jeux d'enfants sont également apparus, modifiant beaucoup leur aspect originel. Contrairement aux places, aux rues et aux autres espaces publics, les parcs et jardins publics sont toujours un lieu de vie collective surtout s'ils comportent des jeux d'enfants. Enfin ils personnalisent et valorisent certains quartiers ou certains espaces urbains en leur donnant une ambiance et un cachet spécifique.



Chauvirey-le-Châtel



... Place des Tilleuls





Luxeuil

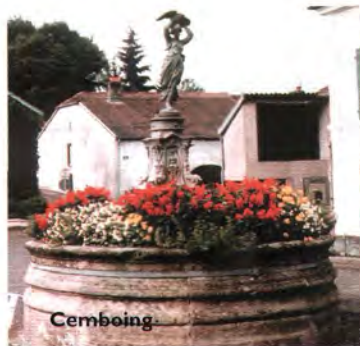


Dampierre-sur-Salon

## fleurissement, décorations, façades végétalisées



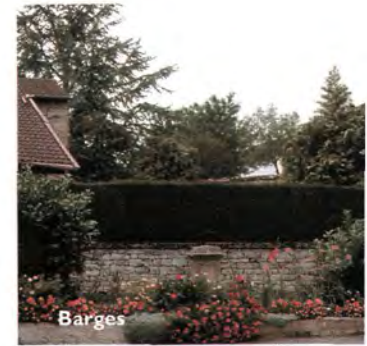
Fresse



Cemboing



Ronchamp



Barges

Le fleurissement est un événement ponctuel de l'année, éphémère qui a lieu en toutes saisons et concerne la plupart des végétaux : arbres, arbustes, plantes vivaces, annuelles.

Le végétal est un matériau d'aménagement, c'est un volume : il donne une épaisseur, du relief à un massif, il permet de réaliser un cloisonnement de l'espace, il sert à réaliser différentes ambiances.

Pour maintenir l'authenticité de notre département, il est essentiel d'adapter les plantations et le fleurissement à la spécificité de l'environnement, de s'interroger sur l'identité du lieu, même si elle est difficilement perceptible (milieu urbain, campagne, entrée de ville).



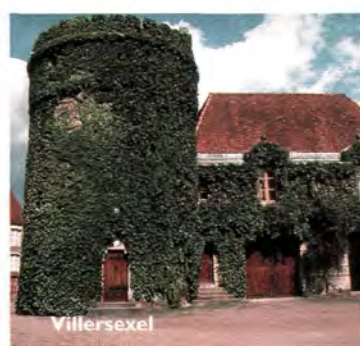
Aisey-et-Richecourt



Froideconche



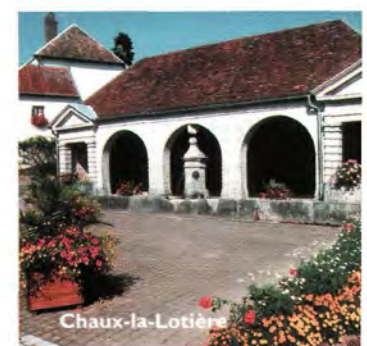
Lure



Villersexel



Champlitte



Chaux-la-Lotière





## ÉVOLUTION ARCHITECTURALE (édifices publics)

Après les destructions des guerres qui ravagèrent la Franche-Comté de 1633 à 1673 et les débuts difficiles de la reconstruction, le XVIII<sup>e</sup> siècle a été une période d'essor démographique et économique qui a rendu possible la reconstruction des édifices autour desquels s'organisait la vie du village (églises, ponts, presbytères, écoles, fontaines). Comme le reste de la Franche-Comté, la Haute-Saône connaît un formidable mouvement de construction d'édifices publics et notamment d'églises, de presbytères et de ponts.

L'évolution architecturale du XVIII<sup>e</sup> siècle se lit dans ces oeuvres monumentales et ces ouvrages d'art ainsi que se découvre la marque de certains architectes : les frères Gazelot, Jean-Charles Colombot, Anatole Amoudru, Nicolas Nicole, Jean Déchamp, Louis Beuque...

Cette campagne de construction d'édifices publics se poursuivra tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle jusque dans les années 1860-1870 avec l'édification de toutes les mairies, mairies-écoles, écoles, hôtels de ville, hôpitaux.

Presque toutes les fontaines, lavoirs et fontaines-lavoirs de Haute-Saône datent de cette époque.

95 gares ont été construites entre 1858 et 1911. Elles desservent 950 kilomètres de grandes lignes et de chemin de fer vicinaux, marquent par leur architecture propre et fonctionnelle, la proximité proche du centre des bourgs du début du siècle.

A la même époque se sont édifiés des bureaux de poste dans certaines communes de Haute-Saône. Ces bâtiments de taille plus modeste que les gares, mais situés au coeur de certaines localités se différencient cependant bien du bâti traditionnel.

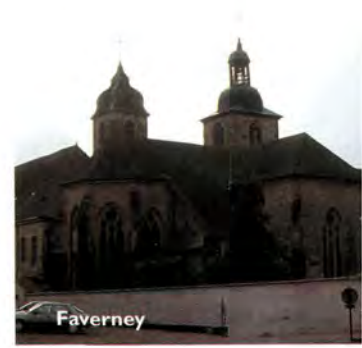
Ce patrimoine public très riche existe toujours sauf en ce qui concerne les gares et les bureaux de poste dont un certain nombre a été détruit. Il représente une architecture emblématique et constitue des points de repères essentiels autour desquels ou dans le prolongement desquels le village et le bourg se sont structurés. Avec l'église, le presbytère, les fontaines-lavoirs, les ponts, les mairies, il participe également à la structuration de l'espace public et est à l'origine de mini-compositions urbaines. Il contribue enfin à l'identité propre de chaque agglomération.

Cependant trop souvent, des interventions inadaptées successives dénaturent ces bâtiments publics (couverture, enduits, menuiseries, couleurs inadaptées, adjonction de bâtiments annexes...) et d'une certaine manière les dévalorisent et les banalisent.





## lieux de culte



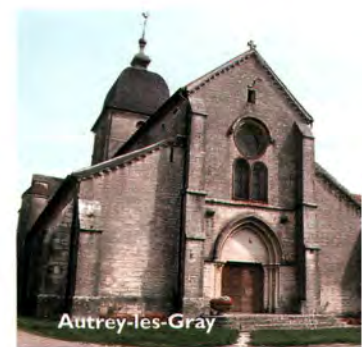
Plus encore que les maisons communales, les lieux de culte et surtout les églises, par leur caractère monumental et par leur élévation au-dessus de toutes les autres maisons, sont bien visibles de loin dans le paysage rural, coiffées très souvent de leur clocher « à l'impériale ».

Un grand nombre d'églises ont été détruites ou endommagées au cours des guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle. Seules quelques églises romanes ou gothiques subsistent à Arc-les-Gray, Anjeux, Pesmes, Faucogney, Marast, Lavoncourt... La petitesse et le mauvais état des bâtiments, l'augmentation de la population au XVIII<sup>e</sup> siècle et la richesse forestière des communes expliquent la construction et la reconstruction presque générale des églises entre 1730 et 1870.

Le style de ces édifices va évoluer au cours de cette période. Au début avant 1750, ce sont encore des églises d'architecture classique mais de plan médiéval (nef à bas côté, transept), mais très vite des styles nouveaux apparaissent qui seront construits en longues séries pendant soixante ans et seront repris encore dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : églises à nef unique, églises halles et églises à plan centré. Parallèlement entre 1760 et 1870, des églises de style antiquisant seront construites ainsi que des édifices de style néogothique après 1850.

Aujourd'hui ces églises souvent bien restaurées sont parfois dévalorisées par les aménagements des espaces publics situés autour d'elles, par le mauvais traitement des sols (goudronnage et marquage au sol, pavage inadéquat) ou par des plantations d'arbres cachant l'édifice.

On ne saurait terminer ce chapitre sans parler d'une des rares constructions religieuses du XX<sup>e</sup> siècle en Haute-Saône : la Chapelle de Ronchamp, monument en béton blanc dont les volumes et les percements représentent toute une symbolique religieuse et qui se dresse comme un phare blanc à l'entrée des Vosges saônoises.







Beaujeu



Dampierre-sur-Salon



Servance



Valleriois-Lorioz



Pusey



Crevans-et-la-Chapelle



Vellefaux





## lieux de pouvoir : mairies

Unités élémentaires de la nouvelle organisation du pays, les mairies et préfectures étaient conçues selon des modèles architecturaux appropriés à ce rôle de représentation républicaine. A travers les territoires français, les mairies sont des établissements immédiatement reconnaissables, leur architecture était bâtie sur une typologie commune, déclinée selon des spécificités régionales ou locales. En Haute-Saône, l'exemple des mairies-lavoirs en illustre bien la diversité. Ainsi, des services en commun, qui relevaient de la responsabilité de l'état, étaient souvent associés ou intégrés dans ces architectures : écoles, postes, lavoirs... Malgré cette diversité, les mairies traduisaient par leurs éléments d'architecture classique (organisation symétrique, toit à quatre pans, détails...) une nature commune qui dépassait l'identité régionale et renvoyait à l'identité républicaine.

Dès 1820, un vaste programme de construction de maisons communales a été entrepris et qui s'achèvera dans les années 1870.

Elles furent construites par un petit nombre d'architectes, souvent formés à l'École des Beaux-Arts de Paris, installés à Vesoul, Gray et Lure (Louis-Marie Moreau, Jean-Baptiste Ridoux, Antoine-Charles Monnier, Félix-Hercule Grandmougin, Alphonse Delacroix, Jean-Baptiste et Henri-Christophe Colard) et travaillant sous la tutelle du conseil des Bâtiments Civils, responsable jusqu'en 1852 de l'unité et de la qualité de ces bâtiments.

L'architecture de ces édifices dont 150 seront construits entre 1830 et 1850 est traitée avec un sens subtil des proportions et est magnifiée par une maîtrise inégalée de l'appareillage de la pierre de taille.

Elle porte également la marque d'un néoclassicisme tempéré (élégante géométrie des volumes, utilisation emblématique des frontons, pilastres, corniches et bandeaux moulurés).

Naturellement ces édifices ont subi l'usure du temps et beaucoup d'entre eux, notamment dans les petites communes, demanderaient de sérieux travaux de réfection extérieurs et surtout intérieurs. Certaines mairies ont été réhabilitées, mais très souvent sans tenir compte du parti architectural retenu et du type de matériaux, des couleurs et des techniques de construction employées.

Les petites communes, moins riches avaient souvent investi des locaux dans des maisons particulières, suffisants aux besoins modestes des mairies rurales ; aujourd'hui, grand nombre de ces mairies se voient transférées dans des nouveaux bâtiments construits à cet effet. Ces équipements, contrairement à la typologie, relèvent fréquemment de l'architecture domestique, pavillonnaire, ou bien, au contraire sont l'expression d'une ambition politique forte qui se traduit par un affichage d'éléments architecturaux international en vogue. Placées pour leur plupart dans l'extension pavillonnaire du village, il leur échappe le rôle originel fédérateur qu'ont traditionnellement joué les mairies dans les communes rurales.







Port d'Atelier : la gare



PORT-D'ATELIER (Haute-Saône)  
La Gare (extérieur)

Port d'Atelier : la gare

## services publics : postes, gares, hôpitaux



Héricourt



St-loup-sur-Semouse



Jussey



Lure



Lure

Les services publics et notamment les gares furent dès l'origine de leur construction, des lieux de rencontres et d'échanges intenses et privilégiés. En effet au début du siècle, les cartes postales le montrent bien, c'était un ballet incessant de calèches, de porteurs, de gens à pied qui prenaient le train ou le tramway pour des destinations parfois toutes proches : le chef lieu du canton voisin.

Le réseau ferré à cette époque, en Haute-Saône comme en France, était important et comptait près de mille kilomètres de chemin de fer et de tramway construits entre 1858 et 1911 et desservis par 95 gares. La fin des années trente et surtout l'après-guerre sonna le glas de toutes les lignes secondaires du département. Les petites gares de ce réseau furent désaffectées, transformées ou détruites. Les autres situées sur les lignes encore en service ont été modernisées, restaurées et repeintes. Ce sont surtout les espaces publics les jouxtant qui ont beaucoup changé : parkings, voies de circulation, places redessinées...

Construites au cœur des gros villages et des bourgs, les bureaux de poste étaient bien visibles : petites maisons se différenciant des autres seulement par l'enseigne peinte ou sculptée ou bâtiment plus important de facture plus soignée comportant colonnes, frontons et horloges). Un grand nombre d'entre eux ont disparu mais d'autres ont gardé leur fonction originelle.

Les hôpitaux, contrairement aux édifices précédents ont été construits dès le XVI<sup>e</sup> siècle mais soit ont été détruits, soit ont changé d'affectation (celui de Vesoul est occupé par la mairie), soit ont été emménagés dans d'autres locaux (l'hôpital de Vesoul était autrefois un séminaire), soit sont restés dans leur fonction mais ont été beaucoup transformés comme celui de Lure.





Héricourt : Médiathèque



Plancher-Bas

## nouveaux équipements



Pusy-Epenoux : salle polyvalente

Avec les changements socio-économiques qui se font ressentir fortement dans les zones rurales de la Haute-Saône et l'émergence de nouveaux besoins culturels d'une population fluctuante, les collectivités locales ont voulu créer des équipements publics divers, répondant à cette évolution. Ainsi on a pu assister à l'émergence de salles polyvalentes, de salles de fêtes, de maisons d'associations, de crèches, de maisons d'accueil, etc.,.... . Symbolisant et unifiant la collectivité, ces équipements n'ont cependant plus rien en commun avec une monumentalité architecturale représentative telle que l'on la trouve en France dans les édifices publics « traditionnels ». Les nouveaux équipements jouent fréquemment un rôle de « vitrine » du village, susceptible de véhiculer une image volontaire de la commune.



Noidans-le-Ferroux : centre d'accueil



Saint-Valbert : centre communal



Saulx : salle polyvalente





Vesoul : Lycée des Haberges



Chargey-les-Gray

## établissements d'enseignement : écoles, pôles éducatifs, lycées



Lure



Lure



Vesoul : IUT



Luxeuil

Instaurée dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'école publique laïque se devait de se doter de locaux dont l'architecture emblématique rappelait cette fonction sociale.

En milieu rural, bien souvent le bâtiment de la maison commune comprenait les locaux scolaires. Parfois, l'école des filles et des garçons occupait un bâtiment spécifique mais d'une architecture plus simple que celle des mairies.

Dans toute la France une campagne de construction de collèges et de lycées fut engagée sous le second empire et sous la troisième république, surtout dans les années 1870-1880.

Situés souvent non loin du centre, les collèges et lycées ont été bâtis selon une typologie architecturale simple mais soignée (matériaux nobles en pierre ou en briques recouverts ou non d'un enduit...). Ils ont tous un peu un air de famille : soit un corps de bâtiment principal de deux ou trois niveaux comportant le porche d'entrée de chaque côté duquel ont été construites des ailes de bâtiment d'un seul niveau percées de grandes fenêtres, soit un bâtiment unique comportant au centre une façade principale avec le porche d'entrée surmonté d'un fronton.

Les collèges et lycées récents construits après la dernière guerre présentent une architecture plus variée et sont très souvent localisés à la périphérie des villes.

La plupart du temps, il existe un lien étroit entre la symbolique et le fonctionnement du quartier et ceux du bâtiment scolaire, chacun confortant l'autre. Enfin dernière différence avec les collèges et lycées du XIX<sup>e</sup> siècle, les espaces publics les jouxtant sont plus importants et comportent de grands parkings agrémentés parfois d'œuvre d'art.





## ÉVOLUTION ARCHITECTURALE (édifices privés)

Aujourd'hui le paysage est de plus en plus fortement marqué par des constructions issues d'initiatives privées.

Qu'il s'agisse des façades commerciales en centres urbains, des immeubles ou des maisons individuelles, l'absence de concertation des initiatives et l'individualisation des apparences croissantes s'expriment dans les ensembles urbains, dans lesquelles les administrations de la construction sont appelées à mettre de l'ordre. La perte de références partagées, engendrée par l'application d'un « modernisme » brutal pendant la reconstruction et qui par la suite s'est accru avec l'apparition du pavillon individuel est à la base de la dilution actuelle de l'image de la cité.





## style d'architecture



En ce qui concerne l'habitat individuel, l'acte de bâtir relate aujourd'hui l'imaginaire et les rêves personnels des maîtres d'ouvrage. Les constructions actuelles ont souvent trait à un style d'architecture étranger ou incorporent des modestes rappels d'une architecture vernaculaire. Leur tracé général est basé sur un modèle interrégional. L'importation indistincte de « modèles » architecturaux étrangers sur le territoire de la Haute-Saône, proposés à des prix compétitifs convainquent beaucoup de futurs maîtres d'ouvrage. Par absence d'une culture du paysage, ceux-ci ne voient aucun inconvénient dans le fait que leur future maison soit à l'image d'un « ailleurs », phénomène de « mondialisation » esthétique et sociale qui génère ses propres formes reproductibles. Ces visions ou « cultures » sont issues d'une part d'une explosion des références personnelles, et de la modification complète des modes de vie et d'autre part d'une disparition des modes anciens ou traditionnels de production d'espace.



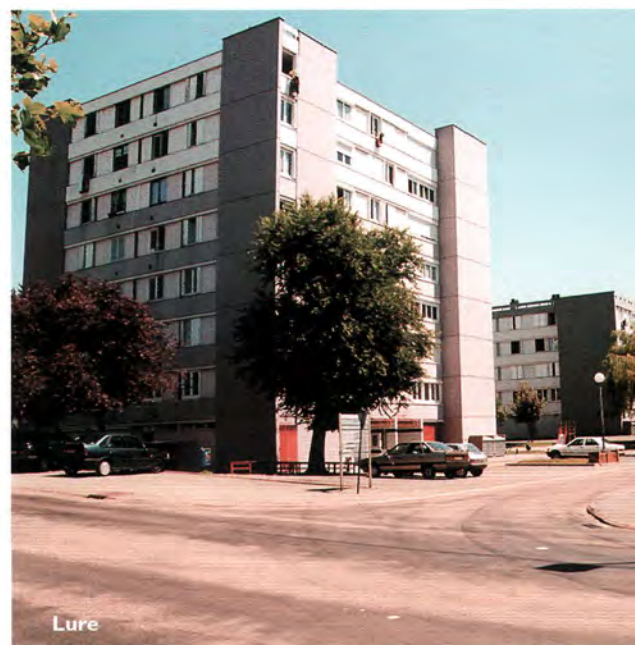




## habitat collectif



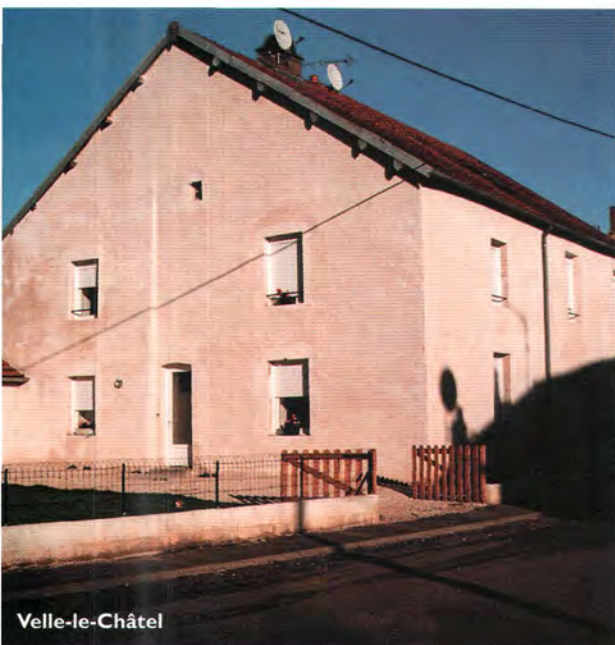
L'habitat collectif en Haute-Saône comme ailleurs a connu un essor pendant les années soixante et soixante-dix par des constructions à l'image des « grands ensembles ». D'une grande monotonie et sans rapport avec leur site, ces constructions sont les témoins d'un passé récent et ne vieillissent pas très bien aussi bien du point de vue technique qu'urbanistique. Plus récemment, les promoteurs d'immeubles d'habitation investissent dans une architecture plus variée qui, malheureusement se réduit trop souvent à un jeu de façades et un affichage d'effets de mode. L'importance du stationnement dans les « résidences » est lisible sur les photos, où les alentours des immeubles sont dominés par des parkings ou des garages. Un créneau nouveau pour l'habitat collectif est la réhabilitation d'anciennes fermes comtoises en logements locatifs, souvent aménagées dans le cadre des opérations d'amélioration de l'habitat.







## réhabilitation



De nombreuses communes haut-saônoises disposent d'un riche patrimoine immobilier : des bâtiments susceptibles d'être réhabilités pour en faire des logements. Dans la plupart des cas, il s'agit de constructions traditionnelles d'origine rurale. La ferme franc-comtoise par sa typologie offre de vastes volumes difficiles à éclairer sans entreprendre des transformations considérables. Aussi on cherche à créer des ouvertures dans les murs extérieurs souvent traditionnellement aveugles. Au cours des réhabilitations effectuées selon les techniques actuelles de la construction, le toit est retuilé, les murs extérieurs recouverts d'enduits, les menuiseries changées.

L'aspect extérieur de ces anciennes fermes est traité selon les mêmes référents esthétiques que la maison individuelle.

En dehors des zones de protection autour des monuments historiques et des secteurs sauvegardés, on peut déplorer l'absence d'outils réglementaires permettant d'orienter les maîtres d'ouvrages vers des réhabilitations « à l'authentique ».







Fresnes-Saint-Mamès

## façades commerciales



St-Loup-sur-Semouse



Faucogney-et-la-Mer



Vesoul

Élément physique déterminant dans l'appréhension de la ville, la façade cadre la vue du passant par des plans verticaux. Outre sa première nature physique, déterminant la spatialité de la rue, la façade en a une deuxième que l'on peut considérer comme sa nature « sensorielle ». Cette nature est déterminée par sa modénature architecturale et l'image culturelle qui est ainsi transportée. Dans le cas des façades commerciales, cette image culturelle est dépendante de la politique commerciale des commerces au cas par cas. Contrairement à une certaine typologie commune que l'on peut observer sur des photos anciennes, les commerces d'aujourd'hui étendent leur message publicitaire, leur « image de marque » sur l'intégralité de la façade. La suite inévitable d'un tel individualisme publicitaire est la décohésion de l'image de la rue urbaine. Là où jadis la typologie commerciale (auvent, étalage, vitrine, panneau peint) engendrait une certaine image reconnaissable du centre ville, la « textualisation » de l'espace public, à l'image des spots télévisés, crée actuellement un véritable « espace-pub » en vraie grandeur.



Vesoul



Port-sur-Saône





## auberges, hôtels, restauration rapide



L'hôtellerie et la restauration ont développé de nouvelles branches. L'évolution visible se traduit par ces nouvelles formes de service. Une importance première revient à la logique d'implantation des cafétérias et hôtels qui ne se situent plus selon la beauté du cadre naturel ou la place stratégique en centre urbain, mais qui suivent la dynamique omniprésente vers l'extérieur, vers les axes routiers, vers les échangeurs. L'hôtellerie et la restauration « traditionnelle » subsistent, mais elles sont en terme d'impact dans le paysage dépassées par la restauration rapide et les hôtels à cartes de crédit. D'une conception résolument contemporaine, ces architectures se dotent parfois d'un design qui vend l'image d'un ailleurs qui devient « identité » : dans une logique de « Disneyland » ces endroits deviennent des lieux d'évasion. Une autre politique est poursuivie par l'affichage généralisé et la répétition d'une image de marque internationalement reconnaissable, évoquant les qualités propres comme le prix concurrentiel, la régularité de leurs cartes de menus, l'uniformité des chambres... Des hôtels et des restaurants privés se sont développés en adoptant cette même apparence plus modeste se manifestent de manière moins agressive dans le paysage.







## les bureaux



Les bâtiments à usage de bureaux, cabinets ou services diffèrent sensiblement sur le plan architectural des immeubles à usage d'habitation. Cela s'explique pour différentes raisons :

- le développement de la technique dans les immeubles à usage de bureaux (climatisation, stores, portes coulissantes, etc ...) induit un caractère « très étanche » des bâtiments (vitrage réfléchissant fixe, vidéophone, maîtrise des accès).

- les bureaux possèdent également une vocation commerciale et sont de ce fait supports d'images sur le plan architectural.

Les bâtiments les plus anciens se caractérisent par la sobriété de leur façade contrastant ainsi avec les réalisations architecturales récentes plus spectaculaires, affichant une surenchère de détails techniques en façades. Une évolution similaire peut être observée en matière d'habitat collectif.





### **3. LE PÉRI-URBAIN**





## LES ENTRÉES DANS LA VILLE

Le péri-urbain est une notion hybride désignant des espaces que nous avons du mal à qualifier, intercalés entre l'urbain et le non-urbain, une « Banlieue » en quelque sorte, terme précis, issu de la terminologie médiévale. Aujourd'hui ce terme précis recouvre une série de phénomènes attachés à l'extension des villes qui font désormais partie du répertoire urbain : les banlieues.

« Péri-urbain » est une appellation pour un ensemble de faits urbains qui, aujourd'hui, passant outre les bords de l'urbanisation et les banlieues, conquièrent un tout nouveau territoire.

Les phénomènes urbains traités sous l'appellation « Péri-urbain » correspondent plus à un état d'esprit qu'à un concept purement spatial : « à la périphérie de l'urbain » ; ces phénomènes pouvant se manifester en site urbanisé.

Le péri-urbain est du domaine de la grande étendue, de la grande vitesse et du déplacement automobile. Ce sont, vécu depuis la trajectoire des axes routiers, les sites où les conditions, les modalités de la vie contemporaine trouvent leur plus directe expression.

Ceinturant les villes et de plus en plus de villages, ces zones (lotissement pavillonnaire, centres commerciaux, ...) apportent une composition égalitaire et indistincte sur tout le territoire français.

Le paysage des entrées de ville est occupé par de grandes et moyennes surfaces de vente, des stations d'essence, des laveries autos ; des faubourgs habités où l'on voit lotissements et habitations individuelles s'égrener avec une grande monotonie, le long des voies rapides.

Trop souvent, les entrées de ville ne sont que la somme de projets réalisés au coup par coup qui consomment un espace grandissant. On assiste alors à une dilution de l'espace urbain qui ne possède plus de limite claire. Les terrains grillagés, pour la plupart trop larges comparés aux constructions, se juxtaposent à proximité immédiate des axes routiers au risque de former un « tuyau » étanche, ignorant le tissu existant et les liaisons transversales entre quartiers, et offrant souvent un paysage en friche, délaissé en raison de la trop grande taille des terrains.

Ce sont dans ces espaces périphériques que les enjeux d'aménagement sont les plus nombreux : maîtrise des flux routiers, implantation de nouveaux quartiers, liens entre le tissu existant, contact avec la campagne, et enfin accueil et image de la ville.





## déviations, échangeurs, ronds-points



Les besoins et la pratique de l'infrastructure routière se situent aujourd'hui dans l'ère succédant à la route nationale ancienne. Celle-ci était générée par la volonté de lier les centres urbains entre eux par le chemin le plus court ; ils figurent comme des nucléons d'échanges dans un réseau structuré.

A ce jour, les flux ont gagné en importance et les distances parcourues ont augmenté. La fonction d'escale de ces noyaux urbains est révolue, les aires et stations-service situées en dehors des agglomérations les ont remplacés. Accompagnant cette évolution, les axes routiers ont tendance à contourner de plus en plus loin les aires urbaines avec leur circulation de proximité dense. La route nationale « classique », traversant et alimentant les villages, jadis génératrice du village-rue est remplacée par la déviation. Le flux continu de circulation a engendré des formes particulières suivant un système fermé de fonctionnement propre ; le rond-point en est la forme emblématique. Remplaçant les flux croisés et les feux rouges, c'est lui qui gère aujourd'hui la relation avec les petites routes et les entrées d'agglomération. Son centre, à l'image de l'oeil du cyclone, est vide, inaccessible, impraticable. C'est ici que l'on peut observer un souci croissant pour l'image des communes. Souvent les centres des ronds-points reçoivent des décorations ou des installations scénographiques, faisant office de « vitrine » de l'agglomération déviée. Étant donné que les centres ne sont plus fréquentés par les automobilistes, les ronds-points sont appelés à être une image de marque en faveur du bourg absent. Fleurissement, protubérance de décorations, rarement productrices de sens y trouvent une place privilégiée.





## ZONES D'ACTIVITÉS

Situées et se situant selon les conditions foncières les plus intéressantes, les zones d'activités industrielles et commerciales s'implantent sur des territoires de plus en plus excentrés. Étant le plus souvent adjacentes à des agglomérations plus importantes, elles se localisent sur le territoire de communes rurales, changeant profondément leur caractère jusqu'alors villageois. Elles transforment également leur contexte économique et paysager. Les entreprises et les chaînes de la grande distribution y trouvent leur environnement souhaité : celui de l'excès d'espace. En connivence avec la politique locale, cette dynamique trouve son expression dans les plans d'occupation des sols par la toujours nouvelle désignation de zones d'activités.





Pusey



Vesoul

## centres commerciaux



Rioz



Les zones commerciales sont constituées bien souvent par la juxtaposition d'initiatives privées. Ce sont les acteurs économiques riverains qui, par leurs décisions d'implantation, créent la ville. Le commerçant recherche la rentabilité à court terme. Si le commerçant s'installe à la périphérie, c'est parce que les terrains y sont moins chers et que les constructions de nature industrielle sont plus économiques et plus rapides à édifier qu'une construction en centre ville. C'est aussi parce qu'il dispose d'un parking et que son enseigne est visible depuis la route.

Les grandes sociétés commerciales poursuivent une logique de maîtrise calculée de l'espace. Dépendant de la politique des sociétés opérant à l'échelle internationale, leur taille et leur emplacement ont été préétabli. Conséquence de la stéréotypie de leur architecture et de leur programme, les surfaces commerciales sont interchangeables, certaines d'entre elles connaissent déjà leur énième génération. Du supermarché alimentaire, en passant par les grandes surfaces de prêt-à-porter ou aux pièces détachées pour voitures, les centres commerciaux s'autogénèrent.



Froideconche





Rioz



Gray

## zones industrielles



La Côte



Pusey

Le hangar industriel et commercial à bardage métallique est sur le point de devenir l'un des archétypes « architecturaux » actuels. Par la prédominance d'un seul mode constructif sur le territoire français se manifeste le succès triomphal des concepts économiques sur l'identité des paysages. Suivant le principe de mettre du terrain constructible en réserve pour une extension potentielle, les bâtiments à vocation artisanale ou industrielle se placent pour leur plus grande partie sur des terrains excédant de loin les besoins actuels voir futurs des entreprises. La suite de cette politique est l'apparition de vastes étendues inoccupées, des friches préconçues : ce sont ces surfaces, parfois ceintes de grilles, qui génèrent l'aspect décousu et vide, le hors-échelle de ces zones.



Aillevillers



Froideconche

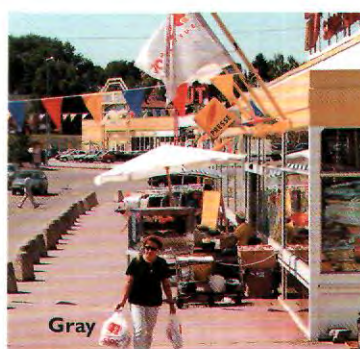
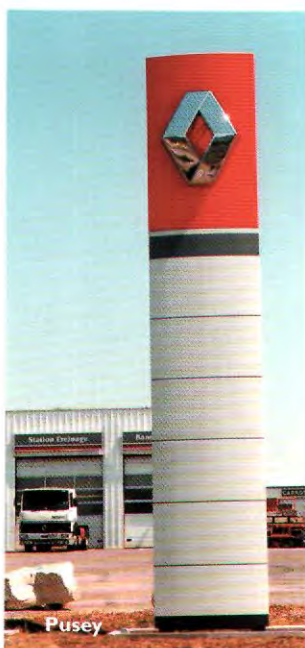


Voray-sur-l'Ognon

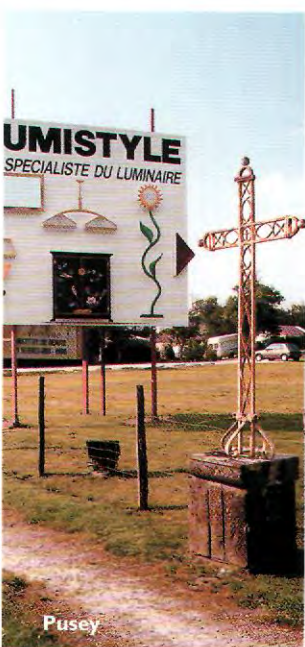




## affichage, panneaux, publicité



Les paysages autour des villes se textualisent. On peut observer une croissance ininterrompue en nombre et en taille des panneaux d'affichage publicitaire ainsi qu'une multiplication de panneautages de petite taille. Juxtaposés aux panneaux de signalisation, dans un contexte péri-urbain, les signes et le texte dominent le champs visuel et déterminent l'orientation de l'automobiliste. Par conséquent, l'appréhension spatiale en terme de paysage s'égare et est remplacée par la lecture de signes et de flèches. Dans les zones d'activités s'y ajoutent les façades des hangars commerciaux et industriels, devenus des surfaces publicitaires gigantesques, reproduisant sur des milliers de m<sup>2</sup> de bardage métallique les couleurs et les logos des entreprises.







Héricourt

## HABITAT

Le territoire que l'on est convenu de qualifier de « péri-urbain » est devenu le lieu préféré de l'implantation de l'habitat en raison des facilités foncières et des avantages financiers. L'habitat péri-urbain trouve son expression dans la plupart des cas dans le pavillonnaire individuel. Les logements collectifs appartiennent majoritairement aux « banlieues », devenues aujourd'hui zone urbaine (transports en commun, continuité de bâti,...), et se placent également au centre des agglomérations (réhabilitations,...). Néanmoins il existe des exemples contemporains d'habitat collectif péri-urbain, mais qui n'ont pas la présence emblématique des zones pavillonnaires.





Lure



Fougerolles-le-Château



Francheville (La Boirdre)



Marnay

Toutes les communes haut-saônoises sauf exception connaissent aujourd'hui une demande croissante de lotir. Elles y réagissent volontiers en projetant des zones pavillonnaires qui deviendront également une future source de taxe foncière. Mal maîtrisé dans la majeure partie des cas, l'urbanisation des villes et des villages se fait à la périphérie, pendant que le centre perd sa substance humaine et économique. L'offre quasi-illimitée d'espace en périphérie se confond avec une offre infinie de formes de pavillons individuels tous pareils. Des terrains peu chers et une politique financière favorable ont incité toute une population à réaliser leur rêve de « maison de campagne en proximité de la ville ». La multiplication d'initiatives individuelles s'exprime trop souvent à travers une marée de couleur ocre aux abords des villes.



Gy



Héricourt





Héricourt



Fontenois-la-Ville

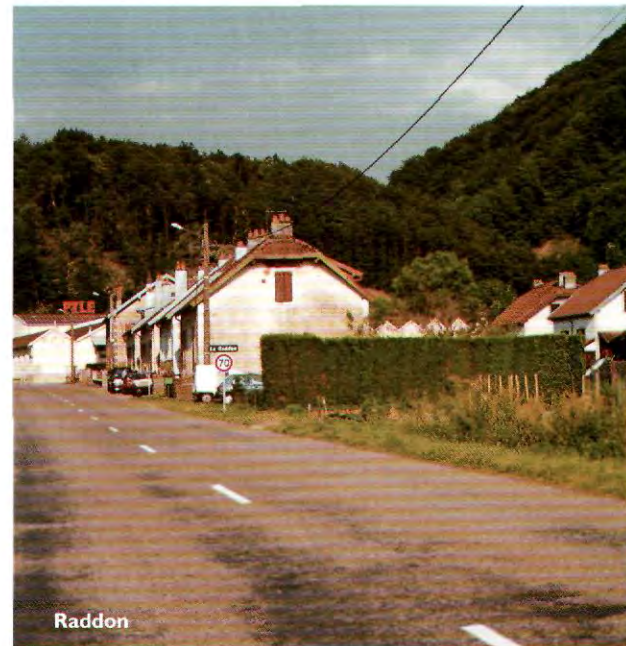
## lotissements, pavillonnaire



Pusey



Yesoul



Raddon



Lure



ÉVOLUTIONS DU PAYSAGE

---

CHAPITRE 2



## 2<sup>e</sup> PARTIE

### ÉVOLUTIONS DE L'USAGE DU SOL 1984-1997



Voivre



## INTRODUCTION





Ce bilan des mutations de l'occupation du sol a été entrepris pour approcher les évolutions paysagères récentes ou en cours. Il peut bien entendu être exploité dans d'autres contextes, en tenant compte toutefois des ses spécificités.

Les caractéristiques principales en sont :

- une approche spatiale systématique : l'ensemble du territoire est étudié de façon homogène,
- le bilan des mutations est établi selon la norme CORINE Land-Cover pour la cartographie de l'occupation du sol, selon une nomenclature normée et par interprétation d'imagerie spatiale,
- la réalisation passe par une validation, un affinement et une homogénéisation de CORINE Land-Cover, suivie d'une rétopolation à l'année 1984 et d'une mise à jour pour l'année 1997, ensemble dont est dérivé une base de données et des cartographies des évolutions de l'occupation du sol,
- les données sont totalement géoréférencées et constituent des couvertures de système d'information géographique.

L'exploitation des données est proposée sous deux formes :

- un bilan cartographique systématique au 1/100 000,
- et une synthèse, par unité de paysage et pour l'ensemble de chaque département, présentée sous forme cartographique et statistique.

Cette présentation générale est principalement orientée vers les points de méthode :

- méthode et données utilisées pour réaliser ce bilan,
- principes des exploitations cartographiques et statistiques.

Le troisième volet est constitué par les restitutions cartographiques, les analyses statistiques et leurs commentaires.

### I. Méthode et données

Ce premier temps est consacré aux outils mobilisés pour cette approche, et à la démarche suivie. Il procède en trois temps :

- référence à CORINE Land-Cover (CORINE LC) : motivations,
- référence à CORINE LC : adaptation aux besoins spécifiques,
- rétopolation vers 1984 et mise à jour pour 1997.

Référence à CORINE LC : motivations

L'état de l'occupation du sol est décrite en Europe par la base de données CORINE Land-Cover, levée au 1/100 000 par interprétation d'images spatiales, selon une nomenclature et des normes cartographiques strictes. Plusieurs raisons majeures ont conduit à utiliser cette donnée pour

l'approche des mutations.

Une évolution est définie suivant une référence : CORINE LC fournit à ce jour la base de données la plus détaillée théoriquement.

L'échelle du 1/100 000 est pertinente pour une approche systématique régionale : la quantité de données brassées est importante mais compatible avec des instruments modernes, la perception des phénomènes d'ensemble étant permise, au détriment certes de quelques particularités locales, dont l'absence peut surprendre mais ne modifie pas sensiblement les tendances régionales.

La nomenclature CORINE LC est particulièrement bien adaptée à la caractérisation des évolutions de l'usage du sol.

CORINE LC est une norme et une base de données à l'échelle européenne : le travail entrepris ne constitue donc pas un prototype isolé, mais une base de données réutilisable, permettant des comparaisons avec d'autres régions françaises ou européennes.

CORINE LC est largement exploité dans le cadre de l'atlas des Paysages, les approches statiques et dynamiques se rapportent donc au même référentiel.

Référence à CORINE LC : adaptation aux besoins spécifiques  
La couverture CORINE LC n'a pas été utilisée de façon directe, mais a fait l'objet de trois types de transformations afin de garantir la production de résultats fiables et pleinement exploitables.

### Validation

CORINE LC est un produit au stade « version 1 ». En d'autres termes bien des imperfections demeurent au sein de cette base de données. En dehors de France également.

Ces erreurs ne sont pas dissuasives pour une approche statique ou statistique de l'occupation du sol : les tendances locales étant bien affirmées, l'image produite pour chaque région est satisfaisante ; la plupart des erreurs (en termes de surfaces) s'annulant entre elles, les exploitations statistiques peuvent être considérées comme légitimes. Toutefois, la recherche des évolutions est le plus souvent incompatible avec la qualité de CORINE LC existant. Sans correction préalable, chaque erreur de la base de référence donnerait lieu à la détection d'une évolution erronée (thématique ou spatiale).

Une opération de validation intégrale de CORINE LC a donc été menée à bien.

Techniquement, cette opération est réalisée par comparaison de CORINE LC et d'une image spatiale du





territoire concerné, par masques thématiques successifs : chaque erreur est ainsi détectée, puis corrigée.

#### Instantanéité

CORINE LC est une base de données légèrement hétérogène pour ce qui est des dates d'observation à l'intérieur d'une même région. Cette caractéristique, due aux incompatibilités entre couverture nuageuse et passages des satellites d'observation des ressources terrestres, induit un léger travers lors de l'observation des mutations de l'usage du sol. En effet, pour la seule Franche-Comté, les observations SPOT utilisées (référence) sont acquises de 1989 à 1992. Il est ainsi difficile d'estimer le segment de temps considéré pour la recherche des évolutions. Une série d'enregistrements Landsat ayant été réalisée avec succès sur l'ensemble de la Franche-Comté en août 1992, il a été choisi de retenir cette source comme référence, de valider et d'homogénéiser simultanément sur cette même référence la base de données CORINE LC.

#### Affinement

CORINE LC est levée au 1/100 000, suivant deux contraintes spatiales :

- le plus petit élément cartographié ne doit pas être inférieur à 25 ha de superficie,
- sa plus petite largeur ne doit pas être inférieure à 100 m.

Ces caractéristiques sont légitimes au niveau d'une base de données continentale, mais sont parfois gênantes pour une exploitation régionale : beaucoup de villages, de plans d'eau, de zones d'activité ou de petits bois disparaissent, alors qu'ils revêtent une grande importance au niveau local (tant pour ce qui est de l'activité que du paysage).

Pour contourner ce handicap, il a été décidé de mener à bien un affinement systématique des thèmes caractéristiques des « territoires artificialisés » (bâti, carrières etc...), ainsi que des plans d'eau, en cherchant à intégrer à CORINE Land-Cover les éléments les plus fins détectables à l'échelle du 1/50 000 (environ 3-5 ha). Dans le même temps le niveau de détail des autres thèmes a été complété autour du seuil de 25 ha.

La base de données (intitulée CORINE LC92va) ainsi validée, homogénéisée et affinée représente 18 000 unités pour la Franche-Comté (contre 11 000 au départ). Cet écart est un bon indicateur de l'intérêt de ces opérations : en dehors de ces précautions, chaque modification apportée à la base de référence aurait potentiellement été comptabilisée comme évolution.

La base CORINE LC92va peut toutefois être ré-agrégée à la base CORINE LC française, après une généralisation visant à exclure les éléments de détail incompatibles avec la norme de 25 ha. Le produit élaboré est ainsi également une contribution à l'amélioration de la base nationale et européenne.

#### Rétropolation vers 1984 et mise à jour pour 1997

Le choix de la période observée relève de deux contraintes :

- prise en compte d'un pas de temps suffisant pour observer une tendance exprimée au 1/100 000,
- disponibilité de données satisfaisant aux contraintes méthodologiques et techniques.

Suivant diverses expériences, le pas de temps d'une dizaine d'années est recommandé pour satisfaire la première contrainte, du moins pour les régions d'Europe Occidentale. Les données les plus récentes disponibles sur la Franche-Comté lors du lancement de l'opération remontant à début octobre 1997 (images IRS1-C LISS), le laps de temps induit pouvait paraître bref. C'est pourquoi il a été décidé d'augmenter l'intervalle de temps considéré en faisant également appel aux données compatibles les plus anciennes, datant de fin juillet 1984 (images Landsat5 TM).

Le déroulement de l'opération de détection des évolutions peut donc être figuré comme suit :

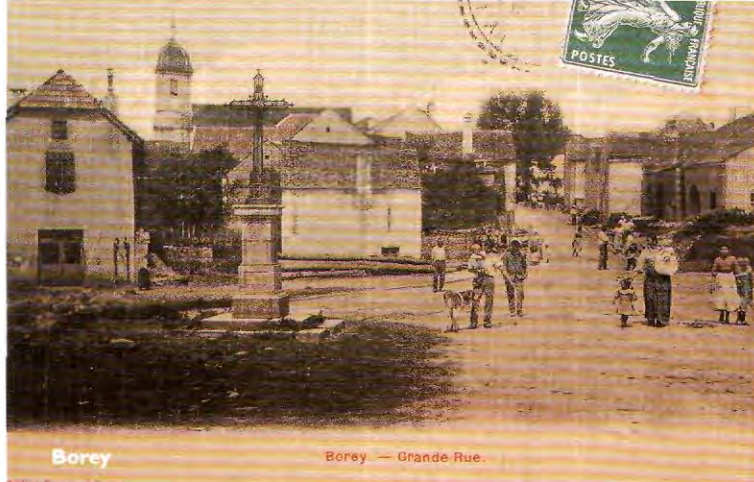
rétropolation 1992-1984 :

- mise en place d'une couverture Landsat TM de 1984 sur la Franche-Comté (géoréférencement, assemblage),
- détection des changements intervenus entre 1984 et 1992 (techniques d'imagerie pour la détection de mutations entre les données satellitaires des deux dates, et projection de CORINE LC92va sur les images de 1984 pour analyse des changements par masques thématiques),
- saisie et validation de ces changements, par modification de la couverture CORINE LC92va, pour générer une nouvelle couverture CORINE LC84,

et symétriquement, mise à jour 1992-1997 :

- mise en place d'une couverture IRS1-C LISS de 1997 sur la Franche-Comté (géoréférencement, assemblage),
- détection des changements intervenus entre 1992 et 1997 (techniques et méthodes sub-identiques à celles employées ci-dessus, projection de CORINE LC92va sur les images de 1997),
- saisie et validation de ces changements, par modification de la couverture CORINE LC92va, pour générer une nouvelle couverture CORINE LC97.





### **Bilan des évolutions**

La comparaison directe de CORINE LC84 et de CORINE LC97 permet de générer une base de données des changements intervenus entre les deux dates, exprimée sous forme cartographique. Bien entendu, les comparaisons de CORINE LC84 et CORINE LC92va, et de CORINE LC92va et CORINE LC97, engendrent également deux bases décrivant les mutations intermédiaires, non reprises systématiquement en cartographie.

Ce bilan des mutations est réalisé de façon homogène sur l'ensemble régional, en cela réside sans doute son plus grand intérêt. De telles opérations sont parfois menées à plus grande échelle sur des entités locales (agglomérations urbaines, parcs naturels régionaux ...), mais ne permettent pas de couvrir l'ensemble du territoire et ne révèlent donc pas le fonctionnement dynamique de l'occupation du sol inscrit dans la continuité territoriale.

L'échelle du 1/100 000 pourra sembler peu appropriée pour caractériser les évolutions péri-urbaines, la croissance des bourgs ou les progrès des plantations forestières sur prairie. Elle constitue toutefois un meilleur compromis pour la représentation des ensembles régionaux ou départementaux. En outre, elle n'est employée ici que comme échelle de restitution, le travail d'analyse ayant été effectué à une échelle de l'ordre du 1/50 000.

L'emploi de l'imagerie satellitale comme source principale d'information ne relève pas d'une adhésion sans faille aux recommandations CORINE Land-Cover. A ce jour, et pour l'échelle considérée, les images spatiales offrent au meilleur coût une information très homogène et totalement géoréférençable, conditions nécessaires pour l'examen d'évolutions spatiales. Les cartes « topographiques » offrent une mine de renseignements à de plus grandes échelles, mais sont mises à jour de façon très hétérogène et n'offrent qu'une faible thématique sur les espaces agricoles.

La nomenclature CORINE Land-Cover n'est peut-être pas adaptée au mieux aux spécificités franc-comtoises : c'est toutefois le seul outil susceptible de permettre des comparaisons inter-régionales, une compréhension rapide des thèmes cartographiés, et un suivi ultérieur.

## **II. Cartographie et synthèse**

Le bilan des évolutions de l'occupation du sol est présenté sous une double forme :

- une restitution cartographique au 1/100 000, par feuillets réguliers,
- une synthèse statistique et spatiale, présentée pour chaque unité de paysage et pour l'ensemble du département.

### *Restitution cartographique au 1/100 000*

Cette série de cartes est présentée sous forme d'un atlas systématique, rompant avec la présentation précédente de l'atlas des Paysages. Cette singularité découle de contraintes de lisibilité et du souhait de reproduire de façon intelligible une information originale. Le but de cette présentation est de permettre au lecteur l'identification des tendances locales et de leur insertion dans le contexte régional.

La légende, volontairement réduite, pourra parfois engendrer quelques difficultés d'interprétation. Les précisions apportées ci-après ont pour objet de lever ces difficultés.

La représentation d'évolutions relève de choix parfois difficiles pour ce qui est :

- de l'échelle de représentation,
- de la nature des évolutions représentées et de leur contexte.

### **Echelle**

Les parcelles en mutation doivent être visibles, alors qu'elles sont souvent de dimensions modestes. Cette contrainte impose une restitution au 1/100 000, où les plus petites aires peuvent être révélées. La perception d'ensemble au niveau départemental s'en trouve certes amoindrie, mais les relations entre les différents types d'évolutions (voisinages, ressemblances ...) en sont éclairées. Le choix du découpage en planches a par ailleurs été réalisé pour permettre d'observer au mieux sur chaque carte les tendances locales majeures. Enfin, la cartographie synthétique présentée en second temps a pour objet d'exprimer les grandes orientations spatiales au niveau global des unités ou du département.

### **Nature des évolutions représentées et de leur contexte**

La cartographie d'évolutions comporte toujours une ambiguïté, sachant qu'il faudrait simultanément :

- localiser les parcelles concernées (c'est-à-dire les situer parmi les éléments stables du paysage),
- exprimer l'occupation du sol au départ,
- exprimer l'occupation du sol à l'arrivée.





Pour la Franche-Comté, 19 thèmes principaux de la nomenclature sont représentés. En théorie, on pourrait donc trouver une combinatoire gigantesque des thèmes entre eux. En fait, seules certaines évolutions sont pratiquement possibles (une zone industrielle ne devient pas un champ de blé) et seules certaines d'entre elles, environ 70, sont effectivement observées. Parmi ces 70 possibilités, environ 30 sont fréquentes. De façon à privilégier la lisibilité cartographique, il a donc été décidé de regrouper ces possibilités en fonction des gains (extensions) et de simplifier la représentation des zones stables.

**\* Représentation des zones stables**

On entend par « zones stables » les zones n'ayant pas connu de modification de leur occupation du sol pour la période concernée. Certaines d'entre elles ont pu faire l'objet de modifications importantes (densification urbaine, coupes forestières) mais sans pour autant entraîner de changement de leur occupation.

Ces aires sont représentées par 12 thèmes regroupant les 19 items originaux, en couleurs claires, de façon à présenter le contexte des évolutions (et celui des régions stables). De façon à ne pas surcharger les cartes, les forêts (47 % de la Franche-Comté !) sont représentées en gris-moyen, soit un passage à l'arrière-plan visuel.

Les regroupements sont effectués comme suit :

- pour les territoires artificialisés : habitat (urbain dense, urbain lâche, villages, espaces verts, terrains de sport ...) ; industrie, commerce, transport (zones industrielles, commerciales, de service, aires autoroutières, aérodromes...) ; et carrières, gravières, chantiers,
- pour les territoires agricoles : pas de regroupements,
- pour les territoires forestiers : forêts (tous types forestiers) ; broussailles et forêts en mutation (ensemble des thèmes : végétation arbustive et forêts en mutation, landes et broussailles, pelouses et pâturages naturels).

**\* Représentation des évolutions**

Les contraintes de lisibilité imposant une réduction des thèmes représentés, il a été choisi de ne figurer que les thèmes au sortir de l'évolution (et non les associations départ-arrivée). Pour une meilleure clarté, ces thèmes ont fait l'objet du même regroupement que pour les zones stables. La représentation est assurée par des couleurs sub-saturées correspondant aux teintes pâles des zones stables, les extensions peuvent donc être lues en ton sur ton dans leur contexte.

La représentation des seules extensions est certes

réductrice. On visualise les nouveaux modes d'occupation du sol mais les modes précédents ne sont pas figurés. Cette information est toutefois restituée de façon statistique et synthétique en seconde partie, les bases de données permettant au besoin de générer de nouvelles cartographies.

**\* Eléments de repérage**

Divers éléments de repérage ont enfin été ajoutés, dont la légende est figurée sur le tableau d'assemblage des planches départementales.

**Synthèse statistique et spatiale**

Cette dernière partie propose une approche plus élaborée de la dynamique de l'occupation du sol, pour chaque unité et pour l'ensemble départemental.

Un volet statistique exprime sous forme de schéma systémique les flux observés. On peut constater ainsi quels sont les transferts privilégiés (par exemple, passage des terres agricoles aux territoires artificialisés, intensification des cultures aux dépens de la polyculture), ou les cheminements d'évolutions à plus long terme (typiquement, le processus de déprise agricole aux dépens des prairies peu à peu gagnées par la végétation « naturelle », puis passant au stade des broussailles ou de la forêt en mutation, pour se terminer dans les cas les plus achevés par le passage en forêt).

Un volet cartographique représente les tendances spatiales de la dynamique. Le but recherché n'est pas de localiser précisément les parcelles en évolution, mais d'exprimer des associations thématiques et spatiales caractéristiques de la dynamique de l'occupation du sol. Cette vision synthétique résulte d'une analyse intégrant tant les types d'occupation du sol et leurs évolutions que leurs imbrications, ces dernières conditionnant pour beaucoup les secondes (une prairie n'évolue pas de la même façon selon qu'elle se trouve au milieu d'autres prairies ou prise en écharpe dans des lanières forestières). Les limites figurées ne doivent donc pas être interprétées comme des frontières rigides, mais plutôt comme des secteurs où l'on passe d'une tendance à une autre.

La légende de ces cartes synthétiques est conçue selon une double entrée : d'une part les thèmes généraux des associations d'occupation du sol, et d'autre part trois stades de dynamique :

- les zones stables, où peu d'évolutions sont constatées,





correspondant le plus souvent à des régions totalement dominées par un type d'occupation du sol, à l'exception de l'association polyculture et forêts,

- les zones en évolution modérée : parcelles d'évolution fréquentes en contexte fragmenté à très fragmenté par la forêt, correspondant :

- aux évolutions urbaines modérées,
- aux zones à déprise agricole latente (inserts fréquents de végétation « naturelle »),
- aux zones à déprise agricole amorcée (perte de territoire au profit des stades pré-forestiers),
- aux zones en mutation agricole hétérogène, où se dessine une réorganisation des finages,

- les zones en évolution forte (parcelles d'évolution très fréquentes en contexte très fragmenté par la forêt, hormis les progressions des cultures), correspondant :

- aux franges les plus conquérantes des agglomérations urbaines,
- aux processus terminaux de déprise par fermeture de massifs forestiers,
- aux processus avancés de déprise, où les territoires agricoles régressent fortement dans des contextes d'imbrication forestière,
- aux zones de conquête des cultures, concernant surtout les secteurs alluviaux.

Le peu d'extension des « forêts massives » peut étonner. Cette faible représentation provient du fait que cette légende représente des associations de type d'occupation du sol et de leur évolution, et que la forêt est plus souvent un contexte qu'une unité monolithique compacte.

Pour chaque planche, un commentaire succinct propose quelques clefs de lecture des schémas statistiques et de la carte synthétique de l'unité concernée.

Les évolutions parcellaires observées s'inscrivent dans des processus aux rythmes différents, et qui dépassent souvent le créneau temporel des treize années prises en compte. Ainsi, le retour d'une parcelle à l'état de forêt signale une mutation commencée plusieurs dizaines d'années auparavant et le passage en broussailles d'une terre agricole en zone péri-urbaine annonce peut-être une construction à venir.

Deux conclusions découlent de cette particularité :

- la superficie totale des mutations est un indicateur de tendance, peu susceptible de forte variation d'une année sur

l'autre, en dehors de changements rapides des pratiques en agriculture ou en urbanisme.

- les territoires répertoriés comme stables relèvent en fait de différents types d'équilibre, qui peuvent dissimuler des évolutions à plus long terme.

On peut recenser quatre niveaux d'évolution contenue selon les différents types d'occupation du sol recensés :

- les zones humides et les plans d'eau, très protégés, offrent une stabilité remarquable,
- les massifs forestiers et les aires urbaines reçoivent potentiellement de nouveaux terrains sur leurs périphéries. Ils forment les types durablement attractifs de l'occupation du sol,
- les espaces agricoles sont susceptibles d'évolutions plus rapides, selon les décisions et enjeux économiques. Ils forment le plus fort potentiel de changements. L'importance des prairies dans le total des évolutions recensées l'illustre bien.

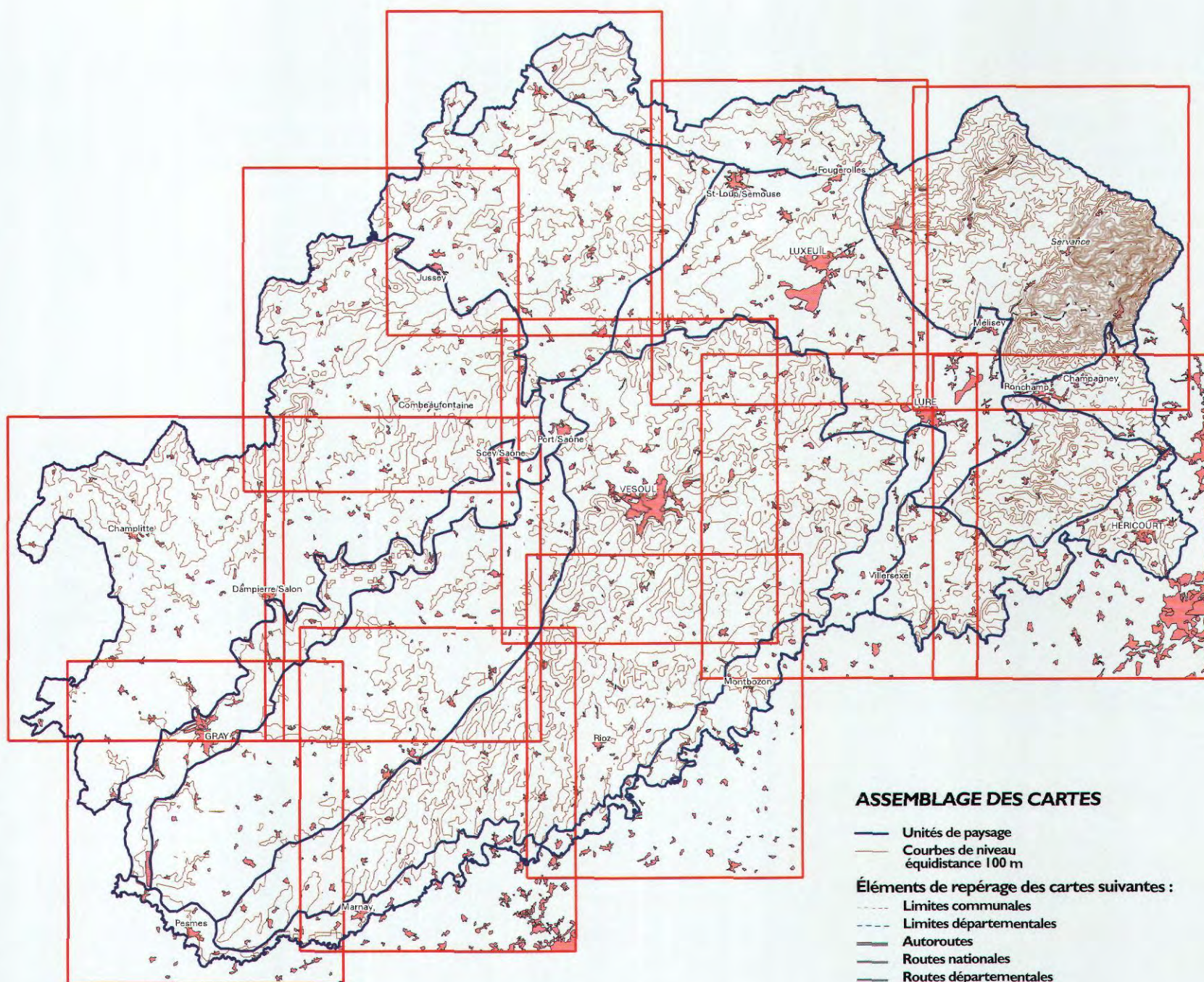
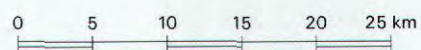
- les territoires caractérisés par les types « agriculture et végétation naturelle », ainsi que « broussailles et forêts en mutation » constituent en eux-mêmes des types d'évolution, dont les stades terminaux peuvent être l'artificialisation ou le retour à la forêt. C'est simplement le passage progressif d'une parcelle de l'un de ces types au suivant qui est recensé sur la carte des évolutions, qui signale donc des étapes. On peut ainsi considérer que ces catégories forment un stock spatial en cours d'évolution, qui doit être analysé simultanément aux flux qui le traversent.

La construction des cartes de synthèse intègre largement ces caractéristiques, simultanément aux relations spatiales (imbrication, différenciation) des différents thèmes. De là l'étendue des tendances de mutation exprimées sur cette carte. L'évolution décrite est donc définie comme une étape inscrite dans des processus plus longs, figurés par des tendances affirmées.









**ASSEMBLAGE DES CARTES**

- Unités de paysage
- Courbes de niveau équidistance 100 m

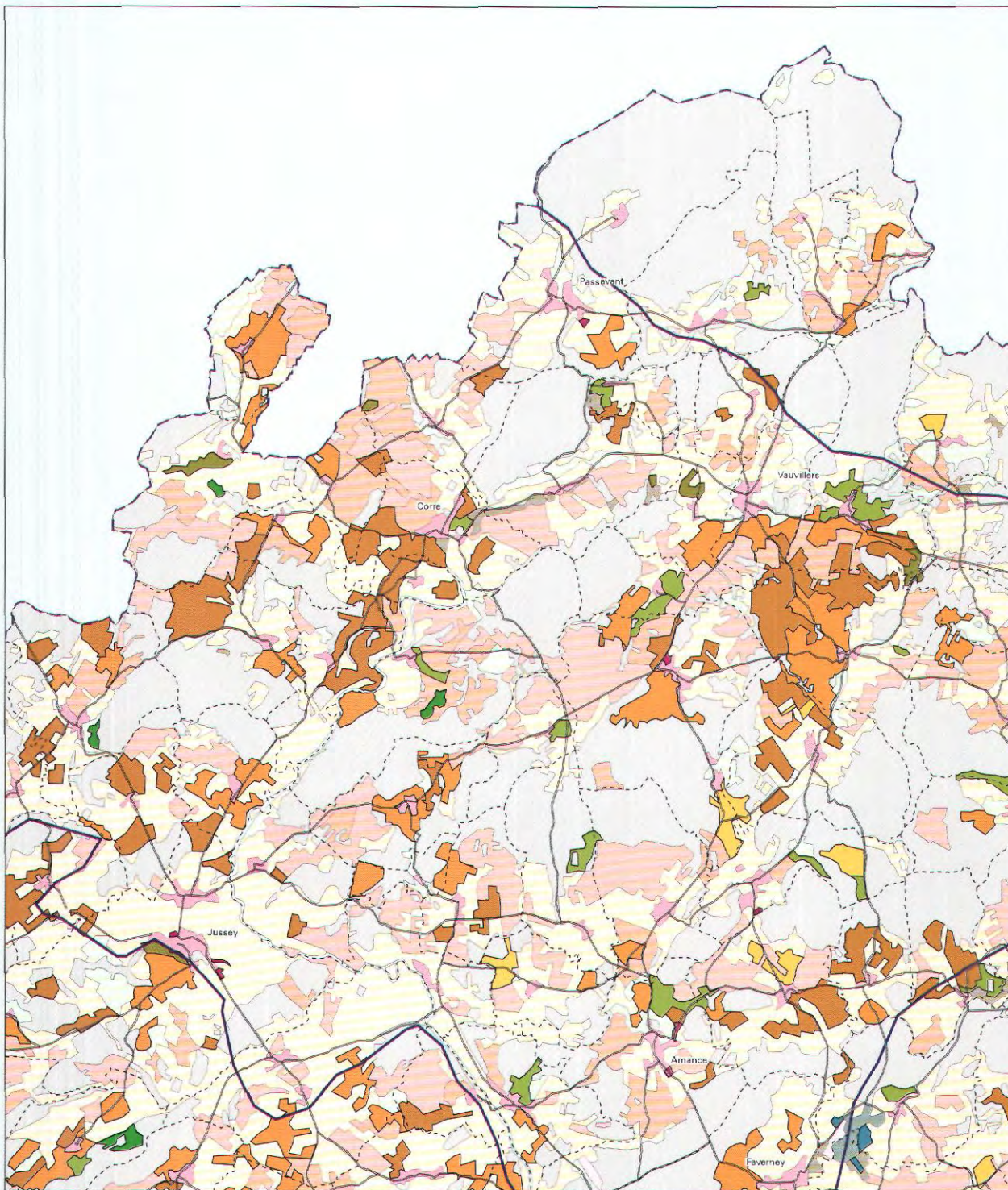
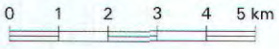
**Éléments de repérage des cartes suivantes :**

- - - Limites communales
- - - Limites départementales
- Autoroutes
- Routes nationales
- Routes départementales





ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SOL 1984-97



Feuille I  
Jussey - Vauvillers  
Le Pays d'Amance  
et la Vôge

**ZONES STABLES**

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrieres gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

**EXTENSIONS**

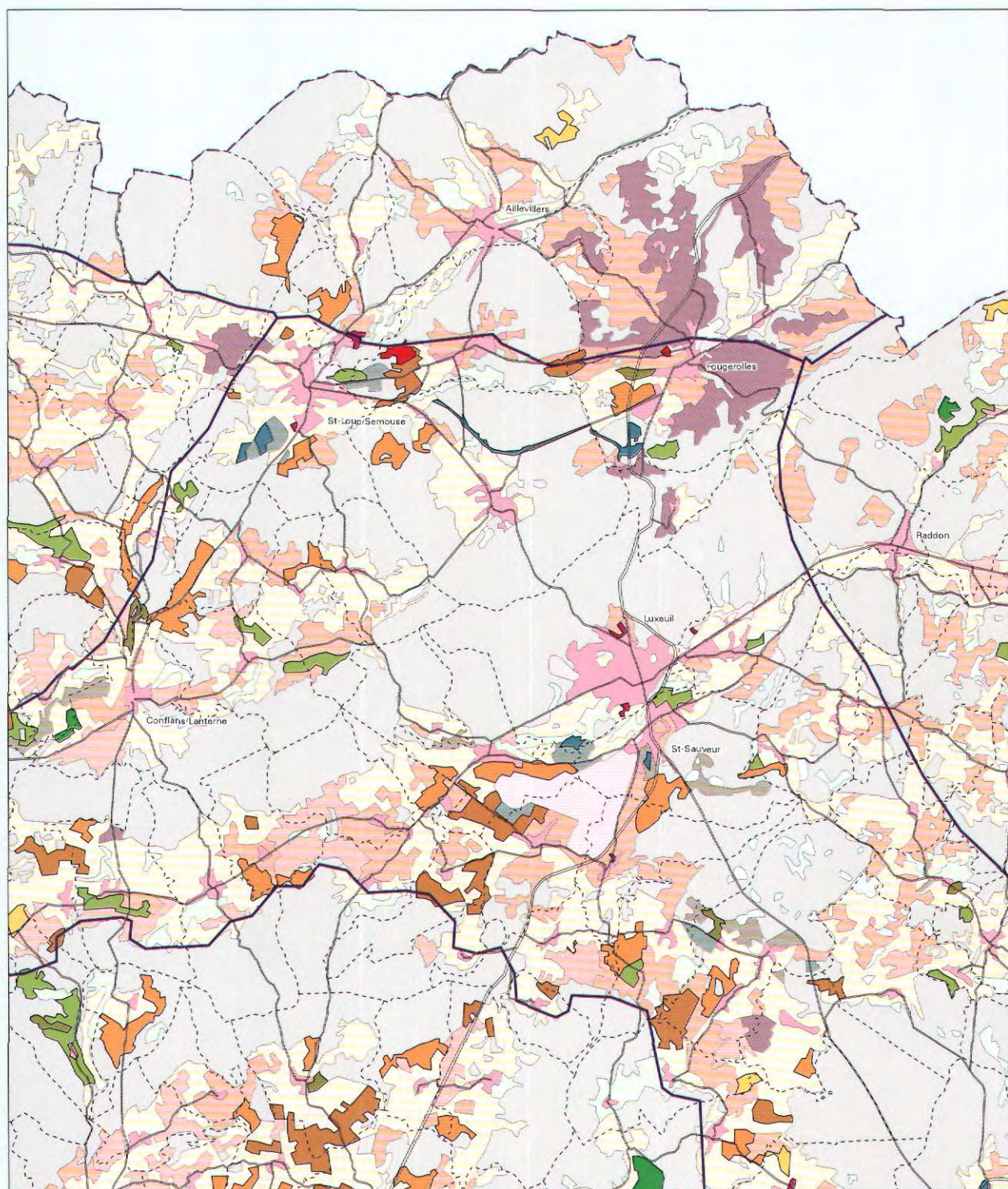
- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrieres gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation





## ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SOL 1984-97

0 1 2 3 4 5 km



Feuille 2  
Luxeuil  
Le Pays d'Amance,  
la Vôge  
La Dépression  
sous-vosgienne

### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

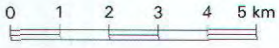
### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation





ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SOL 1984-97



Feuille 3  
Faucogney - Méilsey -  
Champagney  
Les Vosges Saônoises  
La Dépression  
sous-vosgienne

**ZONES STABLES**

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

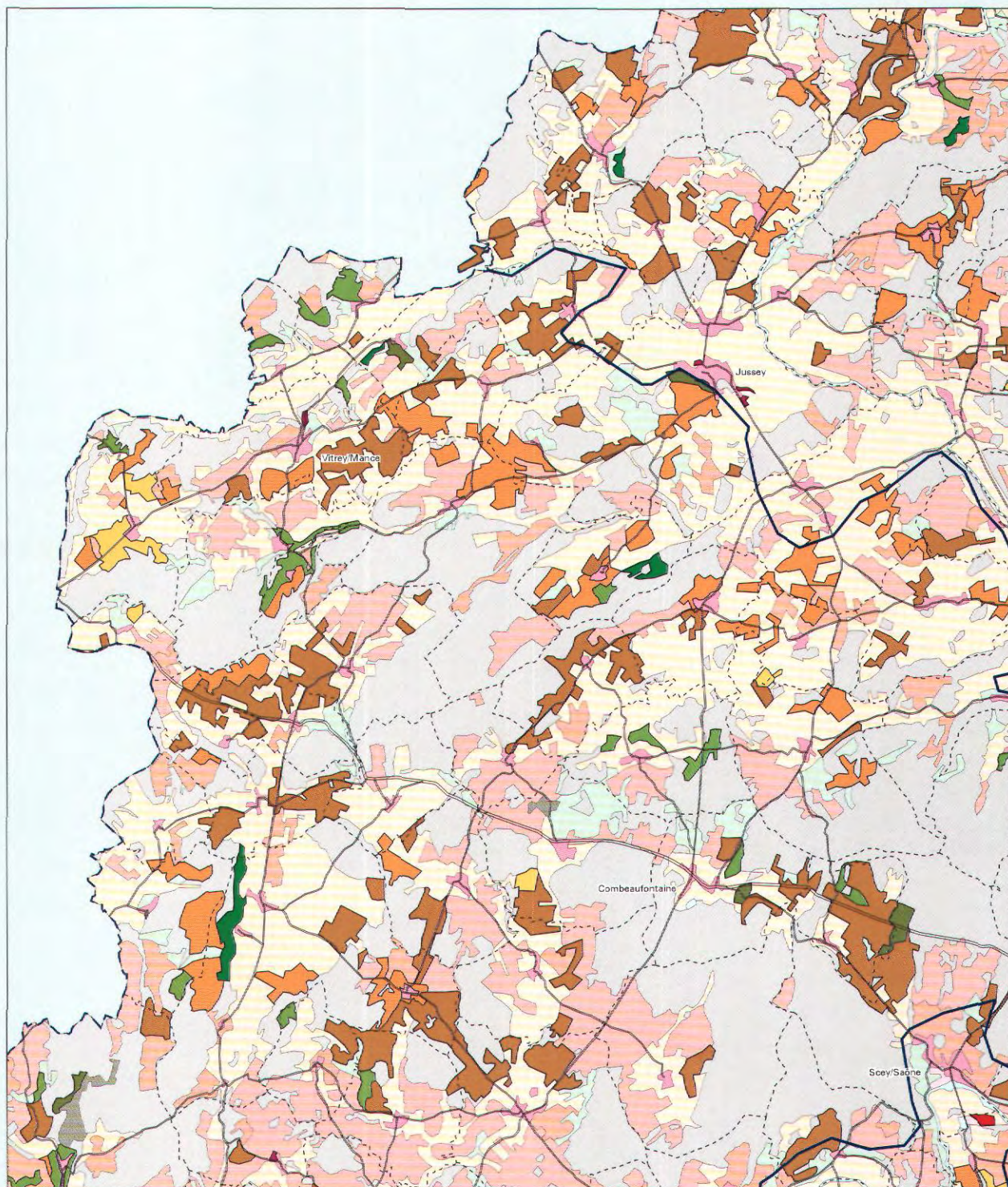
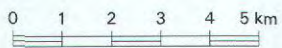
**EXTENSIONS**

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation





ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SOL 1984-97



Feuille 4  
Jussey - Scey-sur-Saône  
Le Pays d'Amance et  
Les Plateaux Calcaires  
de l'Ouest

**ZONES STABLES**

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

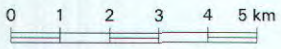
**EXTENSIONS**

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation





## ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SOL 1984-97



Feuille 5  
Vesoul  
La Dépression  
sous-Vosgienne  
La Vallée de la Saône et  
Les Plateaux Calcaires  
Centraux

### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

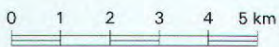
### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation





ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SOL 1984-97



Feuille 6  
Lure - Villersexel  
La Dépression  
sous-Vosgienne  
Les Plateaux Calcaires  
Centraux et  
la Vallée de l'Ognon

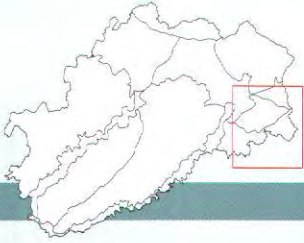
**ZONES STABLES**

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

**EXTENSIONS**

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation





## ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SOL 1984-97

0 1 2 3 4 5 km



Feuille 7  
Champagney - Héricourt  
La Dépression  
sous-Vosgienne  
Le Dôme sous-Vosgien et  
L'Avant-Pays d'Héricourt

### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

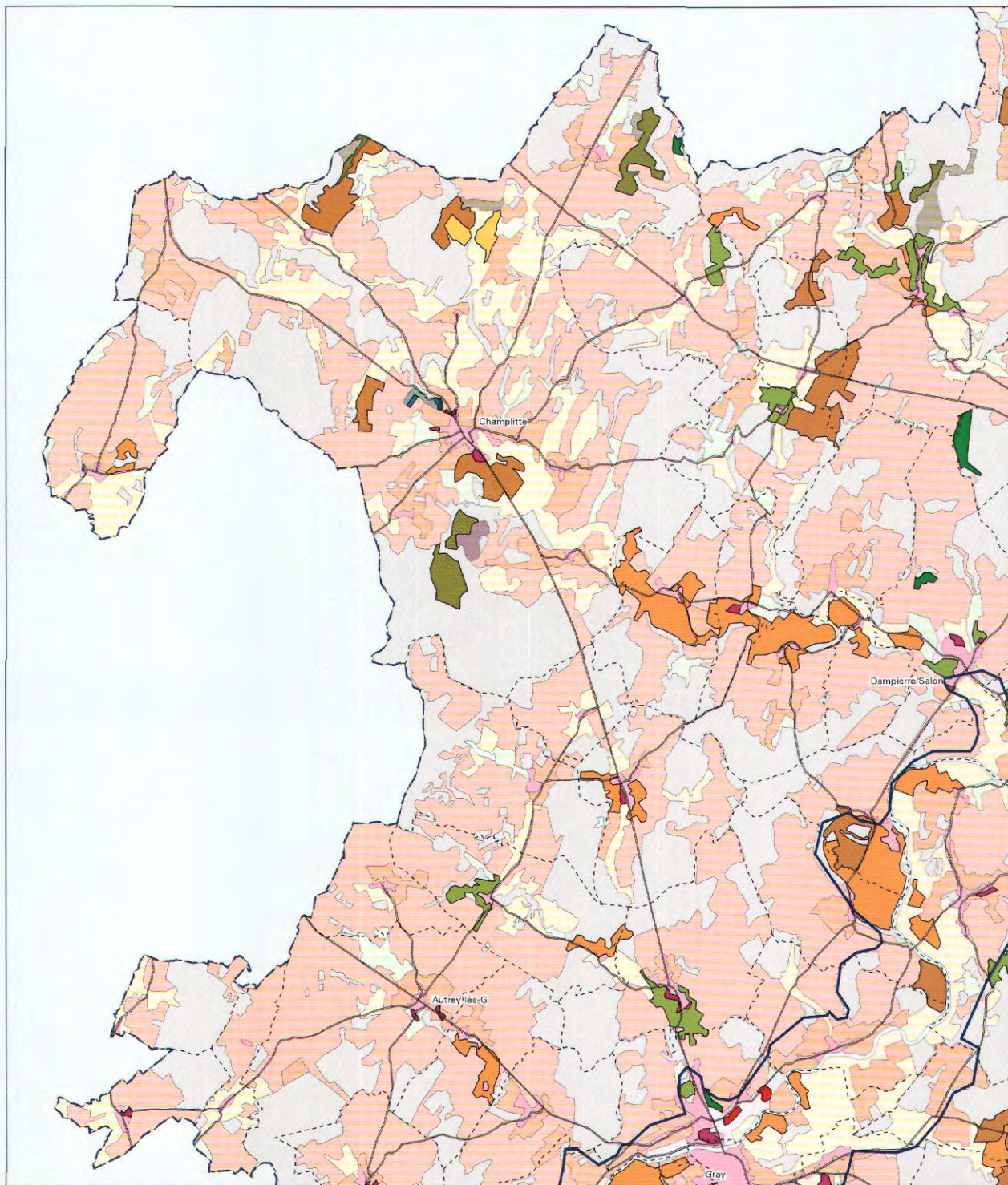
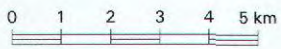
### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation





ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SOL 1984-97



Feuille 8  
Champlitte - Gray  
Les Plateaux Calcaires  
de l'Ouest et  
La Vallée de la Saône

**ZONES STABLES**

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

**EXTENSIONS**

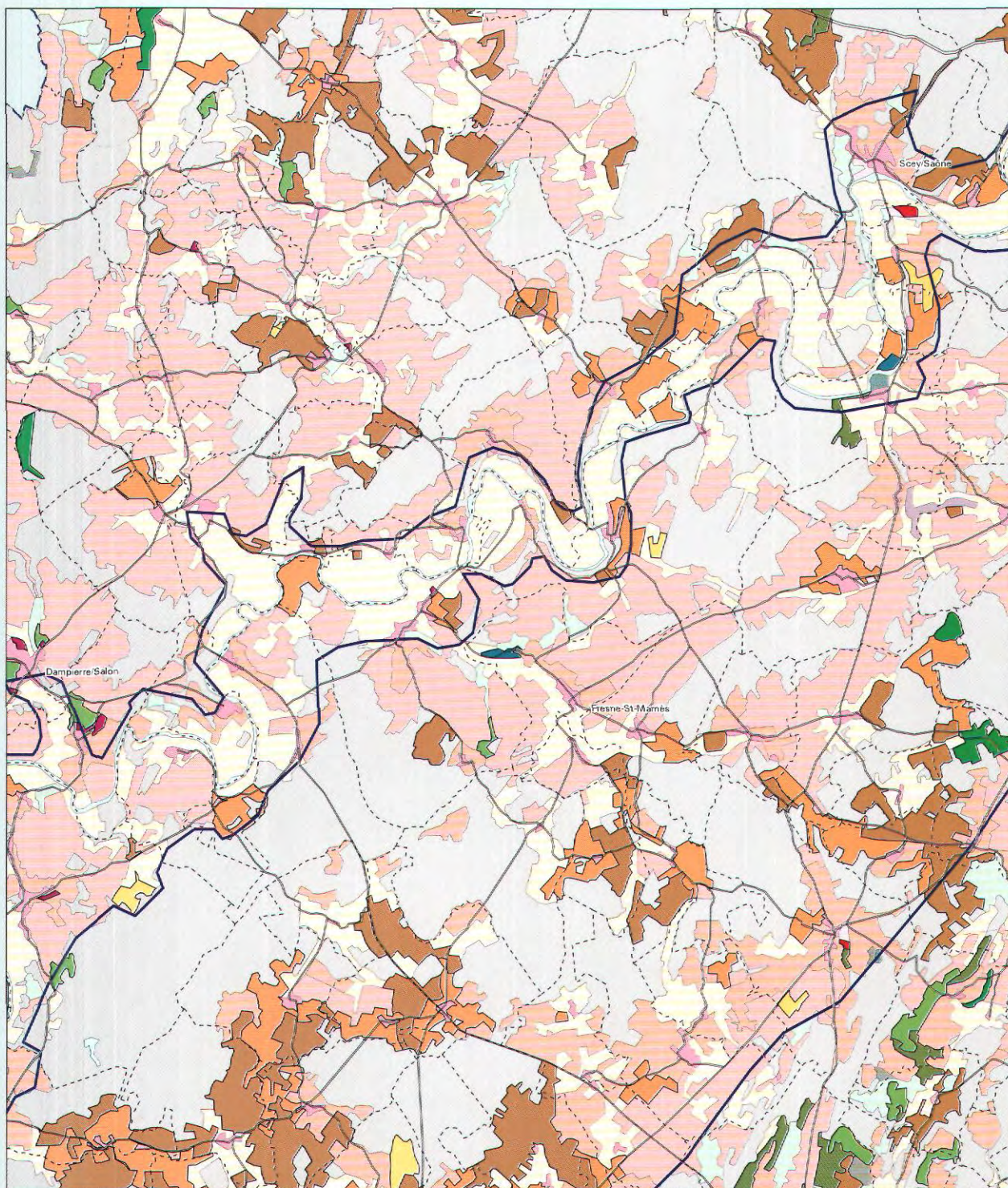
- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation





## ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SOL 1984-97

0 1 2 3 4 5 km



**Feuille 9**  
**La Vallée de la Saône**  
**Les Plateaux Calcaires de l'Ouest**  
**et la Plaine de Gray**

### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrieres gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

### EXTENSIONS

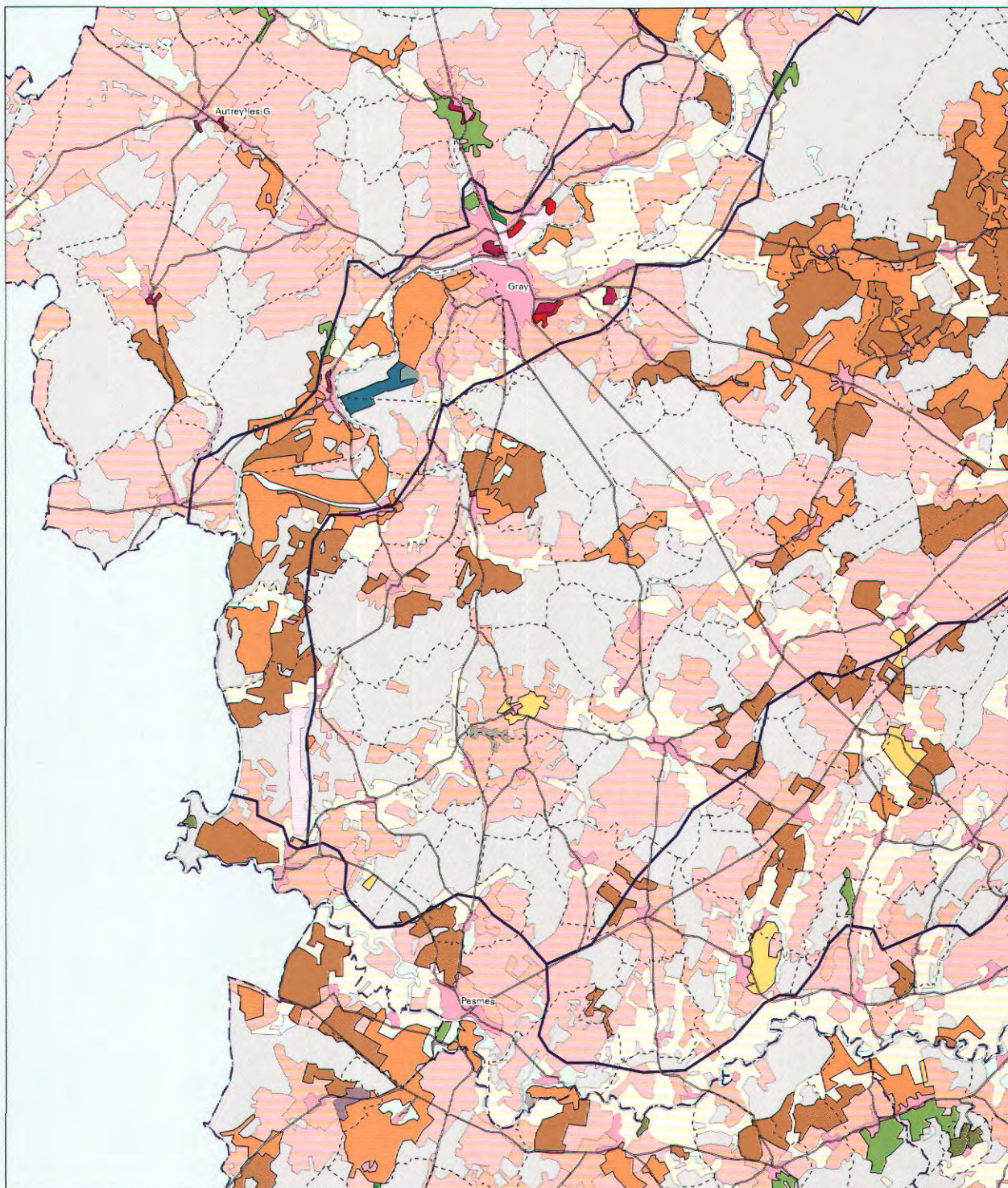
- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrieres gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation





## ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SOL 1984-97

0 1 2 3 4 5 km



**Feuille 10**  
**La Vallée de la Saône**  
**La Plaine de Gray**  
**et la Vallée de l'Ognon**

### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrieres gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Brroussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

### EXTENSIONS

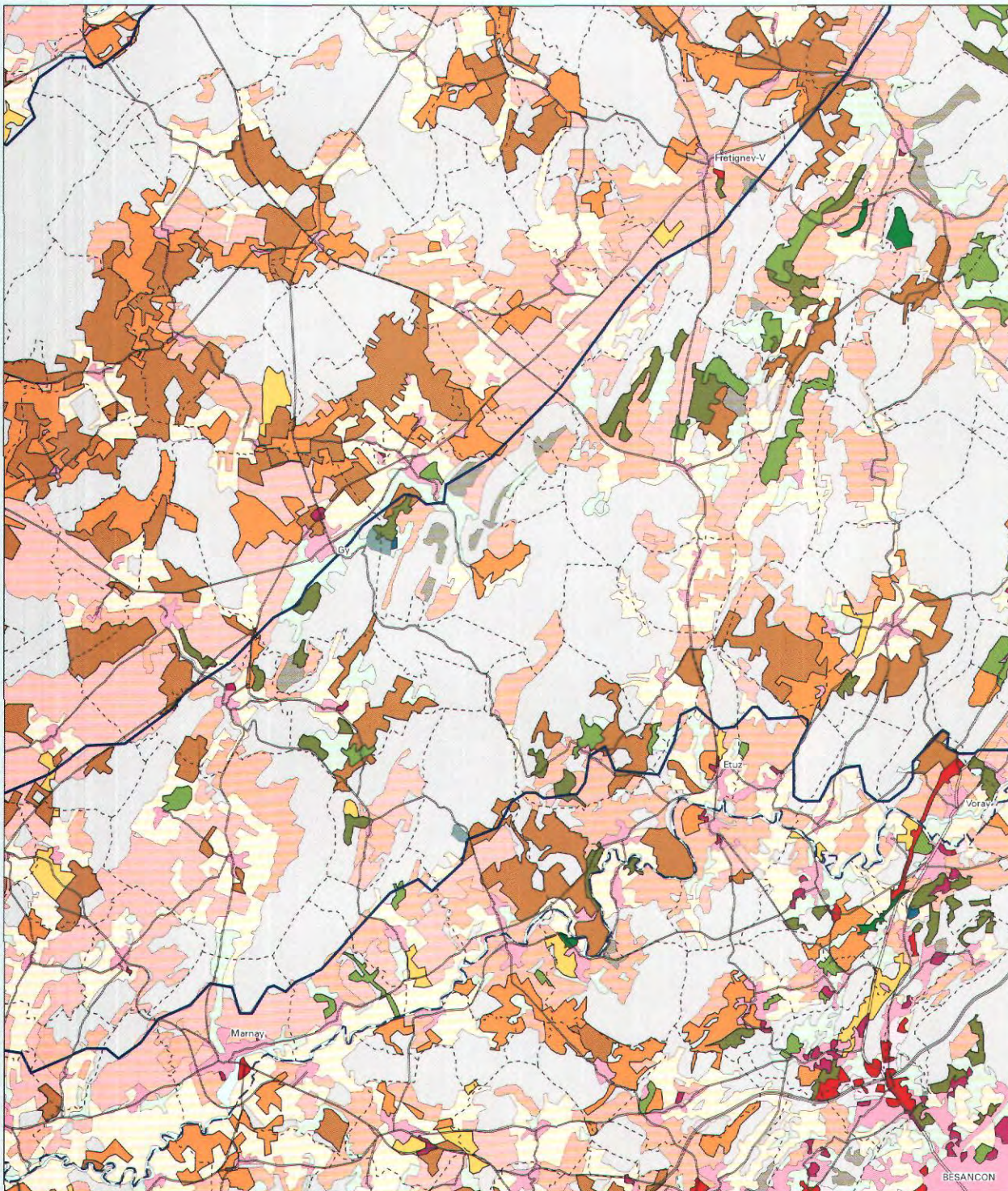
- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrieres gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Brroussailles et forêt en mutation





## ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SOL 1984-97

0 1 2 3 4 5 km



### Feuille 11 La Plaine de Gray Les Plateaux Calcaires Centraux et la Vallée de l'Ognon

#### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

#### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation





## ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SOL 1984-97

0 1 2 3 4 5 km



Feuille 12  
Rioz - Montbozon  
LMes Plateaux Calcaires  
Centraux  
et la Vallée de l'Ognon

### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrieres gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrieres gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation





### Bilan des évolutions de l'occupation du sol entre 1984 et 1997

#### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrieres gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

#### EXTENSIONS

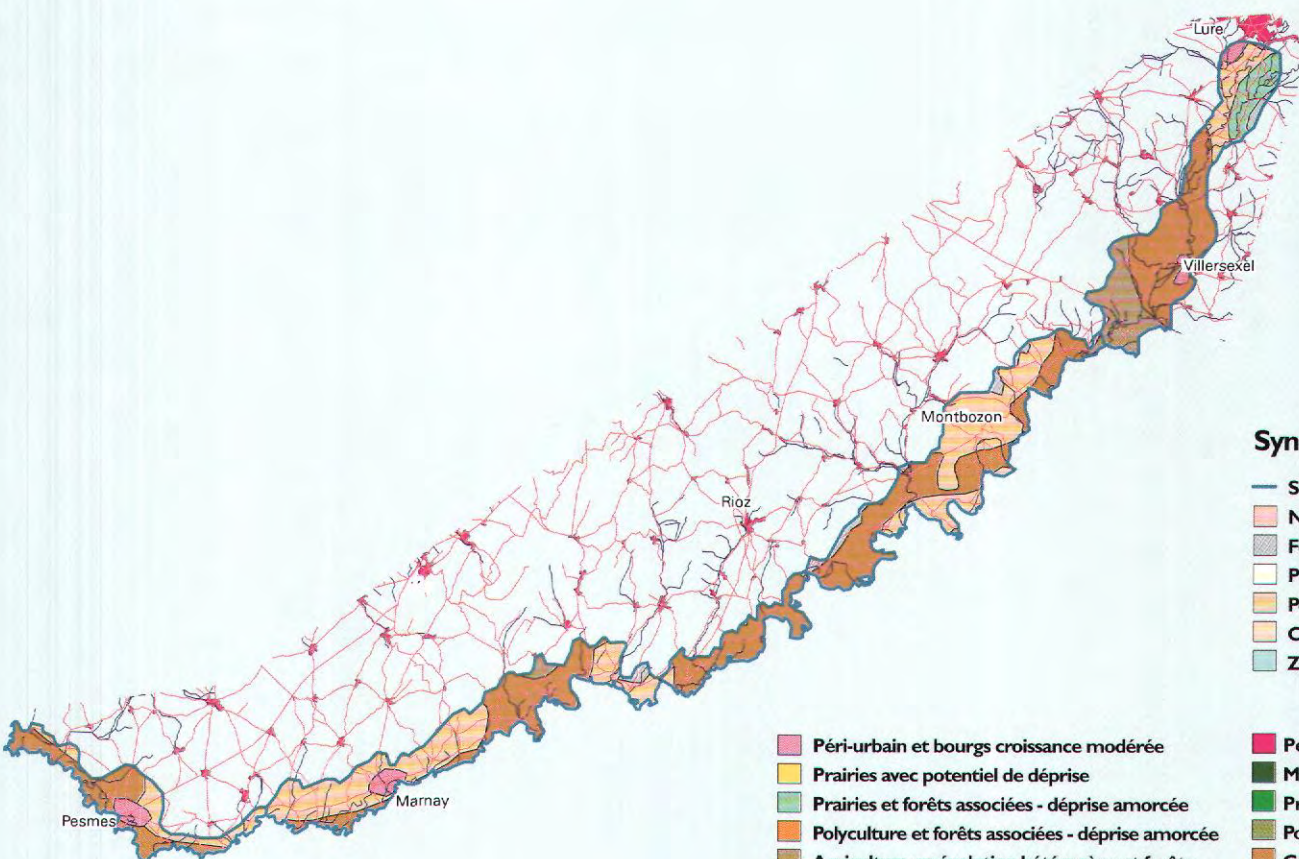
- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrieres gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages
- Forêts

#### Synthèse

- Sous-unités de paysage
- Noyaux urbains
- Forêts massives
- Prairies
- Polyculture et forêts associées
- Cultures
- Zones humides et plans d'eau

- Péri-urbain et bourgs croissance modérée
- Prairies avec potentiel de déprise
- Prairies et forêts associées - déprise amorcée
- Polyculture et forêts associées - déprise amorcée
- Agriculture en évolution hétérogène et forêts
- Péri-urbain croissance forte
- Massifs forestiers en cours de fermeture
- Prairies et forêts associées - déprise forte
- Polyculture et forêts associées - déprise forte
- Cultures en progression et forêts





# UNITÉ I - LA VALLÉE DE L'OGNON

La Vallée de l'Ognon est, avec la Vallée de la Saône, l'unité la plus sensible aux évolutions de l'occupation du sol : 17 % des surfaces changent de catégorie entre 1984 et 1997.

Près de 80% de ces évolutions sont effectuées dans le sens de l'intensification des cultures, partiellement par gain sur prairies, mais surtout par conquête sur les secteurs en polyculture, qui sont largement transformés (pour près de 2500 hectares) en grandes cultures. Cette particularité singularise la Vallée de l'Ognon par rapport à la Vallée de la Saône, où l'intensification des cultures est surtout le fait de l'extension des secteurs de polyculture sur les prairies.

Peu de secteurs échappent à cette tendance, à partir de l'amont de Montbozon : la zone riveraine de la rivière est presque systématiquement concernée, tandis que des franges de polyculture plus stables se maintiennent, généralement au contact des forêts des plateaux calcaires centraux.

La partie amont de la vallée (de l'aval de Villersexel à Lure), présente un contexte plus contrasté, avec, en remontant la rivière :

- un secteur en évolution hétérogène,
- un secteur d'intensification des cultures,
- un secteur stable,

- une petite unité en amorce de déprise agricole au débouché du Rahin.

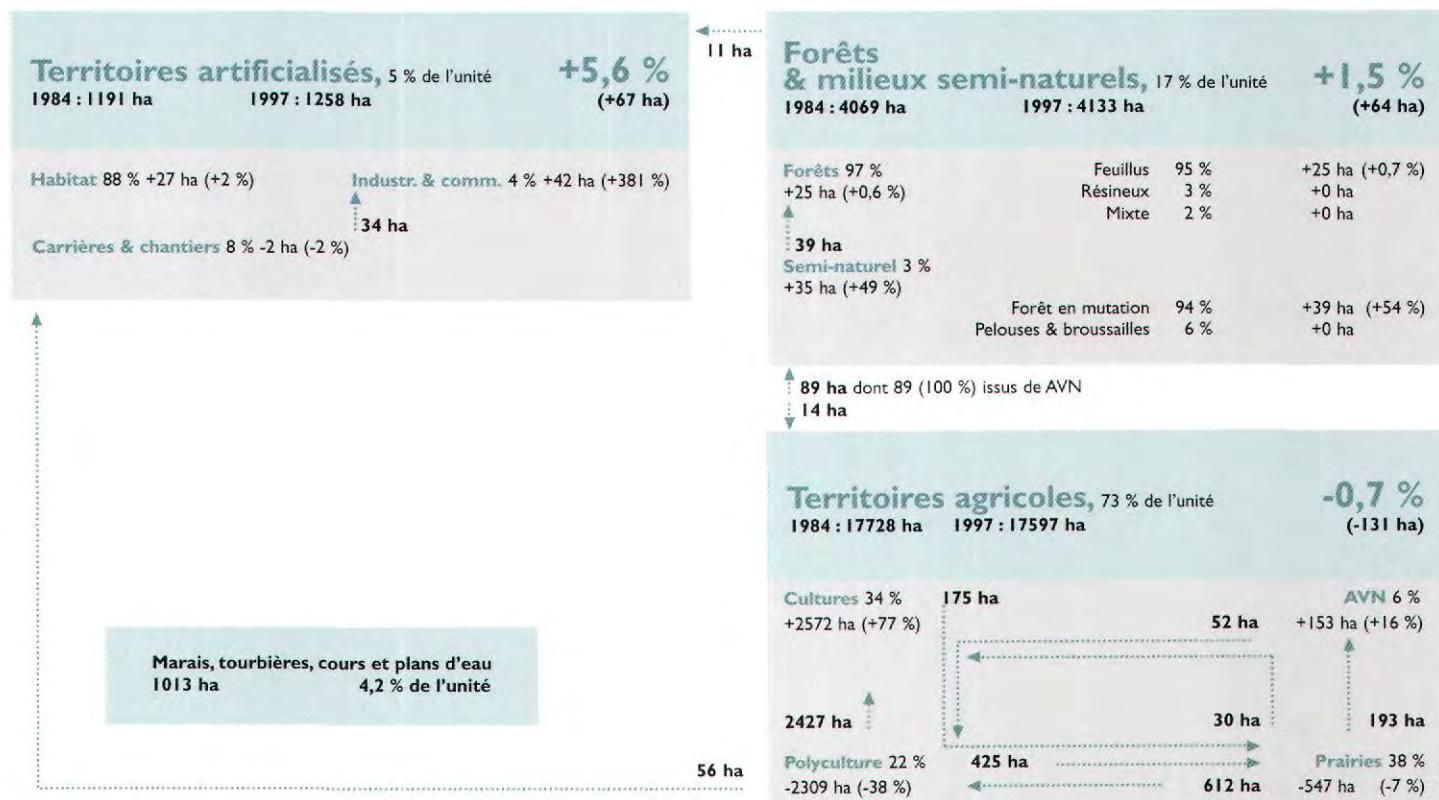
Contrairement à la Vallée de la Saône, cette tendance majeure au gain des labours n'exclut pas une légère orientation dans le sens de la déprise agricole, qui ne prend un caractère spatial affirmé qu'en aval de Lure, mais apparaît par de nombreux petits secteurs classés « AVN », dont le poids augmente de 16 %, principalement au dépens des prairies. Cette même catégorie « AVN » émet une centaine d'hectares au profit des forêts et milieux semi-naturels, signe d'un processus de déprise déjà ancien.

Les territoires artificialisés ne s'étendent que peu : Marnay et Villersexel grandissent doucement, et c'est en fait le nouveau tracé de la RN57 au passage de l'Ognon qui représente ici l'essentiel des apports (catégorie industrie, commerce et transport).

Comme pour la Vallée de la Saône (dont la mutation semble plus jeune), l'avenir de la Vallée de l'Ognon sera principalement déterminé par les futures orientations agricoles : les secteurs en prairies et polyculture représentent encore 45 % de la superficie de l'unité, et peuvent faire l'objet d'une intensification des cultures si la tendance installée est poursuivie.

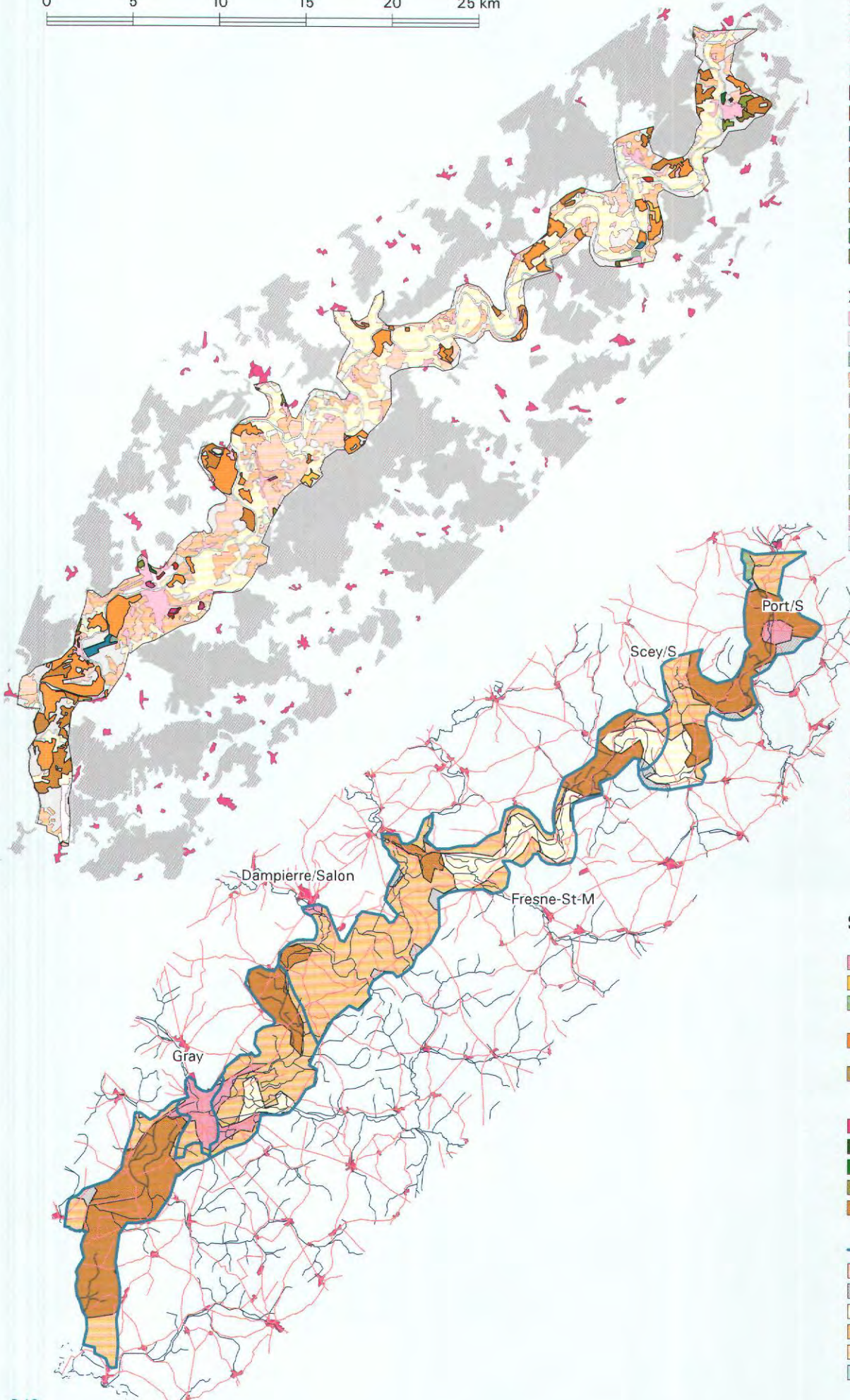
## Bilan quantitatif des évolutions de l'occupation des sols de 1984 à 1997

La Vallée de l'Ognon, 240 km<sup>2</sup> dont 42 en évolution (17 %)



**Habitat** : inclut les espaces verts urbains et aires de sport et loisir - **Polyculture** : association cultures et prairies - **AVN** : territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante





## Bilan des évolutions de l'occupation du sol entre 1984 et 1997

### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation

### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages
- Forêts

### Synthèse

- Péri-urbain et bourgs croissance modérée
- Prairies avec potentiel de déprise
- Prairies et forêts associées - déprise amorcée
- Polyculture et forêts associées - déprise amorcée
- Agriculture en évolution hétérogène et forêts
- Péri-urbain croissance forte
- Massifs forestiers en cours de fermeture
- Prairies et forêts associées - déprise forte
- Polyculture et forêts associées - déprise forte
- Cultures en progression et forêts

- Sous-unités de paysage
- Noyaux urbains
- Forêts massives
- Prairies
- Polyculture et forêts associées
- Cultures
- Zones humides et plans d'eau



## UNITÉ 2 - LA VALLÉE DE LA SAONE

La Vallée de la Saône et la Vallée de l'Ognon forment les secteurs de mutation majeure sur l'espace haut-saônois : 17 % des superficies changent de catégorie pour ces deux unités.

Les évolutions se font ici presque uniquement dans le sens de l'intensification des cultures (89 % des évolutions recensées). C'est aux dépens des secteurs en prairies (-29 %) que sont réalisés ces changements, pour le bénéfice des secteurs en culture pleine (en hausse de 41 % pour couvrir le quart de l'espace), et pour celui des secteurs en polyculture (en hausse d'un tiers pour couvrir un tiers de l'espace). La catégorie polyculture sert d'interface dans le passage des prairies aux cultures, l'ensemble d'un secteur prairial étant rarement totalement mis en labours en quelques années.

En 1997, les prairies représentent encore 41 % des espaces agricoles (soit 30 % de l'espace total), et font toujours l'objet d'une nette valorisation : seuls une soixantaine d'hectares, principalement situés à proximité de Port-sur-Saône, semblent entrer en processus de déprise agricole.

La répartition spatiale de l'extension des cultures se présente comme une séquence rythmée au fil de la Saône : aux environs de Port

et Scey-sur-Saône, où les cultures s'étendent, succèdent des plages de prairies et polyculture plus stables, puis, à l'aval de Dampierre-sur-Salon vient une nouvelle aire d'intensification qui cesse en amont de Gray avant que de reprendre, à l'aval graylois, avec une intensité remarquable.

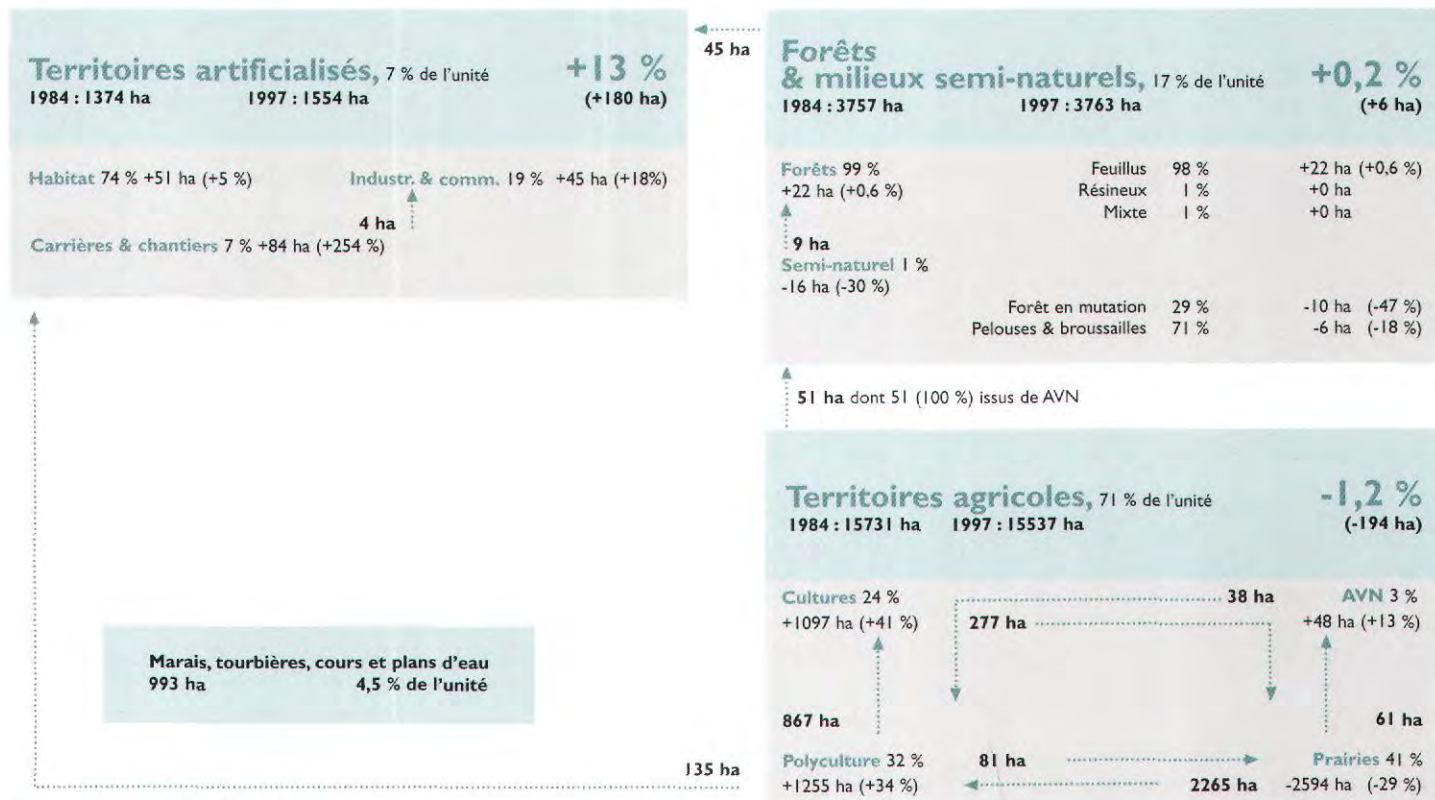
Les forêts et milieux semi-naturels n'existent pratiquement que par petits inserts sur le territoire agricole, et si une cinquantaine d'hectares sont gagnés vers Port-sur-Saône, une cinquantaine sont également perdus notamment au profit des gravières en aval de Gray.

Le développement des territoires artificialisés est enfin conséquent, avec un gain de 180 ha, soit 5 % des évolutions et une hausse effective de 13 %, maximum départemental. L'extension des gravières participe certes à ce fort résultat, mais l'extension de la petite agglomération de Gray en est le moteur principal.

L'avenir de l'occupation du sol sur la vallée de la Saône dépend pour beaucoup des nouveaux choix agricoles : polyculture et prairies couvrent encore plus de la moitié de l'unité, et sont donc susceptibles d'une extension des cultures dans le cadre d'une prolongation du modèle d'évolution des dernières années.

### Bilan quantitatif des évolutions de l'occupation des sols de 1984 à 1997

La Vallée de la Saône, 218 km<sup>2</sup> dont 38 en évolution (17 %)



← Signifie « cédé à »

**Habitat** : inclut les espaces verts urbains et aires de sport et loisir - **Polyculture** : association cultures et prairies - **AVN** : territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante





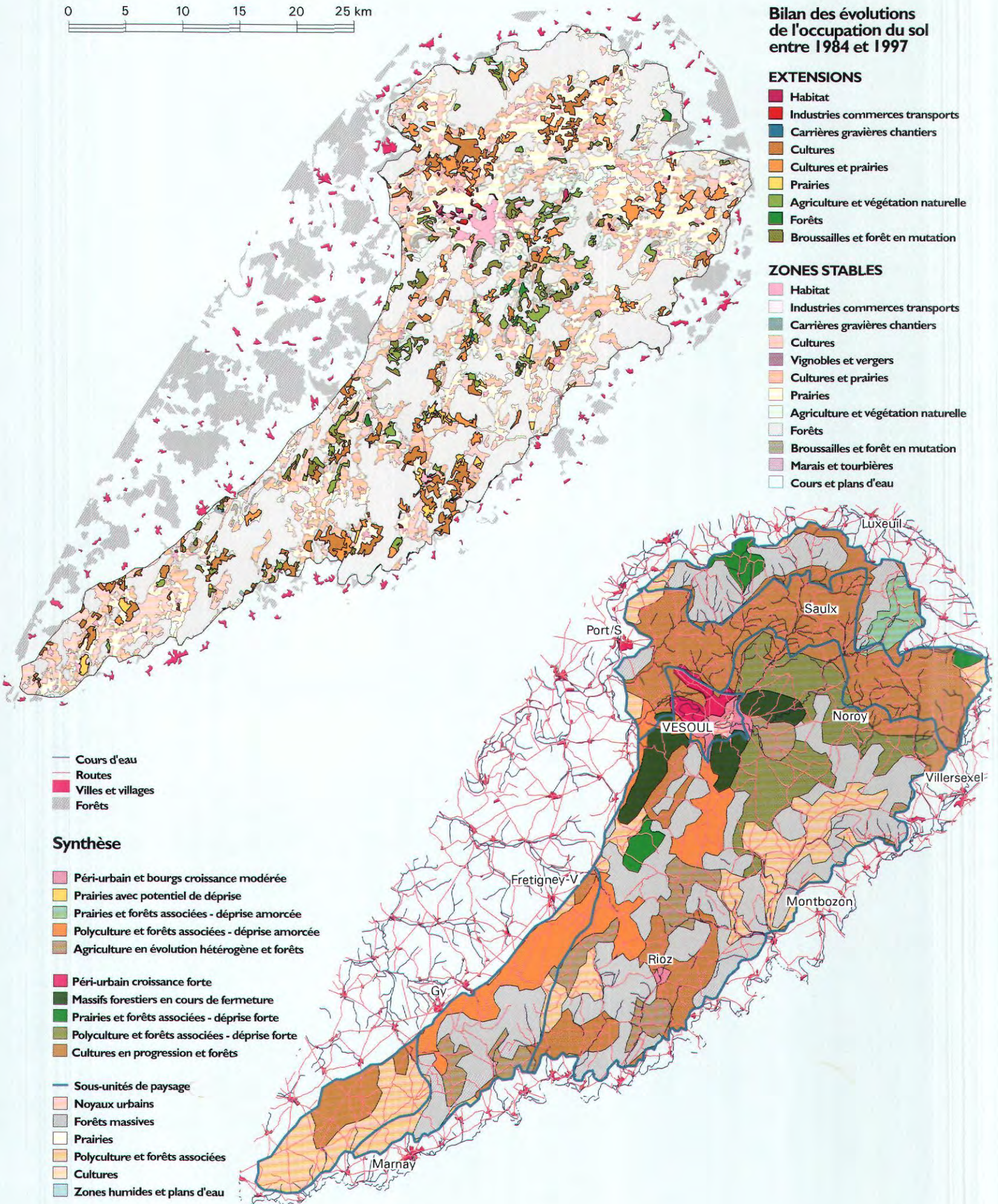
### Bilan des évolutions de l'occupation du sol entre 1984 et 1997

#### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation

#### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau



- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages
- Forêts

#### Synthèse

- Péri-urbain et bourgs croissance modérée
- Prairies avec potentiel de déprise
- Prairies et forêts associées - déprise amorcée
- Polyculture et forêts associées - déprise amorcée
- Agriculture en évolution hétérogène et forêts
- Péri-urbain croissance forte
- Massifs forestiers en cours de fermeture
- Prairies et forêts associées - déprise forte
- Polyculture et forêts associées - déprise forte
- Cultures en progression et forêts
- Sous-unités de paysage
- Noyaux urbains
- Forêts massives
- Prairies
- Polyculture et forêts associées
- Cultures
- Zones humides et plans d'eau



# UNITÉ 3 - LES PLATEAUX CALCAIRES CENTRAUX

Les Plateaux Calcaires Centraux forment non seulement l'unité de paysage la plus vaste de Haute-Saône, mais aussi la plus complexe tant par l'occupation du sol que par son évolution. Le taux moyen de 12 % du territoire en cours de mutation, dans une unité pour moitié boisée, indique bien l'importance des changements en cours.

Sans réaliser un catalogue exhaustif des multiples facettes observables, la synthèse ci-après s'efforce de dégager les lignes maîtresses de ces changements, qui n'échappent pas à la règle de spécialisation, simplement déclinée en divers stades.

- Les extrémités Nord (Durgeon, Colombine) et Sud (plaine aux abords de l'Ognon) sont le domaine de l'extension forte des cultures, qui sur l'ensemble de l'unité progressent de 63 %, aux dépens des prairies et par transition par le stade de polyculture. Cette évolution, reprise localement sur les axes affluents de l'Ognon, représente près de 60 % des évolutions constatées.

- L'agglomération vésulienne connaît une croissance nette (avec +8,5 % des territoires artificiels sur l'ensemble de l'unité), et une dichotomie semblable à celle que l'on relève pour d'autres grandes villes comtoises (Besançon, Lons-le-Saunier) : Croissance urbaine au nord, dans le contexte agricole, et déprise agricole très poussée au sud, sans

compensation urbaine, après montée sur le relief. L'accroissement urbain profite prioritairement aux zones industrielles et commerciales, tendance classique pour la période considérée.

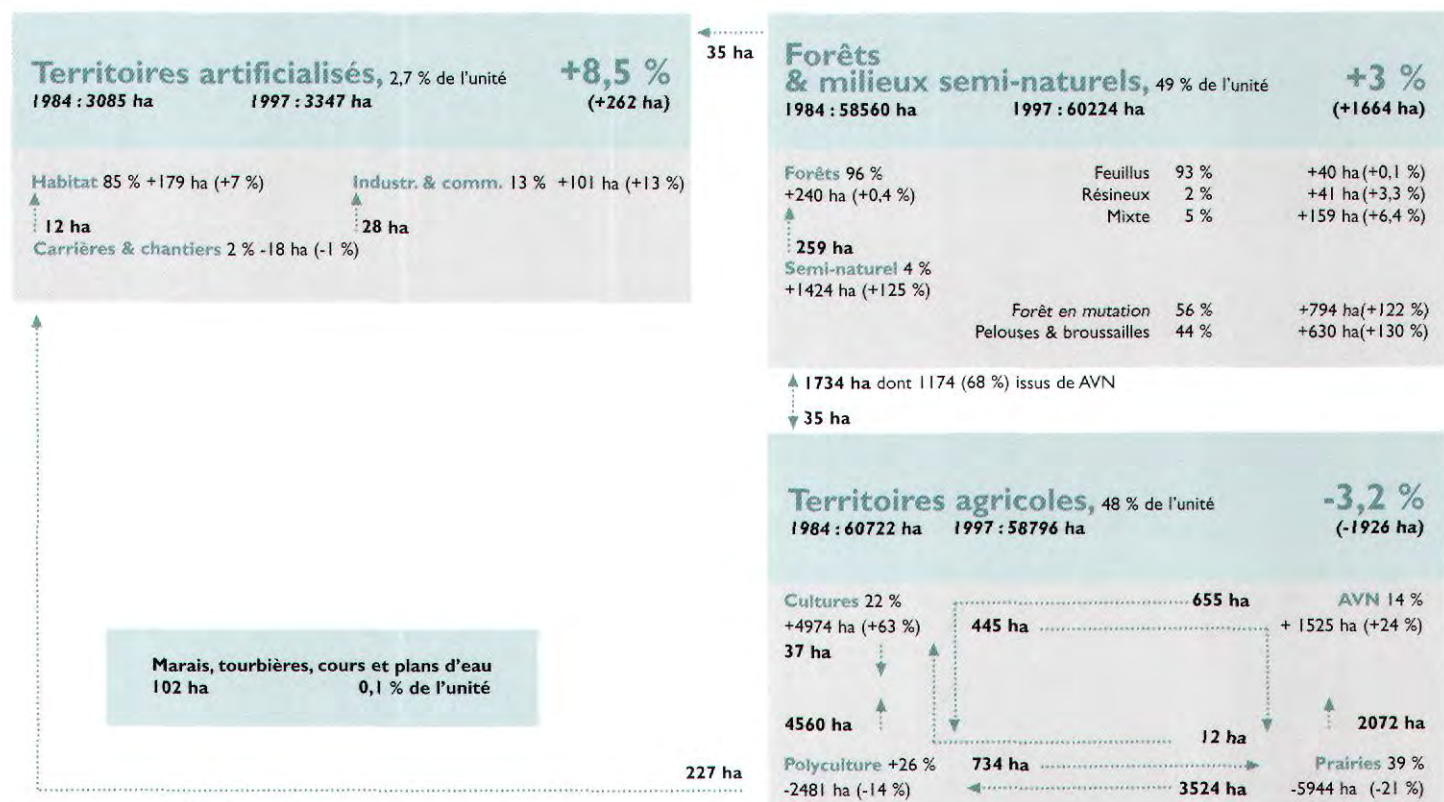
- La partie centrale des plateaux, au relief le plus élevé et le plus contrasté, est le domaine de la déprise agricole (le tiers des évolutions sur l'unité), déclinée en différents stades :

- Massifs forestiers en cours de fermeture et déprise forte au sud et à l'est de Vesoul ;
- Déprise amorcée ou évolution agricoles hétérogènes dans le complexe polyculture et forêt associées des monts de Gy ;
- Forêt massive dessinant de grands espaces de stabilité autour desquels s'organise peu à peu le nouveau visage des différents terroirs.

Ces processus contrastés et affirmés peuvent être considérés comme en cours et durables : la part de la polyculture (érodable au bénéfice des cultures) reste importante (26 % des territoires agricoles), tandis que le taux des surfaces concernées par les types propres à la déprise agricole passe de 6,2 à 8,6 %. La spécialisation des paysages, achevée localement, est donc simplement en cours sur une grande partie des Plateaux Calcaires Centraux, et est appelée à s'intensifier.

## Bilan quantitatif des évolutions de l'occupation des sols de 1984 à 1997

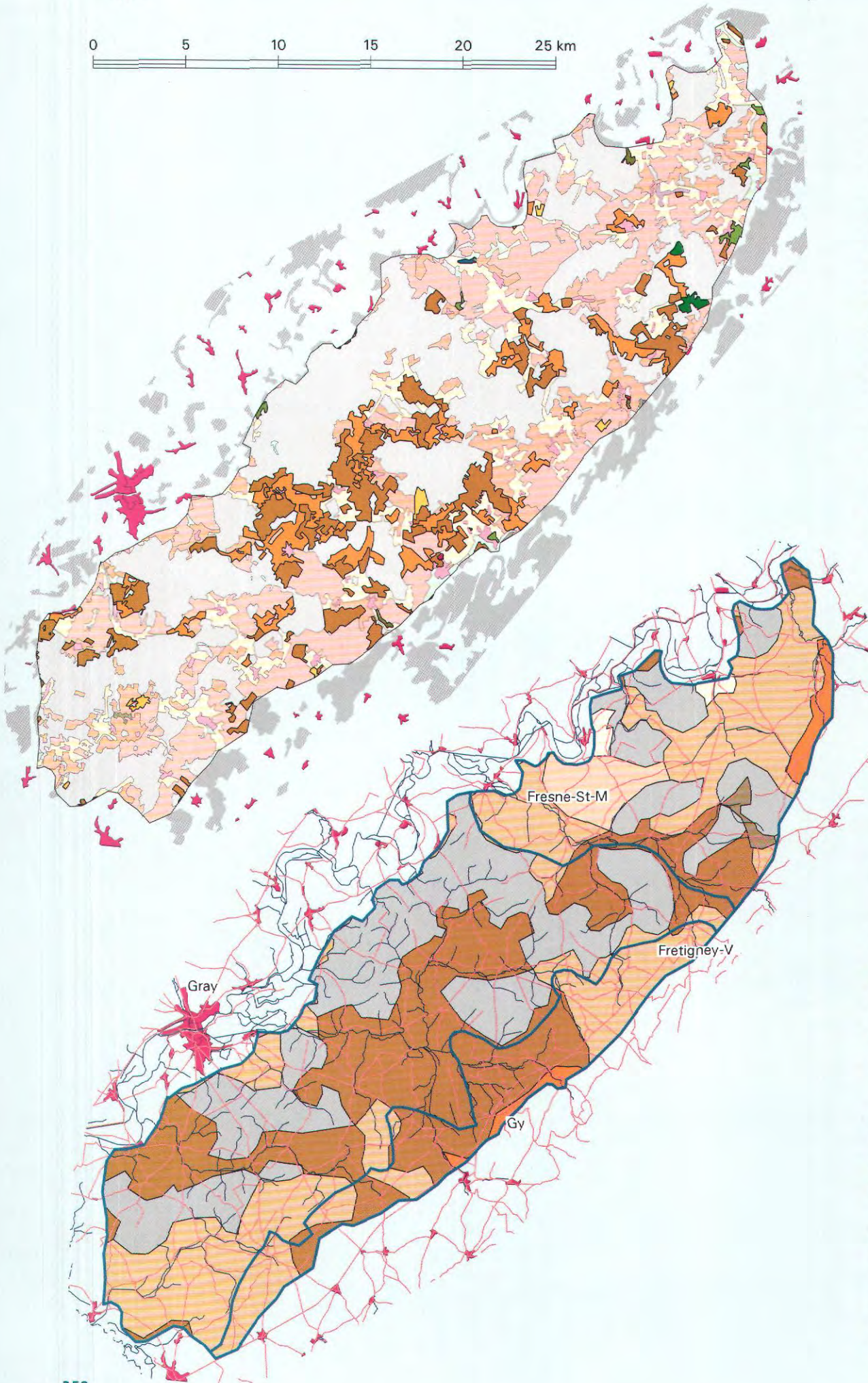
Les Plateaux Calcaires Centraux, 1224 km<sup>2</sup> dont 114 en évolution (12 %)



Signifie « cédé à »

**Habitat** : inclut les espaces verts urbains et aires de sport et loisir - **Polyculture** : association cultures et prairies - **AVN** : territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante





## Bilan des évolutions de l'occupation du sol entre 1984 et 1997

### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation

### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages
- Forêts

### Synthèse

- Péri-urbain et bourgs croissance modérée
- Prairies avec potentiel de déprise
- Prairies et forêts associées - déprise amorcée
- Polyculture et forêts associées - déprise amorcée
- Agriculture en évolution hétérogène et forêts
- Péri-urbain croissance forte
- Massifs forestiers en cours de fermeture
- Prairies et forêts associées - déprise forte
- Polyculture et forêts associées - déprise forte
- Cultures en progression et forêts
- Sous-unités de paysage
- Noyaux urbains
- Forêts massives
- Prairies
- Polyculture et forêts associées
- Cultures
- Zones humides et plans d'eau



## UNITÉ 4 - LA PLAINE DE GRAY

Avec un taux d'évolution de 15 %, la Plaine de Gray constitue l'unité la plus marquée par les mutations, à l'exception des secteurs alluviaux très particuliers de la Saône et de l'Ognon. De façon modale (77 %), les évolutions sont tournées dans le sens de l'extension des cultures, aux dépens des prairies (-39 % !), et au dépens des secteurs en polyculture, ces derniers servant de transition entre prairies et cultures (passages en cultures pratiquement égaux aux gains sur les prairies).

Ces extensions touchent plus particulièrement les bassins des réseaux de la Ténise, de la Morte et de la Romaine : on retrouve là le phénomène d'extension privilégiée des cultures sur les secteurs alluviaux, qui est affirmé à une échelle plus vaste au fil de l'Ognon et de la Saône.

Les mutations dans le sens de la déprise agricole ne sont pas absentes : localisées dans le secteur nord-est, à l'amorce du ressaut des plateaux calcaires, elles annoncent les déprises fortes en cours sur l'unité voisine.

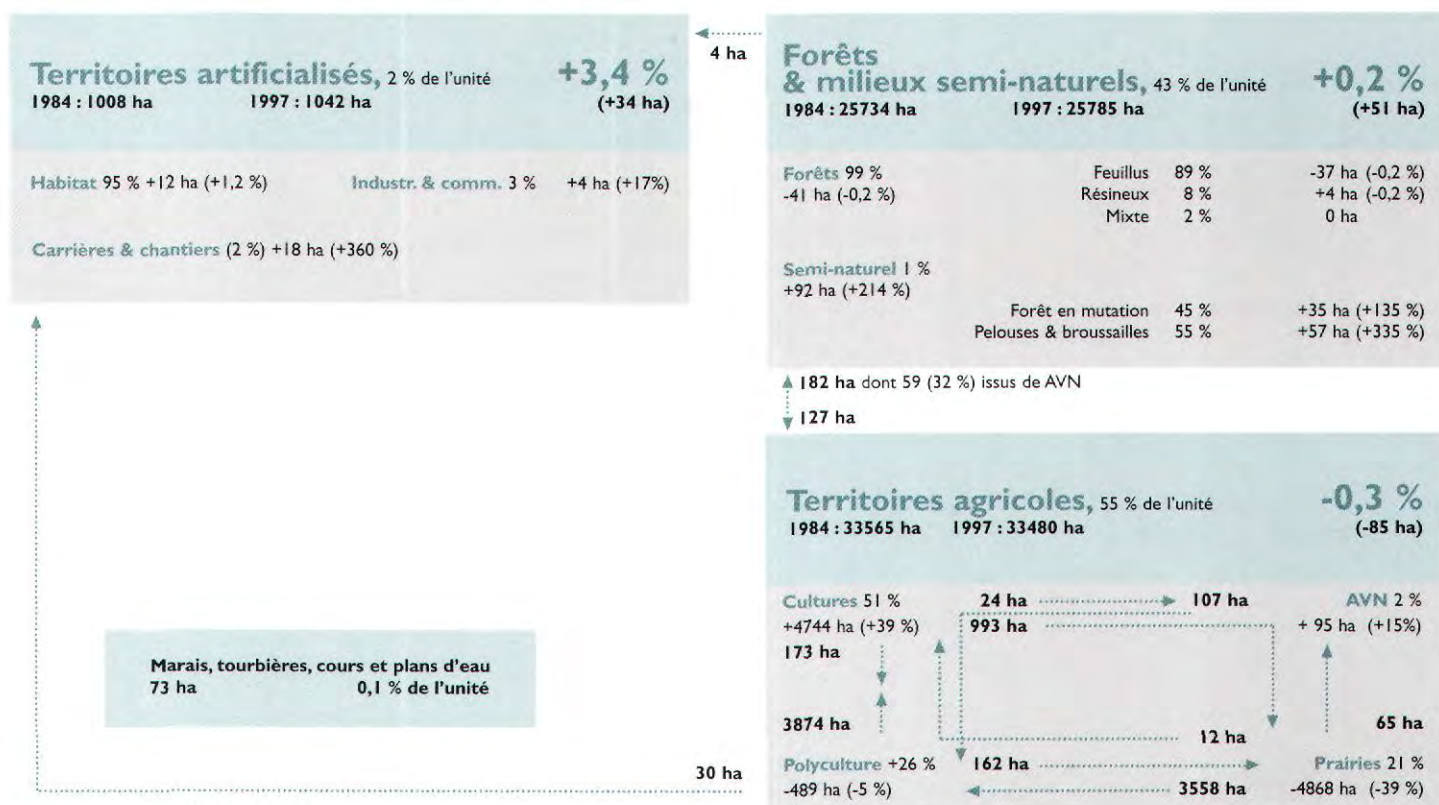
On peut d'ailleurs relever que, globalement, les pertes de territoires agricoles aux dépens des forêts et milieux semi-naturels, sont presque compensées par des gains inverses, fait exceptionnel en Franche-Comté. De même, les territoires en cours de déprise ne constituent que 1 % du total en 1984, et 1,4 % en 1997, scores les plus faibles de toute le département.

La croissance record des carrières et chantiers (+360 %) ne doit pas paraître dramatique : il s'agit en effet de l'extension d'un site très réduit en 1984. Un gain modeste par rapport à une base très faible produit un taux énorme, qui n'est pas représentatif d'une extension gigantesque du type concerné !

La plaine de Gray constitue ainsi un espace presque symétrique aux Plateaux Calcaires de l'Ouest, de part et d'autre de la Vallée de la Saône : Extension des cultures en contexte de forêts massives et d'openfields largement constitués sont la marque de la spécialisation des terroirs de l'ouest franc-comtois.

### Bilan quantitatif des évolutions de l'occupation des sols de 1984 à 1997

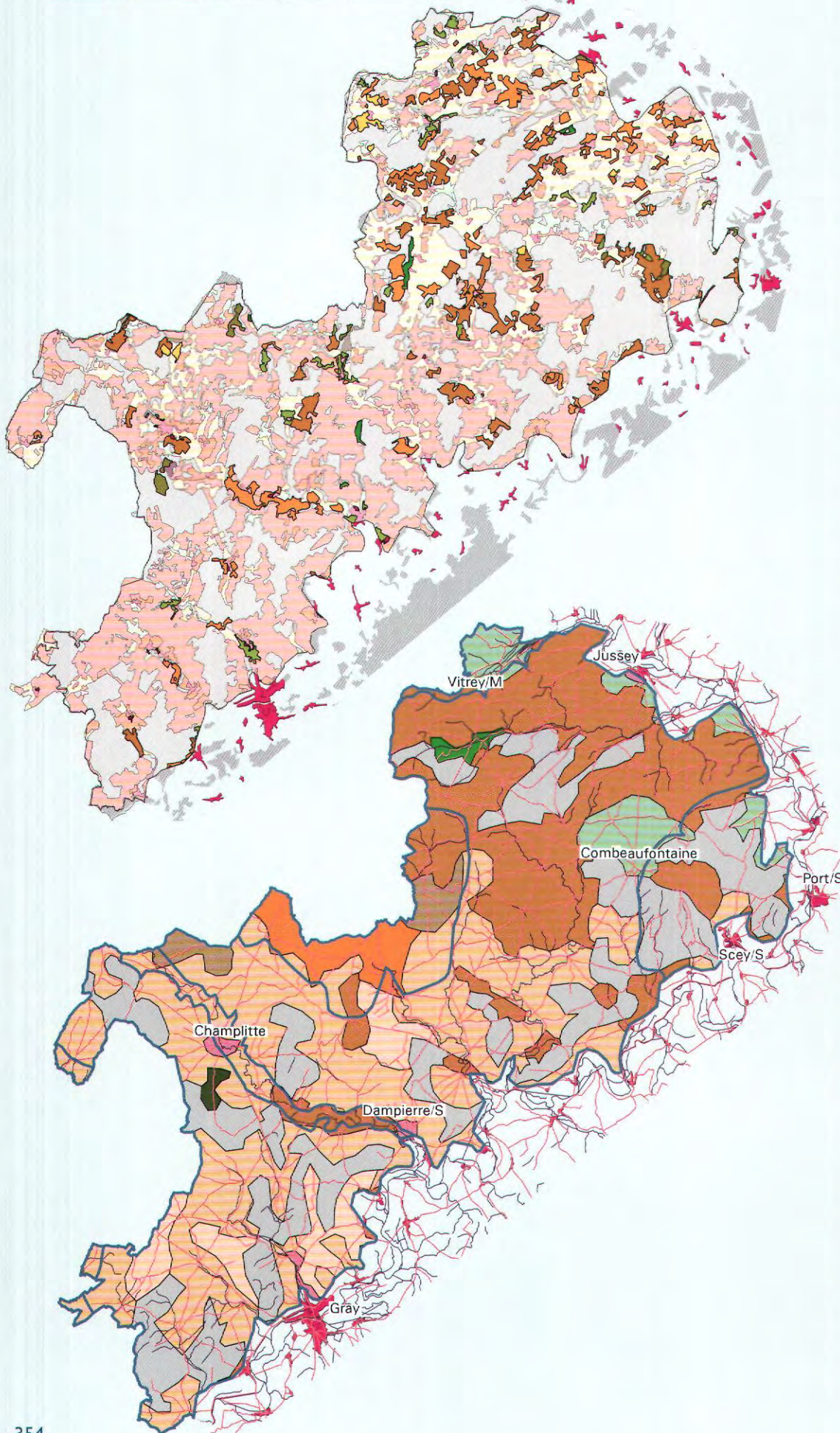
La Plaine de Gray, 604 km<sup>2</sup> dont 93 en évolution (15 %)



Signifie « cédé à »

Habitat : inclut les espaces verts urbains et aires de sport et loisir - Polyculture : association cultures et prairies - AVN : territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante





## Bilan des évolutions de l'occupation du sol entre 1984 et 1997

### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation

### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages
- Forêts

### Synthèse

- Péri-urbain et bourgs croissance modérée
- Prairies avec potentiel de déprise
- Prairies et forêts associées - déprise amorcée
- Polyculture et forêts associées - déprise amorcée
- Agriculture en évolution hétérogène et forêts
- Péri-urbain croissance forte
- Massifs forestiers en cours de fermeture
- Prairies et forêts associées - déprise forte
- Polyculture et forêts associées - déprise forte
- Cultures en progression et forêts
- Sous-unités de paysage
- Noyaux urbains
- Forêts massives
- Prairies
- Polyculture et forêts associées
- Cultures
- Zones humides et plans d'eau



# UNITÉ 5 - LE PLATEAU CALCAIRE DE L'OUEST

Les plateaux calcaires de l'Ouest, dévolus de longue date aux cultures et aux forêts massives, confortent leur spécialisation.

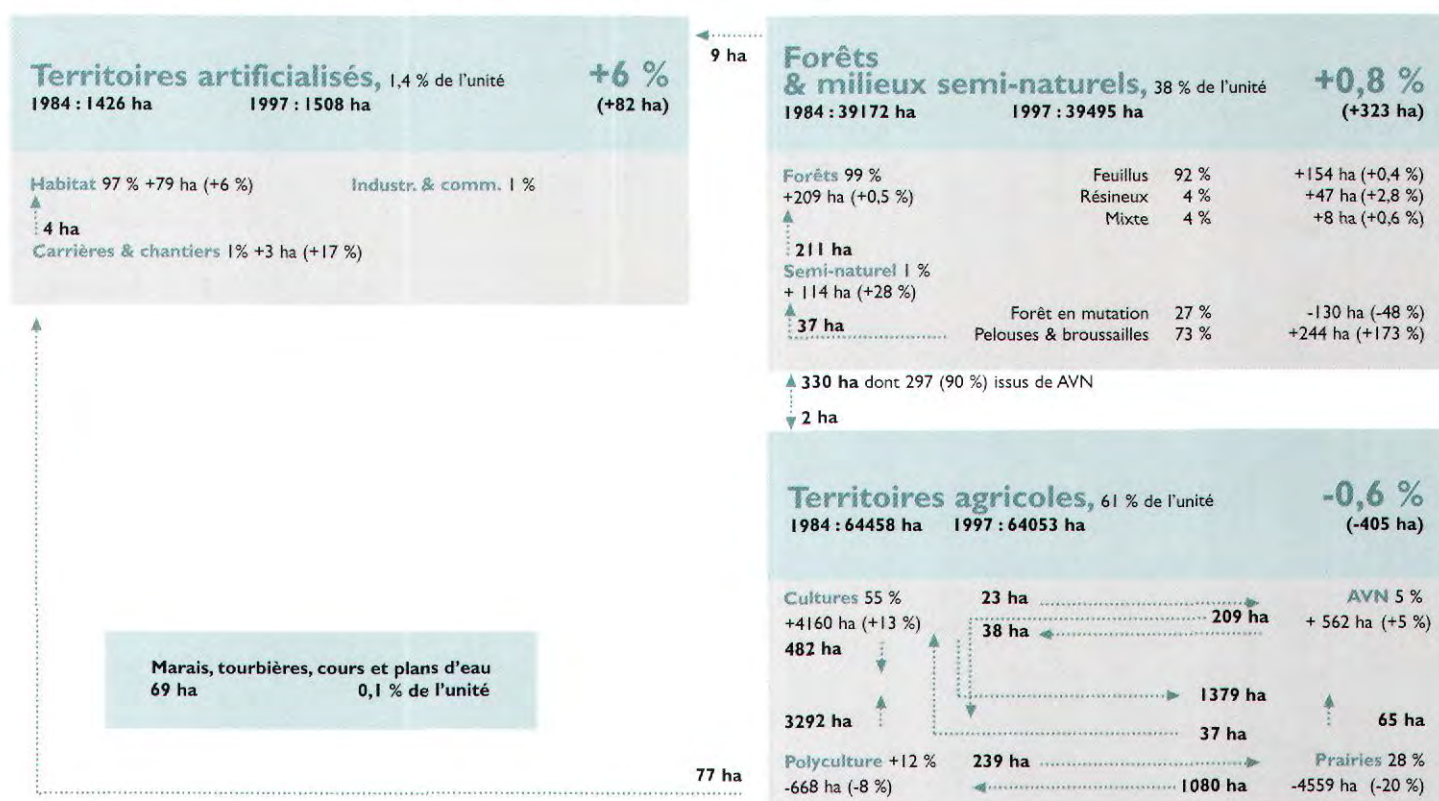
Le taux global de 9 % du territoire en cours de mutation concerne principalement les secteurs encore dominés par les prairies en 1984 : partie nord de l'unité et vallée du Salon, où l'extension des cultures représente les trois quarts des évolutions relevées pour l'ensemble de l'unité.

Ce processus de spécialisation est complété par le déclin en déprise agricole de quelques secteurs prairiaux aux alentours de Combeaufontaine et de Vitrey-sur-Mance. Seul le pays de Bourguignon-lès-Morey, élevé et coupé de petites unités forestière, présente une mutation plus complexe où une amorce de déprise apparaît dans le contexte de l'association forêt et polyculture.

A l'image des régions « planes » riveraines de la Saône, (Plaine de Gray, Vallées de la Saône et de l'Ognon), les Plateaux Calcaires de l'Ouest appartiennent aux territoires comtois caractérisés par une extension des cultures aux dépens des prairies. Les unités du même type présentent généralement des taux d'évolution plus élevés : ce contraste s'explique par l'ancienneté de la spécialisation des plateaux de l'ouest.

## Bilan quantitatif des évolutions de l'occupation des sols de 1984 à 1997

Les Plateaux Calcaires de l'ouest, 1051 km<sup>2</sup> dont 97 en évolution (9 %)



Signifie « cédé à »

**Habitat** : inclut les espaces verts urbains et aires de sport et loisir - **Polyculture** : association cultures et prairies - **AVN** : territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante





### Bilan des évolutions de l'occupation du sol entre 1984 et 1997

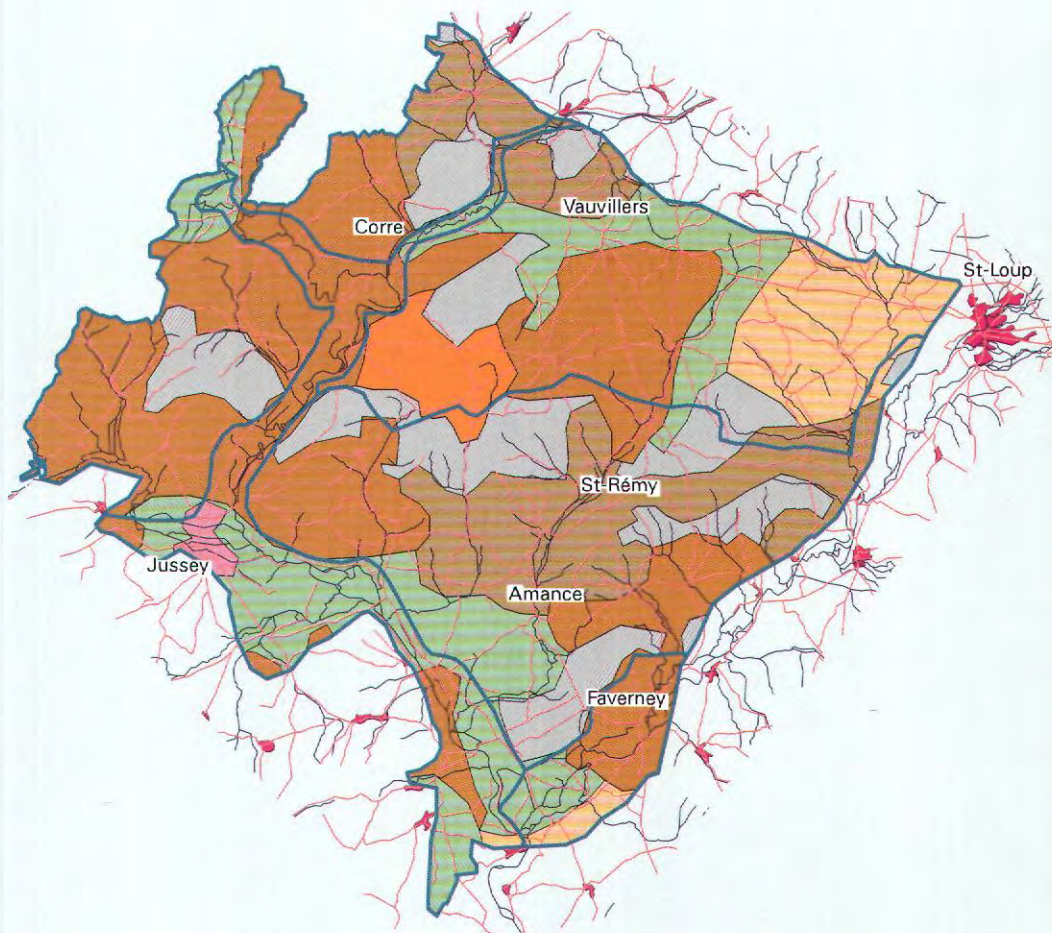
#### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation

#### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages
- Forêts



#### Synthèse

- Péri-urbain et bourgs croissance modérée
- Prairies avec potentiel de déprise
- Prairies et forêts associées - déprise amorcée
- Polyculture et forêts associées - déprise amorcée
- Agriculture en évolution hétérogène et forêts
- Péri-urbain croissance forte
- Massifs forestiers en cours de fermeture
- Prairies et forêts associées - déprise forte
- Polyculture et forêts associées - déprise forte
- Cultures en progression et forêts
- Sous-unités de paysage
- Noyaux urbains
- Forêts massives
- Prairies
- Polyculture et forêts associées
- Cultures
- Zones humides et plans d'eau



## UNITÉ 6 - LE PAYS D'AMANCE

Avec un taux d'évolution de 13 %, composé aux quatre cinquièmes par l'extension des cultures, le Pays d'Amance se rapproche des unités de l'Ouest Haut-Saônois où la spécialisation agricole est largement avancée (Plaine de Gray, Plateaux Calcaires de l'Ouest etc...). Il ne s'agit toutefois que d'un rapprochement, les situations locales étant ici davantage contrastées.

L'extension des cultures est principalement réalisée sur les vallées de la Saône (en amont de Jussey), de la Mance, de la Lanterne et de la Superbe, contextes alluviaux volontiers utilisés pour l'extension des cultures de maïs. Ce gain est surtout réalisé lors de passages par la catégorie « polyculture » (pour près de 5000 hectares, soit 10 % de la superficie de l'unité), mais aussi directement par le retournement des prairies, dont 1000 hectares sont transformés en pleines cultures sur la période observée.

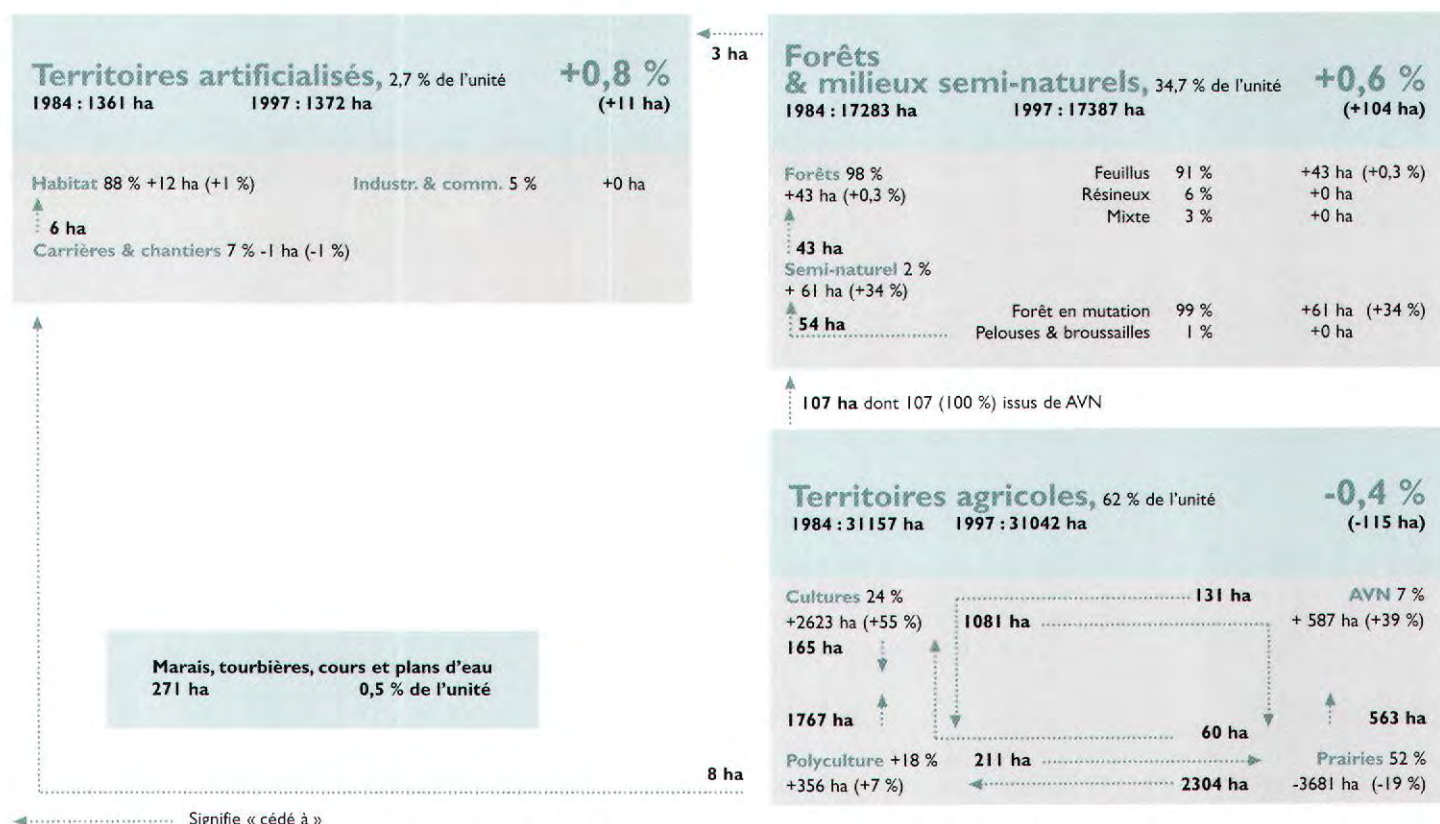
La vallée de la Saône en aval de Jussey et en amont de Port-sur-Saône reste principalement dévolue aux prairies, avec quelques amorces localisées de déprise agricole.

Entre les secteurs alluviaux, des ensembles boisés voient se succéder des forêts massives et l'association forêt et polyculture, sujette à des évolutions hétérogènes (emprise et déprise) marquant une amorce de réorganisation des terroirs.

A l'approche de St-Loup, un secteur stable de polyculture (dominante prairiale) annonce les espaces plus tranquilles de la Vôge.

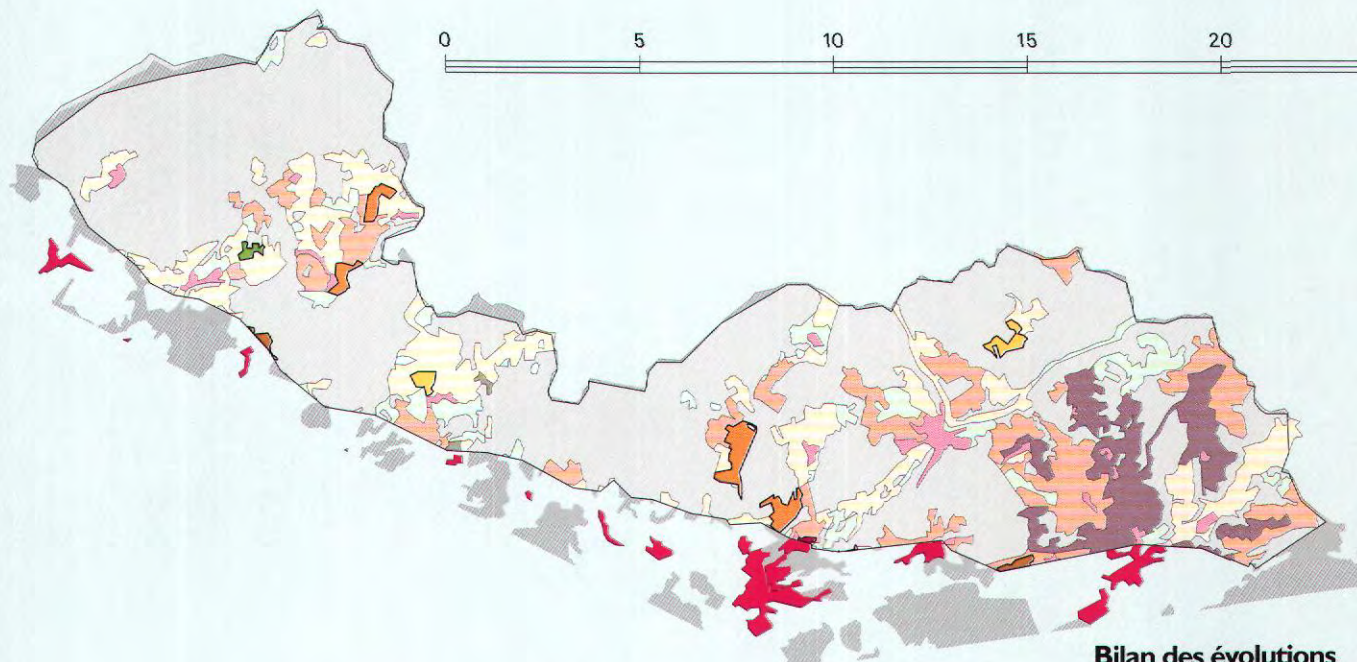
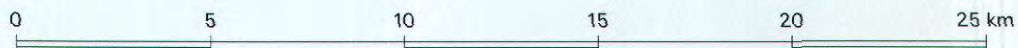
Le Pays d'Amance appartient donc bien aux secteurs les plus dynamiques du département, mais avec une organisation et un rythme propres.

### Bilan quantitatif des évolutions de l'occupation des sols de 1984 à 1997 Le Pays d'Amance, 500 km<sup>2</sup> dont 64 en évolution (13 %)



**Habitat** : inclut les espaces verts urbains et aires de sport et loisir - **Polyculture** : association cultures et prairies - **AVN** : territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante





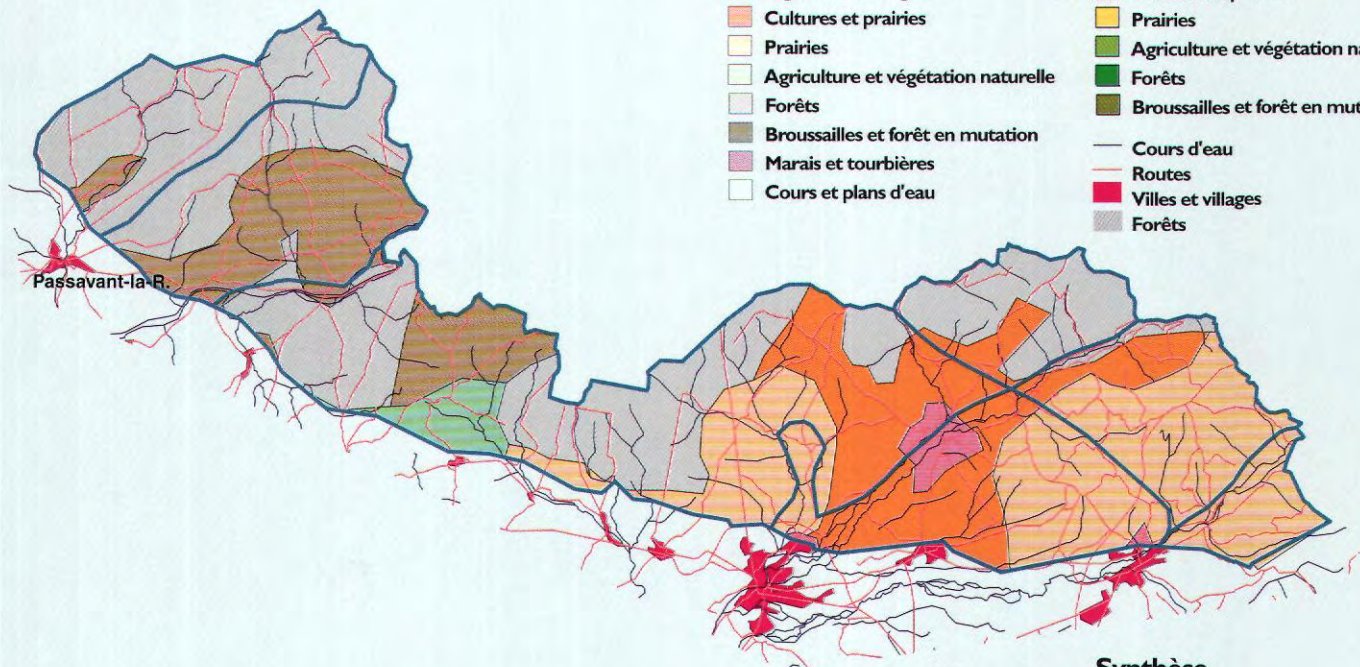
**Bilan des évolutions de l'occupation du sol entre 1984 et 1997**

**ZONES STABLES**

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

**EXTENSIONS**

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages
- Forêts



**Synthèse**

- Péri-urbain et bourgs croissance modérée
- Prairies avec potentiel de déprise
- Prairies et forêts associées - déprise amorcée
- Polyculture et forêts associées - déprise amorcée
- Agriculture en évolution hétérogène et forêts
- Péri-urbain croissance forte
- Massifs forestiers en cours de fermeture
- Prairies et forêts associées - déprise forte
- Polyculture et forêts associées - déprise forte
- Cultures en progression et forêts
- Sous-unités de paysage
- Noyaux urbains
- Forêts massives
- Prairies
- Polyculture et forêts associées
- Cultures
- Zones humides et plans d'eau



# UNITÉ 7 - LA VÔGE

La petite unité paysagère de la Vôge est l'ensemble le plus stable de Haute-Saône, avec un taux d'évolution particulièrement faible de 1,6 % pour l'ensemble des treize années considérées.

Le caractère nettement forestier (les deux tiers du territoire) explique pour part cette stabilité : les grands massifs forestiers forment autant de pôles durables.

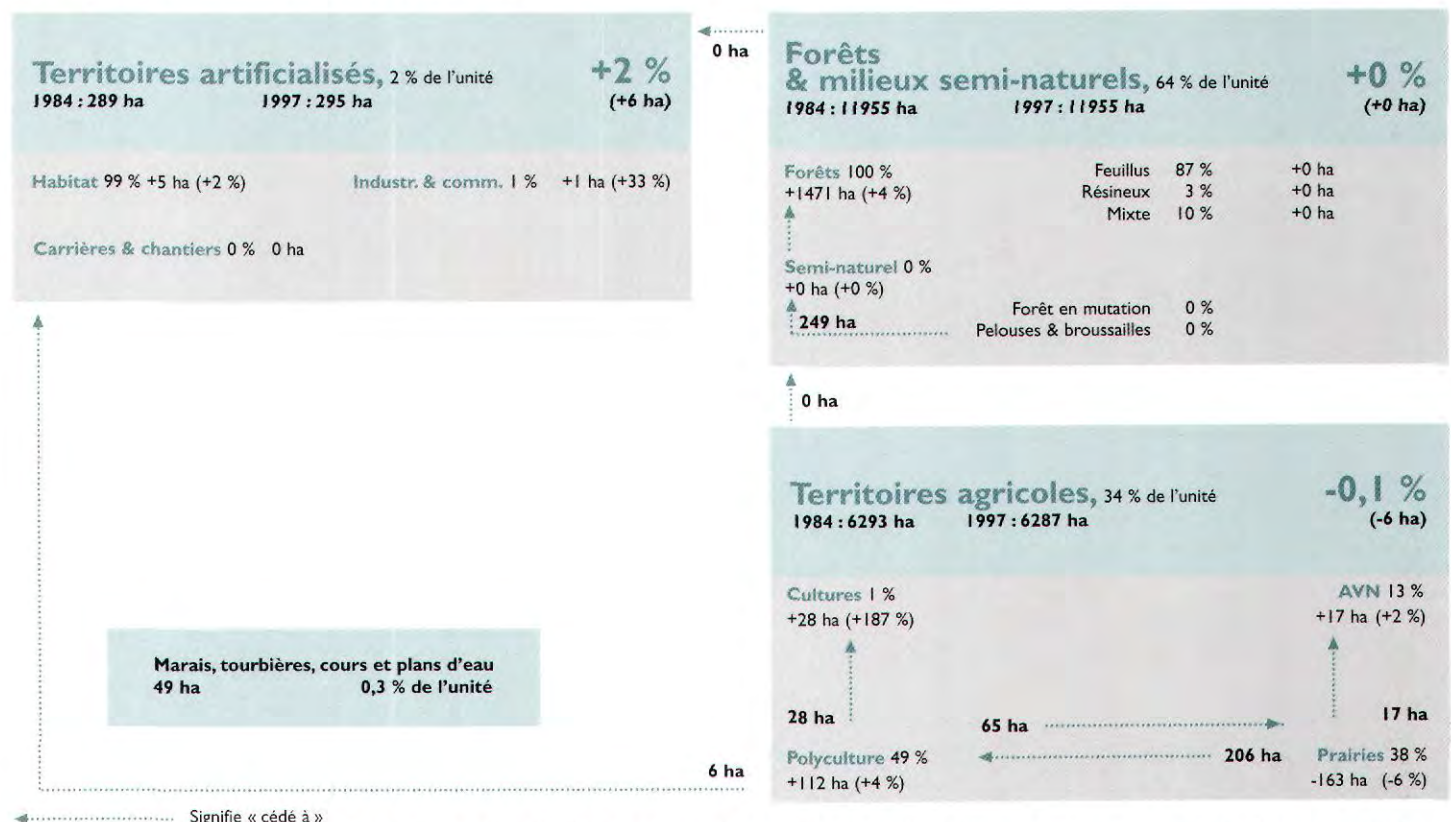
Les espaces agricoles, insérés presque en clairières dans les zones occidentales et centrales, connaissent des évolutions modestes, à tendance hétérogène. La région périphérique d'Aillevillers et Lyaumont présente un contexte associant forêts et polyculture, avec une amorce de déprise agricole en évolution très lente : les terroirs classés en rubrique « AVN » ne sont pas sensiblement modifiés entre 1984 et 1997, du moins insuffisamment pour changer de catégorie.

Enfin, sur la frange Est, les vergers du Nord du pays de Fougerolles organisent un pôle de stabilité.

Cette résistance au temps des modes d'occupation du sol constitue une originalité remarquable, et ce d'autant plus que les catégories représentatives de la déprise agricole ne forment que 1 % de l'espace total en 1984, et 1,4 % en 1997, augurant d'un assez bon maintien pour les années à venir. Toutefois, le caractère très forestier de cette unité rend le paysage très sensible à toute fermeture potentielle.

## Bilan quantitatif des évolutions de l'occupation des sols de 1984 à 1997

La Vôge, 186 km<sup>2</sup> dont 3 en évolution (1,6 %)



Signifie « cédé à »  
**Habitat** : inclut les espaces verts urbains et aires de sport et loisir - **Polyculture** : association cultures et prairies - **AVN** : territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante





### Bilan des évolutions de l'occupation du sol entre 1984 et 1997

#### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation

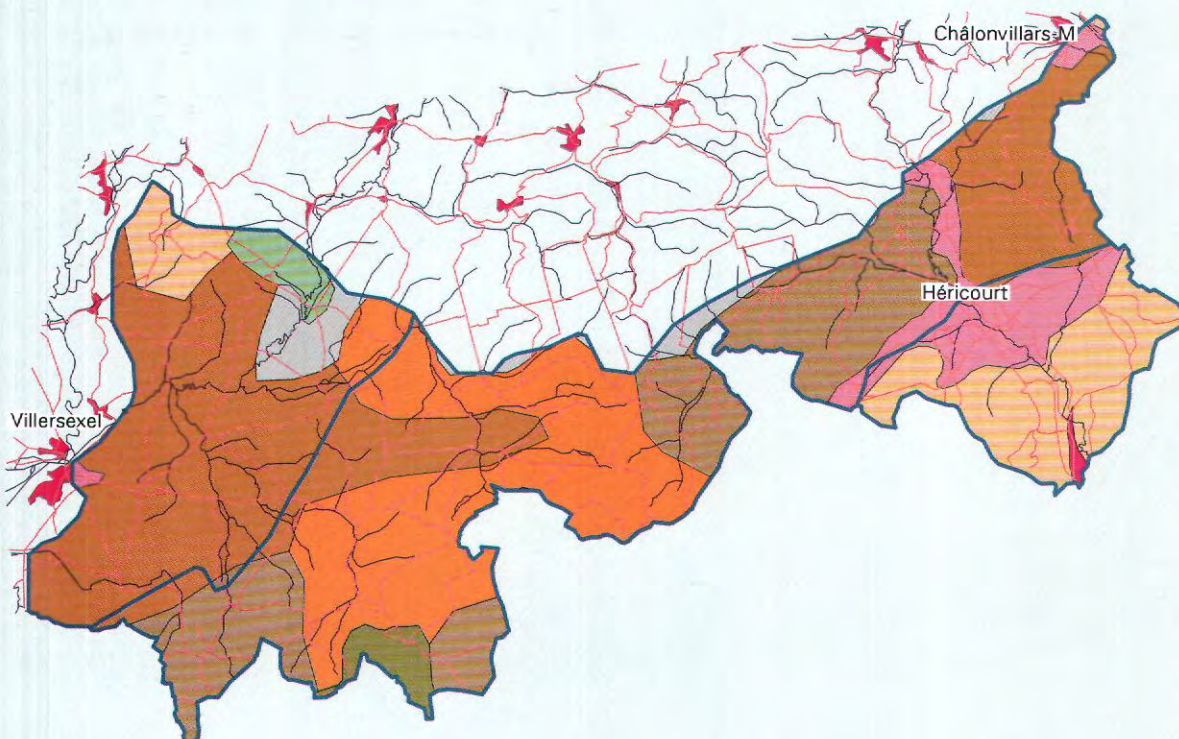
#### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages
- Forêts

#### Synthèse

- Péri-urbain et bourgs croissance modérée
- Prairies avec potentiel de déprise
- Prairies et forêts associées - déprise amorcée
- Polyculture et forêts associées - déprise amorcée
- Agriculture en évolution hétérogène et forêts
- Péri-urbain croissance forte
- Massifs forestiers en cours de fermeture
- Prairies et forêts associées - déprise forte
- Polyculture et forêts associées - déprise forte
- Cultures en progression et forêts
- Sous-unités de paysage
- Noyaux urbains
- Forêts massives
- Prairies
- Polyculture et forêts associées
- Cultures
- Zones humides et plans d'eau





# UNITÉ 8 - L'AVANT-PAYS D'HÉRICOURT

Région associant étroitement les forêts et la polyculture, l'avant-pays d'Héricourt connaît un taux d'évolution élevé, de 12 %, qui relève de situations contrastées. Les extrémités orientale et occidentale sont marquées par l'extension des cultures (prolongements du val de l'Ognon et de la périphérie belfortaine). Entre ces pôles, apparaît un système central où la déprise agricole est amorcée, encadré par des transitions où les évolutions se font tant dans le sens de l'extension des cultures que par l'abandon de certaines parcelles.

Cette organisation presque symétrique est coupée par l'agglomération d'Héricourt, dont la croissance modeste est néanmoins affirmée sur les axes menant à Montbéliard et Belfort, avec l'apparition (en chantier en 1997) d'une nouvelle aire d'activité sur le ressaut nord de la ville.

Les deux tiers des évolutions concernent l'extension des cultures, principalement effectuée aux dépens des prairies (recul de 22 %), et passant par l'interface « polyculture » (+26 %), ce qui indique une réserve disponible pour une future extension. Le taux obtenu pour l'accroissement des cultures seules (+229 %) n'est qu'illustratif de

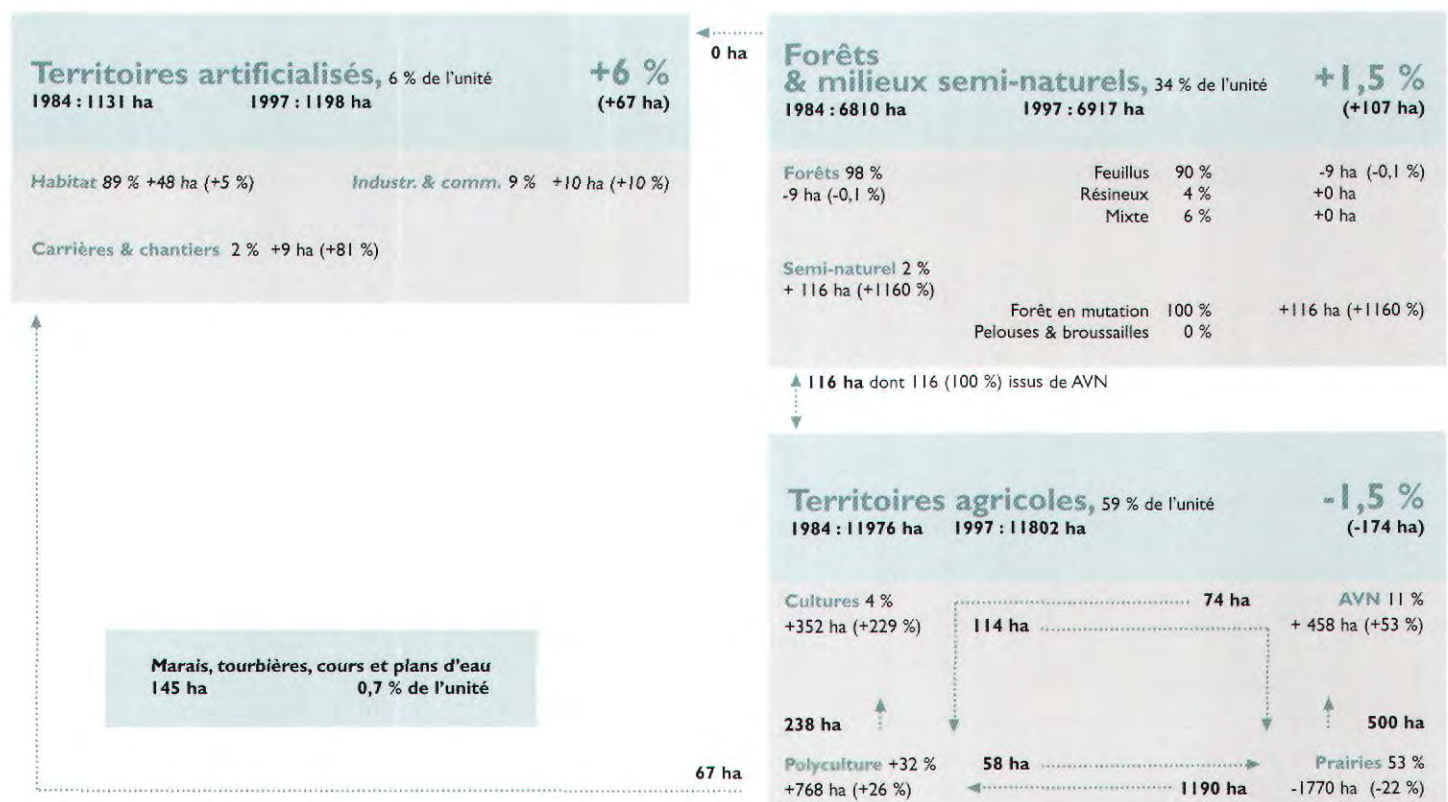
cette hausse, les dites cultures ne représentant que 4 % des surfaces agricoles après cette augmentation.

Les retraits dans le sens de la déprise agricole forment un faible tiers des mutations, mais décrivent un processus nouveau appelé à se renforcer : en effet, la forêt proprement dite ne progresse pas (mais régresse au bénéfice des territoires artificiels), et les passages aux dépens de l'agriculture vers les territoires semi-naturels ne concernent qu'une centaine d'hectares, qui nourrissent la catégorie « forêt en mutation » pratiquement absente auparavant. Le recul des prairies vers les territoires « AVN » est par contre marqué (500 ha), soulignant la jeunesse de cette nouvelle tendance à la déprise agricole. Ainsi, on voit passer les surfaces typiques de cette évolution de 4,3 % à 7,2 % de l'unité, ce qui représente un écart très élevé.

Le processus de spécialisation des terroirs est donc, une fois de plus, sensible sur l'avant-Pays d'Héricourt : si les contrastes finaux observés en 1997 relèvent plus des transitions que des ruptures, c'est que le changement est davantage en phase d'amorçage qu'en fin d'évolution.

## Bilan quantitatif des évolutions de l'occupation des sols de 1984 à 1997

L'Avant-Pays d'Héricourt, 201 km<sup>2</sup> dont 24 en évolution (12 %)



Signifie « cédé à »  
**Habitat** : inclut les espaces verts urbains et aires de sport et loisir - **Polyculture** : association cultures et prairies - **AVN** : territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante





### Bilan des évolutions de l'occupation du sol entre 1984 et 1997

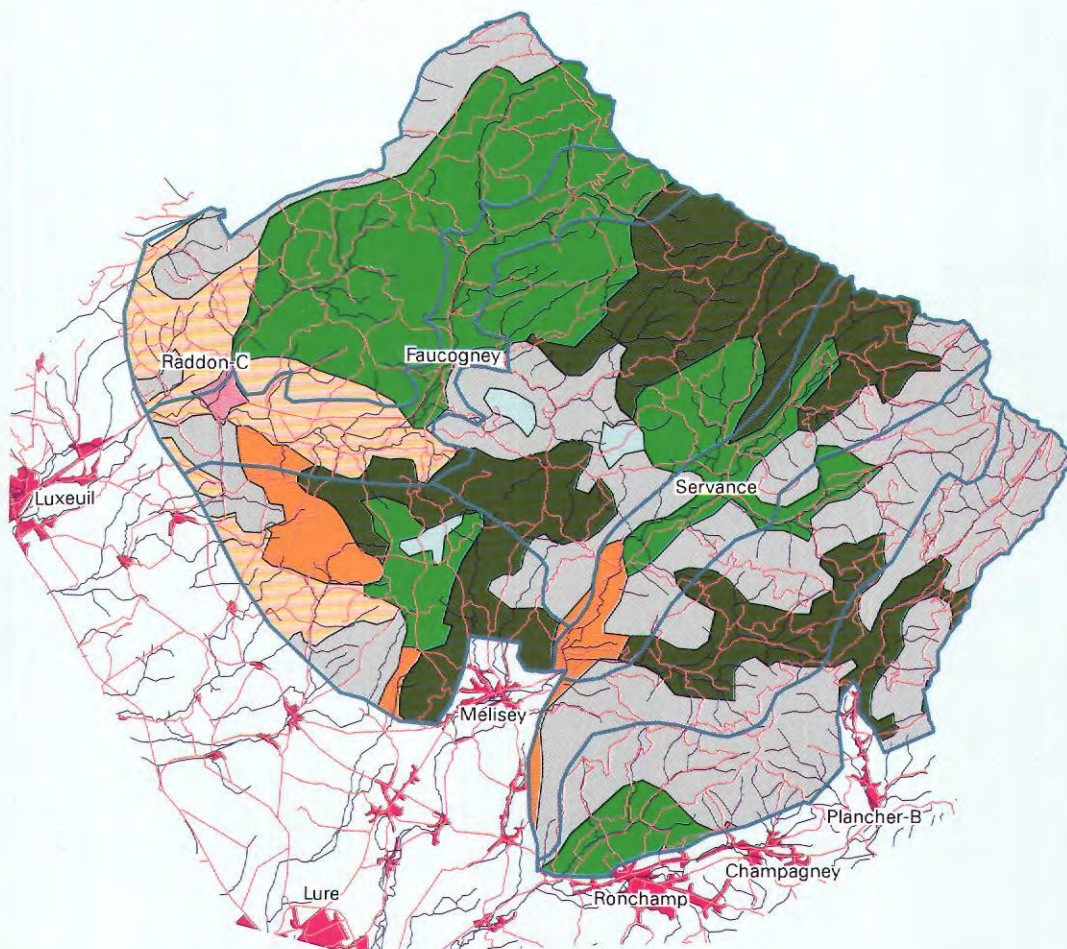
#### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation

#### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages
- Forêts



#### Synthèse

- Péri-urbain et bourgs croissance modérée
- Prairies avec potentiel de déprise
- Prairies et forêts associées - déprise amorcée
- Polyculture et forêts associées - déprise amorcée
- Agriculture en évolution hétérogène et forêts
- Péri-urbain croissance forte
- Massifs forestiers en cours de fermeture
- Prairies et forêts associées - déprise forte
- Polyculture et forêts associées - déprise forte
- Cultures en progression et forêts
- Sous-unités de paysage
- Noyaux urbains
- Forêts massives
- Prairies
- Polyculture et forêts associées
- Cultures
- Zones humides et plans d'eau



# UNITÉ 9 - LES VOSGES SAÔNOISES

Le taux global d'évolution de 6 %, très inférieur à la moyenne départementale (10,7 %), peut étonner pour cette unité qui paraît, sur la carte de synthèse départementale, comme la plus touchée par le recul agricole. Les trois quarts des Vosges Saônoises étant occupées par une forêt notablement massive, les évolutions relevées ne peuvent concerner que le quart restant, d'où la faiblesse du taux global d'évolution.

Les résultats chiffrés rendent compte d'une déprise accentuée (92 % des évolutions), ancienne (importance des mutations internes aux milieux semi-naturels et forestiers, pour plus de 650 ha), et qui se poursuit de façon résolue (700 ha perdus par les milieux agricoles, et près de 1000 hectares agricoles en amorce de déprise). On peut noter à ce titre que les territoires en cours de mutation par retrait agricole représentaient 11,3 % de l'unité en 84, et 13,2 % en 97 (maxima départementaux) : l'abandon n'est donc pas terminé, et tend à s'amplifier.

La répartition spatiale de cette tendance n'est en rien homogène :  
- La partie ouest de l'unité montre une assez bonne résistance des

terroirs agricoles (basse vallée du Breuchin, abords sud-ouest du Plateau des Mille-Etangs) ;

- Le plateau de St-Bresson et la haute vallée du Breuchin sont en phase de déprise agricole lente ;

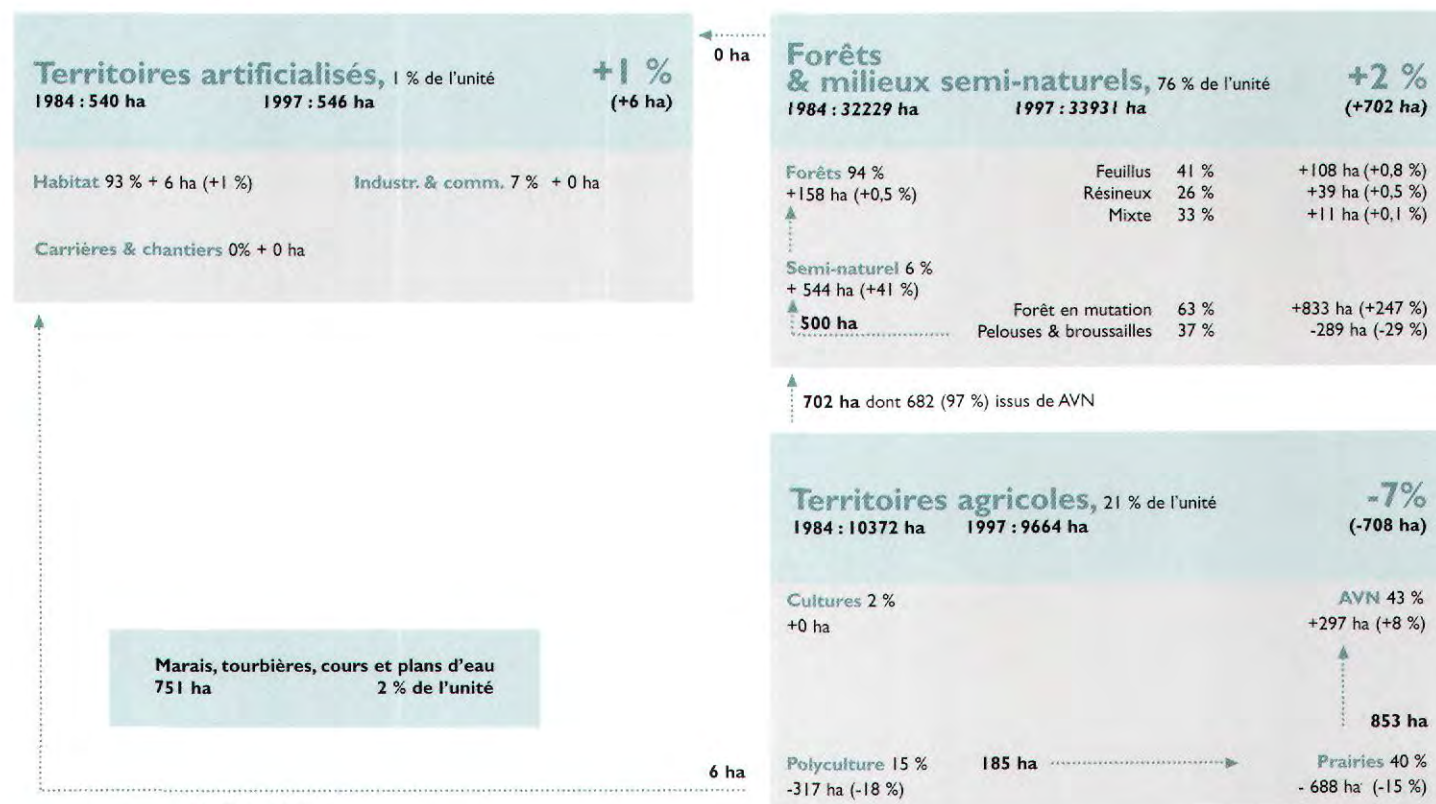
- Les parties centrale et méridionale des Mille-Etangs sont nettement caractérisées par le complexe « prairies et forêts associées - déprise forte » ;

- La partie orientale, montagneuse (Hautes vallées de l'Ognon et du Rahin, Massif de St-Antoine), apparaît comme « massif forestier en cours de fermeture ».

La fermeture extrême des vues dans la partie montagneuse du département n'est pas propre à la Haute-Saône, mais générale aux quatre départements franc-comtois. Les différences de contexte géologique et morphologique sont ainsi gommées par l'emprise forestière sur le paysage. L'importance du relief peut dans ces cas permettre le maintien de quelques vues amples au détour des derniers espaces ouverts.

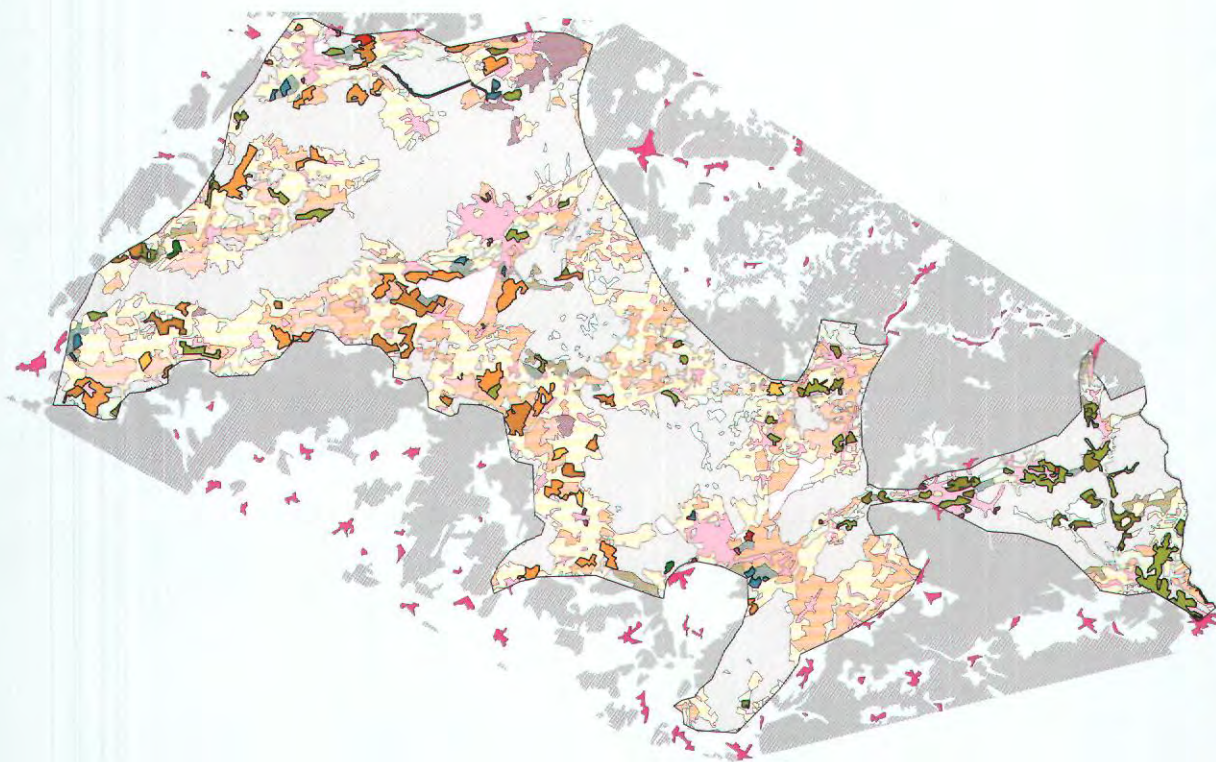
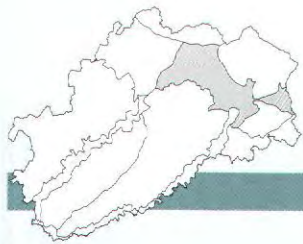
## Bilan quantitatif des évolutions de l'occupation des sols de 1984 à 1997

Les Vosges Saônoises, 449 km<sup>2</sup> dont 25 en évolution (6 %)



**Habitat** : inclut les espaces verts urbains et aires de sport et loisir - **Polyculture** : association cultures et prairies - **AVN** : territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante





### Bilan des évolutions de l'occupation du sol entre 1984 et 1997

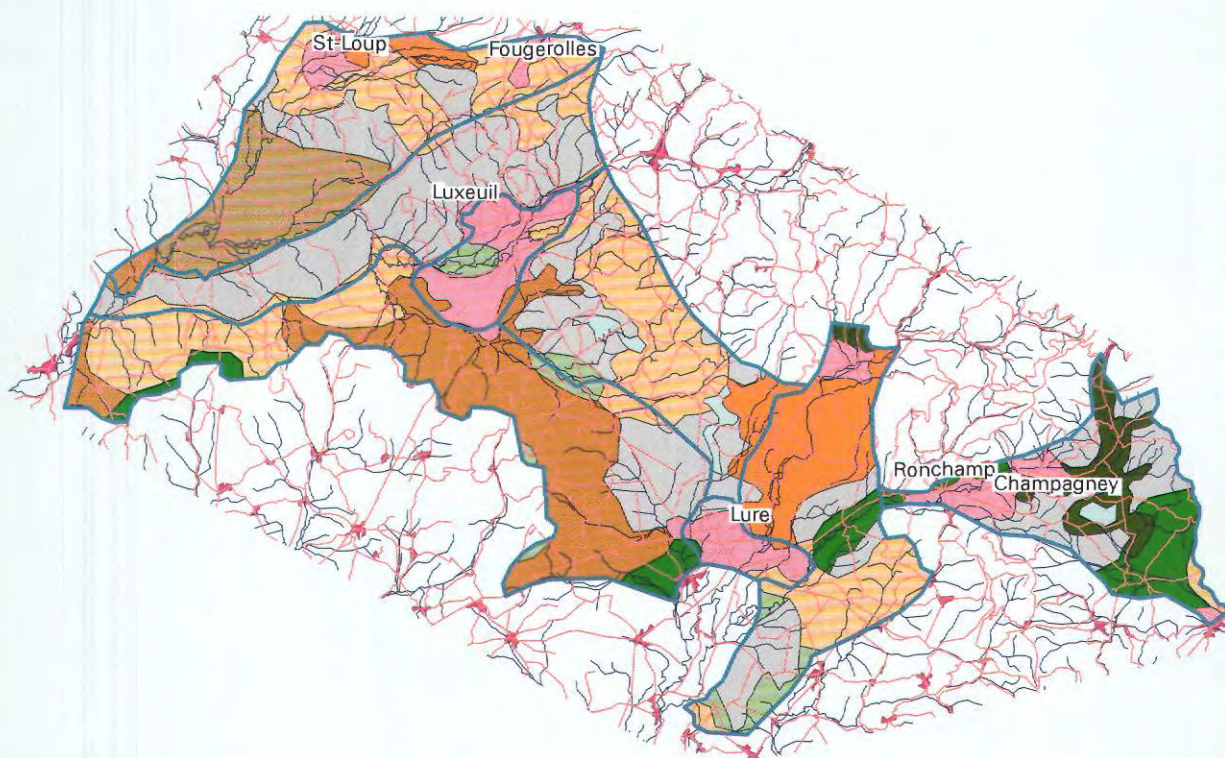
#### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

#### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages
- Forêts



#### Synthèse

- Sous-unités de paysage
- Noyaux urbains
- Forêts massives
- Prairies
- Polyculture et forêts associées
- Cultures
- Zones humides et plans d'eau
- Péri-urbain et bourgs croissance modérée
- Prairies avec potentiel de déprise
- Prairies et forêts associées - déprise amorcée
- Polyculture et forêts associées - déprise amorcée
- Agriculture en évolution hétérogène et forêts
- Péri-urbain croissance forte
- Massifs forestiers en cours de fermeture
- Prairies et forêts associées - déprise forte
- Polyculture et forêts associées - déprise forte
- Cultures en progression et forêts



# UNITÉ 10 - LA DÉPRESSION SOUS-VOSGIENNE

La dépression sous-vosgienne présente des formes d'évolutions très hétérogènes, tant du point de vue thématique que du point de vue spatial. Le taux global de 6 % de l'espace en évolution, qui figure parmi les plus faibles de Haute-Saône, ne rend que peu compte de la diversité d'une unité qui présente des types d'évolutions davantage empruntés aux unités limitrophes que particuliers.

Ainsi, les tendances presque égales à l'intensification des cultures (47 % des mutations) et à la déprise agricole (41 %) relèvent en fait de terroirs différents, entre lesquels s'intercalent d'amples régions stables (forêts riveraines de la Lanterne, par exemple). La part des artificialisations dans les évolutions (7 %, avec une hausse effective de 6 % des territoires artificialisés), est la plus élevée du département : la dépression sous-vosgienne est aussi une région de petites villes et de gros bourgs (St-Loup, Luxeuil, Lure, Ronchamp, Champagny...) dont la croissance est affirmée. Un vaste chantier routier vers St-Loup renforce cette particularité (sur le plan statistique).

D'Ouest en Est, en suivant presque le découpage des sous-unités de paysage, on rencontre les types suivants.

- Le pays de St-Loup et de Conflans (entre Combeauté et Lanterne), aux paysages stables tels ceux de la Vôge (forêts massives et association polyculture et forêts), ou la zone de Conflans se distingue par quelques évolutions agricoles hétérogènes à l'image de

la basse vallée de la Lanterne en Pays d'Amance.

- Les grands massifs forestiers stables aux environs de Luxeuil.

- L'amorce du Plateau des Mille-Etangs, associant polyculture et forêts dans un complexe assez stable.

- L'ouverture agricole de la plaine et des basses collines, entre Luxeuil et Lure, qui présente une vigoureuse extension des cultures dans un contexte où dominaient les prairies.

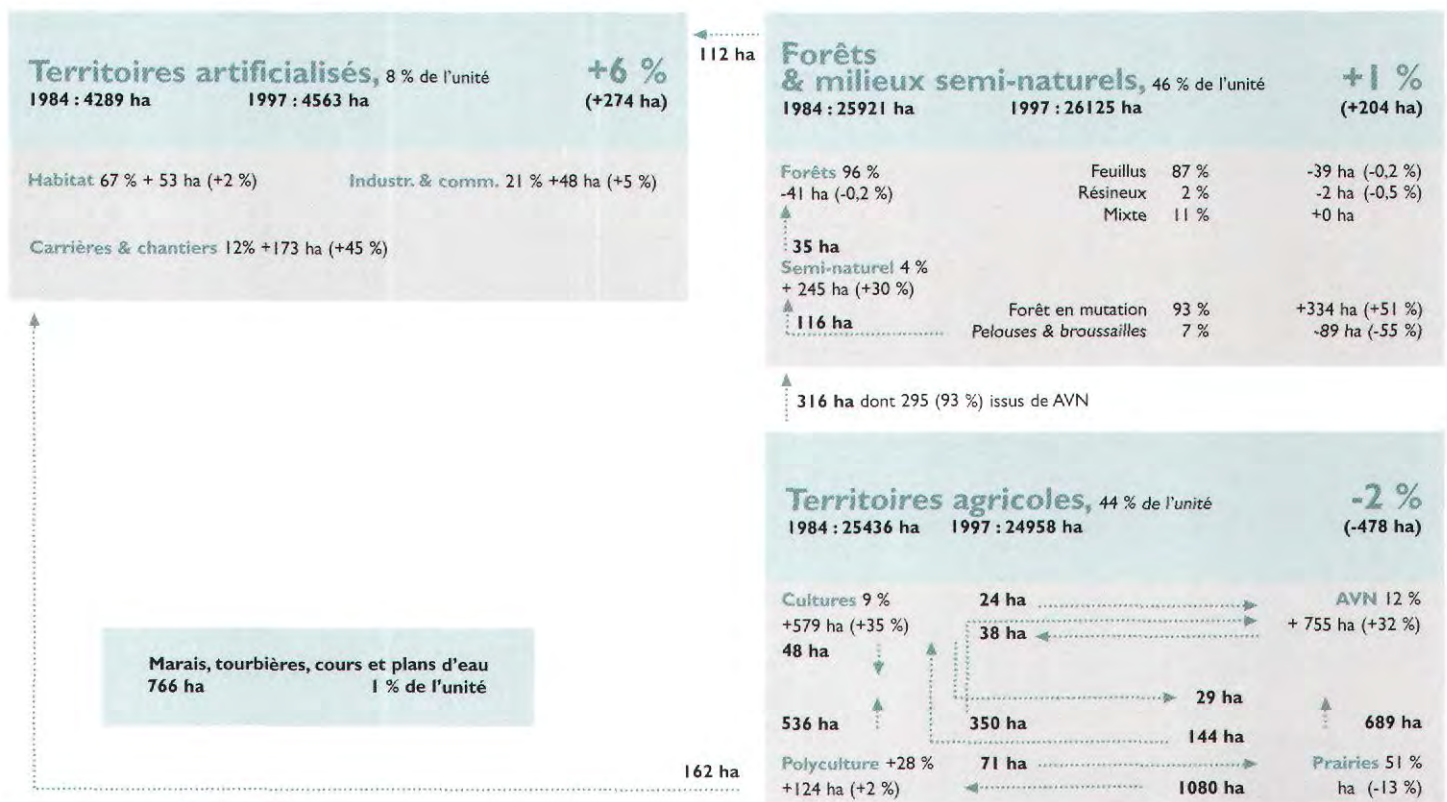
- La vallée de l'Ognon en amont de Lure, où l'association polyculture et forêts est marquée par une nette amorce de déprise agricole, prolongée par le même complexe plus stable en aval de Lure, au confluent de l'Ognon et du Rahin, où les paysages s'apparentent dans leur composition et leur évolution à ceux de la bordure orientale du dôme sous-vosgien.

- Le Pays de Champagny (basse vallée du Rahin), où la déprise agricole est très marquée, avec massifs forestiers en cours de fermeture et prairies en recul vigoureux, à l'image de la Montagne vosgienne et de son piémont. Le passage des territoires en cours de déprise agricole (de 5,7 % en 1984 à 7,4 % en 1997) concerne principalement ce secteur, dont le déclin va se renforçant.

Cette séquence contrastée de types d'évolution marque la spécialisation des terroirs en cours sur la dépression sous-vosgienne, qui se transforme à l'image de leurs voisins des autres unités.

## Bilan quantitatif des évolutions de l'occupation des sols de 1984 à 1997

La Dépression Sous-Vosgienne, 564 km<sup>2</sup> dont 37 en évolution (6 %)



Signifie « cédé à »  
**Habitat** : inclut les espaces verts urbains et aires de sport et loisir - **Polyculture** : association cultures et prairies - **AVN** : territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante





### Bilan des évolutions de l'occupation du sol entre 1984 et 1997

#### ZONES STABLES

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Vignobles et vergers
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation
- Marais et tourbières
- Cours et plans d'eau

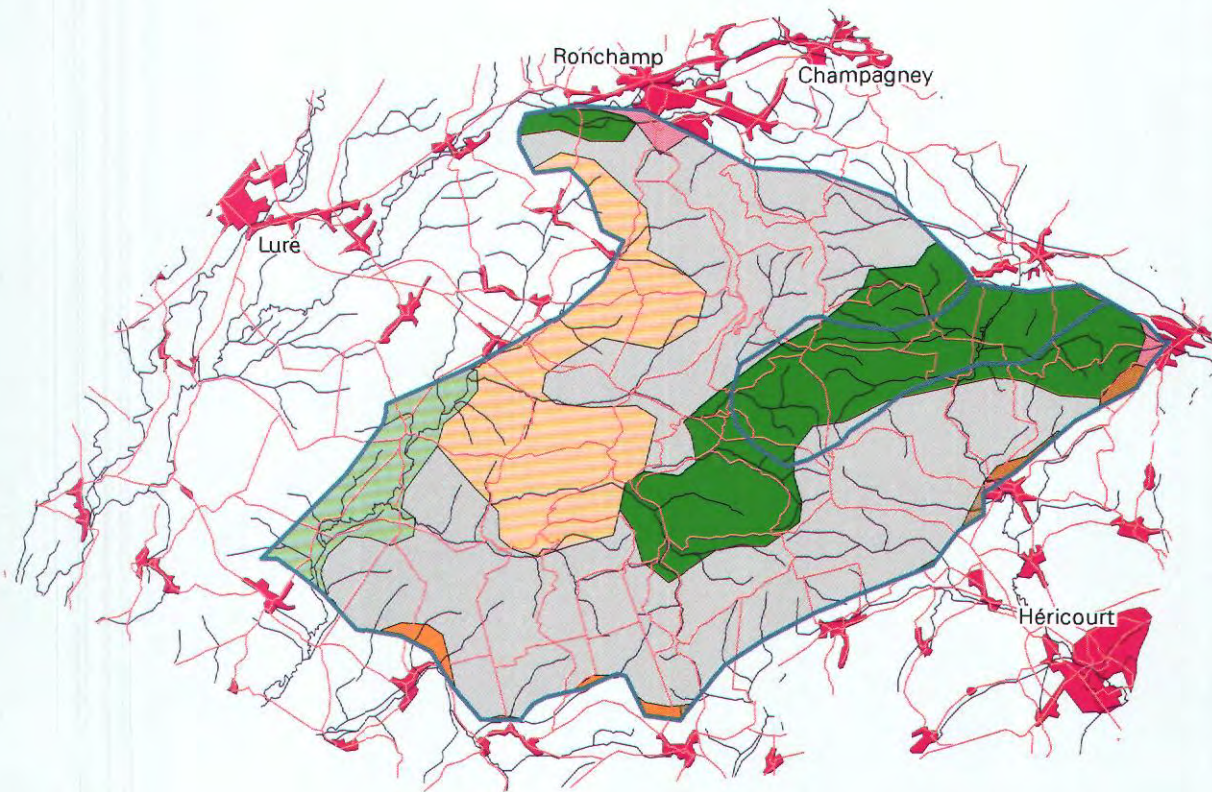
#### EXTENSIONS

- Habitat
- Industries commerces transports
- Carrières gravières chantiers
- Cultures
- Cultures et prairies
- Prairies
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts
- Broussailles et forêt en mutation

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages
- Forêts

#### Synthèse

- Sous-unités de paysage
- Noyaux urbains
- Forêts massives
- Prairies
- Polyculture et forêts associées
- Cultures
- Zones humides et plans d'eau
- Péri-urbain et bourgs croissance modérée
- Prairies avec potentiel de déprise
- Prairies et forêts associées - déprise amorcée
- Polyculture et forêts associées - déprise amorcée
- Agriculture en évolution hétérogène et forêts
- Péri-urbain croissance forte
- Massifs forestiers en cours de fermeture
- Prairies et forêts associées - déprise forte
- Polyculture et forêts associées - déprise forte
- Cultures en progression et forêts





# UNITÉ II - LE DÔME SOUS-VOSGIEN

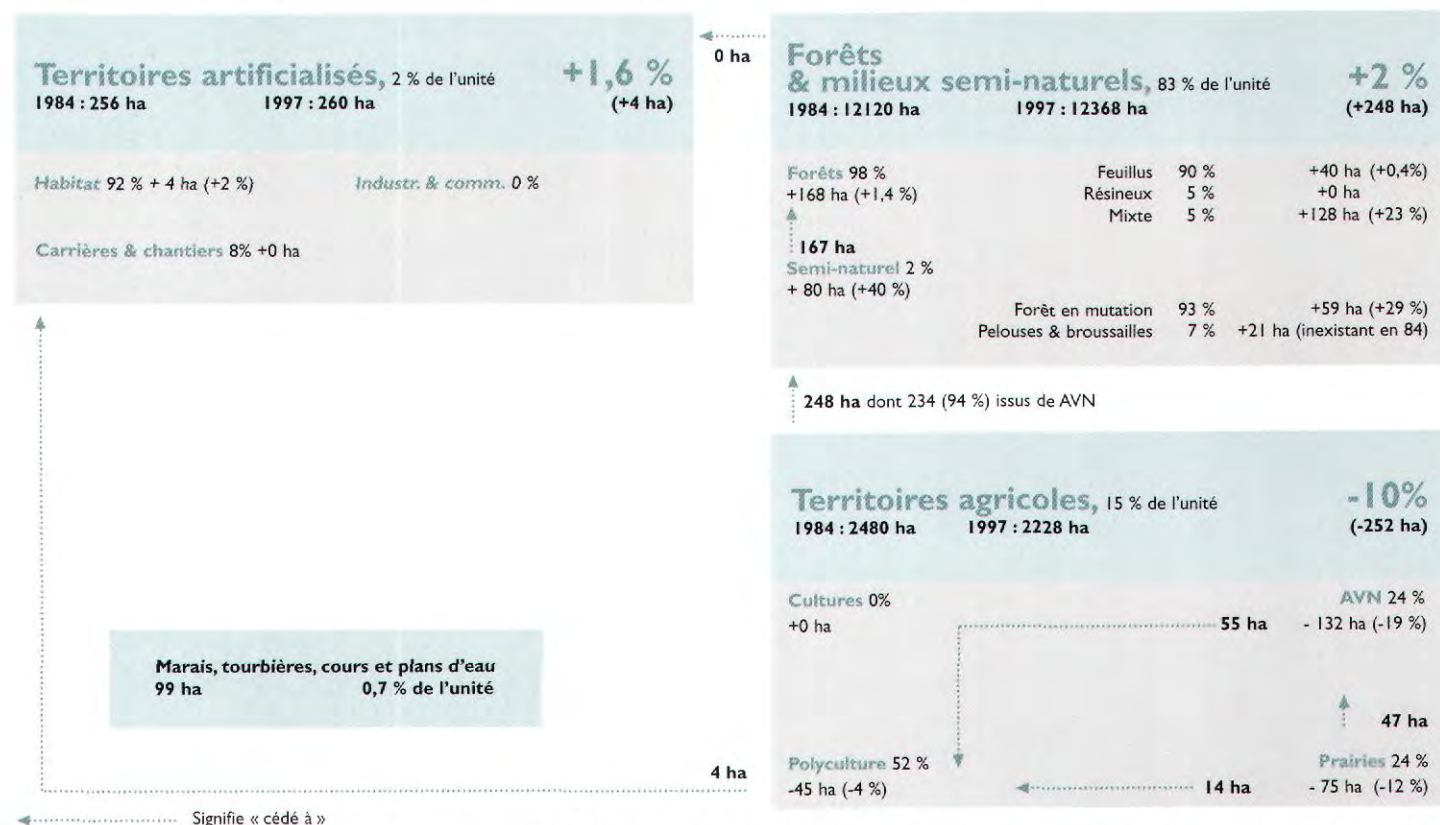
Le dôme sous-vosgien est l'une des unités les plus stables de Haute-Saône : 3 % seulement de l'espace connaît des mutations d'occupation du sol pour la période observée.

A l'image des autres unités principalement forestières de Franche-Comté (ici, 83 % du territoire est couvert de forêt), l'essentiel des mutations (97 %) s'effectuent dans le sens de la déprise agricole, et relève du complexe « prairies et forêts associées - déprise forte ». Cette déprise est amorcée depuis longtemps : les passages internes au milieu semi-naturels et forestiers sont très importants par rapport aux nouveaux abandons de territoires agricoles. On peut remarquer, pour souligner ce point, que les catégories typiques du recul agricole régressent légèrement (de 5,9 % à 5,6 %) de 1984 à 1997, fait exceptionnel en Franche-Comté. Les évolutions les plus marquées se situent essentiellement sur le bassin de Chenebier, dont le paysage tend à se fermer, tandis que les quelques clairières agricoles de la partie ouest connaissent une relative stabilité, dans le contexte des reliefs du Dôme.

Nettement démarquée de sa voisine sud (l'avant-Pays d'Héricourt), cette unité présente un profil et une tendance davantage ressemblante à l'extrémité orientale de la dépression sous-vosgienne (pays de Champagny), et s'apparente aux régions forestières où l'agriculture disparaît progressivement (Vosges, Montagnes et Gorges du massif jurassien). Cette similitude est toutefois étonnante dans le contexte des reliefs modestes rencontrés ici.

## Bilan quantitatif des évolutions de l'occupation des sols de 1984 à 1997

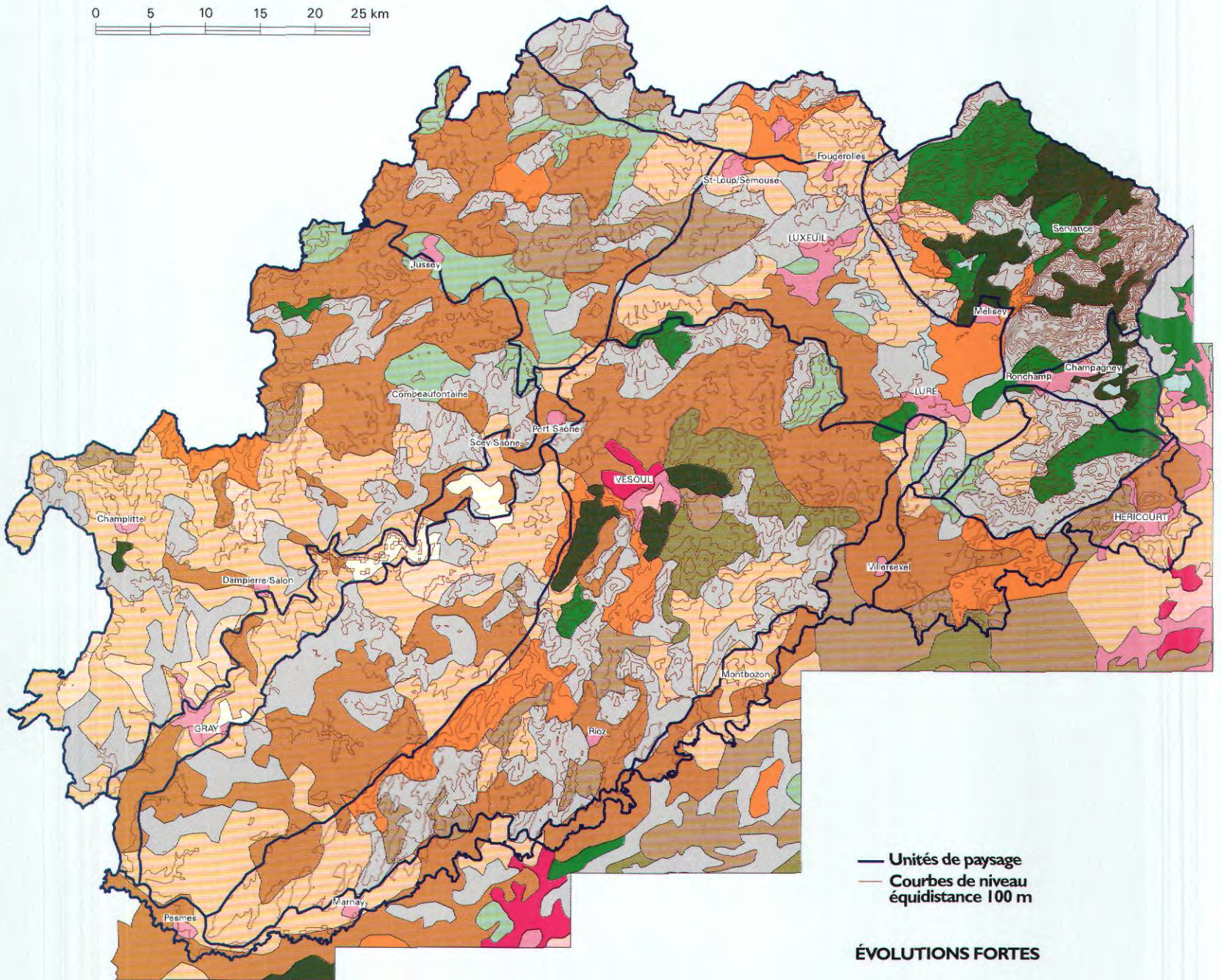
Le Dôme Sous-Vosgien, 150 km<sup>2</sup> dont 5 en évolution (3 %)



**Habitat** : inclut les espaces verts urbains et aires de sport et loisir - **Polyculture** : association cultures et prairies - **AVN** : territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante



# ÉVOLUTION DE L'USAGE DES SOLS 1984-97



— Unités de paysage  
 — Courbes de niveau équidistance 100 m

## ÉVOLUTIONS FORTES

- Péri-urbain croissance forte
- Massifs forestiers en cours de fermeture
- Prairies et forêts associées - déprise forte
- Polyculture et forêts associées - déprise forte
- Cultures en progression et forêts

## ÉVOLUTIONS MODÉRÉES

- Péri-urbain et bourgs croissance modérée
- Prairies avec potentiel de déprise
- Prairies et forêts associées - déprise amorcée
- Polyculture et forêts associées - déprise amorcée
- Agriculture en évolution hétérogène et forêts

## ZONES STABLES

- Noyaux urbains
- Forêts massives
- Prairies
- Polyculture et forêt associée
- Cultures
- Zones humides et plans d'eau



# SYNTHÈSE DÉPARTEMENTALE

Le taux d'évolution de l'occupation du sol atteint 10,7 % sur la période allant de 1984 à 1997. Ce score très élevé est notamment atteint par l'intensification des cultures aux dépens des zones en prairie ou en polyculture (près de 70 % des évolutions). Le processus de déprise agricole (environ un quart des évolutions) est présent, mais dans une proportion bien moindre que pour le Doubs et le Jura (où il représente environ 60 % des mutations). Par ailleurs, les reculs agricoles sont nettement localisés sur deux pôles : les Vosges et leur périphérie d'une part, les plateaux au sud et à l'est de Vesoul d'autre part.

Le tableau ci-après indique, pour la Franche-Comté et ses quatre départements, les grandes tendances des évolutions observées, précitées ci-dessus.

	taux global	circuits principaux (en % des évolutions)			En cours de déprise (% du territoire)	
		+A	+C	+D	1984	1997
Franche-Comté	10%	4%	44%	45%	8,5%	10,4%
Doubs	8,5%	6%	27%	56%	10,2%	12,7%
Jura	11%	4%	31%	61%	11,3%	13,2%
Haute-Saône	10,7%	2%	69%	23%	4,7%	6%
Terr. de Belfort	10%	9,6%	55%	31%	4,6%	6,3%

+A : artificialisations / +C : extension des cultures / +D : déprise agricole

La comparaison d'un département à la moyenne régionale est, on le voit, malaisée : si le taux global d'évolution est toujours du même ordre, le département de la Haute-Saône tire l'ensemble régional « vers le haut » sur le plan agricole, amenant à égalité les évolutions observées dans le sens de l'extension des cultures ou dans le sens de la déprise agricole, alors que cette situation ne se rencontre pour aucun des départements comtois ! Cette équivoque souligne la tendance majeure des mutations sur l'espace régional comme sur le niveau local, à savoir une spécialisation progressive des territoires. Cette spécialisation des territoires tend à opposer, au niveau régional, une façade occidentale tournée vers une agriculture aux

labours expansifs, à un secteur montagneux livré à la progression de la forêt, avec maintien de quelques prairies dans les circonstances les plus favorables, le tout s'étagant au travers d'une série de gradations opérées au profit des particularités locales. Les principales agglomérations, toujours en situation de contact, s'étendent aux dépens des secteurs agricoles dynamiques, qui offrent les meilleures conditions et relations topographiques.

On peut également noter la systématique progression des territoires en cours de déprise agricole, particulièrement modestes en Haute-Saône mais en extension néanmoins. La part très faible des évolutions orientées vers l'artificialisation dissimule en fait des progressions nombreuses (mais faibles) sur les diverses petites cités haut-saônoises, qui ne présentent pas de tendance « champignon » comme les grandes villes régionales.

Cette description repose sur la définition de trois principaux types « attractifs » dans l'occupation de l'espace :

- Les territoires artificialisés, pour la plupart entretenus comme tels ;
- Les massifs forestiers, qui ne connaissent que quelques ponctions au bénéfice des précédents, et s'étendent progressivement ;
- Les secteurs de culture, qui ont le vent en poupe, ne connaissent que de très rares régressions, et au contraire s'étendent vigoureusement.

Quelques thèmes particuliers, tels les vignes, vignobles, zones humides et plans d'eau sont considérés comme stables sur l'ensemble régional, mais ne concernent que peu d'espace.

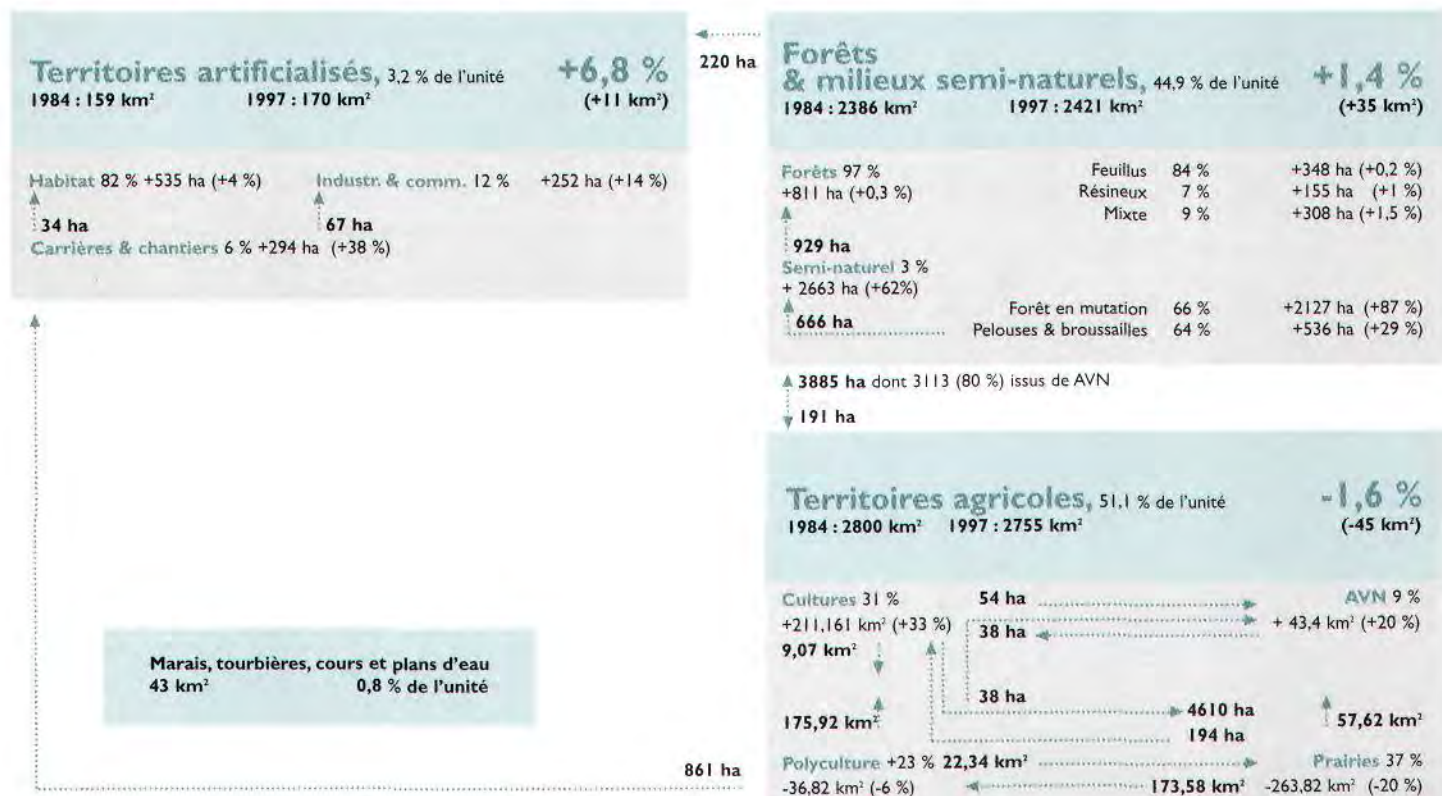
Les secteurs couverts par d'autres types d'occupation du sol sont à priori susceptibles de changements en direction de l'un de ces types attractifs.

Le schéma général des évolutions, ainsi que les cartes de synthèse, s'efforcent d'exprimer ces tendances fortes. Au niveau départemental, on peut distinguer les flux privilégiés suivants.

- Les artificialisations sont modestes, avec une hausse de 6,2 % des territoires artificialisés, et sont effectuées pour 80 % aux dépens des espaces agricoles. Les zones industrielles et commerciales connaissent la croissance la plus forte, conformément à ce que l'on

## Bilan quantitatif des évolutions de l'occupation des sols de 1984 à 1997

Département de la Haute-Saône, 5390 km<sup>2</sup> dont 574 en évolution (10,7 %)



Habitat : inclut les espaces verts urbains et aires de sport et loisir - Polyculture : association cultures et prairies - AVN : territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante



peut observer sur toute la région et au-delà. Il faut toutefois rappeler que ces superficies et taux, notamment pour l'habitat, représentent l'ensemble des surfaces bâties : des centaines de villages entrent dans ce compte, alors que leur population est souvent devenue très réduite. Les extensions relevées ne concernent en fait que quelques secteurs particulièrement dynamiques.

- Les forêts et milieux semi-naturels ne progressent que peu (1,4 %), aux dépens des territoires agricoles, et connaissent peu de mutations internes (0,7 %), par passage lent des broussailles vers la forêt en mutation puis vers la forêt. Ces taux sont en fait peu significatifs pour l'ensemble haut-saônois, ces phénomènes étant très localisés (alors que la forêt, qui couvre 45 % du département, est pratiquement omniprésente).

- Les territoires agricoles régressent globalement de 1,6 % (minimum régional), au profit des territoires artificialisés (pour un cinquième) et des forêts et milieux semi-naturels (pour quatre cinquièmes). C'est principalement le type « AVN » (agriculture et végétation naturelle) qui constitue la porte de sortie des territoires agricoles vers le pôle forestier : il s'agit d'une évolution lente plutôt que de boisements massifs et continus.

- Les évolutions internes au territoires agricoles représentent 88 % du total des mutations relevées, et peuvent être regroupées en trois principes.

- L'intensification des cultures (+33 %, pour 69 % des évolutions), concerne environ 40000 hectares, qui connaissent typiquement l'une des mutations suivantes :

- des prairies vers les cultures (4600 ha)
- des prairies vers la polyculture (17000 ha)
- de la polyculture vers les cultures (17000 ha)

Cette répartition souligne la lenteur des mutations : il est assez rare qu'un secteur de prairie soit globalement mis en labours, et c'est davantage par progression des cultures dans le contexte des prairies que l'on passe à la polyculture (traditionnelle) puis aux grandes cultures.

- Le départ d'une déprise agricole concerne 7500 hectares : prélevés pour les trois quarts sur les prairies, et pour un quart sur la polyculture, ils entrent dans la catégorie « agriculture et végétation naturelle », qui s'accroît notablement (+20 % ou +4300 ha) malgré son émission (3900 ha) au profit des milieux semi-naturels. - Les réorganisations diverses des terroirs, qui permettent aux prairies de « récupérer » environ 2500 hectares, au profit de la polyculture principalement.

Les deux premiers principes fonctionnent principalement aux dépens des prairies, qui régressent de 20 % en l'espace de 13 ans (moyenne régionale à -18 %), et constituent un véritable noyau émetteur.

Ces observations préfigurent les tendances spatiales présentées sur la carte de synthèse, et que soulignent les grandes tendances d'évolutions présentées ci-après par unités de paysage regroupées en tendances majeures.

	taux global	circuits principaux (en % des évolutions)			En cours de déprise (% du territoire)	
		+A	+C	+D	1984	1997
<b>Groupe « stabilité »</b>						
LaVôge	2%	2%	73%	05%	4,4%	4,5%
<b>Groupe « extension des cultures »</b>						
Vallée de l'Ognon	17%	2%	77%	09%	4,2%	5,0%
Vallée de la Saône	17%	5%	89%	04%	2,0%	2,1%
Plaine de Gray	15%	0%	91%	04%	1,0%	1,4%
Pays d'Amance	13%	2%	80%	13%	3,3%	4,6%
Plateaux Ouest	9%	1%	76%	16%	3,0%	3,7%
<b>Groupe intermédiaire « extension des cultures et déprise agricole »</b>						
Pays d'Héricourt	12%	3%	65%	29%	4,3%	7,2%
Plateaux Centraux	12%	2%	59%	33%	6,2%	8,6%
Dépression Sous-Vosgienne	6%	7%	47%	41%	5,7%	7,4%
<b>Groupe « déprise agricole »</b>						
Dôme Sous-Vosgien	3%	1%	03%	97%	5,9%	5,6%
Les Vosges Saônoises	6%	0%	00%	92%	11,3%	13,2%

+A : artificialisations / +C : extension des cultures / +D : déprise agricole

L'ensemble ouest du département est résolument tourné vers l'extension des cultures, soit en condition de plateau soit en condition de vallée alluviale : c'est ainsi que l'on voit ce type se prolonger au fil de l'Ognon du Durgeon.

Les Vosges et leur périphérie sont caractérisés par une très forte déprise agricole.

Les régions du groupe intermédiaire (où domine néanmoins l'emprise des cultures) sont en fait fragmentées en différentes tendances généralement bien individualisées : dans le cas de la dépression sous-vosgienne, déprise pour le bassin de Champagny, ou dans le cas des plateaux calcaires centraux, segmentation vigoureuse de l'unité.

La carte de synthèse départementale permet une vue synoptique des tendances, à laquelle il est souhaitable de se référer fréquemment. En effet, ces tendances dépassent les découpages des unités de paysage : elles les englobent parfois, mais les chevauchent plus souvent. Ainsi, la vision globale rend compte des spécialisations en cours, ainsi que des noyaux de stabilité. Elle annonce donc les nouveaux caractères paysagers en phase d'installation au travers du département.







# L'ATLAS DES PAYSAGES : UN POINT DE DÉPART

## **Le paysage n'est pas un bien immuable...**

Le paysage est en perpétuelle transformation, sous l'incidence des programmes d'aménagement d'infrastructures, de l'urbanisation, de l'évolution des pratiques de l'agriculture, du tourisme, etc...

En règle générale, ces transformations ne sont pas totalement maîtrisées, mais subies très largement.

Aujourd'hui, il semble que la prise de conscience de ce phénomène se généralise.

Anticiper les conséquences des choix économiques sur les paysages, valoriser le cadre de vie de la population, enrichir le patrimoine et renforcer l'attractivité du territoire, sont des caps prioritaires à tenir, tout en encourageant les initiatives de développement.

C'est à ces enjeux que souhaite répondre l'atlas des paysages de Franche-Comté. Pour cela, il a la vocation d'être à la fois :

- un outil de connaissance et de reconnaissance des caractéristiques et de l'identité des paysages de Franche-comté,
- un outil d'aide à la décision visant à mieux prendre en compte le paysage dans les problématiques de protection et d'aménagement,
- un outil de sensibilisation au paysage.

## **L'atlas des paysages est un outil au service de tous...**

L'atlas des paysages constitue un outil polyvalent qui a la vocation de susciter les interrogations et les réflexions relatives aux questions d'aménagement du territoire. Il se veut un révélateur des carences et des enjeux, et doit ouvrir sur des plans d'actions qu'il reste à définir.

### UN OUTIL DE CONNAISSANCE DES PAYSAGES

Ayant pour objectif de dresser un état des paysages, l'atlas comporte deux parties descriptives distinctes, mettant en évidence d'une part les caractères ancrés dans les territoires, et d'autre part les évolutions récentes dont ils font l'objet.

La première partie identifie les ensembles cohérents qui composent le territoire à la manière d'un puzzle : les unités de paysage.

La seconde partie met en évidence les évolutions du paysage, de façon cartographique et photographique à partir de la comparaison de clichés effectués à des périodes différentes : les paysages marqués par les équipements et les constructions, les paysages gagnés par la friche, les paysages fermés par la forêt.

L'atlas des paysages de Franche-Comté ne se limite pas aux sites et paysages singuliers, exceptionnels ou remarquables reconnus par les institutions et traditionnellement mieux connus. Il porte sur l'ensemble du territoire régional. Les paysages quotidiens auxquels tiennent les populations et acteurs locaux font partie intégrante de la réflexion.

### UN OUTIL D'AIDE A LA DECISION

Outil de sensibilisation, l'atlas des paysages doit entraîner en premier lieu une prise de conscience et un questionnement collectif. Il doit être considéré comme un instrument actuel adapté à la reconnaissance essentielle des paysages, préalablement à la prise de décisions d'aménagement ou de protection, et permettre d'affiner l'élaboration de politiques locales raisonnées.

L'atlas des paysages n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il présente les grandes caractéristiques des paysages, et constitue ainsi une porte d'entrée permettant de déboucher ensuite sur des analyses plus fines, là où la qualité du cadre de vie est une ambition affirmée et partagée.

En mesurant les transformations qualitatives du paysage, l'atlas des paysages permet d'avertir les pouvoirs publics sur les évolutions observées pour qu'ils soient à même de prendre les décisions correctives qui s'imposent ici ou là, dans l'intérêt général de la population, habitants permanents ou temporaires.

### UN OUTIL DE SENSIBILISATION A L'ESPACE

En tant qu'outil de pédagogie de l'espace, il doit aider à la diffusion d'une « culture du paysage » auprès du public, pour faire comprendre les relations tissées entre les éléments qui composent notre territoire et faire prendre conscience des évolutions constatées du paysage.

L'atlas peut ainsi servir de support à des actions pédagogiques en milieu scolaire ou bien dans le cadre de programmes de découverte locaux.

Un programme de sensibilisation à l'architecture et à l'espace est expérimenté auprès des élèves de collèges par les CAUE de Franche-Comté, en partenariat avec l'Education Nationale, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les Services Départementaux de l'Architecture et du Paysage, depuis deux ans.

Les stages d'initiation à la lecture du paysage sont en croissante augmentation auprès des Chambres d'Agriculture, agriculteurs, écoles et centres de formation, enseignants...

Les objectifs sont multiples : sensibiliser la population à l'architecture et aux paysages locaux, susciter la curiosité, initier un sentiment d'implication et de responsabilité individuelle.



### **L'atlas, point de départ à un plan d'actions en faveur de la qualité des paysages**

Cet atlas réalisé sur la Franche-Comté a permis d'initier une démarche de suivi des paysages qu'il sera important de tenir à jour et d'enrichir pour qu'il reste un outil opérationnel.

Le programme de sensibilisation à l'espace expérimenté auprès des élèves de quelques collèges de Franche-comté pourrait se généraliser, et s'adresser par ailleurs aux autres tranches d'âges de la population, selon des modalités adaptées qui seraient à étudier.

Mais la sensibilisation indirecte, celle qui est transmise au quotidien par des projets d'architecture, d'urbanisme ou de paysage, particulièrement sensibles et significatifs d'une démarche approfondie et aboutie, est encore plus essentielle.

À cet effet, il est possible et indispensable de ne pas se contenter de projets d'aménagement d'espaces qui soient des réponses à des programmes techniques, fonctionnels, et d'avoir une réelle exigence sur la localisation précise des projets, la contemporanéité et la pertinence des formes créées, le dialogue instauré entre les réalisations et les sites, afin de parer à la standardisation et à la banalisation des lieux.

La parution de cet atlas témoigne d'une volonté profonde de reconnaître la valeur essentielle du paysage comme bien patrimonial collectif à préserver et à faire évoluer.

Un plan d'actions en faveur de la qualité des paysages de Franche-Comté reste à définir et à diffuser. Ce plan d'actions devrait déboucher sur des programmes d'aménagement des territoires à enjeux, pilotés par des plans de paysages et éclairés par des réflexions thématiques. Ces études doivent aboutir à la constitution de chartes de qualité, d'authenticité, de convivialité, à développer autour des thèmes suivants (liste non exhaustive) :

#### **Paysages habités**

- espaces publics
- entrées urbaines et zones d'activités artisanales, commerciales, industrielles
- lotissements d'habitat individuel
- architecture et programme HQE (haute qualité environnementale)
- réhabilitation du patrimoine bâti non protégé
- stations de traitement des eaux
- aires de tri sélectif des déchets
- fleurissement des communes
- taille raisonnée des arbres
- signalétique routière, commerciale et touristique
- ...

#### **Paysages agricoles, forestiers et naturels**

- infrastructures routières : tracés, architecture des ouvrages d'art, gestion des abords
- réseau électrique aérien : tracés et design des pylônes
- bâtiments agricoles
- murgers, clôtures, haies et autres motifs représentatifs du paysage rural
- stations de traitement des eaux
- sites d'extraction de matériaux
- ...

**La qualité des paysages est un facteur primordial pour la qualité de la vie.  
C'est aussi un vecteur fort de promotion et de développement des territoires.**



# GLOSSAIRE

**Adret** : versant bien exposé.

**Anticlinal** : partie positive (en «chapeau de gendarme») d'un pli qui déforme des roches sédimentaires disposées en couches successives. Dans la topographie, l'anticlinal se traduit par un mont.

**Banalisation** : terme désignant la perte de signes distinctifs d'un paysage naturel, rural ou urbain.

**Carte typologique** : carte montrant la distribution des lieux qui forment un territoire et qui ont fait l'objet d'un classement préalable en types. Chaque type se définit par un ensemble de caractères communs aux lieux qui s'y rattachent.

**Chaînon du faisceau bisontin** : faisceau est un terme géologique consacré qui désigne, dans le Jura, une zone chahutée de plis et de failles à la périphérie des plateaux. Ce dispositif se marque, dans le relief, par des chaînons resserrés comme c'est le cas au sud de Besançon.

**Cluse** : entaille qui recoupe perpendiculairement l'axe d'un pli. Une cluse se présente, en général, comme un segment de vallée encaissée dont les versants révèlent la structure anticlinale plissée de la roche.

**Composantes anthropique, biotique et abiotique** : ce sont les trois catégories fondamentales auxquelles les géographes se réfèrent pour qualifier un paysage. La composante anthropique se rapporte aux éléments explicitement construits par l'homme. La composante biotique se rapporte à ce qui résulte de l'action des systèmes vivants autres que l'homme. La végétation prend ici la place essentielle. La composante abiotique concerne les formes paysagères qui résultent du jeu mécanique des forces naturelles (volcanisme, plissement, érosion, etc.).

**Cône de déjection** : relief ayant la forme d'une section de cône aplati, constitué de dépôts alluvionnaires provenant d'un torrent ou d'une rivière et situé en général en contact d'un versant avec la plaine.

**Conurbation** : portion d'espace géographique dominée par le phénomène urbain, dans lequel des noyaux de tailles variables et marqués de constructions plus denses se répartissent selon différentes configurations : noyaux secondaires autour d'un grand centre, semis de villes le long d'une vallée, etc.

**Corne de bois** : partie d'une forêt faisant saillie sur l'espace ouvert encadrant.

**Crête** : forme topographique désignant un sommet étroit et allongé.

**Critère objectivable** : critère susceptible d'être traduit sous une forme chiffrée. Cette propriété rend possible ensuite une analyse mathématique et/ou statistique des phénomènes appréhendés à travers ces critères.

**Cuvette topographique** : terme de description du relief correspondant à une zone déprimée.

**Délaissés** : terrains situés autour de certaines infrastructures qui n'ont plus d'affectation précise.

**Déprise agricole** : phénomène d'abandon des terres généralisé à l'ensemble d'un territoire.

**Disposition tabulaire** : terme utilisé pour décrire des couches sédimentaires horizontales non déformées et qui, par conséquent, se présentent comme le plateau d'une table.

**Diverticule** : élément secondaire constituant l'extension

géographique d'un ensemble plus important : vallée, plateau, plaine, montagne, etc.

**Doline** : forme creusée en entonnoir ou à fond plat caractéristique des plateaux calcaires. Une doline résulte de la dissolution de la roche par les eaux superficielles. Un résidu argileux non soluble colmate en général le fond des dolines.

**Faciès paysager** : physionomie caractéristique d'une portion de paysage.

**Fermeture des vues** : un paysage offre une vue fermée quand le regard se bloque sur des masques proches (maisons, versants raides, arbres). La fermeture des vues se rapporte aux changements qui, dans le paysage, conduisent à ce résultat.

**Fichier numérique** : informations stockées sur ordinateur sous forme de nombres et gérées comme telles. En fait, tout fichier informatique est numérique mais cette réalité échappe le plus souvent à l'utilisateur.

**Friche** : portion d'espace agricole abandonnée et reprise par la végétation spontanée.

**Groise** : matériel rocheux formé de pierrailles calcaires anguleuses et d'argiles mélangées. Les groises forment des accumulations plus ou moins stratifiées sur les basses pentes surmontées de corniches. Elles résultent de la fragmentation de celles-ci par le gel intense qui a sévi durant les périodes froides du Quaternaire.

**Interfluve** : relief qui sépare des vallées.

**Karst, karstique** : termes qui s'appliquent à l'ensemble des phénomènes de dissolution des roches, que ceux-ci soient superficiels (dolines, lapiaz, vallons aveugles, etc) ou profonds (grottes, gouffres, rivières souterraines, etc).

**Lapiaz sous forêt** : le lapiaz (encore appelé lapiez, lézine ou lizine) est une forme karstique résultant de la dissolution superficielle des calcaires. Il se marque d'un modelé très travaillé de cannelures, ciselures, incisions vives qui retouchent la dalle rocheuse. Sous forêt, les lapiaz sont le plus souvent recouverts d'une couche d'humus.

**Linéament de vallée** : correspond strictement à la ligne qui suit le fond de vallée (alternative au terme de talweg).

**Mitage** : multiplication de résidences dans un espace rural ou péri-urbain.

**MNT (modèle numérique de terrain)** : le MNT est une traduction de la réalité du relief et de son altitude sous la forme d'un tableau de chiffres. Cette transformation est indispensable pour représenter et étudier le paysage à l'aide de l'ordinateur.

**Multiplés digitations des vallons latéraux** : expression imagée servant à décrire la configuration complexe d'un réseau hydrographique dont les vallons secondaires se séparent du tronc central comme les doigts d'une main.

**Mutation** : se dit d'un paysage qui évolue et qui change d'affectation.

**Nature tabulaire** : cf. disposition tabulaire.

**Octet** : unité de codage informatique formé d'une suite de huit chiffres binaires (0 ou 1 exclusivement). La valeur d'un octet varie entre 0 et 255.

**Ouverture des vues** : l'inverse de fermeture des vues (cf. ci-dessus).



**Paysage** : dans son acception courante, le paysage se définit comme une étendue de territoire offerte au regard. Pour les géographes qui en ont fait, parmi d'autres, un objet d'analyse scientifique, il est la manifestation sensible (visuelle surtout) des systèmes qui, en interaction, le produisent ou l'utilisent. Le paysage est déterminé aussi par les rapports mutuels qui s'établissent entre d'une part, un observateur qui le perçoit et en interprète les messages sensibles (images et parfois sons ou odeurs) et d'autre part, des formes et des objets différemment répartis et configurés dans l'espace. Le présent ouvrage apporte une illustration des différentes réalités du paysage ainsi conçu.

**Pixel** : unité élémentaire d'une image numérique. Chaque pixel d'une image satellite se rapporte sur le terrain à un carré dont la taille (appelée résolution) varie selon les capteurs : 10 x 10 m ou 20 x 20 m pour Spot, 30 x 30 m pour Landsat dans sa version actuelle.

**Plaine alluviale** : plaine dont le matériel qui la constitue est un dépôt d'origine fluviale.

**Plateau tabulaire** : plateau qui présente une topographie strictement conforme à sa définition.

**Plissement jurassien** : les mouvements profonds de l'écorce terrestre se traduisent par des déformations plus ou moins vigoureuses des roches qui arment le relief : surrection, affaissement, cisaillement, fracture, etc. Le plissement constitue un type particulier de déformation qui affecte les roches soumises à une compression latérale. Le massif du Jura a connu une manifestation majeure de ce type il y a plusieurs millions d'années, pendant l'ère tertiaire.

**Réseau karstique** : les eaux superficielles dissolvent les calcaires et s'infiltrent dans la masse rocheuse où elles exploitent, en les élargissant, toutes les lignes de faiblesses (fractures, plan de contact entre couches, etc). Progressivement, au fil des temps géologiques, les eaux finissent par se rassembler dans les chenaux qu'elles ont dégagés pour former des réseaux souterrains hiérarchiquement organisés.

**Ressource paysagère** : le paysage peut être considéré comme une ressource car il s'y associe plusieurs types de richesses, écologiques, touristiques, culturelles, patrimoniales, etc.

**Résurgence** : source qui marque la terminaison d'un réseau karstique et où les eaux ressortent à l'air libre après un cheminement souterrain plus ou moins long.

**Ride** : forme topographique positive étirée et de faible ampleur.

**Rurbanisation** : terme désignant le processus d'urbanisation de l'espace rural, d'imbrication des espaces ruraux et des zones urbanisées périphériques. La rurbanisation doit être distinguée de la suburbanisation qui est le développement continu de l'espace autour des villes. Elle diffère, aussi de la périurbanisation qui désigne l'urbanisation continue aux franges des agglomérations. La rurbanisation est certes comme les précédentes, liées à la croissance urbaine et dépendante de la ville (ou d'un ensemble de villes proches), mais elle s'organise autour des noyaux de l'habitat rural, sans créer un nouveau tissu continu. (Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Pierre Merlin - Françoise Choay).

**Septentrional** : au Nord, du Nord.

**Style tectonique** : la tectonique est un terme géologique qui se rapporte aux mouvements de l'écorce terrestre parmi lesquels

se distinguent différents styles : plissement serré ou lâche, champ de faille en compression ou en tension, etc. Les spécialistes se réfèrent à une terminologie très élaborée pour définir les styles tectoniques dans leurs particularités

**Style tectonique comtois** : on attribue ce vocable à un type de plissement dont les anticlinaux présentent un sommet large et aplati tandis que les synclinaux sont étroits et encadrés de versants aux couches redressées. Ce style tectonique est bien représenté dans la haute chaîne du Jura.

**Surface miocène** : tout relief, dès sa mise en place, est attaqué et tend à être détruit par l'érosion. Sous certaines conditions de climat et si la durée est suffisante (plusieurs millions d'années), l'érosion finit par égaliser le relief et par le réduire à une surface plus ou moins aboutie. La surface d'érosion miocène correspond à une de ces phases d'aplanissement qui a marqué le Jura au milieu du tertiaire avant la phase majeure de plissement.

**Surface ponto-pliocène** : surface d'érosion plus tardive qui a suivi la phase majeure de plissement et s'est emboîtée dans la précédente. Moins étendue, elle correspond assez bien au palier le plus bas du premier plateau.

**Synclinal** : partie négative d'un pli. Forme complémentaire de l'anticlinal, elle se traduit dans la topographie par un val.

**Système cultural complexe** : ce terme se réfère à la nomenclature de l'occupation du sol telle qu'elle a été définie pour le programme Corine Land Cover. Il correspond à l'association locale de parcelles agricoles diversifiées dans leur mode de mise en valeur.

**Tableau booléen** : tableau de données chiffrées informatiques dont le mode de codage aboutit à le réduire à un ensemble de 0 et de 1 exclusivement.

**Talweg** : ligne de fond de vallée.

**Téledétection** : ensemble des méthodes et des techniques d'observation de la terre depuis le ciel : photographies aériennes, images satellites conventionnelles ou radar, positionnement par satellite (GPS), etc.

**Topographie** : forme du relief terrestre ou science qui a l'étude de celle-ci pour objet.

**Tourbière** : la tourbe est une accumulation de matière végétale morte mal décomposée. La tourbière est le milieu naturel marécageux qui produit de la tourbe. Les tourbières en montagne occupent souvent les cuvettes topographiques dues à l'action passée des glaciers.

**Treillis des fonds de vallée** : quand le réseau hydrographique est très dense et se résout en une multitude de vallées, ravins et vallons, les talwegs dessinent une sorte de treillis serré.

**Ubac** : versant mal exposé.

**Vallon aveugle** : vallon dont le tracé se perd sans se raccorder vers l'aval au réseau hydrographique principal. Il s'agit d'une forme caractéristique du relief karstique.

**Versant** : plan topographique incliné selon une pente plus ou moins redressée.

**Vu actif** : se rapporte à la surface que l'on voit depuis un point donné.

**Vu passif** : se rapporte à la surface d'où est vu un point donné.



# ANNEXE TECHNIQUE

Les cartes présentées dans l'atlas des paysages de Franche-Comté utilisent des informations provenant des sources suivantes :

- couverture Corine Land Cover 1 confiée au CAUE du Doubs par l'Institut Français de l'Environnement (IFEN) pour les besoins de cette opération,
- modèle numérique de terrain 2 à 200 m de résolution, issu de la BDALTI 3, dont les droits d'utilisation ont été acquis auprès de l'Institut Géographique National (IGN),
- limites administratives issues de la BD CARTO 4 fournies par l'IGN également,
- réseau hydrographique de la BD CARTHAGE (BD CARTO complétée des informations des Agences de l'eau) selon les conditions du protocole 5535 IGN / Ministère de l'Environnement,
- image satellite Landsat Thematic Mapper de 1988 mise à disposition par le Laboratoire THEMA (CNRS - Université de Franche-Comté),
- image satellite Landsat Thematic Mapper de 1984,
- image satellite IRCI - C LISS de 1997.

1 Corine Land Cover : base de données géographiques de l'occupation des terres réalisée par l'Institut Français de l'Environnement avec la Commission des Communautés Européennes (DGXI). Elle se présente sous la forme d'une cartographie de l'occupation biophysique de sol (forêts, cultures, surfaces en eau, ...) par unités de 25 ha minimum, issue d'une photo-interprétation assistée par ordinateur de données satellitaires.

2 Modèle numérique de terrain : grille régulière épousant le relief dont on peut choisir le pas, de 75 m à 2 km, issue de la BD ALTI de l'IGN.

3 BD ALTI : base de données de l'IGN, exprimant le relief de façon numérique, en intégrant sous forme de données vectorielles toutes les courbes de niveaux de la carte à 1/25000. Sa structure permet le calcul de modèles numériques de terrain, de profils en long, de simulations de visibilité.

4 BD CARTO : base de données de l'IGN, possédant l'information de la carte à 1/100000, sous forme numérique : réseau routier, réseau ferré, réseau hydrographique, intersection des réseaux, réseau de transport EDF, limites administratives, objets isolés, équipements divers, occupation du sol, relief.



# BIBLIOGRAPHIE

- François De Ravignan, Pierre Roux, *l'Atlas de la France verte*, INRA, SCEES, Jean Pierre de Monza - 1990.
- L'Atlas des Paysages ruraux de France*, sous la direction de Pierre Brunet, Jean-pierre de Monza - 1992.
- André Burguière, *Paysages et paysans, les campagnes européennes du X et XX<sup>e</sup> siècle*, Nathan - 1991.
- Paysages au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, Collection Ethnologie de France, cahier 9, Éditions de la Maison des sciences de l'homme - 1995.
- Yves Luginbuhl, *Méthode pour des atlas de paysage, identification et qualification de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports*, STRATES/CNRS SEGESA - 1994.
- Françoise Dubost, Lucien Clergue, *Le paysage préféré des Français*, Marval - 1995.
- Laurent Mailet, Corinne Bourgery, *L'arboriculture urbaine*, IDF, collection Mission du paysage - 1993.
- Yoshio Nakamura, Dirk Frieling, John Dixon Hunt, *Trois regards sur le paysage français*, Collection Pays/Paysages, Champ Vallon - 1993.
- Caroline Stefulesco, *L'urbanisme végétal*, IDF, collection Mission du paysage - 1993.
- Pierre Merlin, Françoise Choay, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Imprimerie des Presses universitaires de France - mars 1998.
- DDE, CAUE, MELT-DAU, *Atlas des paysages de la Haute-Savoie* - 1997.
- Le Paysage, patrimoine et enjeu de développement*, Actes du colloque du Sénat du 4 juin 1992, Victoires-Éditions - 1992.
- Paysages pour demain*, Actes du colloque du 2 novembre 1994, L'Environnement Magazine.
- Séquences Paysages*, Ministère de l'Environnement - HAZAN - 1997.
- Études rurales* : "De l'agricole au paysage", Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales n°121-124 - 1991.
- Paysages au pluriel*, Collection Ethnologie de la France, cahier 9, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, Paris - 1994.
- Henri Bouclot, *La Franche-Comté* - 1890.
- Institut de géographie de Besançon, *Atlas de Franche-Comté* - 1982.
- Claude Royer, *L'Architecture rurale française : Franche-Comté* - 1978.
- Le guide de la Haute-Saône*, Édition de La Manufacture - 1998.
- Nouveau Dictionnaire des communes de Haute-Saône*, SALSALSA - 1969, Vesoul.
- Véronique Lhomme, François Nectoux, *Inventaire paysager de la Haute-Saône*, sous la direction de Jacques Sgard, Direction départementale de l'Équipement de Haute-Saône - 1982.
- La Haute-Saône rurale, étude départementale d'aménagement rural*, Direction Départementale de l'Agriculture - 1974.
- Éric Affolter, André Bouvard, Jean-Claude Voisin, *Atlas des villes de Franche-Comté II, les bourgs castraux de la Haute-Saône*, Presses universitaires de Nancy - 1992.
- Jean Garneret, *La Maison rurale en Franche-Comté*, Éditions du Folklore comtois, Besançon - 1968.







## **l'équipe de coordination et de conception**

### **Pilotage**

Etat, Direction Régionale de l'Environnement de Franche-Comté  
Conseil Régional de Franche-Comté  
Conseil Général du Doubs  
Conseil Général du Jura  
Conseil Général de la Haute-Saône  
Conseil Général du Territoire de Belfort  
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Doubs  
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura  
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Saône

### **Conception et réalisation des atlas départementaux**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Doubs  
Isabel GIRAULT, directeur  
Éric FRANÇOIS, paysagiste DPLG, responsable de l'organisation générale de l'atlas régional

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura  
Jean-Louis VERNAY, directeur  
Florence CLEMENT et Florence JUILLARD-FERREUX, architectes DPLG  
Fabrice GAUTHIER et David LIENHARDT, géographes

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Saône  
Christine WENGER-BIDOYEN, directeur  
Dominique SURATTEAU, géographe  
Jochen Franz KLEIN, architecte DPLG

Conseil Général du Territoire de Belfort, Service Environnement  
Alain ROLLET, chargé de mission  
Nathalie DE YPARRAGUIRE, chargée de mission

Laboratoire THEMA (CNRS et Université de Franche-Comté)  
Thierry BROSSARD, directeur de recherches  
Daniel JOLY, chargé de recherches

Société Unisfère  
Philippe COUR, François-Pierre TOURNEUX

### **Prises de vues**

Pour l'École d'Agriculture Saint-Joseph de Levier, département "Territoires ruraux et développement"  
Jean-Pierre GUTNER, Pierre BOUVERET, Denis MICHAUD  
Pour le CAUE de la Haute-Saône, Christine WENGER-BIDOYEN, Dominique SURATTEAU, Jochen Franz KLEIN

Comité Départemental du Tourisme de la Haute-Saône  
Direction Régionale des Affaires Culturelles  
Parc naturel Régional des Ballons des Vosges  
Damien AUGIAS  
Photonew Fougerolles  
Photo Parisot Vesoul  
Bevalot Photo Besançon  
Marc Paygnard

**Conception graphique** : La Cible

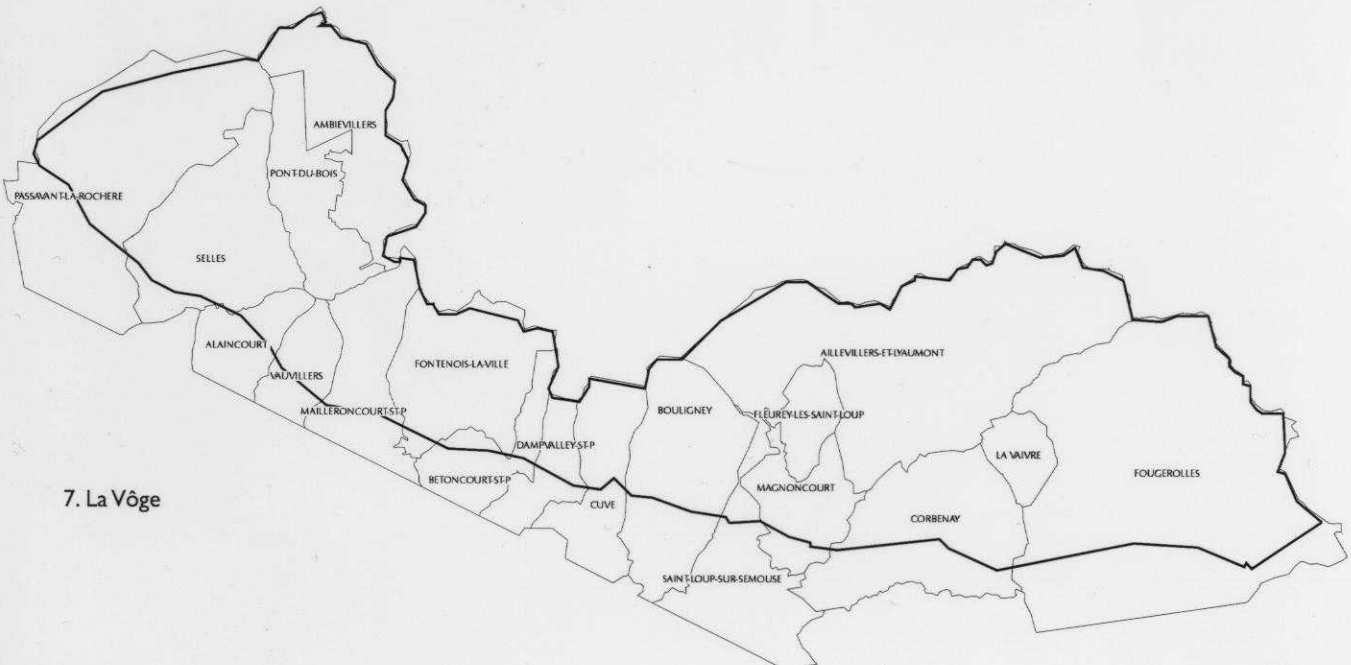
**Impression** : NÉO TYPO  
Dépôt légal 32501/T



## 2. La Vallée de la Saône

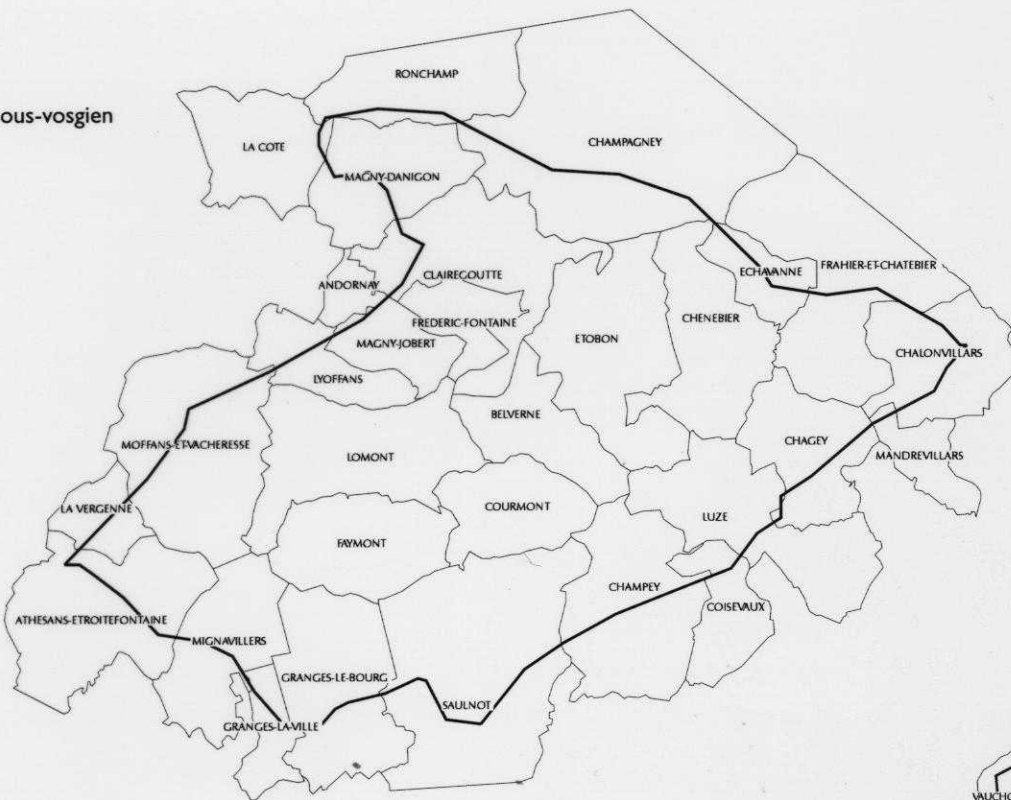


## 7. La Vôge





## 11. Le Dôme sous-vosgien

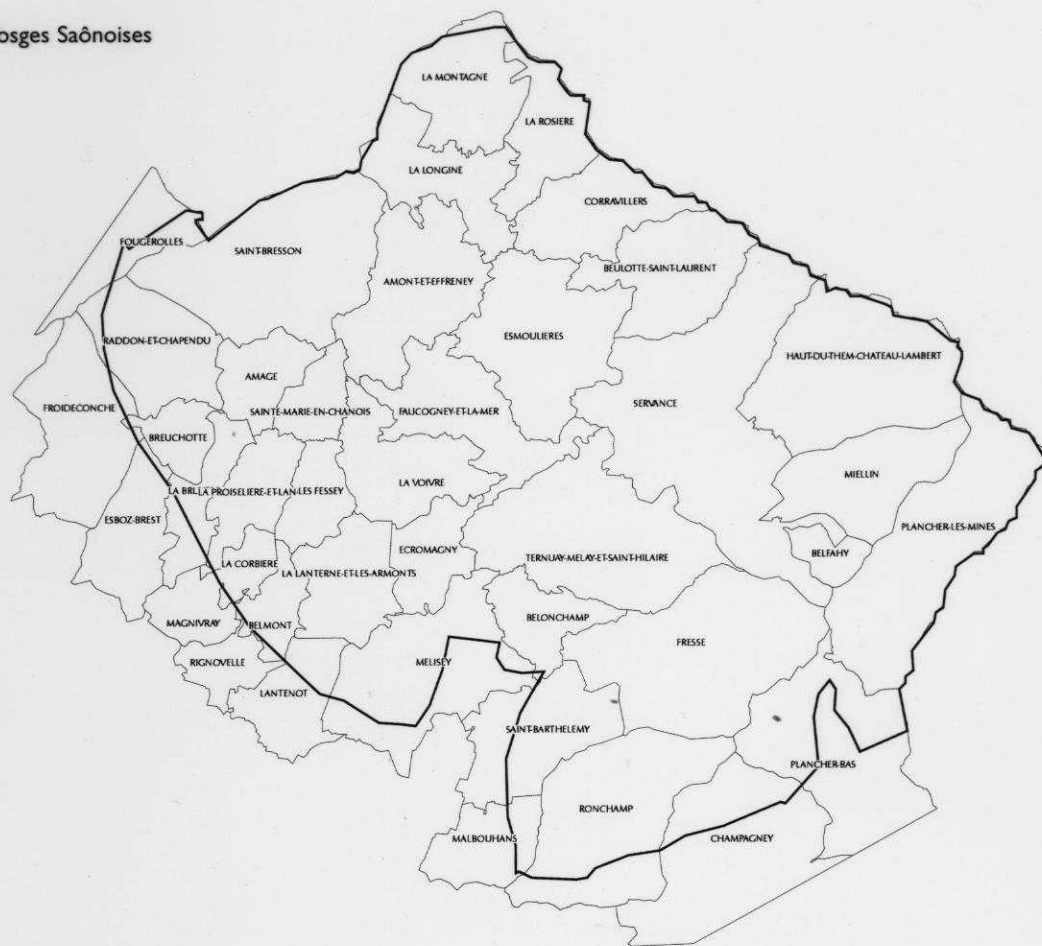


## 4. La Plaine de Gray





## 9. Les Vosges Saônoises









## 5. Les Plateaux calcaires de l'ouest



## 6. Le Pays d'Amance





